



Notice d'Utilisation

Tiguan

Édition 11.2013



Explication des symboles



Indique un renvoi vers une section contenant des informations et des consignes de sécurité importantes  au sein d'un chapitre. Ce renvoi doit toujours être pris en compte.



La flèche indique que la section continue à la page suivante.



La flèche marque la fin d'une section.



Le symbole indique des situations dans lesquelles le véhicule doit être immobilisé le plus rapidement possible.



Le symbole indique une marque déposée. L'omission éventuelle de ce sigle ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation de ces noms de marques.



 Les symboles de ce genre renvoient à



 des avertissements au sein de la même



 section ou à la page indiquée. Ces avertissements vous informent sur des risques d'accidents et de blessures et sur la manière dont ces derniers peuvent être évités.



 Renvoi à un risque de dommage matériel au sein de la même section ou à la page indiquée.

DANGER

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui présentent des risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de non-respect.



AVERTISSEMENT

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui peuvent présenter des risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de non-respect.



ATTENTION

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui peuvent présenter des risques de blessures légères ou graves en cas de non-respect.



MISE EN GARDE

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations qui peuvent entraîner un endommagement du véhicule en cas de non-respect.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des remarques relatives à la protection de l'environnement.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des informations supplémentaires.

Merci de votre confiance

Votre Volkswagen est un véhicule équipé d'une technologie des plus modernes et doté de nombreux équipements confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations contenues dans cette Notice d'Utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord est incomplet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous est reconnaissant pour toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre véhicule. Bonne route !

Volkswagen AG

DANGER

Tenez compte des consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable frontal du passager avant ⇒ page 113, *Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant.*



Sommaire

À propos de cette notice	4	Transport	
Vue d'ensemble du véhicule	5	– Recommandations pour la conduite	143
Vues extérieures		– Coffre à bagages	148
– Vue de côté	5	– Galerie porte-bagages	157
– Vue de face	6	– Traction d'une remorque	160
– Vue de derrière	7	Équipements pratiques	
Habitacle		– Rangements	175
– Vue d'ensemble de la porte du		– Porte-boissons	183
conducteur	8	– Cendrier et allume-cigare	185
– Vue d'ensemble du côté conducteur	10	– Prises de courant	187
– Vue d'ensemble de la console centrale	12	– Lecteur de cartes de péage (ETC)	190
– Vue d'ensemble du côté passager avant	14	En cours de route	191
– Vue d'ensemble du coffre à bagages	15	Démarrage, passage des rapports,	
– Symboles dans le ciel de pavillon	16	stationnement	
Combiné d'instruments		– Démarrage et arrêt du moteur	191
– Témoins d'alerte et de contrôle	17	– Passage des rapports	198
– Cadrans	21	– Freiner, s'arrêter et se garer	208
– Système d'information Volkswagen	29	– Conduite respectueuse de	
Avant de prendre la route	39	l'environnement	220
Avant-propos		– Direction	223
– Recommandations pour la conduite	39	Systèmes d'aide à la conduite	
– Caractéristiques techniques	42	– Systèmes d'assistance au démarrage	226
Ouverture et fermeture		– Système d'aide au stationnement	
– Jeu de clés du véhicule	48	(ParkPilot)	232
– Verrouillage centralisé et système de		– Caméra de recul (Rear Assist)	238
fermeture	52	– Assistant aux manœuvres de	
– Portes	62	stationnement (Park Assist)	246
– Hayon	64	– Régulateur de vitesse (GRA)	254
– Lève-glaces électriques	67	– Assistant de maintien de voie (Lane	
– Toit ouvrant coulissant/relevable		Assist)	258
panoramique à commande électrique	70	– Système de détection de la signalisation	
Être assis correctement en toute sécurité		routière (Sign Assist)	261
– Réglage de la position du siège	74	– Détecteur de fatigue (pause	
– Fonctions des sièges	86	recommandée)	264
– Ceintures de sécurité	89	– Suspension adaptative (DCC)	266
– Système de sacs gonflables	100	– Systèmes de contrôle de la pression de	
– Sièges pour enfants (accessoires)	110	gonflage des pneus	267
Éclairage et vision		Climatisation	
– Éclairage	120	– Chauffage, ventilation, refroidissement	275
– Protection contre le soleil	131	– Chauffage stationnaire (chauffage	
– Essuie-glaces et lave-glace	133	d'appoint)	284
– Rétroviseurs	139		

À la station-service		
– Ravitaillement en carburant	289	– Informations pour le consommateur
– Carburant	294	– Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
		380 384
Conduite en tout-terrain		Faites-le vous-même
– Avant le départ	297	387
– Situations de conduite en tout-terrain	305	Conseils pratiques
		– Questions et réponses
Entretien, nettoyage, maintenance	314	– En cas d'urgence
		– Fermeture ou ouverture d'urgence
Dans le compartiment-moteur		– Outillage de bord
– Préparation des interventions dans le compartiment-moteur	314	– Enjoliveurs de roue
– Huile-moteur	320	– Changement de roue
– Liquide de refroidissement	326	– Kit de crevaison
– Batterie du véhicule	331	– Fusibles
		– Remplacement des ampoules
Entretien et remise en état du véhicule		– Démarrage de fortune
– Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule	336	– Remorquage et démarrage par remorquage
– Nettoyage et entretien de l'habitacle	346	429
– Roues et pneus	352	Abréviations utilisées
– Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications	367	435
– Services en ligne mobiles	377	Index alphabétique
		437

À propos de cette notice

- Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions du Tiguan.
- Vous trouverez un [index](#) alphabétique à la fin de cette notice.
- Un [index des abréviations](#) disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.
- Les [indications de direction](#) comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche si rien d'autre n'est indiqué.
- Les [illustrations](#) servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.
- Cette notice a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Sur les [véhicules à direction à droite](#), certains éléments de commande sont agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte → page 10.
- Les modifications techniques qui ont été apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un [supplément](#) joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. Vous trouverez la description des équipe-

ments de votre véhicule dans la documentation de vente. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toutes les indications contenues dans cette Notice d'Utilisation sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont possibles. Les différentes indications, illustrations et descriptions figurant dans la présente notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Si vous deviez revendre, louer ou prêter votre véhicule à un tiers, veuillez vous assurer que le Livre de Bord complet se trouve toujours à bord du véhicule..

Éléments fixes du Livre de Bord :

- Plan d'Entretien
- Notice d'Utilisation

Éléments supplémentaires du Livre de Bord (en option) :

- Supplément
- Autoradio ou système de navigation
- Préquipement téléphone mobile
- *Autres brochures*



Vue d'ensemble du véhicule

Vues extérieures

Vue de côté

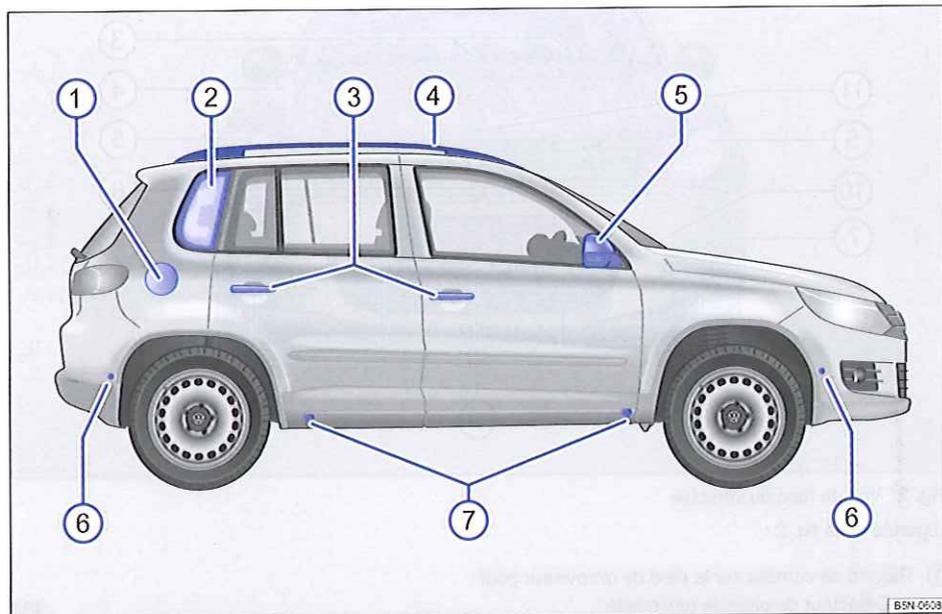


Fig. 1 Vue de côté du véhicule Les repères ②, ③, ④, ⑤, ⑥ et ⑦ se trouvent au même endroit sur le côté gauche du véhicule.

Légende de la fig. 1 :

①	Trappe à carburant	289
②	Glace latérale avec antenne intégrée	380
③	Levier d'ouverture de porte	62, 392
④	Barres de toit	157
⑤	Rétroviseurs extérieurs	139
⑥	Capteur ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement	232, 246
⑦	Points de prise du cric	401 ◀

Vue de face

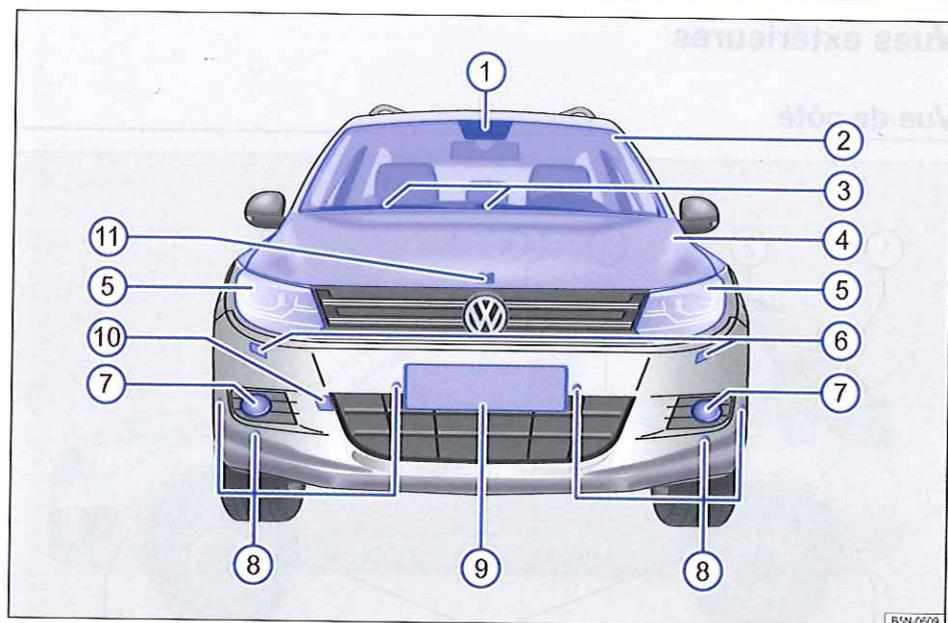


Fig. 2 Vue de face du véhicule

Légende de la fig. 2 :

①	Regard de caméra sur le pied de rétroviseur pour :	
	– Détecteur de pluie/de luminosité	133
	– Régulation des feux de route/régulation dynamique des feux de route	120
	– Système de détection de la signalisation routière (Sign Assist)	261
②	Pare-brise	
③	Essuie-glace avant	133
④	Capot-moteur	314
⑤	Projecteurs avant	120, 416
⑥	Lave-projecteurs	133
⑦	Projecteurs antibrouillard ou feux directionnels	120, 416
⑧	Capteur ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement	232, 246
⑨	Support de plaque de police à l'avant	
⑩	Logement de l'œillet de remorquage avant situé derrière un cache	429
⑪	Levier d'ouverture du capot-moteur	314 ◀

Vue de derrière

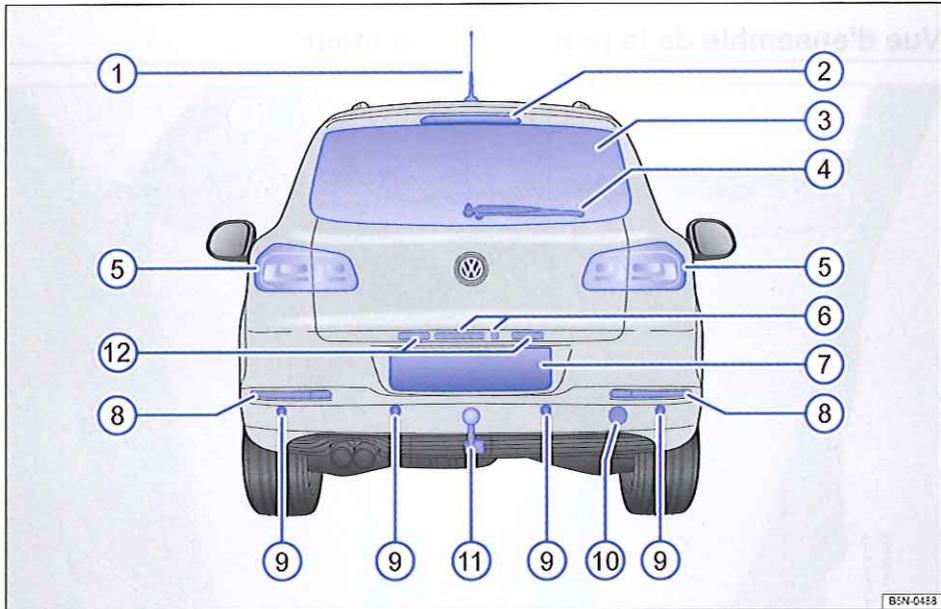


Fig. 3 Vue de derrière du véhicule

Légende de la fig. 3 :

①	Antenne de pavillon	380
②	Feu stop supplémentaire	
③	Glace arrière :	
	– Dégivrage de glace arrière	275
④	Essuie-glace arrière	133
⑤	Feux arrière	120, 416
⑥	Touche d'ouverture du hayon et caméra de recul (Rear Assist)	64, 238
⑦	Support de plaque de police à l'arrière	
⑧	Feux de recul et catadioptre	
⑨	Capteur ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement	232, 246
⑩	Logement de l'œillet de remorquage arrière situé derrière un cache	429
⑪	Dispositif d'attelage	160
⑫	Éclairage de plaque de police	416 <

Habitacle

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

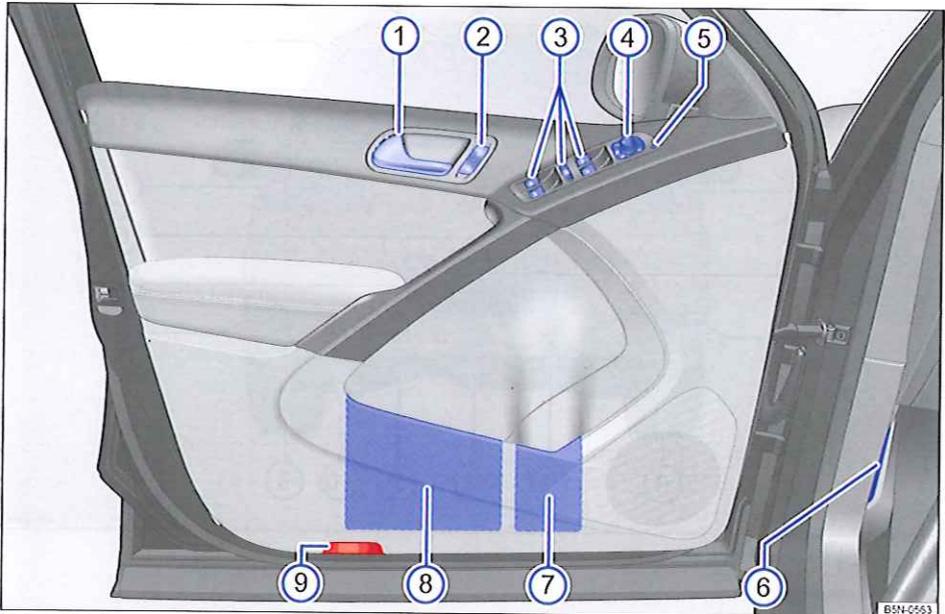


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 4 :

① Levier d'ouverture de porte	62
② Touche de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule 	52
③ Touches de commande des lève-glaces électriques :	67
– Lève-glace électrique 	
– Touche de sécurité pour les lève-glaces arrière 	
④ Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs :	139
– Réglage des rétroviseurs extérieurs  - 0 - R	
– Dégivrage des rétroviseurs extérieurs 	
– Rabattement des rétroviseurs extérieurs 	
⑤ Témoin de verrouillage centralisé	52
⑥ Levier de déverrouillage du capot-moteur	314
⑦ Porte-bouteilles	183
⑧ Rangement	175
⑨ Réflecteur	

Vue d'ensemble du côté conducteur

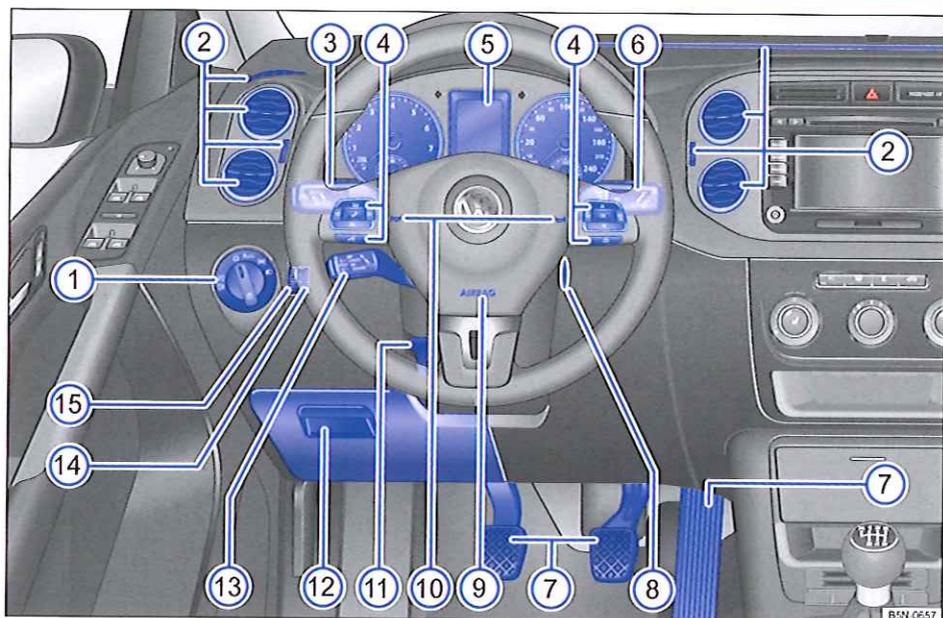


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche).

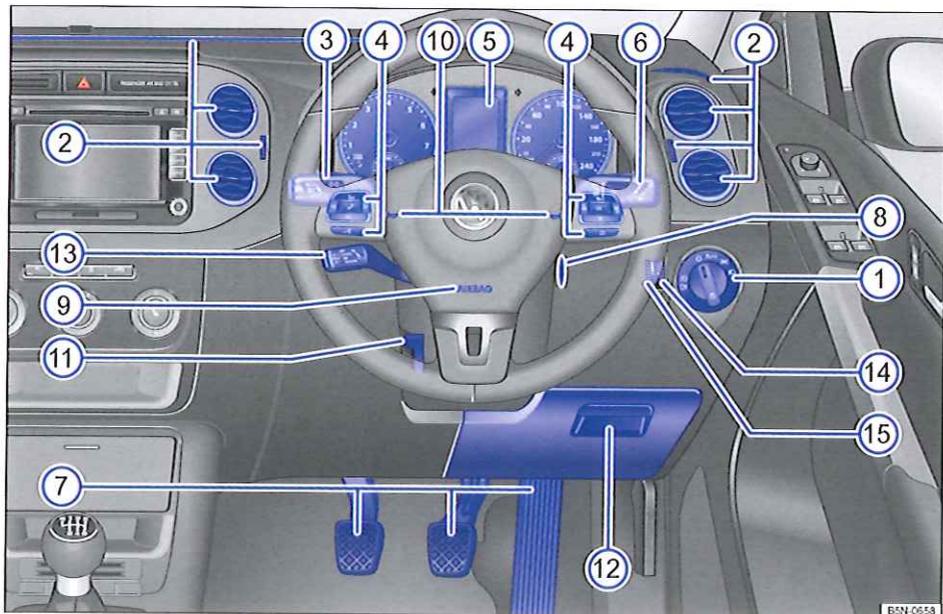


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite).

Légende concernant la fig. 5 et la fig. 6 :

①	Commande d'éclairage ☀ :	120
	– Éclairage éteint et feux continus ou feux de jour allumés -0-	
	– Allumage automatique des projecteurs -AUTO-	
	– Feux de position et feux de croisement ☁☁☁	
	– Feux de brouillard ☁☁	
②	Diffuseurs d'air	275
③	Levier pour :	120
	– Feux de route ☁☁	
	– Avertisseur optique ☁☁	
	– Régulation automatique des feux de route ☁☁	
	– Clignotant ☁☁	
	– Feux de stationnement P<	
	– Commande et touches du régulateur de vitesse (GRA) ON – CANCEL – OFF – RES/+ – SET/-	254
	– Touche des systèmes d'aide à la conduite ☁☁	29
④	Éléments de commande du volant multifonction :	29
	– Réglage du volume sonore de l'autoradio, des indications vocales du système de navigation ou d'une conversation téléphonique ☁☁☁	
	– Mise en veille silencieuse de l'autoradio ou activation de la commande vocale ☁☁	
	– Accès au menu principal du téléphone ou prise d'appels téléphoniques ☁☁	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen ☁☁☁ ☁☁ – ☁☁ – ☁☁	
⑤	Combiné d'instruments :	22
	– Cadrons	22
	– Afficheur	17
	– Témoins d'alerte et de contrôle	133
⑥	Levier d'essuie-glace et de lave-glace :	
	– Essuie-glace avant HIGH – LOW	
	– Balayage intermittent du pare-brise ...	
	– « Balayage aller-retour » ☁☁	
	– Essuie-glace avant ☁☁	
	– Lavage/balayage automatique du pare-brise ☁☁	
	– Lavage/balayage automatique des projecteurs avant ☁☁	
	– Essuie-glace arrière ☁☁	
	– Lavage/balayage automatique de la glace arrière ☁☁	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen TRIP, OK/RESET	29
⑦	Pédales	198
⑧	Contact-démarrreur	191
⑨	Sac gonflable frontal du conducteur	100
⑩	Avertisseur sonore (ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis)	
⑪	Levier de réglage de la colonne de direction	74
⑫	Rangement	175
⑬	Levier du régulateur de vitesse (GRA) OFF – CANCEL – ON – RESUME / -SPEED- / -SET-	254
⑭	Molette de réglage du site des projecteurs ☁☁	120
⑮	Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes ☁☁	120

Vue d'ensemble de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale



Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale.

Légende de la fig. 7 :

① Autoradio ou système de navigation (première monte) ⇒ brochure <i>Autoradio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
② Porte-cartes	175
③ Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse (▲)	389
④ Témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	100
⑤ Diffuseur à ventilation indirecte	275
⑥ Touches de réglage du chauffage des sièges (☑) (☒) ou	86
⑦ Éléments de commande pour :	
– Système de chauffage et de ventilation	275
– Climatiseur à régulation manuelle	275
– Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)	275
– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	284
⑧ Rangement	175 ◀

Partie inférieure de la console centrale

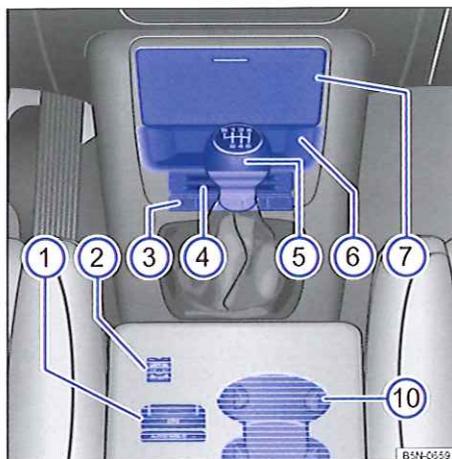


Fig. 8 Véhicules non équipés du système Keyless Access : vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale.

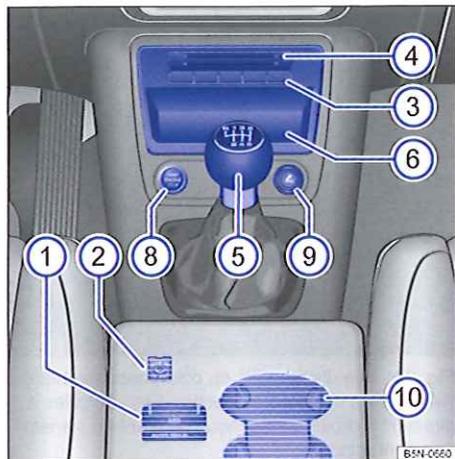


Fig. 9 Véhicules équipés du système Keyless Access : vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale.

Légende concernant la fig. 8 et la fig. 9 :

①	Touches de :	
	– Frein de stationnement électronique	208
	– Auto Hold	226
②	Prise multimédia MEDIA-IN, prise AUX-IN → brochure <i>Autoradio</i> ou → brochure <i>Système de navigation</i>	
③	Touches de :	
	– Antipatinage (ASR)	208
	– Système Start/Stop	226
	– Mode tout-terrain	226
	– Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	232
	– Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	246
	– Suspension adaptative (DCC)	266
④	Porte-cartes	175
⑤	Levier pour :	
	– Boîte mécanique	198
	– Boîte automatique	198
⑥	Rangement dans la console centrale	175
⑦	Rangement avec :	175
	– Prise de courant 12 volts	187
	– Cendrier et allume-cigare	185
⑧	Bouton de démarrage (système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access)	191
⑨	Allume-cigare ou prise de courant 12 volts	185, 187
⑩	Porte-boissons	183

Vue d'ensemble du côté passager avant

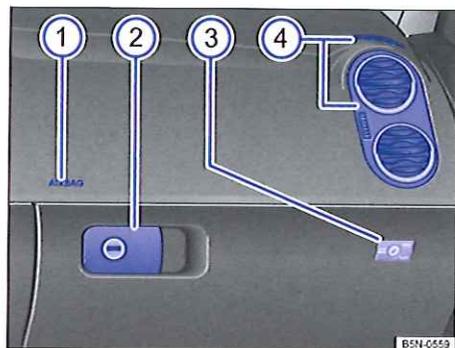


Fig. 10 Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 10 :

- | | |
|--|-------|
| ① Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord | 100 |
| ② Levier d'ouverture du rangement avec serrure | 178 |
| ③ Commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant dans le rangement | 100 |
| ④ Diffuseurs d'air | 275 < |

Vue d'ensemble du coffre à bagages

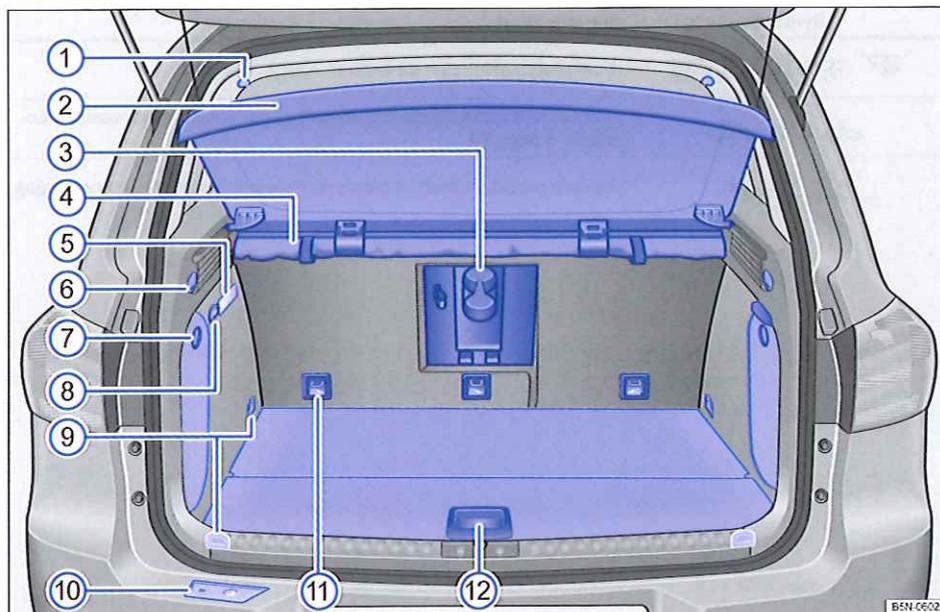


Fig. 11 Vue d'ensemble du coffre à bagages Les repères ①, ⑥, ⑦ et ⑨ se trouvent au même endroit sur les côtés gauche et droit du véhicule.

Légende de la fig. 11 :

① Logements supérieurs du filet de séparation	148
② Couvre-coffre	148
③ Zone de l'accoudoir central arrière :	
– Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière	183
– Logement de la boîte multifonction	175
④ Filet de séparation	148
⑤ Éclaireur de coffre à bagages	120
⑥ Crochets pour sac escamotables	148
⑦ Rangement derrière un revêtement	148
⑧ Prise de courant 12 volts	187
⑨ Œillets d'arrimage	148
⑩ Élément de commande de la boule d'attelage à pivotement mécanique	160
⑪ Œillets de retenue fixes pour la ceinture de retenue supérieure (sièges pour enfants)	110
⑫ Poignée concave du plancher de coffre à bagages	148

Symboles dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification
	Plafonniers et lampes de lecture → page 120
	Toit ouvrant panoramique coulissant et relevable à commande électrique → page 70
	Module à trois touches → brochure <i>Prééquipement téléphone mobile</i> ◀

Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et de contrôle

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements → , des dysfonctionnements →  ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument lors de la mise du contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Selon l'équipement du véhicule, des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir → page 21, *Cadans*.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.

Si certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.

Les témoins de contrôle s'allument dans la commande d'éclairage sont décrits au chapitre « Éclairage » → page 120.

Symbole	Signification → 	Voir
	 Arrêtez de rouler ! Frein de stationnement électronique activé.	
	 Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein insuffisant ou dysfonctionnement du système de freinage. OU : en même temps que le témoin d'ABS  : ABS défaillant.	→ page 208
	Clignote :  Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de refroidissement insuffisant, température de liquide de refroidissement trop élevée ou dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement.	→ page 326
	Clignote :  Arrêtez de rouler ! Pression d'huile-moteur insuffisante.	→ page 320
	 Arrêtez de rouler ! Au moins une porte du véhicule est ouverte ou n'est pas correctement fermée.	→ page 62
	 Arrêtez de rouler ! Capot-moteur ouvert ou mal fermé.	→ page 314
	 Arrêtez de rouler ! Hayon ouvert ou mal fermé.	→ page 64
	 Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement ou défaillance de la direction électromécanique.	→ page 223
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée et/ou, si le siège du passager avant est occupé, ceinture du passager avant non bouclée. OU : présence d'objets sur le siège du passager avant.	→ page 89
	Dysfonctionnement de l'alternateur.	→ page 331
	Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®.	→ page 198

Symbole	Signification ⇒ ⚠	Voir
	Plaquettes de frein usées.	
	S'allume : dysfonctionnement de l'ESC ou désactivation de l'ESC liée au système. OU : conjointement avec le témoin d'ABS  : dysfonctionnement de l'ABS. OU : la batterie du véhicule a été reconnectée.	⇒ page 208
	Clignote : ESC ou ASR en phase de régulation.	
	ASR désactivé manuellement.	
	En même temps que le témoin ESC  : dysfonctionnement de l'ABS OU : en même temps que le témoin d'alerte  ou que le témoin  : ABS défaillant.	
	En même temps que le clignotement du témoin d'alerte  : dysfonctionnement du frein de stationnement électronique	
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 120
	S'allume : éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant. OU : défaut du système de feux directionnels.	⇒ page 120 ⇒ page 416
	Clignote pendant environ 5 secondes après l'établissement du contact d'allumage : mode Voyage activé.	⇒ page 120
	S'allume : dysfonctionnement du catalyseur.	⇒ page 384
	Clignote : ratés de combustion endommageant le catalyseur.	
	S'allume : préchauffage du moteur diesel.	
	Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel).	
	Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control).	
	Filtere à particules obstrué par de la suie.	
	S'allume : direction assistée électromécanique réduite. OU : la batterie du véhicule a été reconnectée.	⇒ page 223
	Clignote : colonne de direction vrillée. OU : colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	
	S'allume : indicateur de contrôle de la pression des pneus : pression de gonflage des pneus insuffisante. OU : dysfonctionnement de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus.	⇒ page 267
	S'allume : système de contrôle de la pression des pneus : pression de gonflage des pneus insuffisante.	
	Clignote : dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.	
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant.	⇒ page 133
	Réservoir à carburant presque vide	⇒ page 289

Symbole	Signification ⇒ 	Voir
	S'allume : niveau d'huile-moteur insuffisant.	⇒ page 320
	Clignote : dysfonctionnement du système d'huile-moteur.	
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	⇒ page 100
OFF 	Sac gonflable frontal du passager avant désactivé (PASSENGER AIR BAG Off ) ou dysfonctionnement du système de sacs gonflables.	
	Dysfonctionnement du mode Start/Stop.	⇒ page 226
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	⇒ page 258
	Clignotant gauche ou droit	⇒ page 120
	OU : signal de détresse activé.	⇒ page 389
	S'allume : pédale de frein non actionnée.	Passage des rapports ⇒ page 198 Freins ⇒ page 208
	Clignote : touche de blocage du levier sélecteur non encliquetée.	
	Le régulateur de vitesse (GRA) régule la vitesse.	⇒ page 254
	S'allume : assistant de descente activé.	⇒ page 226
	Clignote : assistant de descente en phase de régulation.	
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé.	⇒ page 258
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 120
	Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé.	
SAFE	Antidémarrage activé.	⇒ page 191
	Indicateur de maintenance.	⇒ page 27
	Clignote : entretien arrivé à échéance.	
	Dysfonctionnement de la boîte automatique.	⇒ page 198
	Système Start/Stop disponible, arrêt automatique du moteur activé.	⇒ page 226 ⇒ page 191
	Arrêt du moteur impossible.	
	OU : redémarrage impossible. OU : le moteur a été redémarré automatiquement.	
	Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel.	
	Le téléphone mobile est relié au prééquipement téléphone mobile de première monte via Bluetooth.	⇒ brochure <i>Prééquipement téléphone mobile</i>
	État de charge de la batterie du téléphone mobile. Uniquement si le prééquipement téléphone mobile est de première monte.	
	Alerte verglas. Température extérieure inférieure à +4 °C (+39 °F) environ.	⇒ page 21

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

AVERTISSEMENT (suite)

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, coupez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves → page 314.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

Cadrams

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble des cadrans	22
Indications sur l'afficheur	23
Boussole	26
Indicateur de maintenance	27

Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle ⇒ page 17
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29

- Affichage des rapports engagés (boîte automatique) ⇒ page 198
- Indications sur les périodicités d'entretien ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais les touches du combiné d'instruments durant la conduite.

Vue d'ensemble des cadrans

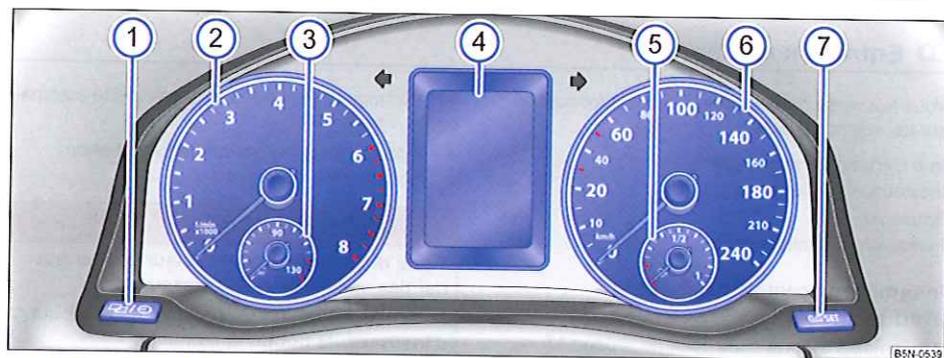


Fig. 12 Combiné d'instruments dans le tableau de bord

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 21.

Explications relatives aux cadrans ⇒ fig. 12 :

- ① **Touche de réglage de la montre sur le combiné d'instruments, l'autoradio ou le système de navigation¹⁾.**
 - Appuyez sur la touche  pour repérer l'affichage des heures ou des minutes.
 - Pour procéder au réglage, appuyez sur la touche  ⑦. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.
 - Appuyez de nouveau sur la touche  ou attendez environ 10 secondes pour terminer le réglage de la montre.
- ② **Compte-tours** (nombre de tours (x 1000) par minute du moteur en marche).
Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé et à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position D ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge ⇒ ①.
- ③ **Indicateur de température du liquide de refroidissement**  ⇒ page 326.
- ④ **Indications sur l'afficheur** ⇒ page 23.
- ⑤ **Indicateur de niveau de carburant** ⇒ page 289
- ⑥ **Tachymètre** (compteur de vitesse).
- ⑦ **Touche de remise à zéro** de l'affichage du totalisateur kilométrique partiel (**trip**).
 - Appuyez sur la touche  pour remettre à zéro le totalisateur.

MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

MISE EN GARDE (suite)

- Pour éviter d'endommager le moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit rester que brièvement dans la zone rouge de l'échelle graduée.

 Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur. 

¹⁾ Suivant l'équipement du véhicule, le réglage de la montre peut se faire via le menu **Réglages** sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 35.

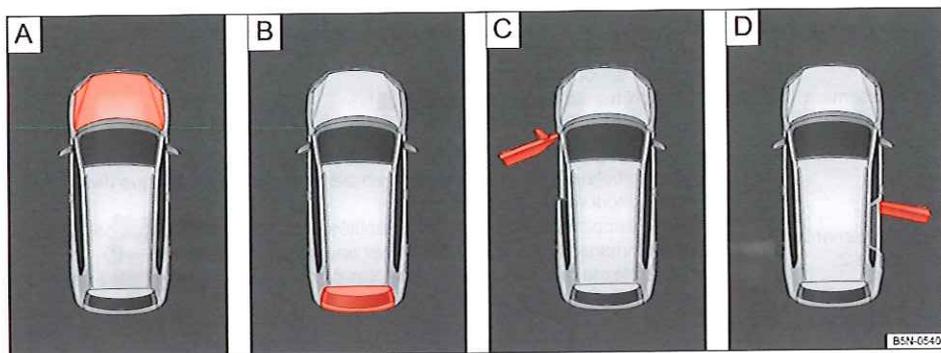


Fig. 13 A : capot-moteur ouvert, B : hayon ouvert, C : porte avant gauche ouverte, D : porte arrière droite ouverte.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 21.

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent être indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments \Rightarrow fig. 12 (4) :

- Portes, capot-moteur et hayon ouverts \Rightarrow fig. 13
- Messages d'avertissement et d'information \Rightarrow page 23
- Kilométrages \Rightarrow page 24
- Température extérieure \Rightarrow page 24
- Affichage de la boussole \Rightarrow page 24
- Indicateur de maintenance \Rightarrow page 27
- Indicateur multifonction (MFA) et menus de réglages divers \Rightarrow page 29
- Heure (Menu **Réglages** \Rightarrow page 29)
- Vitesse auxiliaire (menu **Réglages** \Rightarrow page 29)

- Positions du levier sélecteur \Rightarrow page 198
- Recommandation de rapport \Rightarrow page 198
- Systèmes d'assistance à la conduite \Rightarrow page 226
- Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille \Rightarrow page 230

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche du véhicule, certaines fonctions du véhicule ainsi que l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont signalés sur l'afficheur du combiné d'instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes assortis de messages texte (\Rightarrow page 17) et éventuellement d'un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments. 

Type de message	Couleur des symboles	Explication
Message d'avertissement de priorité 1.	Rouge	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonore d'avertissement.  Arrêtez de rouler ! Danger ⇒  Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'avertissement de priorité 2.	Jaune	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonore d'avertissement. Les dysfonctionnements ou les quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule ! ⇒  Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'information.	–	Informations concernant différents processus sur le véhicule.

Kilométrages

Le *totalisateur kilométrique général* enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

Le *totalisateur kilométrique partiel (trip)* indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à +4° C environ (+39° F), le « symbole représentant un cristal de glace »  (alerte verglas) apparaît en plus de l'affichage de la température extérieure. Ce symbole clignote d'abord puis reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6° C (+43° F) ⇒ .

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très réduite, ou que le chauffage stationnaire fonctionne (⇒ page 284), la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -40° C (-40° F) à +50° C (+122° F).

Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis, le point cardinal vers lequel vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 26. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, il faut que ce dernier soit activé pour afficher la boussole.

Positions du levier sélecteur (boîte automatique)

La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. En position **D** et **S** ainsi qu'en mode Tiptronic, il est possible que le rapport engagé soit représenté sur l'afficheur.

Recommandation de rapport

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'une vitesse économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 198.

Affichage de la vitesse auxiliaire (mph ou km/h)

Pendant la marche, la vitesse peut être affichée dans une autre unité de mesure (mph ou km/h) sur l'afficheur du combiné d'instruments, en plus de l'affichage du tachymètre. Pour cela, repérez l'option **Vitesse aux.** dans le menu **Régages** ⇒ page 29.

Véhicules sans affichage de menus dans l'afficheur du combiné d'instruments :

- Démarrez le moteur.
- Appuyez trois fois sur la touche . Le totalisateur kilométrique général clignote sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Appuyez une fois sur la touche . « mph » ou « km/h » apparaît brièvement à la place du totalisateur kilométrique général.
- L'affichage de la vitesse auxiliaire est ainsi activé. La désactivation s'effectue de la même manière.

Sur les véhicules destinés aux pays dans lesquels l'affichage permanent de la vitesse auxiliaire est obligatoire, l'affichage ne peut pas être désactivé. ►

Indication d'état du système Start/Stop

Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments
⇒ page 226.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Il peut y avoir du verglas, même si la température extérieure est supérieure à +4 °C (+39 °F) et même si le symbole « cristal de glace » n'apparaît pas pour prévenir du danger.
- Ne vous fiez jamais uniquement à l'affichage de la température extérieure !

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

 Étant donné qu'il existe différents combinés d'instruments, les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. En l'absence de messages d'avertissement ou d'informations sur l'afficheur, les dysfonctionnements sont exclusivement signalés par des témoins de contrôle.

 Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles restent affichés tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

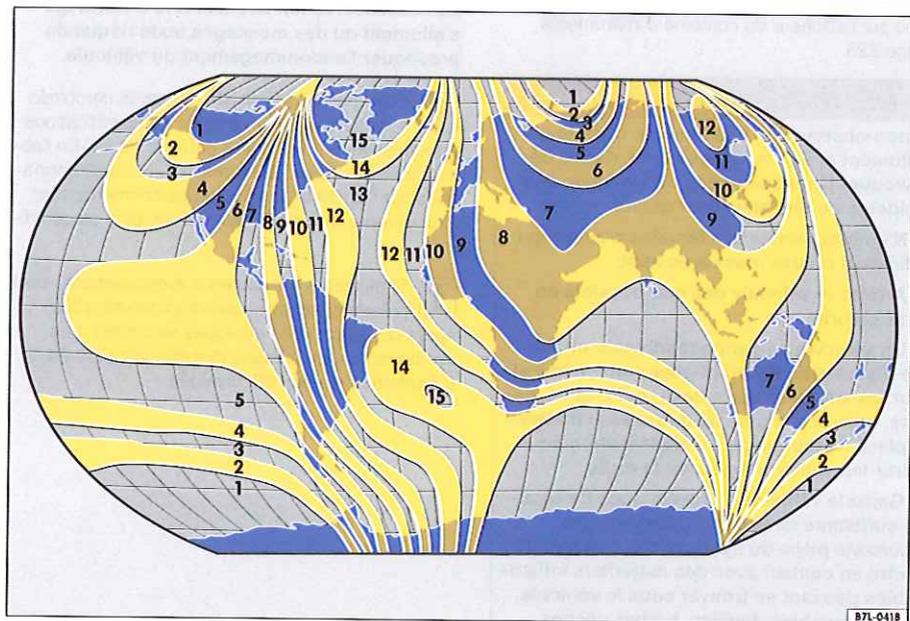


Fig. 14 Zones de la boussole.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 21.

Sur les véhicules équipés d'un système de navigation de première monte, il n'est pas nécessaire de calibrer la boussole. L'option **Boussole** n'est pas disponible.

Sur les véhicules sans système de navigation de première monte, la boussole fait en permanence l'objet d'un calibrage automatique. Si des accessoires électriques ou métalliques (par ex. un téléphone mobile, un téléviseur) sont installés en deuxième monte, la boussole doit être calibrée manuellement.

Réglage de la zone de la boussole

- Mettez le contact d'allumage.
- Sélectionnez le menu **Réglages** puis les options **Boussole** et **Zone**.
- Sélectionnez la zone de boussole en fonction de votre position actuelle \Rightarrow fig. 14.
- Réglez la zone de boussole (1-15) puis validez.

Calibrage de la boussole

La validité de la zone de boussole pour la position actuelle ainsi qu'un espace suffisant pour le trajet circulaire sont indispensables pour le calibrage de la boussole.

- Mettez le contact d'allumage.
- Sélectionnez le menu **Réglages** puis les options **Boussole** et **Calibrage**.
- Confirmez le message **Pour le calibrage, faire un tour complet** au moyen de la touche **(OK/RESET)** du levier d'essuie-glace ou de la touche **(OK)** du volant multifonction, puis faites un tour complet à env. 10 km/h (6 mph).

Durant le calibrage, la mention **CAL** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le calibrage est terminé lorsque le point cardinal apparaît sur l'afficheur.

Indicateur de maintenance



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 21.

L'entretien devant être effectué apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 12 (4).

Volkswagen fait la distinction entre le Service Vidange et le Service Entretien. L'indicateur de maintenance vous informe sur la prochaine échéance d'entretien prévoyant une vidange d'huile-moteur et sur le prochain Service Entretien. Les échéances d'entretien sont également indiquées dans le Plan d'Entretien.

Sur les *véhicules sans messages texte* sur l'afficheur du combiné d'instruments, l'échéance d'entretien affichée actuellement peut être lue en haut à droite de l'afficheur :

- 1 : Service Vidange.
- 2 : Service Entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Avec le Service Vidange à intervalles variables, Volkswagen met en œuvre une technologie permettant de ne faire effectuer un Service Vidange qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles et le style de conduite personnel sont pris en compte pour déterminer le Service Vidange (période s'étalant sur 2 ans au maximum). L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 20 jours avant l'échéance calculée de l'entretien. Le trajet indiqué restant à parcourir est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers. Vous ne pouvez consulter le message d'entretien actuel qu'au bout de 500 km après le dernier entretien. Auparavant, l'afficheur n'indique que des tirets.

Rappel d'entretien

Lorsqu'un entretien arrive prochainement à échéance, un **rappel d'entretien** apparaît dès que vous mettez le contact d'allumage.

Sur les *véhicules sans messages texte* sur l'afficheur du combiné d'instruments, un symbole de clé à fourches  avec le nombre de km et un symbole de montre  avec le nombre de jours qui restent jusqu'à l'échéance de l'entretien, apparaissent. Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres maxi. restant à parcourir jusqu'à la pro-

chaine échéance d'entretien. L'échéance d'entretien à laquelle le rappel se rapporte (1 pour Service Vidange, 2 pour Service Entretien) est également affichée en haut à droite de l'afficheur.

Si le rappel d'entretien pour les deux échéances d'entretien s'affiche (affichage 1 et 2 en haut à droite de l'afficheur du combiné d'instruments), le nombre de kilomètres et l'indication des jours jusqu'à la prochaine échéance d'entretien apparaissant sur les *véhicules sans messages texte* s'appliquent.

Sur les *véhicules avec messages texte* sur l'afficheur du combiné d'instruments, le message **Service Vidange** ou **Service Entretien** dans --- km ou --- jours apparaît.

Intervention d'entretien

Lorsqu'un **entretien est arrivé à échéance**, un signal sonore retentit à la mise du contact d'allumage et le symbole de clé à fourches  clignote pendant quelques secondes. Sur les *véhicules avec messages texte* sur l'afficheur du combiné d'instruments, le message **Vidange d'huile maintenant !** ou **Service Entretien maintenant !** apparaît.

Consultation d'un message d'entretien

Lorsque le contact d'allumage est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter le **message d'entretien** actuel :

- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments jusqu'à ce que le symbole de clé à fourches  ainsi que le chiffre 1 apparaissent en haut à droite sur l'afficheur. Les valeurs indiquées s'appliquent au Service Vidange.
- Appuyez à nouveau sur la touche  du combiné d'instruments. Le symbole de clé à fourches  et le chiffre 2 apparaissent en haut à droite de l'afficheur. Les valeurs affichées s'appliquent au Service Entretien.
- **OU** : sélectionnez le menu **Réglages**.
- Dans le sous-menu **Service**, sélectionnez l'option **Info**.

Un **entretien en retard** est indiqué par le signe moins devant le nombre de kilomètres ou de jours affichés.

Remise à zéro du Service Vidange

Si le Service Vidange n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, il peut être remis à zéro comme suit :

Véhicules avec messages texte :

Coupez le contact d'allumage.

Appuyez sur la touche **[M/SET]** du combiné d'instruments et maintenez-la enfoncée.

Remettez le contact d'allumage.

Relâchez la touche **[M/SET]**.

Validez la demande de confirmation affichée sur le combiné d'instruments à l'aide de la touche **[OK/RESET]** du levier d'essuie-glace ou de la touche **[OK]** du volant multifonction.

Véhicules sans messages texte :

Coupez le contact d'allumage.

Appuyez sur la touche **[M/SET]** du combiné d'instruments et maintenez-la enfoncée.

Remettez le contact d'allumage.

Relâchez la touche **[M/SET]** et appuyez sur la touche **[E/O]** en l'espace de 20 secondes environ.

Ne remettez pas l'indicateur de maintenance à zéro entre deux entretiens sous peine de fausser l'affichage.

Lorsque l'indicateur de maintenance est remis à zéro manuellement lorsqu'un Service Vidange à intervalles variables est valable, le « Service Vidange à intervalles fixes » est activé. La périodicité de l'entretien n'est plus calculée individuellement ⇒ brochure *Plan d'Entretien*.

Remise à zéro du Service Entretien

Si le Service Entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, il peut être remis à zéro comme suit :

Véhicules avec messages texte :

Coupez le contact d'allumage.

Activez le signal de détresse.

Appuyez sur la touche **[M/SET]** du combiné d'instruments et maintenez-la enfoncée.

Remettez le contact d'allumage.

Relâchez la touche **[M/SET]**.

Validez la demande de confirmation affichée sur le combiné d'instruments à l'aide de la touche **[OK/RESET]** du levier d'essuie-glace ou de la touche **[OK]** du volant multifonction.

Désactivez le signal de détresse.

Véhicules sans messages texte :

Coupez le contact d'allumage.

Activez le signal de détresse.

Appuyez sur la touche **[M/SET]** du combiné d'instruments et maintenez-la enfoncée.

Remettez le contact d'allumage.

Relâchez la touche **[M/SET]** et appuyez sur la touche **[E/O]** en l'espace de 20 secondes environ.

Désactivez le signal de détresse.

i Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche **[OK/RESET]** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **[OK]** du volant multifonction.

i Si, sur les véhicules à Service Vidange à intervalles variables, la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul du temps jusqu'au prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi les indications d'entretien peuvent comporter des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles ⇒ brochure *Plan d'Entretien*. ◀

Système d'information Volkswagen

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble de la structure du menu	29
Commande des menus sur le combiné d'instruments	31
Touche des systèmes d'aide à la conduite . . .	32
Menu principal	33
Indicateur multifonction (MFA)	33
Menu Réglages	35
Sous-menu Confort	36
Sous-menu Éclairage & Vision	37
Sous-menu Assistants	37
Réglage confort individuel	38

Lorsque le contact d'allumage est mis, le système d'information Volkswagen permet d'afficher différentes fonctions et informations sur l'afficheur du combiné d'instruments.

L'étendue et la configuration des menus du système d'information Volkswagen dépendent de l'équipement électronique du véhicule et des options du véhicule.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Certaines options peuvent être consultées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Informations complémentaires et avertissements :

- Rétroviseurs extérieurs ⇒ page 139
- Systèmes d'assistance à la conduite ⇒ page 226
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 284
- Autoradio ou système de navigation ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*
- Préréquipement téléphone mobile ⇒ brochure *Préréquipements téléphone mobile*

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- **N'appellez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.**

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie du véhicule fortement déchargée ou remplacée ou après un démarrage d'urgence, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie du véhicule est suffisamment rechargée.

Vue d'ensemble de la structure du menu

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.**

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'information Volkswagen affichés sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et des options du véhicule.

MFA (Indicateur multifonction) ⇒ page 33

- Durée du trajet
- Consommation momentanée
- Consommation moyenne
- Autonomie

- Ajout de carburant
- Trajet
- Vitesse moyenne
- Affichage numérique de la vitesse
- Temp. huile
- Alerte de vitesse (alerte vitesse --- km/h ou alerte vitesse --- mph)

Sign Assist / signalisation routière

Lane Assist

Audio ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*

Navigation ⇒ brochure *Système de navigation*
Téléphone ⇒ brochure *Préréquipement téléphone mobile*

Chauffage stationnaire ⇒ page 284

- Activer
 - Prog. marche/Prog. arrêt
 - Heure de déclenchement 1 sélectionnée
 - Heure de déclenchement 2 sélectionnée
 - Heure de déclenchement 3 sélectionnée
 - Désactiver
 - Retour
- Heure de déclenchement 1 à 3
 - Jour de la semaine
 - Heure
 - Minute
 - Activer
 - Retour
- Durée de fonctionnement (durée)
- Mode de fonctionnement
 - Chauffage
 - Ventilation
 - Retour
- Jour de la semaine
- Réglages usine (régl. usine)

Assistants ⇒ page 33

- Sign Assist activé/désactivé
- Lane Assist activé/désactivé
- Feux directionnels activés/désactivés
- Détection fatigue activée/désactivée

Statut véhicule (Statut véh.) ⇒ page 33

Réglages ⇒ page 35

- Assistants
 - Sign Assist
 - Système activé/désactivé
 - Traction d'une remorque activée/désactivée
 - Retour
 - Lane Assist
 - Système activé/désactivé
 - Retour
- Langue/Lang.
- Données MFA
 - Durée du trajet activé/désactivé
 - Consommation momentanée (conso. mom.) activé/désactivé
 - Consommation moyenne (conso. moyenne) activé/désactivé
 - Distance parcourue activé/désactivé
 - Vitesse moyenne (vit. moyenne) activé/désactivé

- Affichage numérique de la vitesse (vitesse num.) activé/désactivé
- Indicateur numérique de la température d'huile (température d'huile) activé/désactivé
- Alerte de vitesse (alerte v) activé/désactivé
- Retour

■ Boussole ⇒ page 26

- Zone
- Calibrage
- Retour

■ Confort ⇒ page 36

- Validation alarme (valid. alarme) activé/désactivé
- Verrouillage centralisé (verr. central.)
 - Déverrouill. porte (toutes les portes, porte individuelle, côté du véhicule, individuelle)
 - Verrouillage automatique (verr. auto) activé / désactivé
 - Déverrouillage automatique (déverr. auto) activé / désactivé
 - Retour
- Commande des glaces (comm. des glaces)
 - Off
 - Tout
 - Conducteur
 - Retour
- Abaissement des rétroviseurs (abaiss. rétro.) activé/désactivé
- Réglage des rétroviseurs (réglage rétro.)
 - Individuel
 - Synchrone
 - Retour
- Réglages usine (régl. usine)
- Retour

■ Éclairage & Vision ⇒ page 37

- Fonction "Coming Home"
 - Fonction "Leaving Home"
 - Éclairage d'ambiance
 - Éclairage de plancher
 - Clignotement confort (clign. conf.) activé/désactivé
 - Mode voyage activé/désactivé
 - Réglages usine (régl. usine)
 - Retour
- Mode roue libre activé/désactivé ▶

- Heure
 - Heures
 - Minutes
 - Mode 24h activé/désactivé
 - Heure d'été activé/désactivé
 - Retour
- Pneus d'hiver
 - --- km/h (ou --- mph)
 - Système activé/désactivé
 - + 10 km/h (6 mph)
 - - 10 km/h (6 mph)
 - Retour
- Unités
 - Température
 - Consommation/trajet
- Pression gonflage
- Retour
- Affichage contrôle press. pneus ⇒ page 267
 - Remémoriser
 - Retour
- Pression pneus ⇒ page 267
 - Charge (charge partielle, charge totale)
 - Retour
- Vitesse auxiliaire (vitesse aux.) activé/désactivé
- Service
 - Info
 - Retour
- Réglages usine (régl. usine)

Commande des menus sur le combiné d'instruments

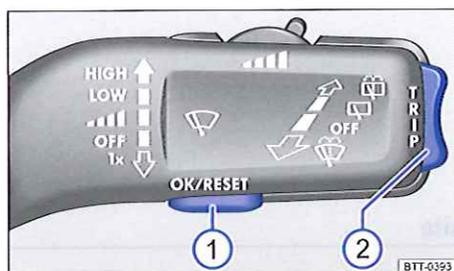


Fig. 15 Véhicules sans volant multifonction : touche ① du levier d'essuie-glace pour valider les options et commande à bascule ② pour changer de menu.



Fig. 16 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus sur l'afficheur du combiné d'instruments.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Les véhicules équipés d'un volant multifonction ⇒ fig. 16 n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace ⇒ fig. 15. Le système d'information Volkswagen se commande uniquement par les touches du volant multifonction.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 ⇒ page 21 est affiché, aucun menu ne peut être consulté. Certains messages d'avertissement peuvent être validés et désactivés en appuyant sur la touche  ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche  ⇒ fig. 16 du volant multifonction.

Accès au menu principal

- Mettez le contact d'allumage.
- Si un message ou le pictogramme symbolisant le véhicule est affiché, appuyez sur la touche  ⇒ fig. 15 ① du levier d'essuie-glace ou la touche  du volant multifonction ⇒ fig. 16.
- *Commande à l'aide du levier d'essuie-glace :* maintenez la commande à bascule ⇒ fig. 15 ② enfoncée pour afficher le menu principal sous forme de liste ⇒ page 33 ou pour revenir au menu principal à partir d'un autre menu.
- *Commande à l'aide du volant multifonction :* le menu principal n'est pas affiché sous forme de liste. Pour passer aux différentes options du menu principal, appuyez plusieurs fois sur les touches  ou  ⇒ fig. 16.

Accès au sous-menu

- Appuyez en haut ou en bas sur la commande à bascule ⇒ fig. 15 ② du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées [▲] ou [▼] ⇒ fig. 16 du volant multifonction, jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée.
- Le sous-menu sélectionné se trouve entre les deux lignes horizontales. À droite figure en plus un triangle : ◀.
- Pour accéder à l'option du sous-menu, appuyez sur la touche ⇒ fig. 15 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche [OK] ⇒ fig. 16 du volant multifonction.

Si vous ne sélectionnez aucune option en l'espace de quelques secondes dans le sous-menu, vous revenez au menu précédent.

Réglages propres au menu

- Procédez aux modifications souhaitées à l'aide de la commande à bascule du levier d'essuie-glace [OK/RESET] ⇒ fig. 15 ② ou des touches fléchées [▲] ou [▼] du volant multifonction ⇒ fig. 16. Le cas échéant, maintenez les touches enfoncées pour augmenter ou réduire les valeurs plus rapidement.
- Repérez ou confirmez la sélection en appuyant sur la touche [OK/RESET] ⇒ fig. 15 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche [OK] ⇒ fig. 16 du volant multifonction.

Retour au menu principal

- À l'aide du menu : dans le sous-menu, sélectionnez l'option **Retour** pour quitter le sous-menu.
- *Commande à l'aide du levier d'essuie-glace* : maintenez la commande à bascule ⇒ fig. 15 ② enfoncée.
- *Commande à l'aide du volant multifonction* : le menu principal n'est pas affiché sous forme de liste. ◀

Touche des systèmes d'aide à la conduite



Fig. 17 Dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes : touche des systèmes d'aide à la conduite.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 29.

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite indiqués dans le menu **Assistants** à l'aide de la touche du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ page 226.

Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez ⇒ fig. 17 brièvement sur la touche dans le sens de la flèche pour accéder au menu **Assistants**.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite pour l'activer ou le désactiver ⇒ page 31. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez votre sélection en appuyant sur la touche [OK] ⇒ fig. 16.

Activation ou désactivation de tous les systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez pendant plus d'une seconde sur la touche ⇒ fig. 17 dans le sens de la flèche pour activer ou désactiver simultanément les systèmes d'aide à la conduite sélectionnés dans le menu **Assistants**.
- Si aucun système d'aide à la conduite n'était activé dans le menu **Assistants**, tous les systèmes d'aide à la conduite sont activés. ◀

Menu principal



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Menu principal	Fonction	Voir
MFA	Informations et possibilités de réglage de l'indicateur multifonction (MFA).	⇒ page 33
Sign Assist	Informations du système de détection de la signalisation routière (Sign Assist).	⇒ page 261
Lane Assist	Informations de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist).	⇒ page 258
Audio	Affichage des stations en mode radio. Affichage de la plage en mode CD. Affichage de la plage en mode média.	⇒ brochure <i>Auto-radio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>
Navigation	Affichage d'informations par le système de navigation en marche : Lorsque le guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation est similaire à la représentation par symboles du système de navigation. Si aucun guidage n'est activé, la direction (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués.	⇒ brochure <i>Système de navigation</i>
Téléphone	Informations et réglages possibles du prééquipement téléphone mobile.	⇒ brochure <i>Pré-équipements téléphone mobile</i>
Chauffage stationnaire	Informations et possibilités de réglage du chauffage stationnaire : Activation et désactivation du chauffage stationnaire. Sélection des heures de déclenchement et du mode de fonctionnement.	⇒ page 284
Assistants	Activation et désactivation des systèmes d'aide à la conduite.	⇒ page 32 ⇒ page 120 ⇒ page 226
Statut véhicule	Messages d'avertissement et d'information actuels Cette option n'apparaît qu'en présence de messages d'avertissement ou d'information. Le nombre de messages est indiqué sur l'afficheur. Exemple : 1/1 ou 2/2.	
Réglages	Diverses possibilités de réglage (par ex. système confort, éclairage & vision, heure, alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver, indicateur/système de contrôle de la pression des pneus, langue et unités).	⇒ page 35

Indicateur multifonction (MFA)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Le MFA (indicateur multifonction) affiche différentes données de voyage et valeurs de consommation.

Basculement d'un affichage à l'autre du MFA

- *Véhicules sans volant multifonction* : appuyez sur la commande à bascule du levier d'essuie-glace.
- *Véhicules avec volant multifonction* : appuyez sur la touche  ou 

Mémoire de trajet et de voyage

L'indicateur multifonction est doté de deux mémoires automatiques : **Mémoire de trajet** (1 ou **Depuis départ**) et **Mémoire de voyage** (2 ou **Longue durée**). La mémoire actuellement affichée est indiquée en haut à droite de l'afficheur.

Le contact d'allumage étant établi, appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction pour passer d'une mémoire à l'autre.

1 ou Depuis départ	Mémoire de trajet.	La mémoire mémorise les données de voyage et les valeurs de consommation depuis l'établissement du contact d'allumage jusqu'à sa coupure. Si vous interrompez votre trajet pendant plus de deux heures, la mémoire s'efface automatiquement. Si vous poursuivez votre trajet moins de 2 heures après avoir coupé le contact d'allumage, les nouvelles données et valeurs viennent s'ajouter à la mémoire.
2 ou Longue durée	Mémoire de voyage.	La mémoire mémorise les données de voyage d'un nombre quelconque de trajets jusqu'à une durée de voyage totale de 19 heures et 59 minutes ou 99 heures et 59 minutes et une distance parcourue de 1 999,9 km ou 9 999 km, en fonction de la version du combiné d'instruments. Si l'une de ces deux valeurs maxi ^{a)} est dépassée, la mémoire s'efface automatiquement et repart à 0.

a) Varie selon la version du combiné d'instruments.

Effacement manuel de la mémoire de trajet ou de la mémoire de voyage

- Sélectionnez la mémoire que vous souhaitez effacer.
- Maintenez la touche **OK/RESET** ou **OK** enfoncée pendant environ 2 secondes.

Affichages possibles

Sous-menu	Fonction
Durée du trajet	Durée du trajet en heures (h) et en minutes (min) écoulée depuis la mise du contact d'allumage.
Consommation	La consommation momentanée de carburant est affichée en l/100 km pendant la marche du véhicule et en litres/h lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le mode roue libre sur la boîte à double embrayage DSG [®] est activé, le message Roue libre remplace l'affichage de la consommation de carburant ⇒ page 205.
Cons. moyenne	La consommation moyenne en l/100 km s'affiche une fois que vous avez parcouru une distance d'environ 100 mètres après l'établissement du contact d'allumage. Auparavant, l'afficheur n'indique que des tirets. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Ajout de carburant	À partir d'un volume de carburant consommé d'environ 10 litres dans le réservoir plein, la quantité de carburant pouvant être ajoutée s'affiche en litres.
Autonomie	Distance approximative en km restant à parcourir avec le contenu actuel du réservoir, en conservant le même style de conduite. La consommation momentanée, entre autres, est utilisée lors du calcul. L'autonomie restante ne peut pas être supprimée à l'aide du sous-menu Données MFA .
Trajet	Distance parcourue en km depuis l'établissement du contact d'allumage. ▶

Sous-menu	Fonction
Vitesse moyenne	La vitesse moyenne s'affiche une fois que vous avez parcouru une distance d'environ 100 mètres après avoir établi le contact d'allumage. Auparavant, l'afficheur n'indique que des tirets. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Vitesse numérique	Vitesse actuelle du véhicule affichée sous forme numérique.
Temp. huile	La température actuelle de l'huile-moteur est affichée sous forme numérique.
Alerte vitesse --- km/h ou Alerte vitesse --- km/h	Lorsque la vitesse mémorisée (entre 30 km/h (19 mph) et 250 km/h (155 mph)) est dépassée, un signal sonore d'avertissement et éventuellement un avertissement optique sont émis.

Mémorisation de la vitesse pour l'alerte de vitesse

- Sélectionnez l'affichage **Alerte** à --- km/h.
- Appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction pour mémoriser la vitesse actuelle et activer l'alerte.
- Le cas échéant, réglez la vitesse souhaitée en l'espace de 5 secondes environ à l'aide de la commande à bascule du levier d'essuie-glace ou des touches **▲** ou **▼** du volant multifonction. Appuyez ensuite à nouveau sur la touche **OK/RESET** ou **OK** ou attendez quelques secondes. La vitesse est mémorisée et l'alerte de vitesse est activée.
- *Pour la désactiver*, appuyez sur la touche **OK/RESET** ou **OK**. La vitesse mémorisée est effacée.

Sélection individuelle des affichages

Dans le menu **Réglages**, vous pouvez sélectionner, parmi les données MFA disponibles, celles que vous souhaitez faire apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous pouvez également modifier les unités de mesure affichées
→ page 35.

Menu Réglages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Menu Réglages	Fonction
Assistants	Réglages pour différents systèmes d'aide à la conduite → page 37.
Langue	Réglage de la langue des textes apparaissant sur l'afficheur et dans le système de navigation.
Données MFA	Réglages permettant de faire apparaître les données MFA souhaitées sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 33.
Boussole	Réglage de la zone de boussole et calibrage de la boussole → page 26.
Confort	Réglages relatifs aux fonctions de confort du véhicule → page 36.
Éclairage & Vision	Réglages relatifs à l'éclairage du véhicule → page 37.
Roue libre	Activation ou désactivation de la roue libre sur la boîte à double embrayage DSG® → page 205.
Heure	Réglage des heures et des minutes de la montre sur le combiné d'instruments et sur le système de navigation. L'heure peut être affichée au format 12 heures et 24 heures. Un S en haut de l'afficheur indique que l'afficheur est réglé sur l'heure d'été.

Menu Réglages	Fonction
Pneus d'hiver	Réglage de l'alerte de vitesse optique et acoustique. N'utilisez cette fonction que si les pneus d'hiver montés ne sont pas conçus pour la vitesse maximale du véhicule.
Unités	Réglage des unités de mesure pour les valeurs de température et de consommation ainsi que pour les distances.
Ctr1. press. pneus	Remémorisation des pressions de gonflage de tous les pneus dans le système de contrôle de la pression des pneus.
Pression pneus	Réglages relatifs à l'état de charge ou au type de pneu utilisé.
Vitesse aux.	Activation ou désactivation de l'affichage de la vitesse auxiliaire.
Auto Hold	Réglage de l'activation/désactivation automatique de la fonction Auto Hold après l'établissement du contact d'allumage.
Régl. usine	Rétablit les réglages usine des fonctions dans le menu Réglages .
Retour	L'affichage retourne au menu principal.

Sous-menu Confort



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Sous-menu Confort	Fonction	
Valid. alarme	Activation ou désactivation de la confirmation vocale d'activation de l'alarme antivol ⇒ page 52.	
Verr. centr. ⇒ page 52	Verr. auto	(Auto Lock) : verrouillage automatique de toutes les portes et du hayon à une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph). Pour déverrouiller le véhicule lorsque celui-ci est à l'arrêt, appuyez sur la touche de verrouillage centralisé, actionnez le levier d'ouverture de porte ou retirez la clé du contact-démarrreur lorsque la fonction Déverrouillage est activée.
	Déverr. auto	(Auto Unlock) : toutes les portes et le hayon se déverrouillent lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur.
	Déverrouill. portes	Selon le réglage effectué, les portes suivantes se déverrouillent lorsque vous déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> – Toutes les portes : toutes les portes sont déverrouillées. – Porte individuelle : lors du déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Toutes les portes et le hayon ne se déverrouillent que si vous appuyez une deuxième fois sur la touche . – Côté du véhicule : les portes du côté conducteur se déverrouillent. Sur les véhicules équipés de Keyless Access ⇒ page 52, actionnez la poignée des portes du côté du véhicule où se trouve la clé du véhicule valable.
Comm. glaces	Réglage des lève-glaces : lors du déverrouillage ou du verrouillage, toutes les glaces peuvent être ouvertes ou fermées. La fonction d'ouverture ne peut être activée que pour la porte du conducteur ⇒ page 67.	
Abais. rétro.	Abaissement automatique du rétroviseur côté passager avant lors de marches arrière. Permet par exemple de voir la bordure du trottoir ⇒ page 139.	

Sous-menu Confort	Fonction
Réglage rétro.	Lors du réglage du rétroviseur extérieur côté conducteur, le rétroviseur extérieur côté passager avant est réglé simultanément si vous avez sélectionné l'option synchrone .
Régl. usine	Certaines fonctions du sous-menu Confort sont remises sur les réglages effectués en usine.
Retour	L'affichage retourne au menu Réglages .

Sous-menu Éclairage & Vision



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Sous-menu Éclairage & Vision	Fonction
Coming Home (Retour maison)	Réglage de la durée d'éclairage après le verrouillage ou le déverrouillage du véhicule, ou activation/désactivation de la fonction ⇒ page 128.
Leaving Home (Départ maison)	
Éclairage d'ambiance	Réglage de l'intensité de l'éclairage d'ambiance ou activation/désactivation de la fonction.
Éclairage de plancher	L'éclairage de plancher s'allume automatiquement lorsque vous activez les feux de croisement ou les feux de route (éclairage d'ambiance). Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage de plancher en liaison avec l'activation des feux de croisement ou des feux de route.
Clignotant confort	Activation ou désactivation du clignotant confort. Lorsque le clignotant confort est activé et que vous actionnez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes, au moins trois signaux clignotants sont émis ⇒ page 120.
Mode voyage	Activation ou désactivation du mode voyage. Lorsque le mode voyage est activé, les projecteurs d'un véhicule à direction à gauche s'adaptent à la circulation à gauche et les projecteurs d'un véhicule à direction à droite s'adaptent à la circulation à droite. Réglage dans les pays où la circulation s'effectue du côté opposé à celui de votre pays. Le mode voyage ne peut être utilisé que pendant une courte période et doit être désactivé dès que vous n'en avez plus besoin.
Régl. usine	Rétablit les réglages usine des fonctions dans le menu Éclairage & Vision .
Retour	L'affichage retourne au menu Réglages .

Sous-menu Assistants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Sous-menu Assistants	Fonction
Sign Assist	Activation ou désactivation du système de détection de la signalisation routière ⇒ page 261 et pré-réglage en cas de traction d'une remorque.
Lane Assist	Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie ⇒ page 258.

Réglage confort individuel



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Si deux personnes utilisent un véhicule, Volkswagen recommande que chaque personne utilise toujours « sa » clé du véhicule. Lors de la coupure du contact d'allumage ou du verrouillage du véhicule, les réglages confort individuels sont automatiquement mémorisés et affectés à la clé du véhicule
⇒ page 29.

Les valeurs des réglages confort individuels des sous-menus suivants sont affectées à la clé du véhicule :

Menu Chauffage stationnaire

Menu Réglages

- Heure
- Langue
- Unités

Menu Réglages - Confort

- Verrouillage centralisé (ouverture individuelle de porte, Auto Lock)
- Commande confort des glaces
- Abaissement du rétroviseur

Menu Réglages - Éclairage & Vision

- Retour maison et Départ maison
- Éclairage de plancher
- Clignotement confort

Les réglages mémorisés sont automatiquement rappelés au plus tard lors de l'établissement du contact d'allumage.



Avant de prendre la route

Avant-propos

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Préparatifs de départ et sécurité de conduite .	39
Conduite à l'étranger	40
Passages à gué sur routes	41

Selon le lieu d'utilisation du véhicule, il peut être judicieux de faire poser un carénage sous moteur. Un carénage sous moteur permet de diminuer les risques d'endommagement du soubassement du véhicule et du carter d'huile, par ex. lors du passage sur des bordures de trottoirs, lors du franchissement d'entrées de cours ou lors de la conduite sur des routes non stabilisées. Volkswagen vous recommande de faire effectuer la pose par un Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Être assis correctement en toute sécurité ⇒ page 74
- Transport ⇒ page 143

- Démarrage, passage des rapports, stationnement ⇒ page 191
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 220
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

AVERTISSEMENT

La conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants, de médicaments et de narcotiques peut provoquer de graves accidents et des blessures mortelles.

- L'alcool, les stupéfiants, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite, et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Préparatifs de départ et sécurité de conduite

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 39.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers et des autres usagers de la route, veuillez respecter les points suivants avant chaque départ et pendant chaque trajet ⇒  :

- ✓ Vérifiez que les feux et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.
- ✓ Contrôlez la pression de gonflage des pneus (⇒ page 352) et le niveau de carburant (⇒ page 289).
- ✓ Veillez à ce que la visibilité à travers toutes les glaces soit bonne.
- ✓ Fixez les objets et tous les bagages en toute sécurité dans les rangements, dans le coffre à bagages et, éventuellement, sur le toit ⇒ page 143.
- ✓ L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé.
- ✓ Attachez les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ⇒ page 110.
- ✓ Ajustez correctement les sièges avant, les appuie-têtes et les rétroviseurs à votre taille ⇒ page 74.
- ✓ Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Le tapis de sol au plancher côté conducteur doit laisser la zone du pédalier libre et être fixé au plancher sans risque de glisser.
- ✓ Avant de démarrer, adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse également à tous les passagers → page 74.
- ✓ Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la correctement ajustée et bouclée pendant toute la durée du trajet. Cette recommandation s'adresse également à tous les passagers → page 89.
- ✓ Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises et de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- ✓ Ne prenez jamais le volant lorsque votre aptitude à conduire est diminuée, par ex. par la prise de médicaments, la consommation d'alcool ou de stupéfiants.
- ✓ Ne détournez jamais votre attention de la circulation, par ex. en effectuant des réglages ou en accédant à des menus, en parlant à un passager ou en utilisant votre téléphone.
- ✓ Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- ✓ Respectez le code de la route et les limitations de vitesse.
- ✓ Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers – au moins toutes les 2 heures.
- ✓ Si vous transportez des animaux à bord du véhicule, utilisez un système de sécurité adapté à leur taille et à leur poids.

AVERTISSEMENT

Respectez toujours le code de la route en vigueur ainsi que les limitations de vitesses et conduisez en anticipant. L'évaluation correcte de la situation de conduite peut jouer un rôle déterminant pour arriver à destination en toute sécurité et éviter un accident provoquant de graves blessures.

 Les interventions d'entretien régulières sur le véhicule ne servent pas seulement à conserver sa valeur, mais elles contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement et de sa con-

formité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux prescriptions du Plan d'Entretien. En cas de conditions d'utilisation difficiles, il peut s'avérer nécessaire de faire effectuer certaines opérations avant l'échéance du prochain Service. Ces conditions difficiles peuvent être par ex. une conduite nécessitant des arrêts et des redémarrages fréquents, la traction fréquente d'une remorque, une conduite dans des régions très poussiéreuses. Des informations complémentaires sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé. ◀

Conduite à l'étranger

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 39.

Liste de contrôle

Certains pays appliquent des normes de sécurité particulières et des directives sur les gaz d'échappement pouvant différer de l'état de construction du véhicule. Avant d'entreprendre un voyage à l'étranger, Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les dispositions légales et sur les points suivants relatifs au pays dans lequel vous voyagez :

- ✓ Le véhicule doit-il subir une préparation technique avant le voyage à l'étranger, comme par exemple le masquage ou l'adaptation des projecteurs ?
- ✓ L'outillage, les appareils de diagnostic et les pièces de remplacement nécessaires pour les interventions d'entretien et les travaux de réparation sont-ils à disposition ?
- ✓ Y a-t-il un Partenaire Volkswagen dans le pays étranger ? ▶

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Pour les moteurs à essence : de l'essence sans plomb avec un indice d'octane suffisant est-elle disponible ?
- ✓ Pour les moteurs diesel : du gazole à faible teneur en soufre est-il disponible ?
- ✓ L'huile-moteur appropriée (⇒ page 320) et les autres fluides conformes aux spécifications de Volkswagen sont-ils disponibles dans le pays de destination ?
- ✓ Le système de navigation de première monte fonctionne-t-il à l'étranger avec les données de navigation disponibles ?
- ✓ Des pneus spéciaux pour la conduite à l'étranger sont-ils nécessaires ?

⚠ MISE EN GARDE

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine. ◀

Passages à gué sur routes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 39.

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte de ce qui suit :

- Avant un passage à gué, déterminez la profondeur de l'eau. L'eau doit atteindre au **maximum** le bord inférieur de la carrosserie ⇒ page 45 ⇒ ①.
- Roulez au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière et ne coupez jamais le moteur.
- Les véhicules arrivant en sens inverse peuvent produire des vagues susceptibles d'élever le niveau de l'eau de telle sorte qu'il soit impossible d'effectuer un passage à gué en toute sécurité.
- Désactivez toujours le système Start/Stop lors de passages à gué ⇒ page 230.

⚠ AVERTISSEMENT

Après la traversée de flaques d'eau, de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.
- Évitez toute manœuvre de freinage violente ou brusque juste après un passage à gué.

⚠ MISE EN GARDE

- Les passages à gué sont susceptibles d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée. Le sel peut provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée. ◀

Caractéristiques techniques

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Identification du véhicule	42
Caractéristiques du moteur	43
Cotes	45
Performances	46

Il est également indiqué sur l'étiquette d'identification du véhicule reproduite dans le Plan d'Entretien et dans ses papiers officiels de quel moteur celui-ci est équipé.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente brochure s'appliquent au modèle de base. Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou destiné à un autre pays.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport ⇒ page 143
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 220
- Carburant ⇒ page 294
- Huile-moteur ⇒ page 320
- Liquide de refroidissement ⇒ page 326
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

⚠️ AVERTISSEMENT

Le non-respect ou le dépassement des valeurs de poids et de charge utile indiquées ainsi que de la vitesse maximale peut entraîner des accidents et des blessures graves.

Identification du véhicule

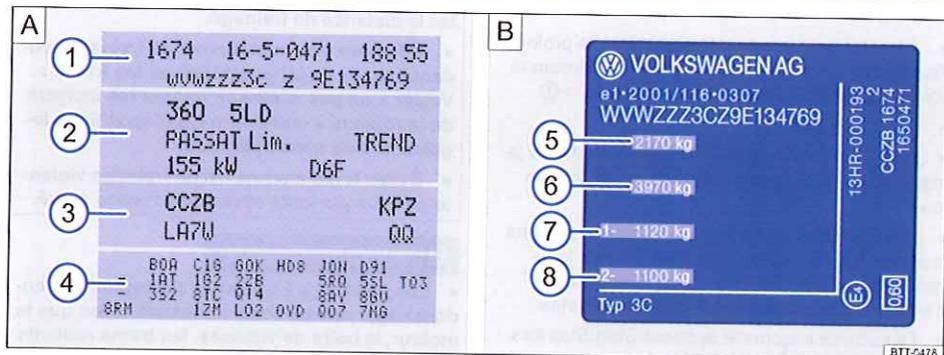


Fig. 18 A : Étiquette d'identification du véhicule : ici avec les lettres-repères moteur CCZB ③. B : Plaque du constructeur.

Puissance du moteur	Technique d'injection	LRM	Couple maxi	Nombre de cylindres, Cylindrée
118 kW à 5 800/min	TSI [®]	CAVD	240 Nm à 1 500 – 4 500/min	4 cylindres, 1 390 ccm
118 kW à 5 800/min BlueMotion Technology	TSI [®]			
118 kW à 5 800/min	TSI [®]	CTHD	240 Nm à 1 500 – 4 500/min	4 cylindres, 1 390 ccm
118 kW à 5 800/min BlueMotion Technology	TSI [®]			
125 kW à 4 300 – 6 000/min	TSI [®]	CAWA	280 Nm à 1 700 – 4 200/min	4 cylindres, 1984 cm ³
132 kW à 4 500 – 6 200/min	TSI [®]	CCZD	280 Nm à 1 700 – 4 500/min	4 cylindres, 1984 cm ³
147 kW à 5 100 – 6 000/min	TSI [®]	CAWB	280 Nm à 1700 – 5 000/min	4 cylindres, 1984 cm ³
147 kW à 5 100 – 6 000/min	TSI [®]	CCTA	280 Nm à 1700 – 5 000/min	4 cylindres, 1984 cm ³
155 kW à 5 300 – 6 200/min	TSI [®]	CCZB	280 Nm à 1 700 – 5 200/min	4 cylindres, 1984 cm ³

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Technique d'injection	LRM	Couple maxi	Nombre de cylindres, Cylindrée
81 kW à 2 750 – 4 200/min BlueMotion Technology	TDI [®]	CFFD	280 Nm à 1 750 – 2 750 tr/min	4 cylindres, 1 968 ccm
100 kW à 4 200/min	TDI [®]	CFFA	320 Nm à 1 750 – 2 500/min	4 cylindres, 1 968 ccm
103 kW à 4 200/min	TDI [®]	CFFB	320 Nm à 1 750 – 2 500/min	4 cylindres, 1 968 ccm
103 kW à 4 200/min BlueMotion Technology	TDI [®]			
103 kW à 4 200/min	TDI [®]	CLJA	320 Nm à 1 750 – 2 500/min	4 cylindres, 1 968 ccm
125 kW à 4 200/min	TDI [®]	CFGB	350 Nm à 1 750 – 2 500/min	4 cylindres, 1 968 ccm
125 kW à 4 200/min BlueMotion Technology	TDI [®]			
130 kW à 4 200/min BlueMotion Technology	TDI [®]	CFGC	380 Nm à 1 750 – 2 500/min	4 cylindres, 1 968 ccm

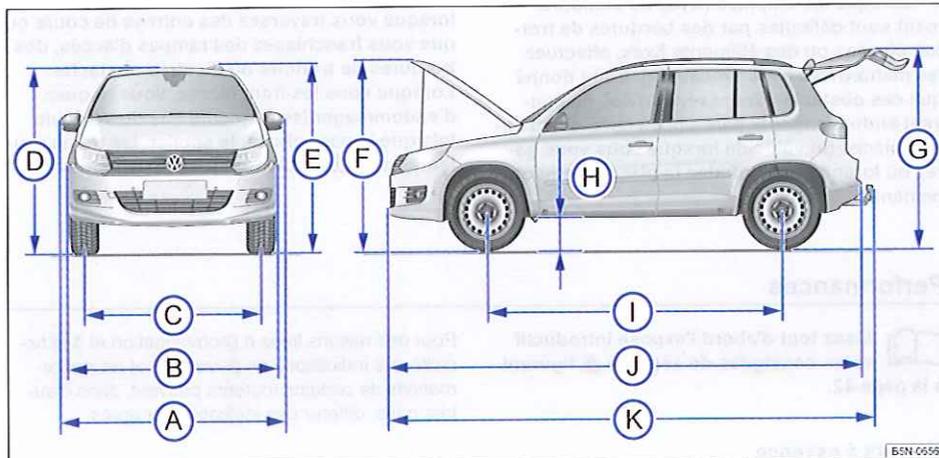


Fig. 20 Cotes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 42.

Les indications figurant dans le tableau s'appliquent au modèle de base allemand doté de l'équipement de base.

Les valeurs indiquées peuvent varier selon la taille des jantes et des pneus, les options, le niveau d'équipement de votre véhicule et la présence d'accessoires en deuxième monte, ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'un véhicule destiné à un autre pays.

Légende de la fig. 20 :		Valeur
(A)	Largeur (distance entre les rétroviseurs extérieurs)	2 041 mm
(B)	Largeur	1 809 mm
(C)	Largeur avec élargisseur de passage de roue	1 863 mm
(C)	Voie avant	1 549 – 1 575 mm
(C)	Voie arrière	1 551 - 1 577 mm
(D)	Hauteur à vide ^{a)} jusqu'au rebord supérieur du toit	1 665 mm
(E)	Hauteur à vide ^{a)} avec barres de toit	1 686 mm
(F)	Hauteur avec capot-moteur ouvert et poids à vide ^{a)}	1 868 mm
(G)	Hauteur avec hayon ouvert et poids à vide ^{a)}	2 043 mm
(H)	Garde au sol (véhicule en état de marche) ^{b)} entre les essieux	193 mm
(I)	Empattement	2 605 mm
(J)	Longueur pour avant tout-terrain (distance entre les pare-chocs)	4 433 mm
(J)	Longueur pour avant standard (distance entre les pare-chocs)	4 426 mm
(K)	Longueur pour avant standard avec dispositif d'attelage monté (livré en première monte)	4 519 mm
(K)	Longueur pour avant tout-terrain avec dispositif d'attelage monté (livré en première monte)	4 526 mm
(K)	Diamètre de braquage minimal	12 m

a) Poids à vide, sans conducteur, sans charge.

b) Poids à vide avec conducteur (75 kg) et fluides.

! MISE EN GARDE

• Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement.

! MISE EN GARDE (suite)

• Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

Performances

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 42.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent, dans d'autres pays, différer des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
90 kW BlueMotion Technology	CAXA	BM6	185 km/h ^{a)}
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	192 km/h ^{a)}
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	192 km/h ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6 4MOTION	193 km/h ^{b)}
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	198 km/h ^{a)}
118 kW BlueMotion Technology		BM6	203 km/h ^{a)}
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	198 km/h ^{a)}
118 kW BlueMotion Technology		BM6	203 km/h ^{a)}
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	197 km/h
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	204 km/h ^{a)}
		BA6 4MOTION	200 km/h ^{c)}
		DSG [®] 7 4MOTION	202 km/h ^{b)}
147 kW	CCTA	BA6	201 km/h
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	215 km/h ^{a)}
		DSG [®] 7 4MOTION	213 km/h ^{b)}

a) La vitesse maximale est atteinte en 5^e.

b) La vitesse maximale est atteinte en 6^e.

c) La vitesse maximale est atteinte en 4^e.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
81 kW BlueMotion Technology	CFFD	BM6	175 km/h ^{a)}
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	187 km/h ^{b)}
		DSG [®] 7 4MOTION	185 km/h ^{b)}
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	186 km/h ^{b)}
		DSG [®] 7 4MOTION	188 km/h ^{b)}
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	193 km/h ^{a)}
		BM6 4MOTION	190 km/h ^{b)}
		DSG [®] 7 4MOTION	188 km/h ^{b)}
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	201 km/h ^{b)}
130 kW	CFGC	BM6 4MOTION	202 km/h ^{b)}
		DSG [®] 7 4MOTION	200 km/h ^{b)}

a) La vitesse maximale est atteinte en 5^e.

b) La vitesse maximale est atteinte en 6^e.



Les performances de conduite ont été calculées sur un véhicule non doté d'équipements réduisant les performances (par ex. galerie porte-bagages ou bavette pare-boue).



Ouverture et fermeture

Jeu de clés du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Clé du véhicule	49
Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule	50
Remplacement de la pile	50
Synchronisation de la clé du véhicule	51

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglages à l'aide du système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 52
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 191
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392

DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile au lithium risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé du véhicule ainsi que les porteclés avec piles, les piles de rechange, les piles boutons et les autres piles de diamètre supérieur à 20 mm.

DANGER (suite)

- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer de graves blessures.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller les portes et le hayon, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques tels que les lève-glaces.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrateur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

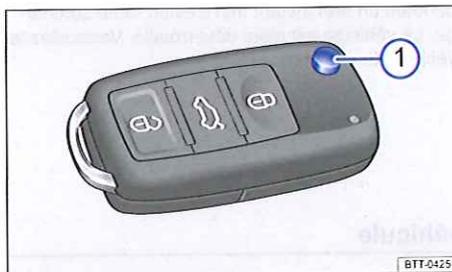


Fig. 21 Clé du véhicule.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 48.**

Clé du véhicule

La clé du véhicule vous permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule à distance ⇒ page 52.

L'émetteur alimenté par pile est logé dans la clé du véhicule. Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, le périmètre d'action de la clé du véhicule est de quelques mètres autour du véhicule.

Si vous ne parvenez pas à ouvrir ou à fermer le véhicule à l'aide de la clé, vous devez procéder à une nouvelle synchronisation de la clé ⇒ page 51 ou changer la pile de la clé ⇒ page 50.

Plusieurs clés peuvent être utilisées.

Dégagement et rabattement du panneton

Lorsque vous appuyez sur le bouton ⇒ fig. 21 ① ou ⇒ fig. 22 ①, le panneton se déverrouille et se dégage.

Pour *rabattre* le panneton, appuyez sur le bouton ① et repliez simultanément le panneton jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Touche d'alarme

N'appuyez sur la touche d'alarme ② qu'en cas d'urgence ! Une fois que vous avez appuyé sur la touche d'alarme, l'avertisseur sonore du véhicule retentit et l'éclairage clignote. Si vous appuyez à nouveau sur la touche d'alarme, l'alarme se désactive.

Clé de rechange

Pour obtenir une clé de rechange ou une autre clé du véhicule, le numéro de châssis du véhicule est nécessaire.



Fig. 22 Clé du véhicule avec touche d'alarme.

Chaque clé neuve contient une micropuce qui doit être codée avec les données de l'antidémarrage électronique du véhicule. Une clé de véhicule ne fonctionne pas si elle ne contient pas de micropuce ou si elle contient une micropuce non codée. Cela s'applique également aux clés qui ont été façonnées.

Les clés neuves et clés de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans des ateliers spécialisés ainsi que chez des serruriers agréés et qualifiés pour fabriquer de telles clés.

Avant leur utilisation, les clés neuves et clés de rechange doivent être initialisées ⇒ page 51. Le cas échéant, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

Chaque clé contient des composants électroniques. Protégez la clé du véhicule contre tout risque d'endommagement, contre l'humidité et contre les fortes secousses.

 N'appuyez sur les touches de la clé du véhicule que si cela est vraiment nécessaire. Toute pression inutile sur les touches peut entraîner le déverrouillage involontaire du véhicule ou le déclenchement de l'alarme. C'est également le cas lorsque l'on pense se trouver en dehors du périmètre d'action.

 Le fonctionnement de la clé du véhicule peut être momentanément perturbé par la superposition d'émetteurs se trouvant dans les environs du véhicule et fonctionnant sur une même plage de fréquences (émetteur-récepteur, téléphone mobile, par ex.).

i La portée radio peut être considérablement diminuée par des obstacles situés entre la clé du véhicule et le véhicule ainsi que par les mauvaises conditions météorologiques et la décharge des piles.

i Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule → fig. 21 ou → fig. 22

ou l'une des touches de verrouillage centralisé → page 52, le verrouillage centralisé se désactive pendant un bref instant afin d'éviter toute surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé. Verrouillez le véhicule le cas échéant.

Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule

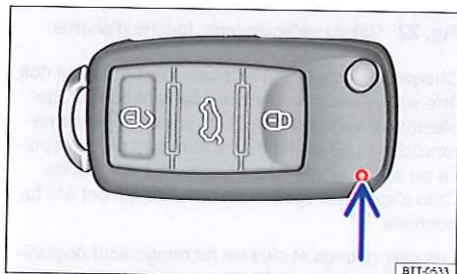


Fig. 23 Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule

Lorsque vous appuyez brièvement sur une touche intégrée à la clé du véhicule, le témoin de contrôle → fig. 23 (flèche) clignote un court instant. Lorsque vous appuyez plus longuement sur l'une des touches, celle-ci clignote à plusieurs reprises (par ex : ouverture confort).

Si le témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur une touche, la pile de la clé doit être remplacée → page 50.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 48.

Remplacement de la pile

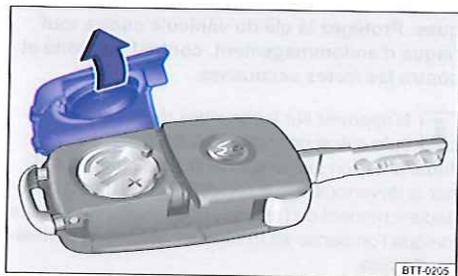


Fig. 24 Clé du véhicule : ouverture du couvercle du logement de la pile.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 48.

Volkswagen vous recommande de faire remplacer la pile par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

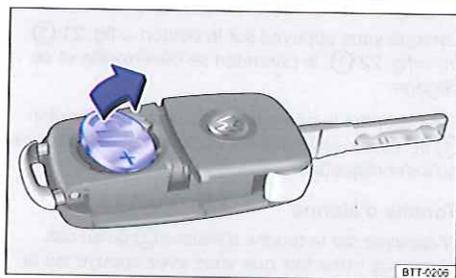


Fig. 25 Clé du véhicule : retrait de la pile.

La pile se trouve au dos de la clé du véhicule, sous un cache.

Remplacement de la pile

- Dégagez le panneton de la clé → page 49.
- Retirez le cache situé au dos de la clé du véhicule → fig. 24 en procédant dans le sens de la flèche → .

- Dégagez la pile de son logement en faisant levier à l'aide d'un objet fin approprié ⇒ fig. 25.
- Mettez en place la pile neuve comme représenté ⇒ fig. 25 et enfoncez-la dans le compartiment en procédant dans le sens inverse de la flèche ⇒ ①.
- Mettez en place le cache comme indiqué ⇒ fig. 24 et enfoncez-le sur le boîtier de la clé du véhicule dans le sens inverse de la flèche, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Le cas échéant, rabattez le panneton de la clé ⇒ page 49.

⚠ MISE EN GARDE

- **Un remplacement non conforme de la pile peut endommager la clé du véhicule.**
- **Toute pile inadaptée risque d'endommager la clé du véhicule. Ne remplacez la pile usée que par une pile neuve ayant le même voltage, la même taille et les mêmes spécifications.**
- **Lors de la repose de la pile, respectez la polarité.**

 Mettez au rebut les piles usagées dans le respect de l'environnement.

 La pile de la clé du véhicule peut contenir du perchlorate. Tenez compte des dispositions légales et des directives en vigueur lors de la manipulation et de la mise au rebut de ces pièces. <

Synchronisation de la clé du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 48.

Si vous appuyez fréquemment sur la touche ② en dehors de la zone d'action de la clé, il se peut que vous ne puissiez plus verrouiller ou déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Dans ce cas, il faut procéder à une nouvelle synchronisation de la clé du véhicule comme suit :

- Dégagez le panneton de la clé ⇒ page 49.
- Retirez le cache de la poignée de porte du conducteur ⇒ page 392.

- Appuyez sur la touche ② intégrée à la clé du véhicule. À cet effet, veuillez vous tenir à proximité du véhicule.

- Déverrouillez le véhicule à l'aide du panneton en l'espace d'une minute. La synchronisation est terminée.

- Montez le cache de la poignée de la porte du conducteur et repliez le panneton de la clé si nécessaire ⇒ page 49. <

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin	52
Description du verrouillage centralisé	53
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur	54
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur	55
Déverrouillage et verrouillage du véhicule à l'aide du système Keyless Access	56
Dispositif de sécurité Safe	58
Alarme antivol	59
Protection volumétrique et protection anti-soulèvement	60

Le verrouillage centralisé ne fonctionne correctement que si toutes les portes et le hayon sont entièrement fermés. Si la porte du conducteur est ouverte, le véhicule *ne peut pas* être verrouillé à l'aide de la clé du véhicule.

Les véhicules équipés d'un système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access ne peuvent être verrouillés *que* lorsque le contact d'allumage est coupé et la porte du conducteur fermée.

Des périodes d'immobilisation prolongées d'un véhicule déverrouillé (par ex. dans votre garage) peuvent entraîner un déchargement de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Réglage confort individuel dans le système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 48
- Portes ⇒ page 62
- Hayon ⇒ page 64
- Lève-glaces électriques ⇒ page 67
- Toit ouvrant panoramique coulissant et relevable à commande électrique ⇒ page 70

- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Rangements ⇒ page 175
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du verrouillage centralisé peut entraîner des blessures graves.

- **Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute introduction de personnes non autorisées. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent cependant difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule pour venir en aide aux passagers.**
- **Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. La touche de verrouillage centralisé vous permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Vous risquez donc de vous enfermer dans le véhicule. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.**
- **Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.**
- **Ne laissez jamais personne dans un véhicule verrouillé. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes.**

Témoin

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Le témoin de verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur ⇒ page 8. 

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et d'un dispositif de sécurité Safe ⇒ page 58.

Après le verrouillage du véhicule	Signification	
	Sans alarme antivol	Avec alarme antivol et dispositif de sécurité Safe
Le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant env. 2 secondes, puis il clignote plus lentement.	Le véhicule est verrouillé.	Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité Safe est activé.
Le témoin à DEL rouge clignote pendant env. 2 secondes, puis s'éteint. Le témoin se remet à clignoter au bout d'env. 30 secondes.	—	Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité Safe est désactivé.
Le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant env. 2 secondes. Le témoin reste ensuite allumé pendant env. 30 secondes.	Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !	Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Description du verrouillage centralisé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 52.

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller ou de déverrouiller centralement toutes les portes, le hayon et la trappe à carburant :

- De l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 54.
- De l'extérieur à l'aide du système Keyless-Access ⇒ page 56.
- De l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé ⇒ page 55.

Des fonctions particulières du verrouillage centralisé peuvent être activées ou désactivées dans le sous-menu **Confort** du menu **Réglages** ou dans un atelier spécialisé ⇒ page 29.

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez déverrouiller ou verrouiller les portes et le hayon manuellement.

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le cas échéant, le véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse de 15 km/h (10 mph) ⇒ page 29. Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin de contrôle Ⓟ intégré à la touche de verrouillage centralisé s'allume ⇒ fig. 28 en jaune.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

En retirant la clé du contact-démarrreur, le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le hayon ⇒ page 29.

Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable

En cas de déclenchement des sacs gonflables au cours d'un accident, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit.

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :	<ul style="list-style-type: none"> - Coupez le contact d'allumage. - Ouvrez et fermez une fois l'une des portes du véhicule. - Appuyez sur la touche de verrouillage centralisé .
Verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule :	<ul style="list-style-type: none"> - Coupez le contact d'allumage. OU : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. - Ouvrez une fois l'une des portes du véhicule. - Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

 Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule => fig. 26 ou => fig. 27 ou l'une des touches de verrouillage centralisé => fig. 28, le verrouillage centralisé se désactive

pendant un bref instant afin d'éviter toute surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé pendant environ 30 secondes. Si, au cours de ce laps de temps, vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement. 

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur

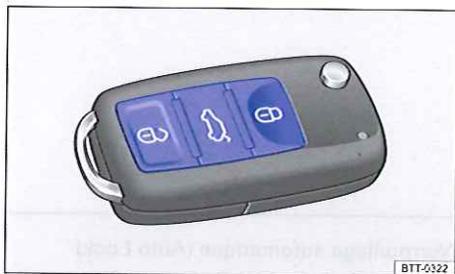


Fig. 26 Touches intégrées à la clé du véhicule.



Fig. 27 Clé du véhicule avec touche d'alarme.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Fonction	Mesure à prendre avec les touches intégrées à la clé du véhicule => fig. 26 ou => fig. 27
Déverrouillage du véhicule.	Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une ouverture confort.
Verrouillage du véhicule.	Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une fermeture confort. Sur les véhicules équipés d'un dispositif de sécurité Safe, appuyez <i>une fois</i> sur la touche  pour verrouiller le véhicule à l'aide du dispositif de sécurité Safe => page 58. Appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  pour verrouiller le véhicule sans l'aide du dispositif de sécurité Safe.
Déverrouillage du hayon.	Appuyez sur la touche  => page 64.

Attention : selon la fonction du verrouillage centralisé paramétrée dans le sous-menu **Confort**, toutes les portes et le hayon ne se déverrouillent que si vous appuyez une seconde fois sur la touche  => page 29.

La clé du véhicule ne déverrouille et verrouille le véhicule que si la pile a une puissance suffisante et si la clé du véhicule se trouve dans un périmètre de quelques mètres autour du véhicule.

- Le verrouillage du véhicule est signalé par *un seul* clignotement de tous les clignotants.
- Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants.

Le non clignotement des clignotants indique qu'au moins une porte ou le hayon n'est pas fermé(e). 

Lorsque la porte du conducteur est ouverte, il n'est pas possible de verrouiller le véhicule au moyen de la clé du véhicule. Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule ne reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Ouverture ou fermeture confort

- Voir Fonctions des lève-glaces électriques ⇒ page 67.
- Voir toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique - Fonctionnement ⇒ page 70.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur

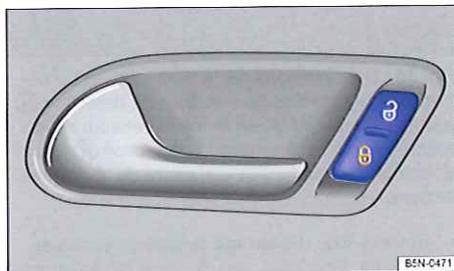


Fig. 28 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Appuyez sur la touche ⇒ fig. 28 :



Déverrouillage du véhicule.



Verrouillage du véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé si toutes les portes sont fermées.

Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle  intégré à la touche s'allume en jaune ⇒ fig. 28 lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- Véhicules avec dispositif de sécurité Safe : le dispositif de sécurité Safe n'est pas activé ⇒ page 58.
- L'alarme antivol n'est pas activée.
- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes ni le hayon de l'extérieur, par ex. à un arrêt aux feux de circulation.
- Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle  s'éteint. Le cas échéant, il faut à nouveau tirer sur le levier d'ouverture de porte. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le hayon restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Si vous arrêtez le véhicule et que vous retirez la clé lorsque le déverrouillage automatique est activé ⇒ page 53 ou que vous appuyez sur la touche  ⇒ fig. 28, le véhicule se déverrouille.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule à l'aide du système Keyless Access

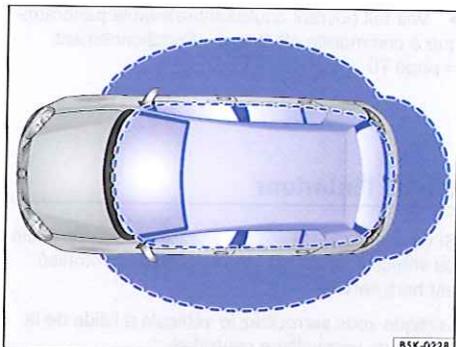


Fig. 29 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : zones de proximité.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Le système Keyless Access est un système sans clé de fermeture et de démarrage qui permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule sans utilisation active de la clé du véhicule. Pour cela, il suffit qu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité \Rightarrow fig. 29 du véhicule et que vous touchez l'une des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte avant \Rightarrow fig. 30 ou que vous actionnez la touche intégrée au hayon \Rightarrow page 64 \Rightarrow ①.

Informations de base

Lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité du véhicule \Rightarrow fig. 29, le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que la surface de détection correspondante sur la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou la touche intégrée au hayon est actionnée. Vous pouvez ensuite exécuter les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :

- Keyless-Entry : déverrouillage du véhicule par le biais de la surface de détection intégrée dans la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.
- Keyless-Entry du hayon : déverrouillage à l'aide de la touche intégrée au hayon.

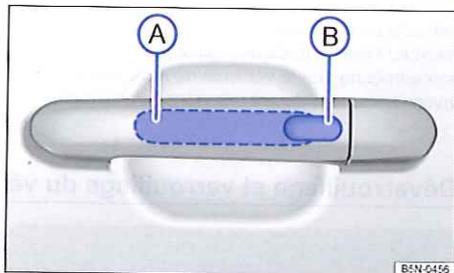


Fig. 30 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : surface de détection (A) pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et surface de détection (B) pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte.

- Keyless-Go : démarrage du moteur et départ du véhicule. Pour cela, une clé de véhicule valable doit se trouver dans l'habitacle et le bouton de démarrage doit être enfoncé \Rightarrow page 191.
- Keyless-Exit : verrouillage du véhicule au moyen du capteur intégré à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Le verrouillage centralisé et le système de fermeture fonctionnent comme un système *normal* de verrouillage et de déverrouillage. Seuls les éléments de commande diffèrent.

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants et le verrouillage par un *seul* clignotement de tous les clignotants.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Déverrouillage et ouverture des portes (Keyless-Entry)

- Saisissez la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Vous touchez alors la zone de déverrouillage \Rightarrow fig. 30 (A).
- Ouvrez la porte. 

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules sans dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le déverrouillage (B) sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules avec dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le déverrouillage (B) sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Le véhicule est verrouillé avec le dispositif de sécurité Safe → page 58. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.
- Effleurez *deux fois* la surface de détection de verrouillage (B) sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant pour verrouiller le véhicule sans avoir recours au dispositif de sécurité Safe → page 58.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

Si, le véhicule étant verrouillé, une clé de véhicule valable se trouve dans la zone de proximité → fig. 29 du hayon, le hayon se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

Ouvrez ou fermez le hayon comme un hayon *normal* → page 64.

Le hayon se verrouille automatiquement après sa fermeture. Le hayon **ne se verrouille pas** automatiquement après sa fermeture lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Le véhicule est entièrement déverrouillé.
- La dernière clé du véhicule que vous avez utilisée se trouve à l'intérieur du véhicule. Tous les clignotants du véhicule clignotent *quatre fois*. Si vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Comportement en cas de verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Si une clé de véhicule se trouve dans l'habitacle et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur avec une deuxième clé de véhicule valable, la clé se trouvant dans le véhicule est bloquée lors du dé-

marrage du moteur → page 191. Pour débloquer le démarrage du moteur, appuyez sur la touche (Q) de la clé restée dans le véhicule → fig. 26 ou → fig. 27.

Désactivation automatique des capteurs

Si le véhicule n'est pas verrouillé ou déverrouillé pendant une période prolongée, le capteur de proximité situé sur la porte du passager avant se désactive automatiquement.

Si un capteur extérieur intégré à une poignée de porte est déclenché de manière excessivement fréquente lorsque le véhicule est verrouillé, par ex. sous l'effet du frottement des branches d'une haie, tous les capteurs de proximité se désactivent pendant un certain temps. Si seul le capteur extérieur de la porte du conducteur est concerné, il est le seul à être désactivé.

Les capteurs sont de nouveau activés lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Un certain temps s'est écoulé.
- **OU** : verrouillage du véhicule à l'aide de la touche (Q) intégrée à la clé du véhicule.
- **OU** : ouverture du hayon.

Fonctions de confort

Pour procéder à la **fermeture confort** de toutes les glaces électriques et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la zone de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant → fig. 30 (B) jusqu'à ce que les glaces ou le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

L'**ouverture de porte** lors du contact avec la surface de détection intégrée à la poignée de porte s'effectue conformément aux réglages activés dans le menu **Réglages - Confort** → page 29.

ⓘ MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve dans la zone de proximité. Si au moins une glace est ouverte et que la surface de détection (B) intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection (A) intégrée à une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent → page 57, **Fonctions de confort**.

 Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement ⇒ page 392.

 Si aucune clé valide pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est perturbée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. un accessoire pour appareils mobiles ou une valise en aluminium.

 Le fonctionnement des capteurs intégrés aux poignées de porte peut être entravé en cas de fort encrassement, par ex. par d'importants dépôts de sel. Nettoyez le véhicule si nécessaire ⇒ page 336.

 Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position P.

Dispositif de sécurité Safe

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer d'un dispositif de sécurité Safe de l'alarme antivol ⇒ page 59.

Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité Safe met les leviers d'ouverture des portes hors fonction afin de rendre plus difficiles les tentatives d'effraction du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur ⇒ .

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule et activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  intégrée à la clé du véhicule ⇒ page 54.
Verrouillage du véhicule sans activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  intégrée à la clé du véhicule ⇒ page 54.
	Touchez <i>deux fois</i> la surface de détection pour verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, sur la face extérieure de la poignée de porte ⇒ page 56.
	Appuyez une fois sur la touche de verrouillage centralisé  intégrée dans la porte du conducteur.

En fonction du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité Safe est activé lorsque vous coupez le contact d'allumage (**Verrouillage SAFE** ou **SAFE-LOCK**).

Désactivation du dispositif de sécurité Safe

Le dispositif de sécurité Safe peut être désactivé d'une des manières suivantes :

- Appuyez *deux fois* sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- Touchez *deux fois* la surface de détection pour verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access sur la face extérieure de la poignée de porte ⇒ page 56.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton de démarrage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Lorsque le dispositif de sécurité Safe est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé et ouvert de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture de porte.
- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du dispositif de sécurité Safe peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais personne dans le véhicule lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque le dispositif de sécurité Safe est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur !

AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque les portes sont verrouillées, les secouristes ont plus de mal à pénétrer dans l'habitacle du véhicule en cas d'urgence pour venir en aide aux passagers. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule en déverrouillant les portes.

Alarme antivol

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et d'un dispositif de sécurité Safe ⇒ page 58.

L'alarme antivol a pour fonction de rendre plus difficiles les tentatives d'effraction et de vol du véhicule.

L'alarme antivol s'active automatiquement lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

L'alarme antivol déclenche des signaux d'avertissement sonores pendant 30 secondes environ et des signaux d'avertissement optiques pendant 5 minutes maximum lorsque les actions non autorisées suivantes sont effectuées sur le véhicule verrouillé :

- *Véhicules avec barillet ouvert* : ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, sans établissement du contact d'allumage en l'espace de 15 secondes.
- *Véhicules avec barillet dissimulé* : ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement avec la clé.
- Ouverture d'une porte.
- Ouverture du capot-moteur.
- Ouverture du hayon.
- Établissement du contact d'allumage avec une clé du véhicule non valide.
- Déconnexion de la batterie du véhicule.
- Mouvement à l'intérieur du véhicule (pour les véhicules avec protection volumétrique) ⇒ page 60.
- Remorquage du véhicule (pour les véhicules avec protection anti-soulèvement) ⇒ page 60.

- Soulèvement du véhicule (pour les véhicules avec protection anti-soulèvement) ⇒ page 60.
- Transport du véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée (pour les véhicules avec protection anti-soulèvement ou avec protection volumétrique) ⇒ page 60.
- Détélage d'une remorque branchée à l'alarme antivol ⇒ page 160.

Désactivation de l'alarme

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage de la clé du véhicule ou mettez le contact d'allumage avec une clé du véhicule valide. Sur les véhicules dotés du système Keyless Access, vous pouvez également désactiver l'alarme en saisissant la poignée de porte ⇒ page 56.

 L'alarme se déclenche à nouveau si quel qu'un essaie de s'introduire de nouveau dans la même zone sous protection ou dans une autre zone sous protection après l'extinction de l'alarme. Par ex. si le hayon est ouvert après l'ouverture d'une porte.

 L'alarme antivol ne s'active pas lorsque vous verrouillez le véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé .

 Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, alors seule la porte du conducteur est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de l'établissement du contact d'allumage que le dispositif de sécurité Safe est désactivé sur toutes les portes – sans que celles-ci soient déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.

 Lorsque la batterie est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

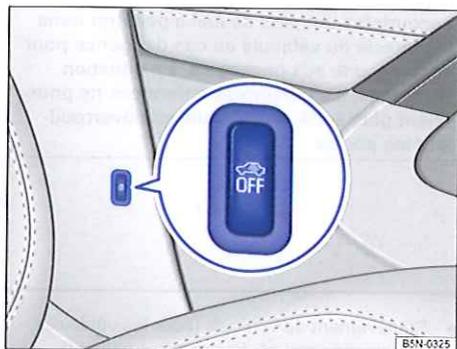


Fig. 31 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 52.

Lorsque le véhicule est verrouillé, la protection volumétrique déclenche l'alarme si des mouvements sont détectés dans l'habitacle du véhicule.

La protection anti-soulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Fermez le range-lunettes et les rangements dans la console de pavillon \Rightarrow page 175, sinon le fonctionnement de la protection volumétrique n'est pas garanti sans restrictions.

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont aussi.

Désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Pour pouvoir procéder à la désactivation, l'éclairage d'orientation intégré dans la touche  doit être allumé \Rightarrow fig. 31. Pour activer l'éclairage d'orientation, retirez la clé du contact-démarrreur et ouvrez la porte du conducteur.

- Appuyez sur la touche  \Rightarrow fig. 31. Un témoin de contrôle jaune reste allumé dans la touche jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le hayon.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Dans les situations suivantes par exemple, désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement avant de verrouiller le véhicule :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux pour une courte durée dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque vous devez garer votre véhicule dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon irréprochable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Tenez compte des dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque le toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets légers, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.
- Lorsque le véhicule est transporté, par ex. sur un ferry.
- Lorsque le véhicule est garé dans un garage à deux étages.
- Lorsque le véhicule se trouve dans une installation de lavage automatique. 

 Si des portes ou le hayon sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La protec-

tion volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'une fois les portes et le hayon fermés. ◀

Portes

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	62
Sécurité enfants	63

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Cadrons ⇒ page 21
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 48
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 52
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392

⚠️ AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- N'ouvrez ou ne fermez les portes qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.

⚠️ AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort, ce qui peut causer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

Témoin d'alerte

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 62.

Indication	Cause possible	Pour y remédier
	Au moins une porte du véhicule est ouverte ou n'est pas correctement fermée.	🛑 Arrêtez de rouler ! Ouvrez la porte du véhicule concernée et refermez-la.
		

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si une porte est ouverte ou mal fermée, le témoin d'alerte  ou  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte. Ce symbole est égale-

ment visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'env. 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé.

 Le symbole peut varier selon la version du combiné d'instruments.

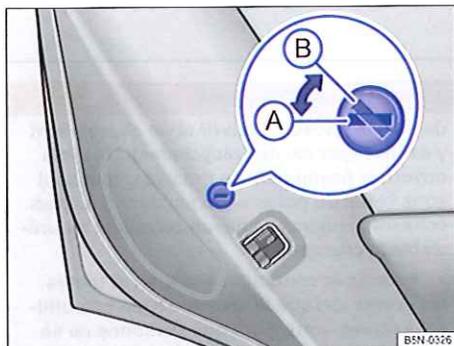


Fig. 32 Dans la porte arrière gauche : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 62.

La sécurité enfants empêche l'ouverture de l'intérieur des portes arrière afin, par exemple, que les enfants ne puissent pas ouvrir une porte par inadvertance pendant la marche du véhicule. Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Position de la fente ⇒ [fig. 32](#) ou ⇒ [fig. 33](#) :

- (A) Sécurité enfants désactivée.
- (B) Sécurité enfants activée.

▲ AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque vous verrouillez les portes. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le

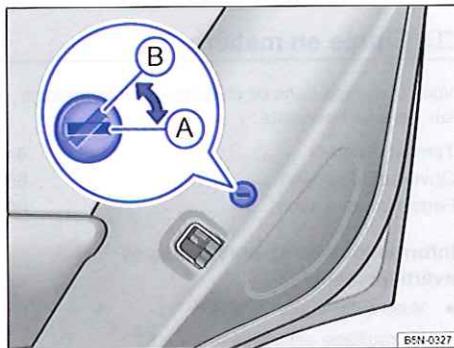


Fig. 33 Dans la porte arrière droite : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

Activation et désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière correspondante.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 49.
- À l'aide du panneton, tournez la fente dans la position souhaitée.

▲ AVERTISSEMENT (suite)

véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Hayon

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoïn d'alerte	64
Ouverture du hayon	65
Fermeture du hayon	66

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Verrouillage centralisé → page 52
- Transport → page 143
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 392

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du déverrouillage, de l'ouverture ou de la fermeture du hayon peut provoquer des accidents et de graves blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez le hayon que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Une fois le hayon fermé, vérifiez qu'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le hayon fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Maintenez toujours le hayon fermé pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.
- N'ouvrez jamais le hayon lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. Le hayon risque, le cas échéant,

AVERTISSEMENT (suite)

de ne pas pouvoir s'ouvrir si un chargement y est fixé (par ex. des bicyclettes). Une fois ouvert, le hayon peut se rabaisser tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Le cas échéant, soutenez le hayon ou retirez au préalable le chargement.

- Fermez et verrouillez le hayon et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le hayon, vérifiez que vous disposez d'un espace suffisant pour ouvrir et fermer le hayon, par ex. lors de la présence d'une remorque ou dans les garages.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais les vérins pneumatiques pour fixer le chargement ou le maintenir. Cela peut entraîner des endommagements et empêcher la fermeture du hayon.

Témoïn d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 64.

Indication	Cause possible	Pour y remédier
	Hayon ouvert ou mal fermé.	 Arrêtez de rouler ! Ouvrez le hayon et refermez-le.
		

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le hayon est ouvert ou mal fermé, le témoin d'alerte  ou  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'env. 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé.

Ouverture du hayon

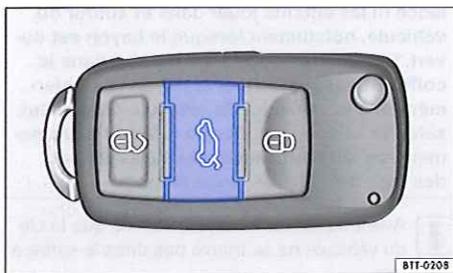


Fig. 34 Dans la clé du véhicule : touche de déverrouillage du hayon.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 64.

Avant d'ouvrir le hayon, retirez toujours le chargement fixé sur le porte-bagages monté sur le hayon .

Déverrouillage du hayon

Pour déverrouiller le hayon, laissez la touche  de la clé du véhicule enfoncée pendant env. deux secondes. Si le hayon n'est pas ouvert au cours des deux minutes qui suivent, il se verrouille de nouveau automatiquement.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule avec la touche  et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout d'une trentaine de secondes.

Cette fonction empêche que le véhicule ne reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Un hayon mal fermé peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le hayon.
- Après avoir fermé le hayon, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.

 Le symbole peut varier selon la version du combiné d'instruments.



Fig. 35 Dans le hayon : touche d'ouverture du hayon.

Ouverture du hayon

- Appuyez sur la touche  et ouvrez le hayon.
- OU : maintenez la touche  enfoncée jusqu'à ce que le hayon s'ouvre de lui-même de quelques centimètres.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors du déverrouillage ou de l'ouverture du hayon peut provoquer de graves blessures.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le hayon et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le hayon est déverrouillé. Lorsqu'il est déverrouillé, le hayon risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.

 Lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (+32 °F), le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le hayon ouvert. Dans ce cas, il est nécessaire de soulever le hayon à la main.

Fermeture du hayon

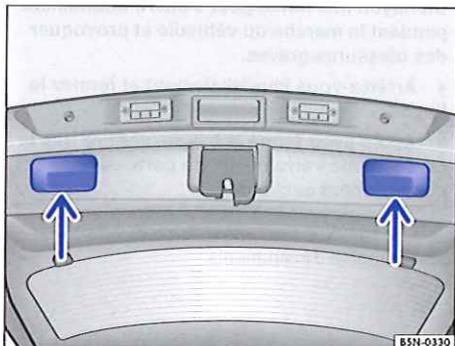


Fig. 36 Hayon ouvert : poignées concaves pour la fermeture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 64.

Fermeture du hayon

- Saisissez l'une des poignées concaves dans le revêtement intérieur du hayon ⇒ fig. 36 (flèche).
- Tirez avec élan le hayon vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure.
- Vérifiez que le hayon s'est correctement enclenché en tirant dessus.

Verrouillage du hayon

- Le hayon se verrouille également par le verrouillage centralisé.
- Le hayon ne peut être verrouillé que s'il est correctement fermé et enclenché.

- Lorsque le hayon d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche  de la clé du véhicule, il se verrouille de nouveau immédiatement après sa fermeture. Les clignotants clignent une fois brièvement pour confirmer le verrouillage.
- Un hayon fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'env. 9 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors de la fermeture du hayon peut provoquer de graves blessures.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance ni les enfants jouer dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement, ce qui peut causer des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

 Avant de fermer le hayon, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages. 

Lève-glaces électriques

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture ou fermeture électrique des glaces	67
Lève-glaces électriques – Fonctions	68
Dispositif antipincement des lève-glaces	69

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 52
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

Ouverture ou fermeture électrique des glaces

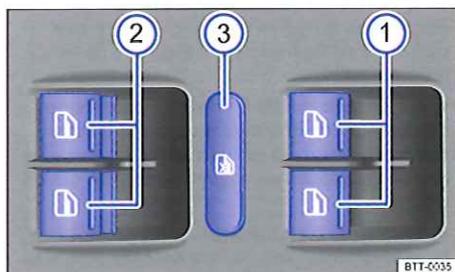


Fig. 37 Dans la porte du conducteur : touches des lève-glaces avant et arrière.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 67.

Touches dans la porte du conducteur

Légende de la fig. 37 :

- ① Touches des glaces de portes avant.
- ② Touches des glaces de portes arrière.
- ③ Touche de sécurité.

Ouverture et fermeture des glaces

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture :	Appuyez sur la touche
Fermeture :	Tirez sur la touche
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
	La touche de sécurité ③ désactive les touches de lève-glaces dans les portes arrière. Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.

Les lève-glaces électriques ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Lève-glaces électriques – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 67.

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir enfoncée la touche de lève-glace correspondante.

Pour la remontée automatique : tirez brièvement vers le haut la touche de la glace correspondante jusqu'au deuxième niveau.

Pour l'abaissement automatique : poussez brièvement la touche de la glace correspondante vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Rétablissement de la fonction de remontée et d'abaissement automatiques

Si la batterie du véhicule a été déconnectée ou si elle était déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, la remontée et l'abaissement automatiques sont hors fonction et doivent être rétablis :

- Mettez le contact d'allumage.
- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Tirez vers le haut la touche de la glace correspondante et maintenez-la dans cette position pendant au moins une seconde.
- Relâchez la touche et tirez-la à nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La fonction de remontée et d'abaissement automatiques est alors de nouveau opérationnelle.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Ouverture et fermeture confort

Les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage.

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace intégrée à la porte du conducteur et en la maintenant enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes.

Dans le cas de la fermeture confort, ce sont d'abord les glaces qui se ferment, puis le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.

Dans le menu **Réglages – Confort**, vous pouvez effectuer divers réglages relatifs à la commande des glaces ⇒ page 29.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- **N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.**
- **Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.**
- **À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.**

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

i En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction de remontée et d'abaissement automatiques ainsi que le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Dispositif antipincement des lève-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 67.

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques permet de réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces ⇒ **⚠**. Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulissement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.
- Essayez à nouveau de fermer la glace.
- Si, en l'espace d'env. 10 secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant env. 10 secondes.
- Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'env. 10 secondes, la glace se ferme **sans intervention du dispositif antipincement** ⇒ **⚠**.

Fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace d'env. 10 secondes. **Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !**
- Si le processus de fermeture dure plus d'env. 10 secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête à nouveau en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer la glace, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture des lève-glaces électriques sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours les lève-glaces électriques avec précaution.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des lève-glaces électriques, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace, ce qui peut causer des blessures.

i Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 68.

Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture ou fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	71
Ouverture ou fermeture du store pare-soleil ..	72
Fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	72
Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et du store pare-soleil ..	73

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 52
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392

⚠️ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le toit ouvrant/relevable panoramique et le store pare-soleil que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier s'ils ont accès à la clé du véhicule. Un manque d'attention pendant l'utilisa-

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

tion de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, de démarrer le moteur, de mettre le contact d'allumage et d'actionner le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.

- Après la coupure du contact d'allumage, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique peut encore être ouvert ou fermé pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

⚠️ MISE EN GARDE

- Par des températures hivernales, il convient de débarrasser le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique afin d'éviter tout risque d'endommagement.
- Fermez systématiquement le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.

i Retirez régulièrement à la main ou à l'aide d'un aspirateur les feuilles et autres objets se trouvant dans les rails de guidage du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.

i En cas de dysfonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. ◀

Ouverture ou fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

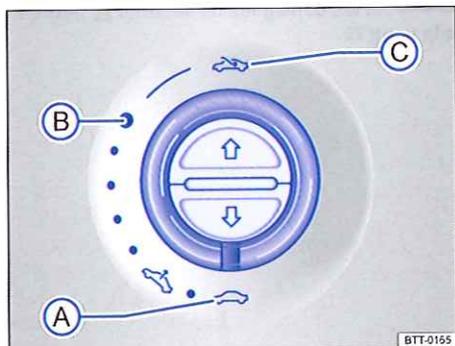


Fig. 38 Dans le ciel de pavillon : tournez la commande pour ouvrir et fermer le toit

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 70.

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Après la coupure du contact d'allumage, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique peut

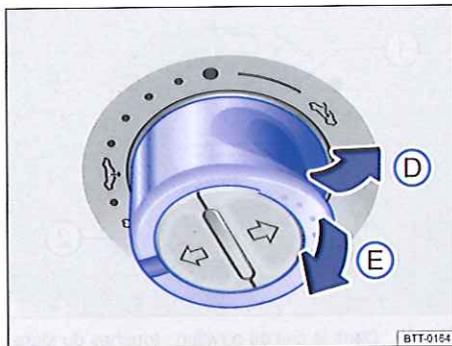


Fig. 39 Dans le ciel de pavillon : appuyez et tirez sur la commande pour relever et fermer le toit.

encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Pour relever le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, il faut que la commande rotative se trouve en position => fig. 38 (A).

Fonction	Position de la commande	Mesure à prendre
	=> fig. 38	
Ouverture intégrale du toit ouvrant coulissant :	C	Tournez la commande jusqu'à la position souhaitée.
Réglage du toit ouvrant coulissant en position confort :	B	
Fermeture intégrale du toit ouvrant coulissant :	A	
	=> fig. 39	
Relèvement intégral du toit ouvrant relevable :	D	Appuyez brièvement sur la commande arrière (flèche).
Arrêt du fonctionnement automatique :	D ou E	Appuyez de nouveau brièvement sur la commande arrière ou tirez dessus.
Fermeture intégrale du toit ouvrant relevable :	E	Tirez brièvement sur la commande arrière (flèche).
Réglage en position intermédiaire :	D ou E	Maintenez la commande arrière enfoncée ou tirée jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.

Ouverture ou fermeture du store pare-soleil

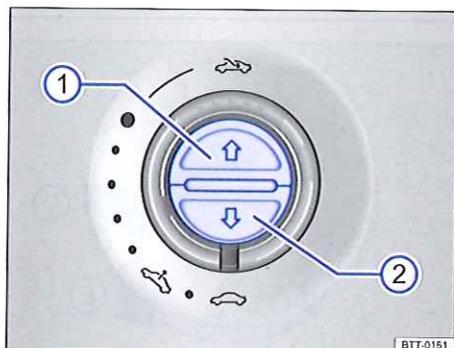


Fig. 40 Dans le ciel de pavillon : touches du store pare-soleil.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 70.

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture complète (fonctionnement automatique) :	Appuyez brièvement sur la touche ⇒ fig. 40 ①.
Arrêt du fonctionnement automatique :	Touche ① OU : Appuyez brièvement sur la touche ②.
Réglage en position intermédiaire :	Maintenez la touche ① ou la touche ② enfoncée jusqu'à ce que la position soit atteinte.
Fermeture complète (fonctionnement automatique) :	Appuyez brièvement sur la touche ②.

Après la coupure du contact d'allumage, le store pare-soleil peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte. ◀

Fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 70.

Ouverture et fermeture confort

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique se relève ou se ferme.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Dans le cas de la fermeture confort, les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique se ferment simultanément.

 Lorsque vous activez la fermeture confort depuis l'extérieur, la commande rotative du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique reste dans la position sélectionnée en dernier lieu et doit être repositionnée lorsque vous reprenez la route. ◀

Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et du store pare-soleil



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 70.

Le dispositif antipincement permet de réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique et du store pare-soleil → ▲. Si la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou du store pare-soleil est entravée par un coulisement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil ne s'est pas fermé.
- Essayez à nouveau de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, il s'ouvre à nouveau immédiatement. Une fois ouvert, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil peut se fermer en l'espace d'un court instant sans intervention du dispositif antipincement.

Fermeture sans intervention du dispositif antipincement

- La commande → fig. 38 doit être tournée dans la position « Fermé » Ⓐ.
- *Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique* : dans un intervalle d'env. 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, tirez sur la commande arrière → fig. 39 Ⓔ (flèche) jusqu'à ce que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique soit entièrement fermé.

- *Store pare-soleil* : en l'espace d'env. 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, appuyez sur la touche → fig. 40 Ⓒ jusqu'à ce que le store pare-soleil soit entièrement fermé.
- **Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou le store pare-soleil se ferme maintenant sans intervention du dispositif antipincement !**
- S'il n'est toujours pas possible de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, rendez-vous dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

La fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours avec précaution le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ou du store pare-soleil, en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon, ce qui peut causer des blessures.



Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique avec la clé du véhicule → page 68.

Être assis correctement en toute sécurité

Réglage de la position du siège

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Risque lié à une mauvaise position assise . . .	75
Position assise correcte	76
Éléments de commande mécaniques du siège avant	77
Éléments de commande électriques du siège avant	78
Réglage de la banquette arrière	79
Réglage de l'appuie-tête	80
Dépose et repose de l'appuie-tête	81
Réglage de la position du volant de direction	82
Accoudoir central avant	83
Accoudoir central arrière	84

Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Informations complémentaires et avertissements :

- Fonctions des sièges ⇒ page 86
- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Rangements ⇒ page 175

AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ou en cas d'accident ou de collision avec déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille ⇒ page 110, ⇒ page 100.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais par ex. les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. Le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent sinon pas offrir de protection et risquent même au contraire d'augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

AVERTISSEMENT

Régalez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité ainsi que les appuie-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont ajusté correctement leur ceinture

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Régalez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Mettez-vous toujours en position assise verticale, le dos contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne positionnez aucune partie du corps directement sur ou trop près de l'emplacement de montage du sac gonflable.
- Les passagers occupant les places arrière encourrent des risques de blessures graves plus importants s'ils ne sont pas correctement assis, la ceinture de sécurité n'étant dans ce cas pas positionnée correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et qu'il est garé à une distance suffisante de la circulation ; les sièges risquent sinon de se dérégler de manière imprévue durant la marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Réglez les sièges avant en hauteur, en inclinaison et en longueur en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par la présence d'objets.

⚠ AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

Risque lié à une mauvaise position assise



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 74.

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises pouvant être dangereuses pour tous les occupants du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier de siège.

- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir avant ou arrière.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, dans le véhicule en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés durant le déplacement.
- En adoptant une mauvaise position assise, en ne bouclant pas leur ceinture de sécurité ou en se tenant trop près du sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

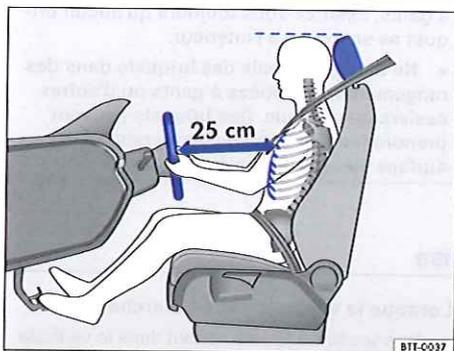


Fig. 41 La distance correcte du conducteur par rapport au volant doit être de 25 cm au minimum.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 74.

Vous trouverez ci-après les positions assises adéquates pour le conducteur et les passagers.

Il est recommandé aux personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas adopter une position assise correcte, de s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. La ceinture de sécurité et le sac gonflable n'assurent une protection optimale aux occupants que s'ils sont assis correctement. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

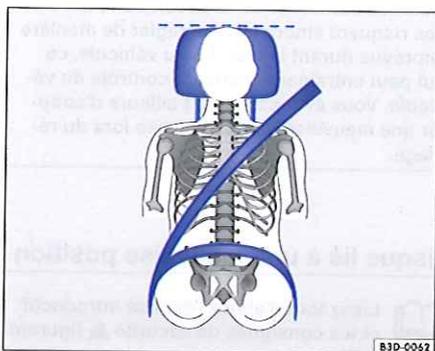


Fig. 42 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les blessures en cas de freinage brusque ou d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête ⇒ **fig. 41** et ⇒ **fig. 42**.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appuie-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête.
- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appuie-tête jusqu'en butée.

- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'appuie entièrement sur le dossier.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité ⇒ page 89.

Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum ⇒ fig. 41 et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie, les bras étant légèrement pliés.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.

- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées.
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez vos deux pieds au niveau du plancher, afin de pouvoir garder le contrôle du véhicule dans toutes les situations.

Valable en plus pour le passager avant :

- Reculez le plus possible le siège du passager avant vers l'arrière pour que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

Éléments de commande mécanique du siège avant

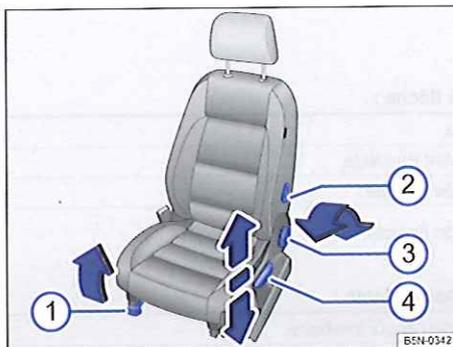


Fig. 43 Éléments de commande sur le siège avant gauche.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 74.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécanique et électriques du siège.

fig. 43	Fonction	Mesure à prendre
①	Avance ou recul du siège avant.	Tirez le levier et déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'enclencher !
②	Réglage de l'appui lombaire.	Tournez le levier.
③	Réglage du dossier de siège.	Tournez la molette.
④	Réglage en hauteur du siège.	Le cas échéant, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.

Éléments de commande électrique du siège avant

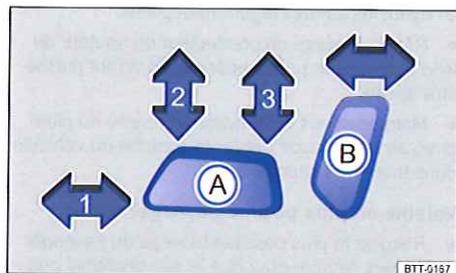


Fig. 44 Réglage en longueur du siège avant gauche, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise et du dossier de siège avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 74.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

fig. 44 Appuyez sur la commande dans le sens de la flèche :

A	①	Avance ou recul du siège.
	② et ③	Abaissement ou relèvement du siège.
	② ou ③	Réglage de l'inclinaison de l'assise.
B	Vers l'avant ou vers l'arrière.	Réglage de l'inclinaison du dossier.

fig. 45 Appuyez sur la commande dans la zone correspondante :

① ou ②	Réglage du bombement de l'appui lombaire.
③ ou ④	Réglage en hauteur de l'appui lombaire.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des sièges avant électriques peut provoquer des blessures graves.

- Le réglage électrique des sièges avant fonctionne également lorsque le contact d'allumage est coupé. Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui.
- En situation d'urgence, interrompez le réglage électrique en appuyant sur une autre touche.

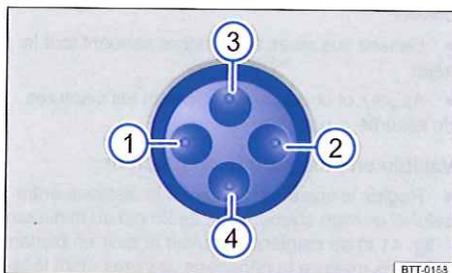


Fig. 45 Réglage de l'appui lombaire.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège.

MISE EN GARDE

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur les sièges avant ou ne concentrez pas une charge en un point précis de l'assise et du dossier.

Si l'état de charge de la batterie du véhicule est insuffisant, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.

Lors du démarrage du moteur, le réglage éventuellement en cours du siège est interrompu.

Réglage de la banquette arrière

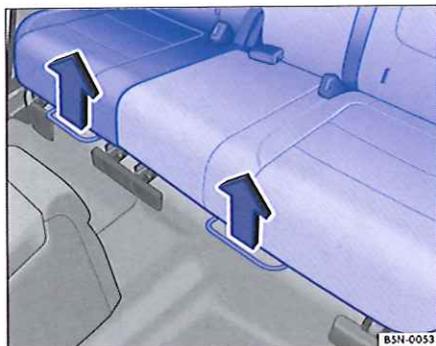


Fig. 46 Réglage de la banquette arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 74.

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie est réglable individuellement.

Tirez le levier droit ou gauche vers le haut \Rightarrow fig. 46 et déplacez la partie respective de la banquette arrière vers l'avant ou l'arrière dans le sens de la longueur. Relâchez le levier et faites encliqueter la partie de la banquette arrière en la déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

Sollicitez avec une main le dossier de banquette arrière droit ou gauche et tirez la dragonne correspondante avec l'autre main \Rightarrow fig. 47. Amenez le dossier de banquette arrière avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort. Relâchez la dragonne et faites encliqueter le dossier de banquette arrière en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.



Fig. 47 Réglage du dossier de banquette arrière.

AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme de la banquette arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez la banquette arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; la banquette risque sinon de se dérégler de manière imprévue durant la marche du véhicule. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Réglez alors la banquette arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la banquette arrière.
- Guidez toujours avec la main le dossier de siège vers le bas et ne le laissez jamais « retomber » brusquement.

MISE EN GARDE

La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

Réglage de l'appuie-tête

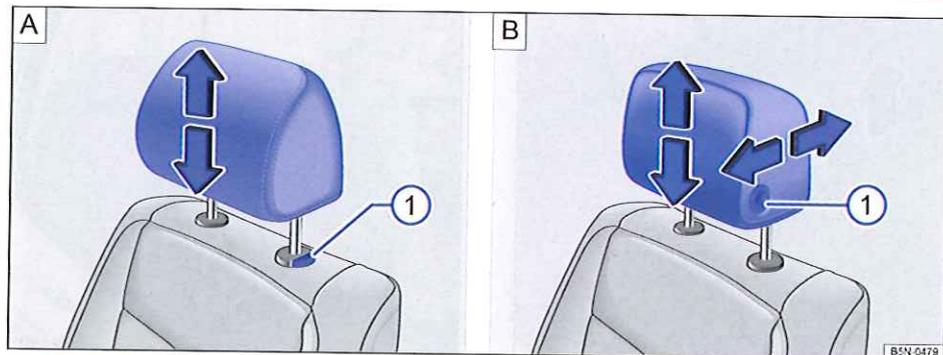


Fig. 48 Réglage de l'appuie-tête avant. A : sans possibilité de réglage dans le sens de la longueur, B : avec possibilité de réglage dans le sens de la longueur.

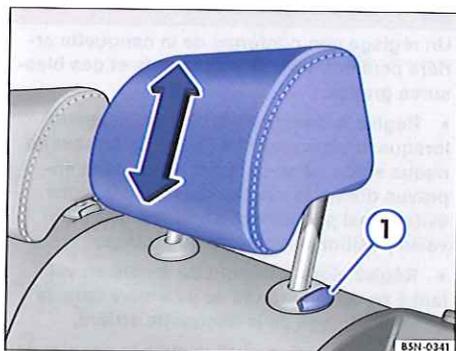


Fig. 49 Réglage de l'appuie-tête arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 74.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête.

Réglage en hauteur de l'appuie-tête

- Déplacez l'appuie-tête vers le haut dans le sens de la flèche ou, en maintenant la touche \Rightarrow fig. 48 ① ou \Rightarrow fig. 49 ① enfoncée, vers le bas \Rightarrow .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en longueur de l'appuie-tête avant

- Déplacez l'appuie-tête vers l'avant dans le sens de la flèche ou, en maintenant la touche \Rightarrow fig. 48 ① B enfoncée, vers l'arrière.
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage correct de l'appuie-tête

Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessure au niveau de la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

la tête, sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Veillez à ce que votre occiput se trouve le plus près possible de la partie centrale de l'appuie-tête.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

Dépose et repose de l'appuie-tête

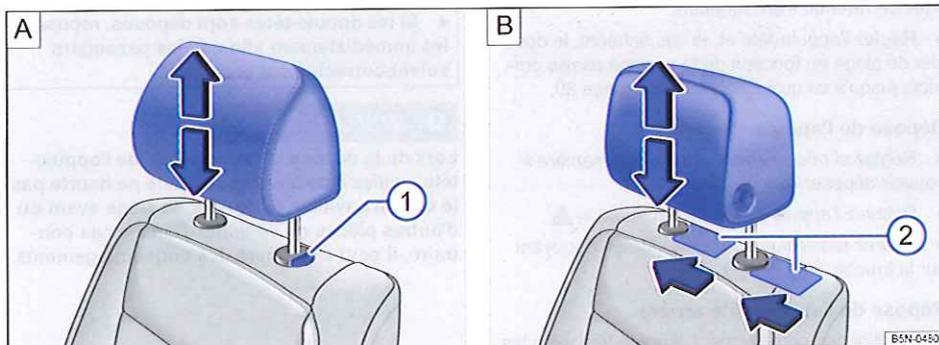


Fig. 50 Dépose de l'appuie-tête avant. A : sans possibilité de réglage dans le sens de la longueur. B : avec possibilité de réglage dans le sens de la longueur.

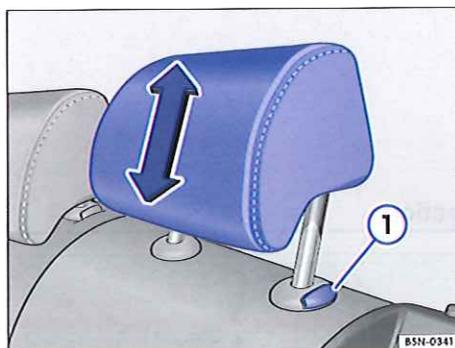


Fig. 51 Dépose de l'appuie-tête arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 74.

Dépose de l'appuie-tête avant sur les véhicules sans appuie-têtes réglables en longueur

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.
- Relevez l'appuie-tête jusqu'en butée **⇒** **⚠**.
- Retirez entièrement l'appuie-tête en appuyant complètement sur la touche **⇒** fig. 50 **①**.

Repose de l'appuie-tête avant sur les véhicules sans appuie-têtes réglables en longueur

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Poussez l'appuie-tête autant que possible vers le bas en appuyant complètement sur la touche **①**.
- Réglez l'appuie-tête et, le cas échéant, le dossier de siège en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'encliquette **⇒** page 80.

Dépose de l'appuie-tête avant sur les véhicules avec appuie-têtes réglables en longueur

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.
- Déplacez l'appuie-tête entièrement vers le haut et vers le bas **⇒** **⚠**.
- Glissez dans le sens de la flèche un objet plat, par exemple une carte en plastique **②**, des deux côtés entre la garniture du dossier de siège et le capuchon de la tige de retenue de l'appuie-tête et déverrouillez en même temps les tiges de retenue en exerçant une légère pression.
- Retirez entièrement l'appuie-tête.

Repose de l'appuie-tête avant sur les véhicules avec appuie-têtes réglables en longueur

- Extraire le plus possible les deux tiges de retenue de l'appuie-tête.
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les deux tiges de retenue s'encliquettent.
- Réglez l'appuie-tête et, le cas échéant, le dossier de siège en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'encliquette ⇒ page 80.

Dépose de l'appuie-tête arrière

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.
- Relevez l'appuie-tête jusqu'en butée ⇒ ⚠.
- Retirez entièrement l'appuie-tête en appuyant sur la touche ⇒ fig. 51 ①.

Repose de l'appuie-tête arrière

- Positionnez correctement l'appuie-tête avec les deux tiges de retenue au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez aussi loin que possible vers le bas l'appuie-tête en appuyant sur la touche ①.
- Réglez l'appuie-tête et, le cas échéant, le dossier de siège en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'encliquette ⇒ page 80.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Si les appuie-têtes sont déposés, reposez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon, le dossier de siège avant ou d'autres pièces du véhicule. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des endommagements. ◀

Réglage de la position du volant de direction

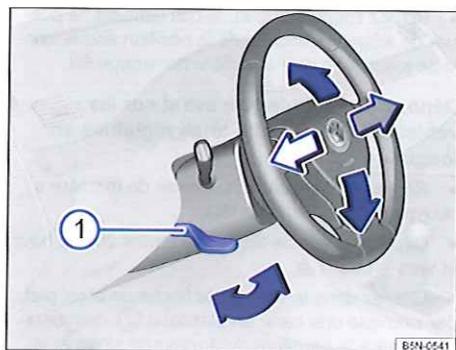


Fig. 52 Sous le volant de direction, dans le revêtement de la colonne de direction : levier de réglage mécanique de la position du volant de direction.

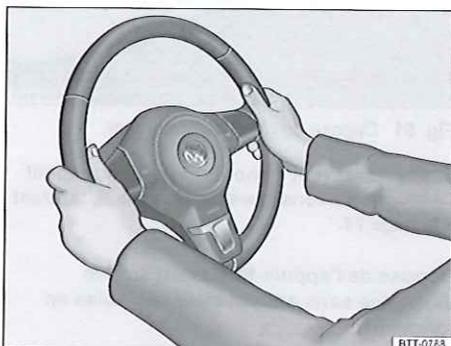


Fig. 53 Sur le volant : positions 9 h et 3 h. ▶

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 74.

Réglez le volant de direction **avant** de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Faites basculer le levier \Rightarrow fig. 52  vers le bas \Rightarrow .
- Réglez le volant de direction de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h), les bras étant légèrement pliés \Rightarrow fig. 53 \Rightarrow .
- Poussez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure le revêtement de la colonne de direction \Rightarrow .

AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Une fois le réglage effectué, bloquez systématiquement le levier \Rightarrow fig. 52  en le faisant pivoter vers le haut afin que le volant de

AVERTISSEMENT (suite)

direction ne change pas de position de manière imprévue pendant la marche du véhicule.

- Ne réglez jamais le volant de direction pendant la marche du véhicule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.
- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage, afin de ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie en positions 9 h et 3 h \Rightarrow fig. 53 afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

Accoudoir central avant

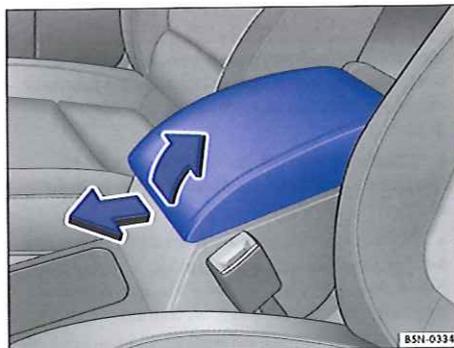


Fig. 54 Entre les sièges avant : accoudoir central avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 74.

Réglage de l'accoudoir central avant

Pour le *soulever*, poussez l'accoudoir central avant vers le haut et par cran, dans le sens de la flèche \Rightarrow fig. 54.

Pour l'*abaisser*, tirez l'accoudoir central avant entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir.

Pour le *réglage* en longueur, déplacez l'accoudoir central avant \Rightarrow fig. 54 vers l'avant (flèche) ou vers l'arrière jusque dans le crantage.

Il est possible de ranger des objets de petite taille dans l'accoudoir central avant \Rightarrow page 177.

AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.
- Ne placez jamais de boissons chaudes ou de liquides dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du rembourrage d'accoudoir peut provoquer des blessures graves.

- Veillez systématiquement à ranger le rembourrage d'accoudoir en toute sécurité ou à le fixer sur l'accoudoir central avant de manière sûre.

ⓘ MISE EN GARDE

Lorsque l'accoudoir central avant ou arrière est rabattu, le rembourrage risque d'être sali ou endommagé par le chargement dans le coffre à bagages.

Accoudoir central arrière

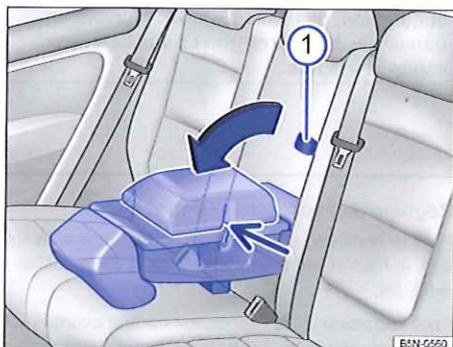


Fig. 55 Dans le dossier de banquette arrière : escamotage de l'accoudoir central arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 74.

Accoudoir central arrière

Un accoudoir central arrière escamotable doté d'un rembourrage ou d'une boîte multifonction est intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière ⇒ page 179.

Pour escamoter l'accoudoir central arrière, abaissez complètement l'appuie-tête de la place centrale ⇒ page 74 et tirez l'accoudoir central arrière vers l'avant à l'aide de la dragonne ⇒ fig. 55 **①**.

Si vous souhaitez utiliser les porte-boissons placés sous le rembourrage d'accoudoir, vous pouvez retirer celui-ci en procédant vers le haut ⇒ page 184. Lors de la mise en place du rembourrage d'accoudoir, l'évidement du rembourrage doit se trouver du côté gauche ⇒ fig. 55 et être fermement encliqueté.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.
- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.
- Ne placez jamais de boissons chaudes ou de liquides dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du rembourrage d'accoudoir peut provoquer des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez systématiquement à ranger le rembourrage d'accoudoir en toute sécurité ou à le fixer sur l'accoudoir central avant ou arrière de manière sûre.

MISE EN GARDE

Lorsque l'accoudoir central avant ou arrière est rabattu, le rembourrage risque d'être sali ou endommagé par le chargement dans le coffre à bagages. ◀

Fonctions des sièges

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Chauffage de siège	86
Escamotage du dossier de siège du passager avant	87

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise ⇒ page 74
- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Rétroviseurs extérieurs ⇒ page 139
- Coffre à bagages ⇒ page 148
- Climatisation ⇒ page 275

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adoptez toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Chauffage de siège

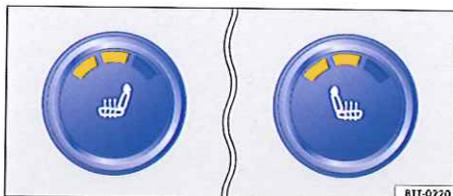


Fig. 56 Dans la partie supérieure de la console centrale : touches de réglage du chauffage des sièges avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 86.

Lorsque le contact d'allumage est mis, les assises et dossiers de sièges peuvent être chauffés électriquement.

Si l'une des conditions suivantes se présente, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège est inoccupé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à +25 °C (+77 °F).

Les deux chauffages de sièges se désactivent à chaque fois que vous coupez le contact d'allumage. Si le contact d'allumage est remis en l'espace d'environ 10 minutes, la dernière puissance de chauffage réglée pour le siège du conducteur est automatiquement activée. Le chauffage de siège du passager doit être réactivé et réglé si nécessaire après le rétablissement du contact d'allumage. ▶

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	Appuyez sur la touche  ou  . Le chauffage de siège fonctionne alors avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.
Réglage de la puissance calorifique :	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche  ou  jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit atteinte. 1 ou 2 témoin(s) de contrôle ⇒ fig. 56 s'allume(nt) sur la touche de chauffage de siège.
Désactivation :	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche  ou  jusqu'à ce que plus aucun témoin ne soit allumé dans la touche. OU : coupez le contact d'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent d'entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

- Veillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ni de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.

⚠ MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, objets pointus et matériaux d'isolation (par ex. une housse de protection ou un siège pour enfants) déposés sur le siège peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier dans un atelier spécialisé.



Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

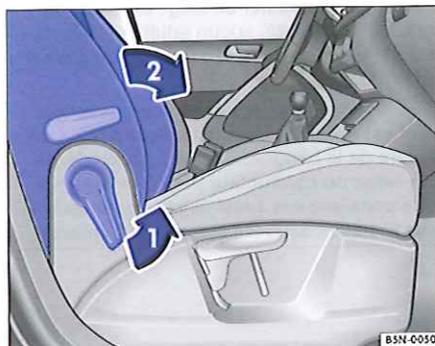


Fig. 57 Escamotage du dossier de siège du passager avant.



Fig. 58 Déverrouillage du dossier de siège escamotable du passager avant.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 86.

Vous pouvez rabattre vers l'avant le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si vous transportez des objets sur le siège escamoté du passager avant, vous devez désactiver le sac gonflable frontal du passager avant
⇒ page 100.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant ⇒ .
- Abaissez au maximum le siège du passager avant ⇒ page 74.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant ⇒ page 74.
- Abaissez entièrement l'appuie-tête ⇒ page 74.
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche ⇒ fig. 57 .
- Escamotez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche  en position horizontale.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher correctement dans la position escamotée.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier de siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau ⇒ fig. 58.
- Relevez le dossier de siège du passager avant en position verticale. Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher correctement.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher de manière sûre dans la position relevée.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors du rabattement et du relèvement du dossier de siège du passager avant peut causer de graves blessures.

- N'escamotez ou ne relevez le dossier de siège du passager avant que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG Off  doit être allumé.
- Lors de l'escamotage ou du relèvement du dossier de siège, éloignez les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors de son relèvement, le dossier de siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant n'est pas correctement verrouillé, il risque de se déplacer brusquement, ce qui peut causer des blessures graves.



AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages ouverts du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Ceintures de sécurité

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	90
Collisions frontales et lois de la physique	91
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	92
Protection offerte par les ceintures de sécurité	93
Utilisation des ceintures de sécurité	93
Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité	94
Ajustement de la ceinture	96
Réglage en hauteur de la ceinture	97
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture	98
Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures	98

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé → ⚠. L'atelier spécialisé doit utiliser les pièces de rechange conformes au véhicule, à l'équipement et au millésime. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise → page 74
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 100
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 110
- Rangements → page 175
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 346
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 367

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.
- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées → page 110.
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il est bien encliqueté. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est prévue pour attacher une seule personne.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne les attachez pas ensemble.
- Ne portez pas de vêtements amples et très épais (par ex. un manteau par-dessus un veston) afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans la mécanique du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des ceintures de sécurité neuves,

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

agrées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

- N'essayez jamais de réparer, de changer ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les boîtiers de verrouillage uniquement dans un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Fig. 59 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 89.

S'allume ou clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée et/ou, si le siège du passager avant est occupé, ceinture du passager avant non bouclée	Bouclez les ceintures de sécurité.
	OU : présence d'objets sur le siège du passager avant.	Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les de telle sorte qu'ils ne présentent aucun danger.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph) ou si elles sont débouclées pen-

dant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin d'alerte clignote ⚠ ⇒ fig. 59.

Le témoin d'alerte ⚠ ne s'éteint que lorsque le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, le contact d'allumage étant mis. ▶

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

Collisions frontales et lois de la physique

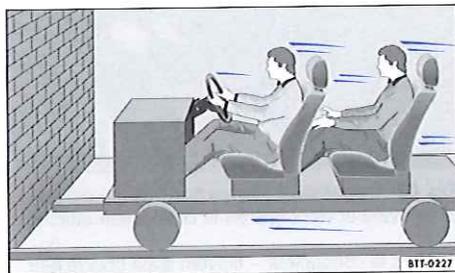


Fig. 60 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 89.

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace ⇒ fig. 60, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'« énergie cinétique ».

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (31 mph) environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité de « énergie cinétique » dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

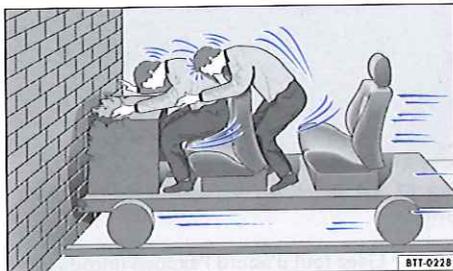


Fig. 61 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision, jusqu'à ce qu'un obstacle les freine dans leur mouvement. Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision ⇒ fig. 61.

À une vitesse de 30 km/h (18 mph) à 50 km/h (31 mph), les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



Fig. 62 Le conducteur non attaché est projeté en avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant, le tableau de bord ou le pare-brise \Rightarrow fig. 62.

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y



Fig. 63 Le passager arrière non attaché est projeté en avant et vient heurter le conducteur attaché.

compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule \Rightarrow fig. 63. 

Protection offerte par les ceintures de sécurité



Fig. 64 Conducteur correctement attaché, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles de provoquer des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule ⇒ fig. 64.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule

tels que le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ, même si vous allez « juste faire un tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route ! 

Utilisation des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

Liste de contrôle

Utilisation des ceintures de sécurité ⇒  :

-  Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
-  Gardez les ceintures de sécurité propres.
-  Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.
- ✓ Veillez à ne jamais déposer, modifier ni réparer la ceinture de sécurité et ses éléments de fixation.
- ✓ Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

Si la ceinture de sécurité se laisse difficilement extraire du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors de son débouclage.

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans une zone en contact direct avec le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement l'état irréprochable des ceintures de sécurité et des pièces correspondantes.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



Fig. 65 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 89.

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule en leur assurant une protection maximale ⇒ ⚠.

Si la sangle a été *entièrement* retirée et que vous entendez un « dé clic » lors de l'enroulement de la ceinture de sécurité, il s'agit d'une ceinture de sécurité blocable. L'arrêt de la ceinture de sécurité



Fig. 66 Libération du pêne du boîtier de verrouillage.

doit uniquement être utilisé pour fixer certains systèmes de retenue pour enfants ⇒ page 110, *Sièges pour enfants (accessoires)*. S'il est activé, l'arrêt doit être désactivé lorsqu'un occupant boucle sa ceinture de sécurité.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez votre ceinture de sécurité avant de prendre la route. ▶

- Réglez correctement le siège avant et l'appui-tête → page 74.
- Encliquez le dossier de siège arrière en position verticale ⇒ ⚠.
- Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Ce faisant, veillez à **ne pas vriller** la sangle ⇒ ⚠.
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant ⇒ fig. 65.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Ne débouclez la ceinture de sécurité que lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ ⚠.

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage ⇒ fig. 66. Le pêne est alors éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée en fonction de la taille des occupants et que le dossier est en position verticale.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou de freinage !

Ajustement de la ceinture

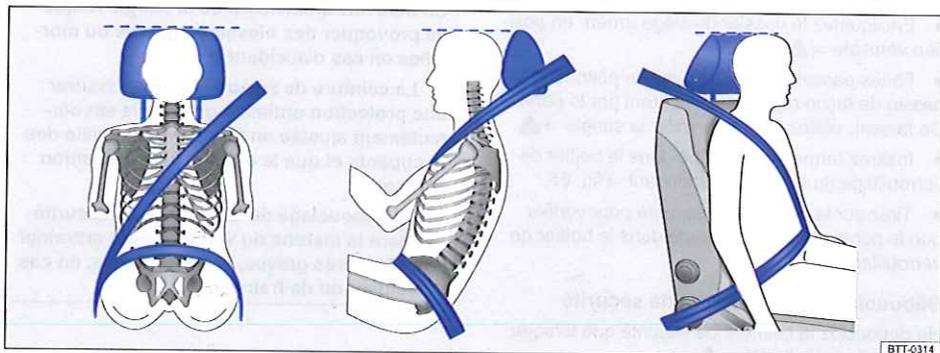


Fig. 67 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête.

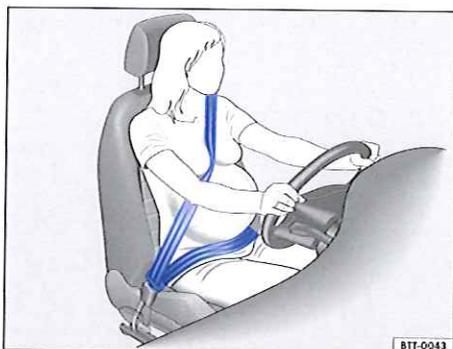


Fig. 68 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées assurent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient l'occupant dans une position qui lui assure une protection maximale en cas de déclenchement du sac gonflable. Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles \Rightarrow page 74, Réglage de la position du siège.

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, sur le bras, sous le bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours être appliquée bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrez légèrement la sangle.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre \Rightarrow fig. 68.

Adaptation de l'ajustement de la sangle à la taille des occupants

L'ajustement de la sangle peut être adapté avec les équipements suivants :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant \Rightarrow page 97.
- Sièges avant réglables en hauteur \Rightarrow page 74.

AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée et que le dossier est en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps (par ex. le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ou sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrer légèrement la sangle.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre.
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'écartez jamais du corps la ceinture de sécurité.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou fragiles, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œillets de retenue ou d'accessoires similaires.



Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Réglage en hauteur de la ceinture

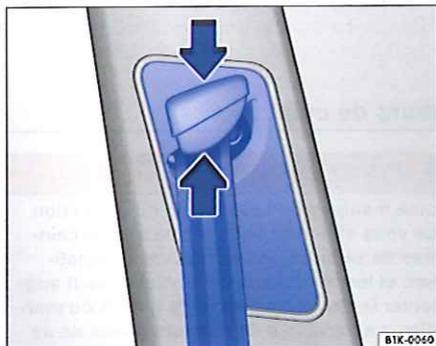


Fig. 69 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 89.

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture sur les sièges avant vous permet d'adapter la ceinture de sécurité à votre taille au niveau de l'épaule afin qu'elle puisse être correctement ajustée :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée ⇒ fig. 69.
- Poussez la ferrure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule ⇒ page 96, *Ajustement de la ceinture*.
- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule → page 100 et comportent les fonctions suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur sa partie baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou en cas de conduite normale, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Rétracteur de ceinture

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures

de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne en liaison avec le système de sacs gonflables. Le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas en cas de retournement si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Limiteur d'effort de ceinture

Le limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.

 Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives → page 98. 

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 89.

Lors de travaux effectués sur le rétracteur de ceinture et lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule dans le cadre de travaux de réparation, un endommagement éventuel de la ceinture de sécurité peut passer inaperçu. Il peut alors arriver que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé → page 367.
- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés. 

 Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut. ◀

Système de sacs gonflables

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant	101
Témoin de contrôle	102
Description et fonctionnement des sacs gonflables	103
Sacs gonflables frontaux	105
Activation et désactivation manuelles du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé	106
Sacs gonflables latéraux	108
Sacs gonflables de tête	109

Le véhicule est équipé respectivement d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et pour le passager avant. Les sacs gonflables assurent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite ⇒ page 39
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 52
- Position assise correcte ⇒ page 74
- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 346
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

⚠ AVERTISSEMENT

Ne vous fiez pas uniquement au système de sacs gonflable pour vous protéger.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Même si un sac gonflable se déclenche, il ne constitue qu'une mesure de protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et ne réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité ⇒ page 89, *Ceintures de sécurité*.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En effet, la zone de déploiement des sacs gonflables est modifiée et les objets sont projetés contre le corps.

- Pendant la conduite, ne tenez jamais d'objets dans vos mains et ne transportez jamais d'objets sur vos genoux.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais les composants du système de sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Une fine poussière et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement du sac gonflable. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- La fine poussière peut irriter la peau et la muqueuse des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, sortez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour pouvoir respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
- Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.

AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 100.

Deux types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
<p>Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.</p> <ul style="list-style-type: none">– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments.– Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.	<p>Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé ⇒ page 106.</p> <ul style="list-style-type: none">– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments.– Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.
<p>Désignation : système de sacs gonflables (airbags).</p>	<p>Désignation : système de sacs gonflables (airbags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.</p>

Deux types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.	Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → page 106. – Commande à clé dans le rangement du tableau de bord, côté passager avant. – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.
Désignation : système de sacs gonflables (air-bags).	Désignation : système de sacs gonflables (air-bags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.

Témoin de contrôle



Fig. 70 Dans la partie supérieure de la console centrale : témoin de désactivation du sac gonflable du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 100.

Allumé	Emplacement	Cause possible	Pour y remédier
	Combiné d'instruments	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
OFF	Partie supérieure de la console centrale	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables. OU : sac gonflable frontal du passager avant désactivé.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **Off** , situé dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin dans le combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défectueux ⇒ .

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé. ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- **Ne montez jamais de siège pour enfants sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfants déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.**

ⓘ MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

Description et fonctionnement des sacs gonflables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 100.

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. D'autres blessures telles que des boursoufflures, des contusions et des éraflures ne peuvent pas être exclues lors du déploiement du sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ni pour les parties inférieures du corps.

Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si le taux de décélération est inférieur à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas, bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un sac

gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles une collision se produit peuvent varier fortement d'une situation à l'autre, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il est donc impossible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision pouvant entraîner systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour que les sacs gonflables se déclenchent. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et sous certaines conditions. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte ⚠ ⇒ page 74.

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment, à eux tous, le concept de sécurité du véhicule conçu pour réduire le risque de blessures graves et mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou ne soient pas disponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures avec précontrainte de ceinture pour le conducteur et le passager avant.
- Rétracteurs de ceintures, éventuellement aux places arrière latérales, en liaison avec les sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte .
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.
- Sacs gonflables de tête côté gauche et côté droit.
- Témoin de contrôle des sacs gonflables .
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.

- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-têtes optimisés en cas d'impact arrière et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places arrière latérales, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Lorsque le contact d'allumage est coupé lors d'une collision.
- Lorsque, en cas de collision avec le véhicule qui vous précède, la décélération mesurée par le calculateur est insuffisante.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil de référence enregistré dans le calculateur. 

Sacs gonflables frontaux

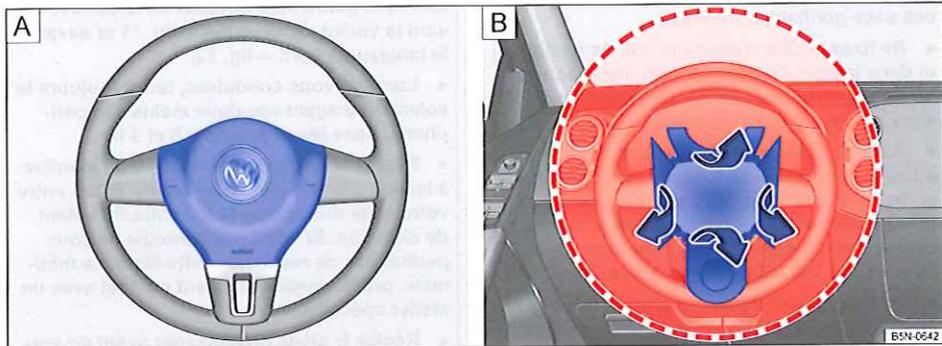


Fig. 71 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur

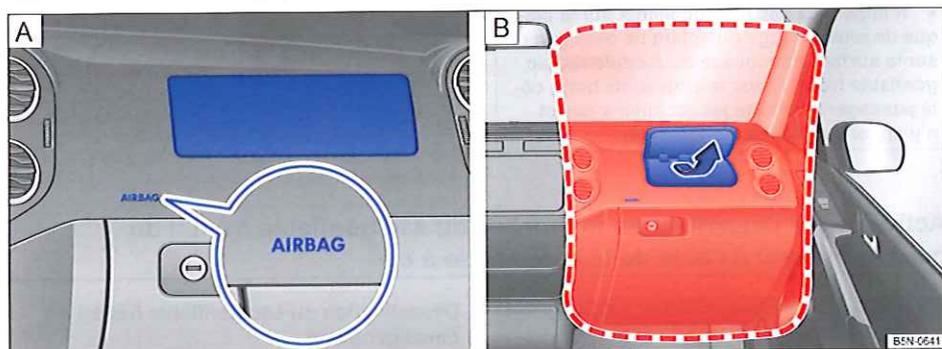


Fig. 72 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 100.

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire pour la tête et la cage thoracique du conducteur et du passager avant en cas de collisions frontales de gravité importante. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac gonflable frontal \Rightarrow page 74, *Réglage de la position du siège*. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent se déployer entièrement en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction \Rightarrow fig. 71 A et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord \Rightarrow fig. 72 A. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par le monogramme « AIRBAG ».

Les zones repérées par un cadre rouge \Rightarrow fig. 71 B et \Rightarrow fig. 72 B correspondent à la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones \Rightarrow . Les pièces rapportées de première monte, comme par exemple la plaque de base pour support de téléphone mobile, ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se rabattent hors du volant de direction \Rightarrow fig. 71 B ou du tableau de bord \Rightarrow fig. 72 B.

DANGER

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

⚠ DANGER (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables (par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone).
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation amovibles).
- N'appliquez pas d'autocollants sur la plaque de rembourrage du volant de direction et sur la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant. Ne les recouvrez pas et n'y apportez aucune modification.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction ⇒ fig. 71 et devant le tableau de bord ⇒ fig. 72.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation manuelles du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé



Fig. 73 Dans la boîte à gants : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 100.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé !

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la boîte à gants.
- Dégagez entièrement le panneton de la clé ⇒ page 48, *Jeu de clés du véhicule*.
- Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé ⇒ fig. 73 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit environ au 3/4 dans la commande à clé ⇒ ①.
- Tournez la clé du véhicule sans beaucoup forcer en position OFF.
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒ ⚠ et rabattez le panneton.
- Fermez la boîte à gants.
- Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG Off , situé dans la partie supérieure de la console centrale reste allumé en permanence lorsque le contact d'allumage est mis ⇒ page 102.

Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la boîte à gants.

- Dégagez entièrement le panneton de la clé
⇒ page 49, *Dégagement et rabattement du panneton*.
- Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé ⇒ fig. 73 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit environ au 3/4 dans la commande à clé ⇒ ①.
- Tournez la clé du véhicule sans beaucoup forcer en position **ON**.
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒ ▲ et rabattez le panneton.
- Fermez la boîte à gants.
- Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG Off** ⚡; situé dans la partie supérieure de la console centrale *n'est pas allumé* ⇒ page 102.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage en permanence du témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG Off** ⚡; dans la partie supérieure de la console centrale (**Off** ⚡; reste allumé en permanence en jaune) ⇒ page 102, *Témoin de contrôle*.

Si le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG Off** ⚡; dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que celui ⚡; situé dans le combiné d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas la clé du véhicule introduite dans la commande à clé pendant un trajet.

- Des secousses peuvent en effet provoquer la rotation intempestive de la clé du véhicule dans la commande à clé et, le cas échéant, activer le sac gonflable frontal du passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant ne doit être désactivé que dans certains cas particuliers.

- Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsque le contact d'allumage est coupé, afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.
- Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.
- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.
- Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

ⓘ MISE EN GARDE

Un panneton qui n'est pas suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne laissez pas la clé du véhicule engagée dans la commande à clé car le casier de rangement, la commande à clé et la clé du véhicule peuvent être endommagés lors de la fermeture du casier de rangement.

Sacs gonflables latéraux

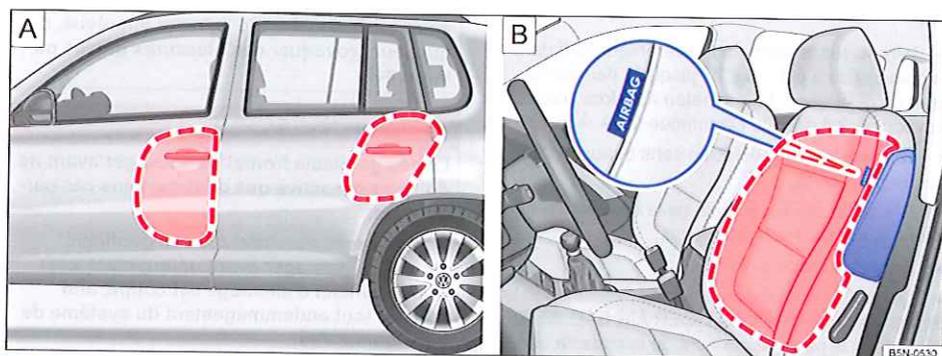


Fig. 74 Côté gauche du véhicule ; A : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. B : sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 100.

Les sacs gonflables latéraux se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers \Rightarrow fig. 74 B du siège du conducteur et du siège du passager avant. Suivant l'équipement du véhicule, les places latérales arrière sont aussi dotées d'un sac gonflable latéral situé entre le seuil de porte et le dossier des sièges. Les emplacements de montage sont repérés par des étiquettes portant le monogramme « AIRBAG ».

Les zones entourées d'un cadre rouge \Rightarrow fig. 74 sont couvertes par les sacs gonflables latéraux en cas de déclenchement (zones de déploiement). C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones \Rightarrow .

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places

AVERTISSEMENT (suite)

arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule. Le sac gonflable latéral ne peut sinon pas se déployer lors de son déclenchement.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut entraver le fonctionnement du sac gonflable frontal et provoquer des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant hors du véhicule et n'en modifiez jamais les éléments.
- Lorsque des forces trop élevées s'exercent sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue. 

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites réparer sans délai dans un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête

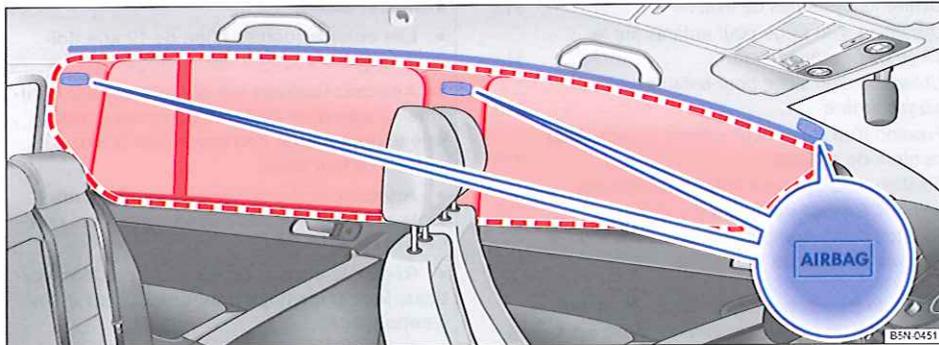


Fig. 75 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 100.

Un sac gonflable de tête se trouve dans l'habitacle au-dessus des portes du côté du conducteur et du côté du passager avant \Rightarrow fig. 75. L'emplacement de montage est repéré par les monogrammes « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge \Rightarrow fig. 75 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone \Rightarrow **⚠**.

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière au niveau de la partie du corps tournée vers la zone du choc.

⚠ AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet n'est accroché au pare-soleil, comme par ex. un stylo ou la télécommande d'une porte de garage.

Sièges pour enfants (accessoires)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Informations générales sur le transport d'enfants à bord du véhicule	111
Différents systèmes de fixation	112
Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant	113
Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière	115
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité	115
Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX)	117
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	119

Avant de transporter des nourrissons et des enfants dans un siège pour enfants placé sur le siège du passager avant, il est indispensable de lire entièrement les informations sur le système de sacs gonflables.

Ces informations sont très importantes pour la sécurité du conducteur ainsi que pour la sécurité de tous les passagers, en particulier des nourrissons et des enfants en bas âge.

Volkswagen vous recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen. Des sièges pour enfants dotés de différents systèmes de fixation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100

⚠ Avertissement

Les enfants non attachés ou mal attachés peuvent subir des blessures graves ou mortelles pendant la marche du véhicule.

⚠ Avertissement (suite)

- N'utilisez jamais dos à la route un siège pour enfants sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé.
- Les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans doivent toujours voyager sur le siège arrière.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.
- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- Réglez le dossier du siège en position verticale lorsqu'un siège pour enfants est utilisé à cette place.
- Éloignez la tête ou d'autres parties du corps des enfants de la zone de déploiement du sac gonflable latéral.
- Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé dans les bras ou sur les genoux.
- Attachez un seul enfant dans le siège pour enfants.
- Lorsqu'un siège pour enfants est utilisé avec un pied de soutien, veillez à ce que le pied de soutien soit toujours installé correctement et en toute sécurité.
- Lisez la notice d'utilisation du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.

⚠ Avertissement

En cas d'accident ou de manœuvre de freinage ou de conduite brusque, un siège pour enfants non attaché et non utilisé risque d'être projeté dans l'habitacle et de causer des blessures.

- Pendant la marche du véhicule, fixez toujours correctement un siège pour enfants non utilisé ou rangez-le à l'abri dans le coffre à bagages.

i Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été mis à mal. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

Informations générales sur le transport d'enfants à bord du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation. Il existe différentes normes et directives sur l'utilisation de sièges pour enfants et sur leurs possibilités de fixation (⇒ tabl. à la page 112). Ainsi, dans certains pays, l'utilisation de sièges pour enfants peut être interdite à certaines places assises du véhicule, par exemple.

Les lois de la physique, qui ont des répercussions sur le véhicule lors d'une collision ou d'un autre type d'accident, s'appliquent également aux enfants ⇒ page 89. À l'inverse des adultes et des adolescents, les muscles et l'ossature des enfants ne

sont pas encore entièrement développés. Lors d'un accident, le risque de blessures graves est plus important chez les enfants que chez les adultes.

Le corps des enfants n'étant pas encore entièrement développé, il est nécessaire d'utiliser des systèmes de retenue pour enfants spécialement adaptés à leur taille, à leur poids et à leur constitution. Dans de nombreux pays, l'utilisation de systèmes de sièges pour enfants homologués pour les nourrissons et les enfants en bas âge est prescrite par la loi.

Utilisez uniquement des sièges pour enfants conformes et homologués pour le véhicule. En cas de doute, adressez-vous toujours à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

Liste de contrôle

Transport d'enfants à bord du véhicule ⇒ ▲ :

- ✓ Respectez la législation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.
- ✓ Volkswagen vous recommande de toujours transporter les enfants de moins de 12 ans sur les sièges arrière.
- ✓ Ne transportez un enfant sur le siège du passager avant que dans certains cas exceptionnels ⇒ page 113. L'endroit du véhicule le plus sûr est le siège arrière situé derrière le passager avant.
- ✓ Attachez toujours un enfant dans un système de retenue monté dans le véhicule. Le système de retenue doit être adapté à la taille, au poids et à la morphologie de l'enfant.
- ✓ Transportez toujours un seul enfant par siège pour enfants.
- ✓ Tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant de sièges pour enfants et conservez-la toujours dans le véhicule.
- ✓ Lors de la fixation du siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité, faites passer la sangle à travers ou autour du siège pour enfants, conformément aux instructions du fabricant de sièges pour enfants.
- ✓ Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée sur l'enfant et à ce qu'il ait adopté une position assise correcte.
- ✓ Montez le siège pour enfants sur la banquette arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- ✓ Pendant la marche du véhicule, ne laissez pas de jouets ou d'autres objets non attachés dans le siège pour enfants ou sur le siège.

Normes spécifiques aux pays sur les sièges pour enfants (sélection)

Les sièges pour enfants doivent être conformes à la norme ECE-R 44¹⁾. De plus amples informations sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou sur Internet sous www.volkswagen.com. ►

1) ECE-R : Economic Commission for Europe (Règlement de la Commission Économique pour l'Europe).

Catégories de sièges pour enfants selon la norme ECE-R 44

Catégorie de poids	Poids de l'enfant	Âge
Groupe 0	jusqu'à 10 kg	jusqu'à 9 mois environ
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg	jusqu'à 18 mois environ
Groupe 1	de 9 à 18 kg	de 8 mois à 3 ans $\frac{1}{2}$ environ
Groupe 2	de 15 à 25 kg	de 3 à 7 ans environ
Groupe 3	de 22 à 36 kg	de 6 à 12 ans environ

Tous les enfants ne peuvent pas prendre place dans le siège de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours si l'enfant peut prendre place correctement dans le siège pour enfants et si le siège peut être fixé correctement dans le véhicule.

Le label de contrôle ECE-R 44 est apposé par moulage sur les sièges pour enfants conformes à la norme du même nom : E majuscule encadrée et le numéro d'homologation en dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident, le siège arrière est en principe la place la plus sûre pour les enfants correctement attachés.

- Un siège pour enfants adapté offre, dans la plupart des accidents, la meilleure protection possible pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans s'il est correctement monté et utilisé sur l'un des sièges arrière.

Différents systèmes de fixation

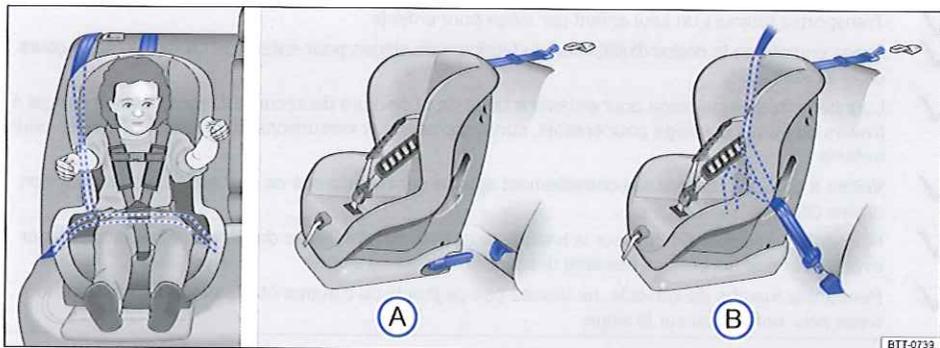


Fig. 76 Sur les sièges arrière : la figure (A) présente le principe de fixation du système de retenue pour enfants aux œillets de retenue inférieurs et à l'aide de la ceinture de retenue supérieure. La figure (B) montre la fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 110.

Fixez toujours les sièges pour enfants correctement et en toute sécurité, conformément à la notice de montage du fabricant de sièges pour enfants.

Le siège pour enfants installé doit être appliqué contre le siège du véhicule et ne doit pas bouger ou basculer de plus de 2,5 cm.

Les sièges pour enfants prévus pour être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue Top Tether doivent également être fixés avec la ceinture de retenue Top Tether dans le véhicule → page 119. Fixez la ceinture de retenue uniquement aux œillets de retenue prévus à cet effet. Serrez toujours la ceinture de retenue Top Tether de sorte que le siège pour enfants soit fermement appliqué contre la place assise.

Systèmes de fixation spécifiques aux pays

Variante des fixations → fig. 76 :

- Ⓐ Œillets de retenue ISOFIX et ceinture de retenue supérieure, entre autres, en Europe → page 117 et → page 119.
- Ⓑ Ceinture de sécurité automatique trois points et ceinture de retenue supérieure → page 115.

Les systèmes comprennent la fixation du système de retenue pour enfants avec une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) et avec les points d'ancrage inférieurs dans le siège. ◀

Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant



Fig. 77 Sur le pare-soleil côté passager avant : autocollant de sac gonflable.



Fig. 78 Sur le montant B côté passager avant : autocollant de sac gonflable.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 110.

Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. De même, tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée de tous les sièges pour enfants homologués. Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués pour le véhicule.

Le sac gonflable frontal activé du côté du passager avant représente un très grand danger pour un enfant. Le transport d'un enfant dans un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant risque de mettre en péril la vie de l'enfant.

Un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant peut être percuté très violemment en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du passager avant, ce qui peut provo-

quer des blessures extrêmement graves, voire mortelles → ⚠. Par conséquent, n'utilisez jamais un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé !

Utilisez un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant uniquement si vous vous êtes assuré que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. Ceci est reconnaissable au témoin de contrôle jaune allumé sur le tableau de bord PASSENGER AIR BAG OFF ⚠ → page 100. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne peut pas être désactivé et qu'il reste activé, aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant → ⚠.

Autocollant de sac gonflable

Des autocollants avec des informations importantes concernant le sac gonflable frontal du passager avant peuvent se trouver sur le pare-soleil du passager avant → fig. 77 ou sur le montant B côté passager avant → fig. 78. Le contenu des autocollants dépend des marques et peut varier. Suivant la ▶

marque, l'autocollant du sac gonflable sur le pare-soleil peut également se trouver sur le pare-soleil côté conducteur. Dans certains pays, des autocollants pour sacs gonflables peuvent être placés sur le pare-soleil et sur le montant B côté passager avant. Avant de procéder au montage d'un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde → ⚠.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant, tenez impérativement compte de ce qui suit :

- Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé ⚠ ⇒ page 100.
- Le dossier du siège du passager avant doit être en position verticale.
- Le siège du passager avant doit être entièrement reculé.
- Le siège du passager avant doit être réglé dans la position la plus haute, s'il est réglable en hauteur.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le fabricant pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral.

Des **sièges universels pour enfants** des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur le siège du passager avant.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être utilisés sur le siège du passager avant.

⚠ DANGER

En cas d'accident, les risques de blessures très graves ou mortelles sont d'autant plus importants pour l'enfant quand le siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant. N'utilisez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé. Lors du déclenchement du sac gonflable frontal, l'enfant peut être tué, puisqu'en cas de déclenchement du sac gonflable, le siège pour enfants est percuté très violemment et projeté contre le dossier.

⚠ DANGER

Lorsqu'un enfant est, dans certains cas exceptionnels, transporté dos à la route sur le siège du passager avant, tenez compte de ce qui suit :

- Désactivez toujours le sac gonflable frontal du passager avant et laissez-le désactivé.
- Le siège pour enfants doit être homologué par son fabricant pour être monté sur le siège du passager avant avec sac gonflable frontal ou latéral.
- Suivez les instructions de montage données par le fabricant du siège pour enfants et tenez impérativement compte des avertissements.
- Reculez complètement le siège du passager avant et réglez-le en hauteur dans la position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal.
- Positionnez le dossier du siège à la verticale.
- Réglez en hauteur la ceinture de sécurité dans la position la plus haute.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.

Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

Lors de la fixation d'un siège pour enfants sur un siège arrière, la position du siège avant doit être adaptée de sorte que l'enfant ait suffisamment de place. Par conséquent, adaptez le siège avant à la taille du siège pour enfants et à celle de l'enfant. Veillez également à ce que le passager avant adopte une position assise correcte ▲ ⇒ page 74.

Reculez entièrement la banquette arrière et bloquez-la. Réglez le dossier de siège en position verticale et relevez complètement l'appui-tête.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être homologué par le constructeur pour pouvoir être utilisé sur les sièges arrière équipés de sacs gonflables latéraux.

Des **sièges universels pour enfants** des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur les sièges arrière.

Les places arrière latérales conviennent aux sièges pour enfants dotés du **système ISOFIX** qui sont spécialement autorisés pour ce type de véhicule, conformément à la norme ECE-R 44.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être utilisés exclusivement sur les places latérales de la banquette arrière. Les systèmes de retenue pour

enfants dotés d'un pied de soutien ne doivent pas être utilisés sur la place centrale de la banquette arrière.

Sièges pour enfants ISOFIX homologués pour les sièges arrière

Les sièges pour enfants ISOFIX sont classés dans les catégories homologuées : « universelle », « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule ».

- Si le siège pour enfants ISOFIX est de catégorie « universelle », il doit être fixé à l'aide des points d'ancrage inférieurs et de la ceinture de retenue Top Tether.
- Avant d'utiliser un siège pour enfants ISOFIX homologué sous la catégorie « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule », vérifiez si celui-ci est homologué pour le véhicule. À cet effet, le fabricant des sièges pour enfants ISOFIX joint une liste des véhicules pour lesquels le siège ISOFIX est homologué. Adressez-vous le cas échéant au fabricant du siège pour enfants pour recevoir une liste de véhicules actualisée.

▲ AVERTISSEMENT

En jouant avec les ceintures de sécurité blocables non utilisées, un enfant installé dans le siège pour enfants sur la banquette arrière peut être blessé mortellement.

- Fixez toujours les ceintures de sécurité blocables non utilisées de la banquette arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 110.

Les sièges pour enfants portant l'inscription **universel** sur le label orange peuvent être fixés à l'aide de la ceinture de sécurité sur les places assises repérées dans le tableau par la lettre u.

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises de la banquette arrière
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	u	u
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	u	u
Groupe 1 de 9 à 18 kg	u	u

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises de la banquette arrière
Groupe 2 de 15 à 25 kg	u	u
Groupe 3 de 22 à 36 kg	u	u

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez la notice d'utilisation du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.
- Reculez complètement le siège du passager avant ou la banquette arrière et amenez le dossier de siège correspondant en position verticale ⇒ page 74.
- Montez le siège pour enfants sur le siège, conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- *Sur les véhicules dotés de ceintures de sécurité blocables* : déroulez entièrement la sangle baudrier et laissez l'enrouleur automatique enrouler la sangle. Le « dé clic » caractéristique de l'enroulement doit se faire entendre.
- La sangle supérieure doit être appliquée fermement et intégralement sur le siège pour enfants.
- Tirez sur la ceinture de sécurité à des fins de contrôle – il ne doit plus être possible de dérouler la sangle inférieure.
- *Sur les véhicules dotés de ceintures de sécurité blocables* : le cas échéant, bloquez les ceintures de sécurité non utilisées de sorte qu'elles res-

tent hors de portée de l'enfant assis dans le siège pour enfants : faites passer la sangle derrière l'appuie-tête de la place assise voisine. Veillez à ce que l'arrêtoir de la ceinture de sécurité ne s'ouvre pas ! Vous ne devez donc pas entendre de « dé clic » lors de l'enroulement. Laissez l'enrouleur automatique enrouler la sangle.

Dépose du siège pour enfants

Ne détachez la ceinture de sécurité que lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ ⚠.

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage. Le pêne est alors éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.
- Retirez du véhicule le siège pour enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'accident ou en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite !

- **Ne débouclez la ceinture de sécurité que lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX)

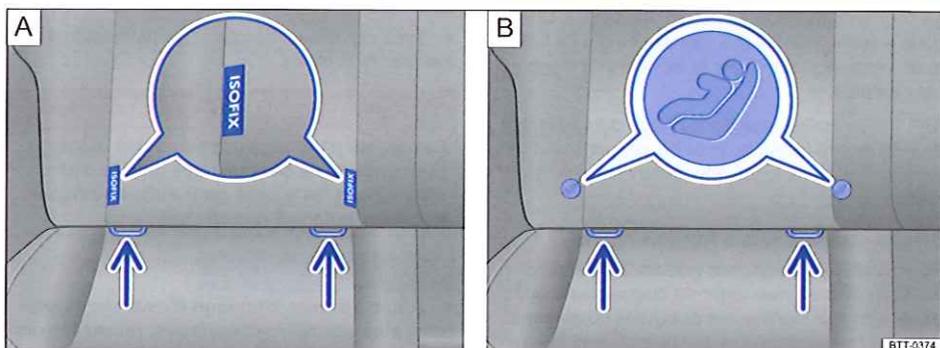


Fig. 79 Sur le siège du véhicule : variantes d'identification des points d'ancrage inférieurs des sièges pour enfants.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

Les places latérales de la banquette arrière sont dotées chacune de 2 œillets de retenue appelés points d'ancrage inférieurs.

Vue d'ensemble du montage avec un siège ISOFIX

Conformément à la directive européenne ECE 16, le tableau suivant présente les possibilités de fixation des sièges pour enfants ISOFIX aux points d'ancrage inférieurs sur les différentes places du véhicule.

Sur les sièges pour enfants de catégorie « universelle » ou « semi-universelle », le poids autorisé pour le siège pour enfants et la catégorie de taille **A à G** sont indiqués sur le label apposé sur le siège pour enfants.

	Groupe (catégorie de poids)									
	Groupe 0 : jusqu'à 10 kg		Groupe 0 : jusqu'à 10 kg			Groupe 1 : de 9 à 18 kg				
			Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg							
Sens de montage	orienté dos à la route (dans le sens inverse de la marche)		orienté dos à la route (dans le sens inverse de la marche)			orienté dos à la route (dans le sens inverse de la marche)		orienté face à la route (dans le sens de la marche)		
Catégorie de taille	F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1
Montage sur le siège du passager avant	Place assise sans points d'ancrage, pas de fixation avec ISOFIX									
Montage sur les places latérales de la banquette arrière	IL-SU		IL-SU			IL-SU		IUF/IL-SU		
Montage sur la place centrale de la banquette arrière	Place assise sans points d'ancrage, pas de fixation avec ISOFIX									

X : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX de cette catégorie.

IL-SU : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « semi-universelle » ; tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

IUF : place assise adaptée au siège pour enfants ISOFIX monté face à la route de catégorie « universelle » et homologué pour cette catégorie de poids.

Sièges pour enfants à fixation rigide

Pour monter un siège pour enfants à fixation rigide, vous pouvez vous aider de dispositifs de guidage. Une fois montés, les dispositifs de guidage facilitent l'installation du siège et protègent les garnitures de sièges. Les dispositifs de guidage sont parfois fournis avec le siège pour enfants ou sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Encliquez si nécessaire les dispositifs de guidage sur les deux points d'ancrage du véhicule ⇒ ①.

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants ⇒ ⚠.
- Insérez le siège pour enfants dans le sens des flèches sur les œillets de retenue ⇒ fig. 79 (flèches). Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

Siège pour enfants avec ceintures de retenue réglables

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants ⇒ ⚠.
- Posez le siège pour enfants sur l'assise du siège et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les œillets de retenue ⇒ fig. 79.

- Tendez de façon régulière les ceintures de retenue au niveau du dispositif de réglage. Le siège pour enfants doit être bien plaqué contre le siège du véhicule.
- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage inférieurs des sièges pour enfants ne sont pas des œillets d'arrimage. Fixez les sièges pour enfants uniquement aux points d'ancrage inférieurs.

ⓘ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter la formation d'empreintes permanentes sur les rembourrages, retirez les dispositifs de guidage des points d'ancrage lorsqu'aucun siège pour enfants n'est monté sur les points d'ancrage du véhicule.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement des garnitures de siège, des rembourrages ou des dispositifs de guidage, retirez systématiquement des points d'ancrage les dispositifs de guidage avant d'escamoter la banquette arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether

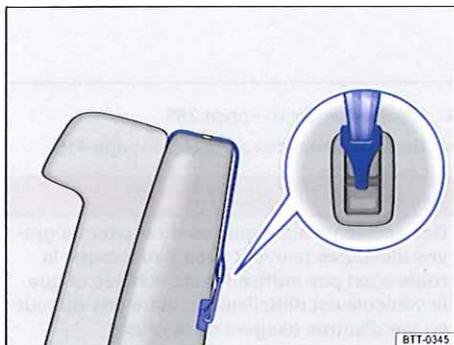


Fig. 80 Exemple de ceinture de retenue supérieure accrochée.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants .
- Déverrouillez le dossier de siège arrière et rabattez-le légèrement vers l'avant \Rightarrow page 74.
- Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule \Rightarrow page 74.
- Faites passer la ceinture de retenue supérieure du siège pour enfants vers l'arrière entre le dossier de siège arrière et le couvre-coffre pour l'amener dans le coffre à bagages.
- Relevez le dossier de siège arrière et enfoncez-le fermement dans le verrouillage.
- Fixez le siège pour enfants sur les points d'ancrage inférieurs \Rightarrow page 117.
- Accrochez la ceinture de retenue supérieure se trouvant dans le coffre à bagages dans l'œillet de retenue correspondant \Rightarrow fig. 81.
- Tendez la ceinture pour que le siège pour enfants soit appliqué sur la partie supérieure du dossier de siège arrière.

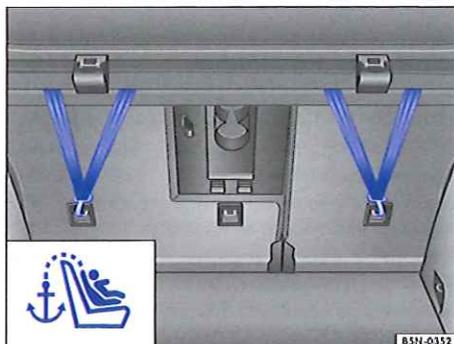


Fig. 81 Ceintures de retenue supérieures accrochées dans le coffre à bagages.

Reposez l'appuie-tête après avoir déposé le siège pour enfants \Rightarrow page 74.

AVERTISSEMENT

Les sièges pour enfants dotés de points d'ancrage inférieurs et d'une ceinture de retenue supérieure doivent être montés conformément aux indications du fabricant. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des blessures graves.

- Fixez toujours *une seule* ceinture de retenue d'un siège pour enfants à un œillet de retenue dans le coffre à bagages.
- Utilisez toujours les œillets de retenue prévus pour la ceinture de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue à un œillet d'arrimage.

Éclairage et vision

Éclairage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	120
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes	122
Allumage et extinction de l'éclairage	123
Éclairage et vision – Fonctions	124
Régulation des feux de route	125
Masquage ou adaptation des projecteurs (mode voyage)	127
Fonctions « Coming home » et « Leaving home » (éclairage d'orientation) ...	128
Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes ..	129
Plafonniers et lampes de lecture	130

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule dans le pays où vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et de l'éclairage incombe toujours au conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29

- En cas d'urgence ⇒ page 389
- Remplacement des ampoules ⇒ page 416

AVERTISSEMENT

Des accidents susceptibles de causer de graves blessures peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

AVERTISSEMENT

Des projecteurs réglés trop haut et une utilisation incorrecte des feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les projecteurs soient correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique si d'autres usagers de la route peuvent être éblouis.

Témoins de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Témoins de contrôle dans le combiné d'instruments

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant.	Remplacez l'ampoule concernée ⇒ page 416 Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé.
	OU : dysfonctionnement des feux de virage.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ⇒ page 124.
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 123.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Clignotant gauche ou droit Lorsqu'un clignotant du véhicule ou de la remorque est défectueux, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.	Le cas échéant, vérifiez l'éclairage du véhicule et de la remorque.
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 122.
	Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé.	⇒ page 125.

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Clignote pendant environ 5 secondes après l'établissement du contact d'allumage : mode voyage activé.	Désactivez le mode voyage ⇒ page 127.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Témoins de contrôle dans la commande d'éclairage

Allumé	Cause possible
	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés ⇒ page 124.
	Feux de position allumés ⇒ page 123.
	Projecteurs antibrouillard allumés ⇒ page 123.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

! MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

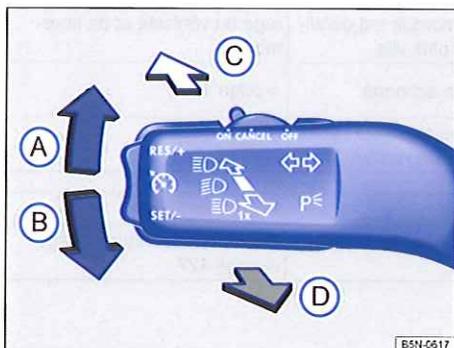


Fig. 82 À côté du volant : levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position de base.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 120.

Placement du levier dans la position souhaitée :

- (A) Clignotant droit . Feux de stationnement droits, le contact d'allumage étant coupé \Rightarrow page 124.
- (B) Clignotant gauche . Feux de stationnement gauches, le contact d'allumage étant coupé \Rightarrow page 124.
- (C) Activation des feux de route ou de la régulation des feux de route .
Pour les *activer*, poussez brièvement le levier dans le sens de la flèche (C). Lorsque les feux de route sont allumés, le témoin de contrôle ou s'allume sur le combiné d'instruments.
- (D) Actionnement de l'avertisseur optique ou désactivation des feux de route. L'*avertisseur optique* s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin de contrôle est alors allumé.

Amenez le levier en position de base pour désactiver la fonction correspondante.

Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, ne soulevez (A) ou n'abaissez (B) le levier que jusqu'au point de résistance puis relâchez le levier. Le clignotant clignote trois fois.

Le clignotement confort peut être activé et désactivé dans le menu **Éclairage & Vision** sur l'afficheur du combiné d'instruments \Rightarrow page 29. Sur les véhicules ne disposant pas du menu **Éclairage & Vision**, la fonction peut être désactivée dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention pendant l'utilisation des feux de route peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir.

- Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé \Rightarrow page 389.
- En cas de défaillance d'un clignotant du véhicule ou de la remorque, le témoin de contrôle clignote environ deux fois plus vite.
- Les *feux de route* ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.

Allumage et extinction de l'éclairage

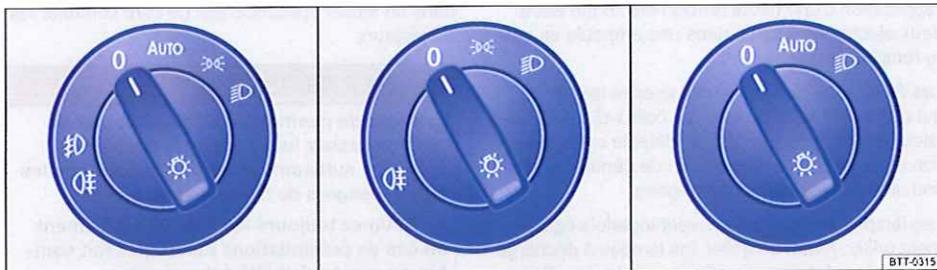


Fig. 83 À côté du volant : représentation de certaines versions de la commande d'éclairage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

Véhicules avec dispositif d'attelage installé en première monte : dans le cas d'une remorque raccordée électriquement avec feu arrière de brouillard, le feu arrière de brouillard du véhicule se désactive automatiquement.

Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée ⇒ fig. 83 :

Symbole	Lorsque le contact d'allumage est coupé	Lorsque le contact d'allumage est mis
0	Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints.	Éclairage éteint et feux continus ou feux de jour allumés.
AUTO	L'éclairage d'orientation peut être allumé.	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés.
	Feux de position allumés	Feux de position allumés
	Feux de croisement éteints. Feux de position allumés, la clé du véhicule étant insérée dans le contact-démarreur. Feux de position éteints, la clé du véhicule étant retirée du contact-démarreur.	Feux de croisement allumés.

Feux antibrouillard

Les témoins de contrôle  ou  dans la commande d'éclairage ou dans le combiné d'instruments indiquent que les feux antibrouillard sont allumés.

- Allumage des projecteurs antibrouillard  : retirez la commande d'éclairage de la position  ou  jusqu'au premier cran.
- Allumage des feux arrière de brouillard  : retirez entièrement la commande d'éclairage de la position  ou .
- Pour éteindre les feux antibrouillard, appuyez sur la commande d'éclairage ou tournez-la dans la position 0.

Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque la clé est retirée du contact-démarreur et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonore d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes. Ces signaux sonores vous rappellent d'éteindre l'éclairage, si nécessaire.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés ⇒ page 122, ⇒ page 124.
- Lorsque la commande d'éclairage est en position  ou .

Lampes à décharge (lampes au xénon)

Les lampes à décharge émettent une lumière claire et homogène qui assure un meilleur éclairage de la chaussée et une meilleure visibilité des

véhicules pour les usagers de la route. La lumière émise par les lampes à décharge est obtenue par l'application d'une haute tension électrique entre deux électrodes situées dans une ampoule en verre remplie de gaz.

Les électrodes peuvent s'user avec le temps, ce qui augmente la distance entre celles-ci. Le calculateur des lampes à décharge détecte cette altération et augmente la tension afin de générer en continu un éclairage clair et homogène.

Les lampes à décharge peuvent toutefois également griller. Avant de griller, les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier. Selon l'équipement, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les projecteurs.

AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- **Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.**

Éclairage et vision – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur avec son feu de position et des zones partielles du feu arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actionnement.

Feux de stationnement continus des deux côtés

Si, le contact d'allumage étant coupé, la commande d'éclairage se trouve en position \Rightarrow et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur, les feux de stationnement continus s'allument des deux côtés. Seuls les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.

Feux continus

Lorsque les feux continus sont activés, les feux de croisement / feux de position ainsi que le feu de plaque de police sont allumés.

Les feux continus s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position **0** ou **AUTO**. Sur certains véhicules, le témoin de contrôle \Rightarrow est intégré à la commande d'éclairage indique que les feux continus sont allumés.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, un détecteur de pluie/de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux continus ne peuvent pas être allumés ni éteints manuellement.

Feux de jour

L'éclairage de jour est assuré par des feux spécifiques situés dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant.

Lorsque l'éclairage de jour est activé, seuls les feux spécifiques sont allumés \Rightarrow .

Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage, la commande d'éclairage se trouvant en position **0** ou **AUTO**.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, un détecteur de pluie/de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Il n'est pas possible d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de jour.

Allumage automatique des projecteurs **AUTO**

L'allumage automatique des projecteurs est un simple outil et n'est pas en mesure de détecter correctement toutes les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, l'éclairage du véhicule ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes \Rightarrow  :

Allumage automatique :	Extinction automatique :
Le détecteur de pluie/de luminosité détecte l' <i>obscurité</i> , par ex. lors d'un passage dans un tunnel.	Lorsque le détecteur de pluie/de luminosité détecte une luminosité suffisante.
Le détecteur de pluie et de luminosité détecte les fortes pluies et met en marche les essuie-glaces.	Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes.

Si, sur les véhicules avec allumage automatique des projecteurs, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Feux directionnels (AFS)

En virage, les ampoules pivotantes optimisent automatiquement l'éclairage de la chaussée. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à env. 10 km/h (6 mph).

Les feux directionnels peuvent uniquement être allumés ou éteints à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite → page 29.

Feux de braquage

Lorsque vous prenez lentement un virage ou dans les virages très serrés, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage peut être intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lorsque vous enclenchez la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'allumer des deux côtés du véhicule afin d'obtenir un meilleur éclairage de la zone périphérique lorsque vous manœuvrez.

AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- L'allumage automatique des projecteurs (AUTO) allume les feux de croisement uniquement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- Ne roulez jamais avec les feux de jour allumés si la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques et d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.

 Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embruer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

 Lorsque le mode voyage est activé, le système de feux directionnels est désactivé
→ page 127, *Masquage ou adaptation des projecteurs (mode voyage)*.

Régulation des feux de route

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Régulation des feux de route (Light Assist)

La régulation des feux de route allume automatiquement, dans les limites autorisées par le système, les feux de route en fonction des conditions environnantes et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60°km/h (37°mph). La régulation éteint les feux de route lorsque le véhicule roule à moins

de 30°km/h (19°mph). → . La commande s'effectue à l'aide d'une caméra logée dans le pied du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations. ▶

Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route ⇒ ▲.

Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque de manière ciblée une zone des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

La régulation automatique des feux de route active automatiquement les feux de route à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) env. et ce, en fonction

des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi qu'en fonction des conditions environnantes et de circulation, et les éteint à nouveau dès que vous roulez à une vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph) env.

Si la régulation automatique des feux de route est désactivée ⇒ page 125 ou l'adaptation des projecteurs activée ⇒ page 127, la régulation automatique des feux de route ne fait qu'allumer ou éteindre les feux de route, sans les réguler. Cette intervention est fonction des véhicules qui vous précèdent ou qui arrivent en sens inverse ainsi que de l'éclairage extérieur.

La régulation automatique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Activation et désactivation de la régulation des feux de route ou de la régulation automatique des feux de route

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche : 	<ul style="list-style-type: none">– Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position AUTO.– Appuyez brièvement sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant ⇒ page 122. <p>Lorsque le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route est activé.</p>
Désactivation :	<ul style="list-style-type: none">– Coupez le contact d'allumage.– OU : tournez la commande d'éclairage dans une autre position que AUTO ⇒ page 123.– OU : les feux de route étant allumés, tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière.– OU : appuyez brièvement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. La régulation des feux de route est alors désactivée.

Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, il se peut que les feux de route allumés ne puissent pas être éteints à temps, voire pas du tout, par la régulation des feux de route :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou dénivelés raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués.

- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, le conducteur pouvant voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).

- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant.
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d'impact de gravillon au niveau du champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre. ▶

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route ou la régulation automatique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations de conduite et risque parfois de fonctionner de manière restreinte.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route ou du système de régulation automatique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifi-

AVERTISSEMENT (suite)

cations apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

 L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → page 122.

 Lorsque le mode voyage est activé, le système de régulation automatique des feux de route est désactivé → page 127, *Masquage ou adaptation des projecteurs (mode voyage)*.

Masquage ou adaptation des projecteurs (mode voyage)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les signes de sécurité  figurant à la page 120.

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les feux de croisement asymétriques peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. Vous devez par conséquent éventuellement masquer ou adapter les projecteurs lorsque vous voyagez à l'étranger.

L'orientation des projecteurs peut être adaptée sur le combiné d'instruments dans le menu **Éclairage & Vision**, sous-menu **Mode voyage** → page 29.

Le témoin de contrôle  clignote lorsque le mode voyage a été activé et à chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Le cas échéant, un message apparaît pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Sur les véhicules dont les projecteurs ne peuvent pas être réglés à l'aide du menu, certaines zones du verre des projecteurs doivent être masquées

avec des films en plastique ou les projecteurs doivent être réglés dans un atelier spécialisé. Des informations complémentaires sont disponibles dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Le mode voyage et les films en plastique sur les projecteurs sont uniquement autorisés s'ils ne sont utilisés que pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Lorsque le mode voyage est activé, le système de feux directionnels et le système de régulation automatique des feux de route est désactivé → page 125, *Feux directionnels (AFS)*, → page 126, *Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)*.

Fonctions « Coming home » et « Leaving home » (éclairage d'orientation)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Si nécessaire, la fonction « Coming home » (Retour maison) peut être activée manuellement. À l'inverse, la fonction « Leaving home » (Départ maison) est pilotée automatiquement par un détecteur de pluie/de luminosité.

« Coming home »	Mesure à prendre
Mise en marche :	<ul style="list-style-type: none">– Coupez le contact d'allumage.– Actionnez l'avertisseur optique pendant <i>environ 1 seconde</i> ⇒ page 122. L'éclairage « Retour maison » s'allume lorsque vous ouvrez la porte du conducteur. Le <i>post-éclairage</i> commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du hayon.
Désactivation :	<ul style="list-style-type: none">– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage réglé.– Automatiquement si, environ 30 secondes après l'activation, une porte du véhicule ou le hayon est encore ouvert(e).– Tournez la commande d'éclairage sur la position 0.– Mettez le contact d'allumage.
« Leaving home »	Mesure à prendre
Mise en marche :	<ul style="list-style-type: none">– Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO et que le détecteur de pluie/de luminosité détecte <i>l'obscurité</i>.
Désactivation :	<ul style="list-style-type: none">– Automatiquement après l'écoulement de la durée du post-éclairage.– Verrouillez le véhicule.– Tournez la commande d'éclairage sur la position 0.– Mettez le contact d'allumage.

Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l'environnement immédiat des portes pendant la montée à bord et la descente. L'éclairage périmétrique s'active lorsque vous déverrouillez le véhicule ou ouvrez une porte et lorsque la fonction « Coming home » ou la fonction « Leaving home » est activée. Si le véhicule est équipé d'un détecteur de pluie/de luminosité, l'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu'il fait sombre.

 La durée du post-éclairage peut être réglée et la fonction activée ou désactivée dans le menu **Éclairage & Vision** ⇒ page 29.

 Lorsque la fonction « Coming home » est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour vous prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

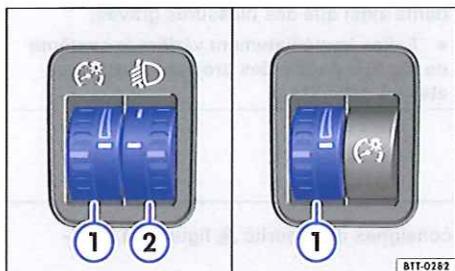


Fig. 84 À côté du volant de direction : molettes du rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes ① et du réglage du site des projecteurs ②.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

① Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

La luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes peut être réglée en continu en tournant la molette \Rightarrow fig. 84 ①.

② Réglage du site des projecteurs

Selon l'état de charge du véhicule, le réglage du site des projecteurs ② adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis \Rightarrow .

Les projecteurs ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés.

Pour effectuer le réglage, tournez la molette ② :

Valeur réglée	État de charge ^{a)} du véhicule
–	Les sièges avant sont occupés et le coffre à bagages est vide.
1	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
3	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

^{a)} En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

Réglage dynamique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage dynamique du site des projecteurs, la molette ② est supprimée. Le site des projecteurs s'adapte automatiquement à l'état de charge du véhicule lors de l'allumage des projecteurs \Rightarrow .

Éclairage du combiné d'instruments

Lorsque l'éclairage est allumé, la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments peut être réglée en continu en tournant la molette ①.

Sur les véhicules avec feux de jour, l'éclairage du combiné d'instruments s'éteint en cas d'obscurité, par ex. lors de la traversée de tunnels. Le conducteur doit ainsi être avisé qu'il doit allumer manuellement les feux de croisement afin que les feux arrière du véhicule soient également allumés \Rightarrow page 124.

AVERTISSEMENT

En présence d'objets lourds à bord du véhicule, les projecteurs peuvent éblouir et détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours les faisceaux lumineux à l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage dynamique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir

AVERTISSEMENT (suite)

les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites immédiatement vérifier le système de réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

Plafonniers et lampes de lecture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Touche	Fonction
	Extinction des plafonniers.
	Allumage des plafonniers.
	Activation du contacteur de porte (position centrale). Les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, le verrouillage du véhicule ou l'établissement du contact d'allumage.
 	Activation ou désactivation des lampes de lecture.

Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon et de la boîte à gants, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

Éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance situé dans le ciel de pavillon avant éclaire les éléments de commande de la console centrale lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés.

De plus, les leviers d'ouverture de porte dans les poignées concaves ainsi que les planchers du véhicule peuvent être éclairés.



Les lampes de lecture s'éteignent au moment du verrouillage du véhicule ou quelques minutes après que vous avez retiré la clé du véhicule du contact-démarrreur. Cela empêche la batterie du véhicule de se décharger.

Protection contre le soleil

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Pare-soleil	131
Pare-brise en verre isolant	131

⚠️ AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus peuvent réduire la visibilité et la sécurité routière.

- Remettez les pare-soleil dans leur support si vous n'en avez plus besoin.

Pare-soleil



Fig. 85 Dans le ciel de pavillon : pare-soleil.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 131.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

- Rabattement contre le pare-brise.
- Retrait du support et pivotement vers la porte ⇒ fig. 85 ①.

Rangement

Une dragonne élastique ② permettant de ranger des objets (par ex. des crayons ou des papiers) peut se trouver dans le pare-soleil rabattu vers le bas.

Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie peut se trouver dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation ③. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation ③, un éclaireur s'allume dans le ciel de pavillon.

L'éclaireur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous rabattez le pare-soleil vers le haut.

ⓘ Dans certaines conditions, l'éclaireur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie du véhicule de se décharger.

Pare-brise en verre isolant

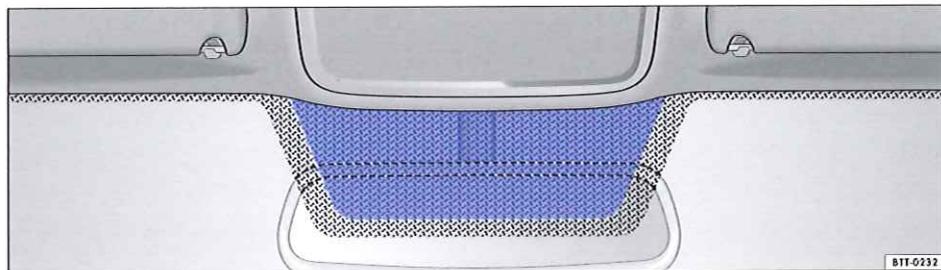


Fig. 86 Pare-brise réfléchissant avec fenêtre de communication (surface bleue).



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 131.

Les pare-brises en verre isolant sont dotés d'un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges.

Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'ac-

cessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) => fig. 86.

Cette zone ne doit pas être masquée de l'intérieur ou de l'extérieur ni être occultée par des autocollants sous peine de causer des dysfonctionnements aux composants électroniques.



Essuie-glaces et lave-glace

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	133
Levier d'essuie-glace	134
Fonctions des essuie-glaces	135
Position de maintenance des essuie-glaces avant	136
Détecteur de pluie/de luminosité	136
Contrôle et appoint de liquide de lave-glace ..	138

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Hayon ⇒ page 64
- Passage des rapports ⇒ page 198
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 275
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336

AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et limiter la visibilité vers l'avant.

- Par des températures hivernales, n'utilisez le lave-glace que si vous disposez d'une quantité suffisante de protection antigel.
- Par des températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'a pas été réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange d'antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement le pare-brise.

MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez avant la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile ⇒ page 136.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant.	Remplissez le réservoir du lave-glace à la prochaine occasion ⇒ page 138.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Levier d'essuie-glace

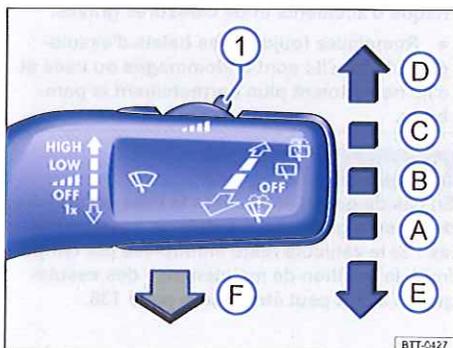


Fig. 87 À côté du volant : levier d'essuie-glaces pour la commande des essuie-glaces avant.

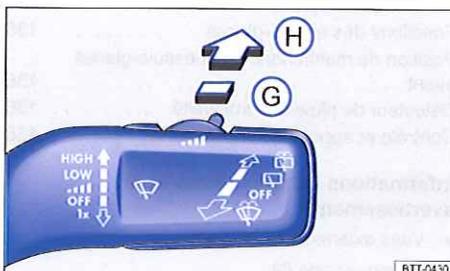


Fig. 88 À côté du volant : levier d'essuie-glaces pour la commande de l'essuie-glace arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Placement du levier dans la position souhaitée ⇒  :

(A)	OFF	Essuie-glaces désactivés.
(B)		Balayage intermittent du pare-brise Réglez les niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie/luminosité) ou la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité à l'aide de la commande ⇒ fig. 87 (1).
(C)	LOW	Balayage lent.
(D)	HIGH	Balayage rapide.
(E)	1x	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier plus longtemps vers le bas pour effectuer un balayage plus rapide.
(F)		Levier tiré : lavage/balayage automatique pour le nettoyage du pare-brise et lavage/balayage automatique pour le nettoyage des projecteurs avant, les feux de croisement étant allumés.
(G)		Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les 6 secondes.
(H)		Lorsque le levier est poussé : lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière. ▶

⚠ MISE EN GARDE

Si, lorsque les essuie-glaces sont en marche, le contact d'allumage est coupé, les essuie-glaces recommencent à balayer à la même vitesse lors de la remise du contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

- Débarrassez les essuie-glaces de la neige et du givre avant de prendre la route.
- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Nous recommandons à cet effet d'utiliser un aérosol dégivrant.

⚠ MISE EN GARDE

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.

i Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis et que le capot-moteur ou le hayon est fermé.

i Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.

i Les essuie-glaces arrière se mettent automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée.

Fonctions des essuie-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 133.

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Durant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes afin d'éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de l'établissement du contact d'allumage, en fonction de la température ambiante.

Lave-projecteurs

Le lève-projecteurs nettoie le verre des projecteurs.

Après l'établissement du contact d'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise puis à rythme d'un actionnement sur cinq du lave-glace du pare-brise. À cet effet, le levier d'essuie-glace doit être tiré en direction du volant de direction, les feux de

croisement ou de route étant allumés. Il est recommandé d'éliminer à intervalles réguliers les salissures, telles que les restes d'insectes adhérant fortement à la glace des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, débarrassez les porte-gicleurs situés dans le pare-chocs de la neige avant d'actionner le lave-projecteurs. Utilisez, le cas échéant, un aérosol dégivrant.

i Lorsqu'un obstacle se trouve sur le pare-brise, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

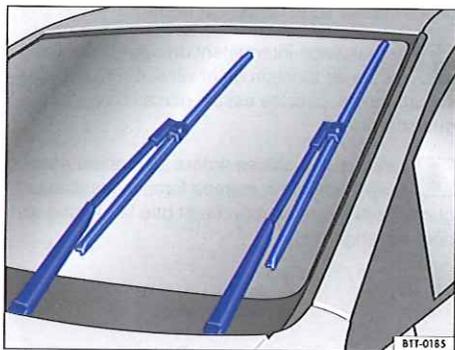


Fig. 89 Sur le pare-brise : essuie-glaces en position de maintenance.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Position de maintenance

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être soulevés du pare-brise \Rightarrow fig. 89. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance, procédez comme suit :

- Garez le véhicule.
- Le capot-moteur doit être fermé \Rightarrow page 314.
- Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas \Rightarrow fig. 87 (E) : les essuie-glaces se déplacent en position de maintenance.

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

Souèvement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance \Rightarrow (1).
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils se trouvent en position de maintenance.
- Remettez toujours en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

 Ce n'est que lorsque le véhicule est à l'arrêt que les essuie-glaces peuvent être remis en position de maintenance. 

Détecteur de pluie/de luminosité

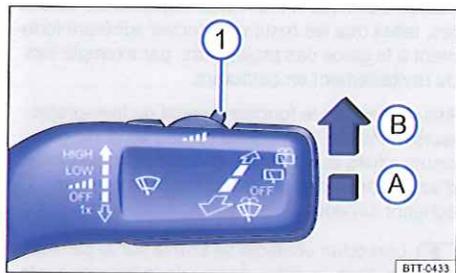


Fig. 90 À côté du volant : levier d'essuie-glace : réglage du détecteur de pluie/luminosité (1).

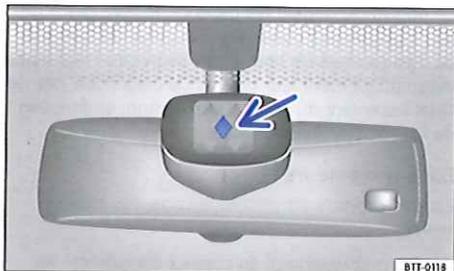


Fig. 91 Sur le pare-brise : surface sensible du détecteur de pluie et de luminosité. 



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Le détecteur de pluie/de luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations ⇒ . La sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité peut être réglée manuellement. Balayage manuel ⇒ page 134.

Amenez le levier dans la position souhaitée ⇒ fig. 90 :

- (A) Détecteur de pluie/de luminosité désactivé.
- (B) Détecteur de pluie/de luminosité activé – balayage automatique, si nécessaire.
- (1) Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité :
 - Réglez la commande vers la droite – haute sensibilité.
 - Réglez la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, le détecteur de pluie/de luminosité reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position (1) et que vous roulez à plus de 16 km/h environ (10 mph).

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées *dans la zone de la surface sensible* ⇒ fig. 91 (flèche) du détecteur de pluie et de luminosité, entre autres :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.

- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie/de luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement voire ne plus le faire réagir du tout.
- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie/de luminosité est activé. Le détecteur de pluie/de luminosité reconnaît ensuite la diminution de la surface sensible et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité dépend de la violence de l'impact.

AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie/de luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.

 Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie et de luminosité ⇒ fig. 91 (flèche) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.

 Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, il est recommandé d'utiliser un nettoyant pour glaces à base d'alcool.

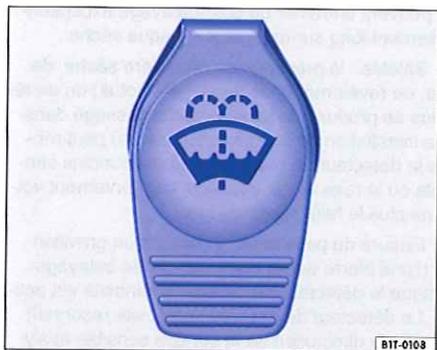


Fig. 92 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint, le cas échéant.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent, lorsque vous faites l'appoint, pénétrer dans le système et obstruer les gicleurs.

- Ouvrez le capot-moteur  ⇒ page 314.
- Le réservoir de liquide de lave-glace est reconnaissable au symbole  figurant sur le couvercle ⇒ fig. 92.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire avec un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen ⇒ . Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.
- En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas ⇒ .

Nettoyants pour glaces recommandés

- Cristall glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1 pour 100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir de liquide de lave-glace.
- Cristall glaces G 052 164 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (0° F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau) ; sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de liquide de lave-glace.

Capacités

La capacité de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace est d'environ 3,0 litres ; sur les véhicules équipés d'un lave-projecteurs, elle atteint environ 7,0 litres.

AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais de l'antigel ou des additifs similaires non adaptés au liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

- Pour faire l'appoint, utilisez de l'eau propre et claire mélangée à un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.
- Le cas échéant, ajoutez un antigel approprié au liquide de lave-glace.

MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Lors du remplissage de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur ! 

Rétroviseurs

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rétroviseur intérieur	140
Rétroviseurs extérieurs	141

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route ⇒ ⚠.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence. Le conducteur ne peut pas voir intégralement l'environnement du véhicule à l'arrière et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Réglage confort individuel dans le système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Réglage de la position assise ⇒ page 74
- Éclairage ⇒ page 120
- Passage des rapports ⇒ page 198
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Lorsque vous effectuez un changement de voie, une manœuvre de dépassement ou un changement de direction, veillez toujours à

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

surveiller attentivement la zone périphérique du véhicule étant donné que d'autres usagers de la route peuvent se trouver dans l'angle mort.

- Veillez à ce que les rétroviseurs soient correctement réglés et que la visibilité à l'arrière ne soit pas compromise par la présence de givre, de neige ou de buée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies comparables. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si ce liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si ce liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroiseur intérieur

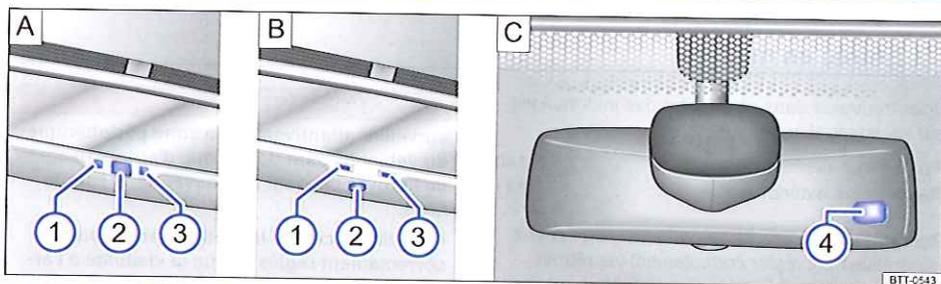


Fig. 93 Sur le pare-brise : rétroiseur intérieur photosensible

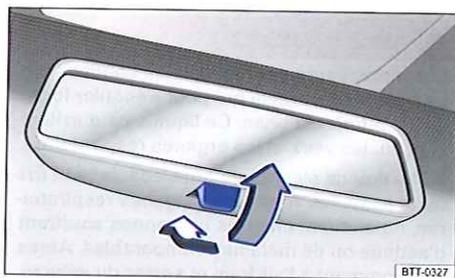


Fig. 94 Sur le pare-brise : rétroiseur intérieur jour/nuit manuel

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 139.

Réglez toujours le rétroiseur intérieur de manière à pouvoir disposer d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou masquée par exemple par un store pare-soleil de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

Rétroiseur intérieur photosensible

Légende de la fig. 93 :

- ① Témoin de contrôle.
- ② Commande.
- ③ Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière
- ④ Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'avant

Vous pouvez activer et désactiver la position nuit automatique à l'aide de la commande située dans le rétroiseur intérieur ② A ou ② B. Lorsque la position nuit automatique est activée, le témoin de contrôle ① A ou B s'allume.

Deux capteurs se trouvent dans le boîtier du rétroiseur intérieur :

- Un capteur situé du côté orienté vers l'habitacle, qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'arrière ④ A ou B.
- Un capteur situé du côté orienté vers le pare-brise, qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'avant ④ C.

Lorsque le contact d'allumage est mis, le rétroiseur intérieur passe *automatiquement* en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil), la position nuit automatique du rétroiseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

La position nuit automatique est désactivée lorsque la marche arrière est engagée ou que la lampe de lecture ou le plafonnier est allumé.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroiseur intérieur photosensible .

Rétroiseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroiseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière \Rightarrow fig. 94.

AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un système de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroiseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves. 

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de dysfonctionnement de la position nuit automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

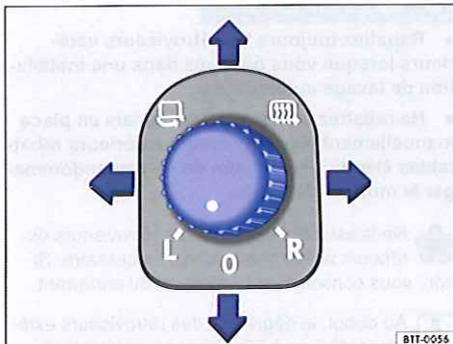


Fig. 95 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif de réglage des rétroviseurs extérieurs.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 139.

Avant de régler les rétroviseurs extérieurs, mettez le contact d'allumage.

Tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :



Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule ⇒ ⚠.



Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à + 20 °C (+ 68° F).

L

Réglage du rétroviseur extérieur gauche par basculement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche.

R

Réglage du rétroviseur extérieur droit par basculement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche.

O

Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

Réglage synchrone des rétroviseurs

- Dans le menu **Réglages - Confort**, sélectionnez la fonction permettant de procéder au réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs ⇒ page 29.
- Tournez le bouton rotatif en position **L**.
- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez les réglages du rétroviseur droit en tournant le bouton rotatif en position **R**.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Sélectionnez la clé du véhicule valide sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Fermez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Dans le menu **Réglages - Confort**, activez la fonction **Abaiss. rétro..**
- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir voir correctement la bordure du trottoir, par exemple.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Accès au réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez le bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus d'env. 15 km/h (9 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position **R** sur une autre position.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors du rabattement ou de la remise en place des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Ne rabattez ou ne remettez en place les rétroviseurs extérieurs qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

AVERTISSEMENT

Une détermination imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

MISE EN GARDE

- Rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs lorsque vous pénétrez dans une installation de lavage automatique.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.



Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.



Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.



En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.

Transport

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement des bagages	144
Circulation avec le hayon ouvert	144
Circulation avec un véhicule chargé	145
Indications de poids spécifiques au véhicule .	145

Rangez toujours les chargements lourds en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les œilletons d'arrimage à l'aide de cordes appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement routier et l'efficacité de freinage ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Hayon ⇒ page 64
- Fonctions des sièges ⇒ page 86
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100
- Éclairage ⇒ page 120
- Coffre à bagages ⇒ page 148
- Galerie porte-bagages ⇒ page 157
- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus ⇒ page 267
- Roues et pneus ⇒ page 352

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Tous les objets doivent être retirés de l'assise du siège du passager avant, lorsque le dossier de siège du passager avant est rabattu vers l'avant. Même les objets petits et légers peuvent être enfoncés dans la natte de détection de poids située sous l'assise du siège lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sac gonflable.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  doit être allumé.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité du freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Freinez en anticipant plus que d'habitude. ◀

Rangement des bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 143.

Rangement des bagages en toute sécurité dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit ou sur une remorque.
- Placez les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œillets d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées → page 148.
- Adaptez le site des projecteurs → page 120.

- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus → page 352.

- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de charge → page 272.

ⓘ MISE EN GARDE

Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.



Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque → page 160 et d'une galerie porte-bagages → page 157. ◀

Circulation avec le hayon ouvert



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 143.

La circulation avec le hayon ouvert représente un danger particulier. Fixez correctement tous les objets de même que le hayon ouvert et prenez des mesures adéquates pour éviter que des gaz d'échappement toxiques ne pénètrent dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La circulation avec le hayon déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le hayon fermé.
- Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du hayon ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Tenez compte des dispositions légales.
- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le hayon pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le hayon ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le hayon ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le hayon est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le hayon fermé. ▶

AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le hayon ouvert, tenez compte de ce qui suit afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
 - Fermez toutes les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.
 - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
 - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.

AVERTISSEMENT (suite)

- Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

MISE EN GARDE

La longueur et la hauteur du véhicule sont modifiées lorsque le hayon est ouvert.

Circulation avec un véhicule chargé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte de ce qui suit :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité ⇒ page 144.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque ⇒ page 160.
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant ⇒ page 157.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.

Indications de poids spécifiques au véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore si s'agit d'un véhicule spécial.

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides dont le réservoir à carburant est rempli à 90 %, outillage de bord et roue de secours le cas échéant ⇒ . Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible. Détermination du poids total autorisé en charge ⇒ page 352.

La charge se compose des poids suivants :

- Passagers.
- Ensemble des bagages.

- Charge sur le pavillon, poids de la galerie porte-bagages inclus.
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
90 kW BlueMotion Technology	CAXA	BM6	1 501 – 1 715 kg	2 080 kg	1 080 kg	1 050 kg
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	1 631 – 1 835 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	1 631 – 1 835 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6	1 550 – 1 735 kg	2 120 kg	1 120 kg	1 050 kg
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	1 631 – 1 835 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
118 kW BlueMotion Technology		BM6	1 522 – 1 720 kg	2 080 kg	1 080 kg	1 050 kg
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	1 631 – 1 835 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
118 kW BlueMotion Technology		BM6	1 522 – 1 720 kg	2 080 kg	1 080 kg	1 050 kg
		DSG [®] 7	1 522 – 1 735 kg	2 120 kg	1 120 kg	1 050 kg
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	1 638 – 1 840 kg	2 210 kg	1 150 kg	1 110 kg
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	1 644 – 1 841 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
		BA6 4MOTION	1 637 – 1 835 kg	2 210 kg	1 150 kg	
		DSG [®] 7 4MOTION	1 659 – 1 844 kg	2 220 kg	1 160 kg	
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	1 673 – 1 840 kg	2 210 kg	1 140 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 689 – 1 844 kg	2 230 kg	1 160 kg	

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
81 kW BlueMotion Technology	CFFD	BM6	1 543 – 1 734 kg	2 080 kg	1 120 kg	1 010 kg
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	1 663 – 1 840 kg	2 230 kg	1 170 kg	1 110 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 677 – 1 844 kg	2 250 kg	1 190 kg	
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	1 661 – 1 840 kg	2 240 kg	1 170 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 675 – 1 844 kg	2 260 kg	1 190 kg	
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	1 541 – 1 734 kg	2 080 kg	1 120 kg	1 010 kg
		BM6 4MOTION	1 654 – 1 839 kg	2 250 kg	1 180 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 664 – 1 843 kg	2 260 kg	1 190 kg	
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	1 695 – 1 840 kg	2 240 kg	1 170 kg	1 120 kg

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
130 kW BlueMotion Technology	CFGC	BM6 4MOTION	1 678 – 1 840 kg	2 240 kg	1 170 kg	1 120 kg
		DSG®7 4MOTION	1 688 – 1 845 kg	2 260 kg	1 190 kg	1 120 kg

AVERTISSEMENT

Le dépassement des poids et des charges sur essieux maximum autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les charges sur essieux réelles ne doivent jamais dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux.

AVERTISSEMENT (suite)

- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule ont des répercussions sur le comportement routier ainsi que sur l'efficacité de freinage. Adaptez votre vitesse en conséquence.

MISE EN GARDE

Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule. Lorsque vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, vous devez les placer devant ou sur l'essieu arrière afin d'altérer le moins possible le comportement routier.

Coffre à bagages

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière	149
Couvre-coffre	150
Trappe de chargement	151
Ceillels d'arrimage	151
Crochets et œillels pour sac	152
Filet à bagages	153
Filet de séparation	153
Plancher modulable de coffre à bagages	155
Système de rangement	156

Rangez toujours les chargements lourds dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers des sièges arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les ceillels d'arrimage à l'aide de cordes appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement routier et l'efficacité de freinage ⇒ ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100
- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 143
- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Roues et pneus ⇒ page 352

⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de réduire tout risque de blessures graves voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves voire mortelles.
- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais de personnes dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le couvre-coffre ou sur le tableau de bord.
- Retirez les objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer de graves blessures.

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

❗ MISE EN GARDE

- Les objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Des objets qui frottent contre les glaces latérales risquent d'endommager l'antenne.

 Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière



Fig. 96 Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 148.

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

Escamotage du dossier de banquette arrière

- Abaissez entièrement l'appuie-tête \Rightarrow page 74.
- Reculez complètement la banquette arrière \Rightarrow page 79.
- Le cas échéant, rabattez la table escamotable \Rightarrow page 181.
- Tirez la dragonne vers l'avant dans le sens de la flèche et en même temps, rabattez lentement le dossier de siège arrière vers l'avant la table escamotable \Rightarrow .
- Poussez à la main complètement vers le bas le dossier de banquette arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Lorsque le dossier de banquette arrière est escamoté, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.

Relèvement du dossier de banquette arrière

- Déverrouillez le dossier de banquette arrière avec la dragonne. Le dossier de banquette arrière est éjecté de son crantage.
- Continuez de tirer la dragonne et rabattez le dossier de siège arrière vers l'arrière.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas coincée.
- Appuyez-le fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière sûre \Rightarrow .
- Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté.
- Relevez le cas échéant le dossier de banquette arrière.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du rabattement ou du relèvement du dossier de banquette arrière peut provoquer de graves blessures !

- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier de banquette arrière pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de banquette arrière.
- Lors de l'escamotage et du relèvement du dossier de banquette arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté correctement en position verticale afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela s'applique en particulier à la place centrale de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège correspondant n'est pas correctement enclenché, le passager se déplace vers l'avant .

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

avec le dossier de siège arrière en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.

- Si le dossier de banquette arrière est escamoté ou non enclenché correctement, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

⚠ MISE EN GARDE

- Avant d'escamoter le dossier de banquette arrière, réglez les sièges avant de sorte que l'appuie-tête ou le rembourrage du dossier de banquette arrière ne percute pas les sièges avant.
- La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

Couvre-coffre

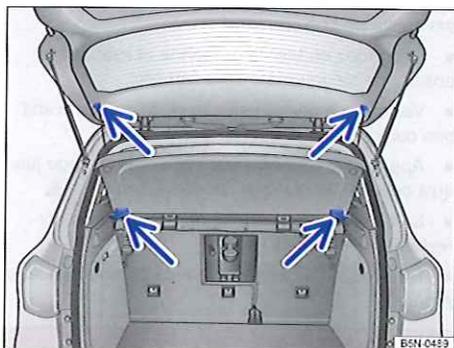


Fig. 97 Dans le coffre à bagages : dépose et repose du couvercle.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 148.

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon, le couvercle est soulevé ou abaissé automatiquement lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Vous pouvez déposer des vêtements légers sur le couvercle. Veillez à ce que la visibilité vers l'arrière ne soit pas restreinte.

Dépose du couvercle

- Décrochez les sangles de retenue du hayon ⇒ fig. 97 (flèches du haut).
- Tirez le couvercle vers l'arrière pour le faire sortir des fixations latérales ⇒ fig. 97 (flèches du bas).

Repose du couvercle

- Poussez le couvercle vers l'avant dans les fixations latérales ⇒ fig. 97 (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue au hayon ⇒ fig. 97 (flèches du haut).

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non ou mal fixés et le transport d'animaux sur le couvercle peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident.

- Ne déposez pas d'objets durs, lourds ou coupants en vrac ou dans des sacs sur le couvercle.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvercle.

⚠ MISE EN GARDE

Afin d'éviter tout endommagement au niveau du couvercle, chargez le coffre à bagages de telle sorte que le couvercle n'appuie pas sur le chargement lorsque le hayon est fermé.

Trappe de chargement



Fig. 98 Dans le dossier de banquette arrière : ouverture de la trappe de chargement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 148.

Une trappe de chargement prévue pour transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans la banquette arrière, derrière l'accoudoir central arrière.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Ouverture de la trappe de chargement

- Abaissez complètement l'appuie-tête de la place centrale ⇒ page 74.
- Tirez la dragonne dans le sens de la flèche ⇒ fig. 98 et rabattez l'accoudoir central arrière vers l'avant.
- Déposez, le cas échéant, le rembourrage de l'accoudoir ⇒ page 84 ou la boîte multifonction ⇒ page 179.
- Ouvrez le hayon.
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Fixez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le hayon.

Fermeture de la trappe de chargement

- Ouvrez le hayon le cas échéant.
- Extraire les objets longs du coffre à bagages en les faisant passer à travers la trappe de chargement.
- Rabattez l'accoudoir central arrière vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez le hayon.
- Réglez l'appuie-tête de la place centrale ⇒ page 74.

Œillets d'arrimage



Fig. 99 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 148.

Pour attacher les bagages se trouvent dans le coffre à bagages ⇒ fig. 99 :

- œillets d'arrimage escamotables (agrandissement) et
- œillets d'arrimage fixes (flèches)

AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de serrage inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lorsque vous attachez des objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'attachez jamais un siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

i La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

i Des cordes, des sangles de serrage et des systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◀

Crochets et œillets pour sac

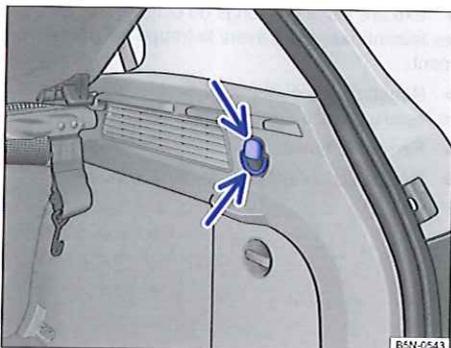


Fig. 100 Dans le coffre à bagages : crochet pour sac

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 148.

Des crochets et des œillets prévus pour fixer des sacs à provisions légers peuvent se trouver à gauche et à droite dans le coffre à bagages.

- Appuyez vers le bas pour extraire les crochets pour sac ⇒ fig. 100.
- Appuyez vers le haut pour extraire les œillets pour sac ⇒ fig. 100.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac peut être arraché.

ⓘ MISE EN GARDE

Le crochet pour sac peut supporter un poids maximal de 3 kg. ◀

Filet à bagages

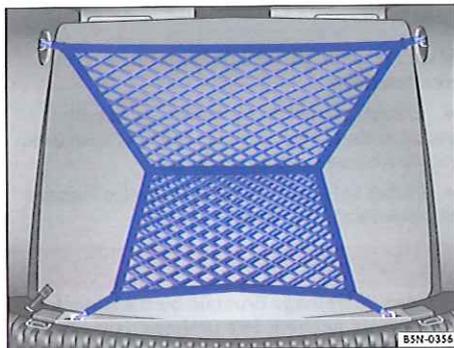


Fig. 101 Dans le coffre à bagages : filet à bagages accroché.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 148.

Le filet à bagages empêche les chargements légers de glisser. Le filet à bagages comporte un sac prévu pour ranger de petits objets.

Accrochage du filet à bagages

- Accrochez les crochets du filet à bagages ⇒ fig. 101 dans les œillets d'arrimage ⇒ ⚠. Pendant cette opération, l'ouverture du sac dans le filet à bagages doit être orientée vers le haut.

Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu ⇒ ⚠.

- Décrochez les crochets du filet à bagages ⇒ fig. 101 des œillets d'arrimage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Un filet à bagages accroché est sous tension. Les crochets du filet à bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. Le risque de blessures est augmenté lorsque l'un des crochets du filet à bagages est éjecté.

Filet de séparation

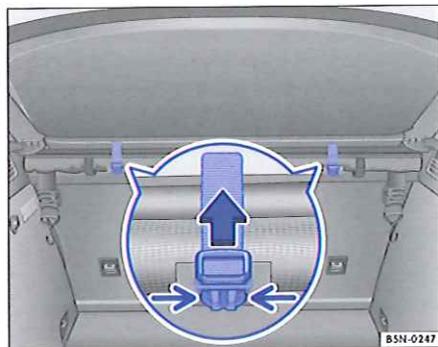


Fig. 102 Sous le couvre-coffre : retrait du filet de séparation hors de ses fixations.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 148.

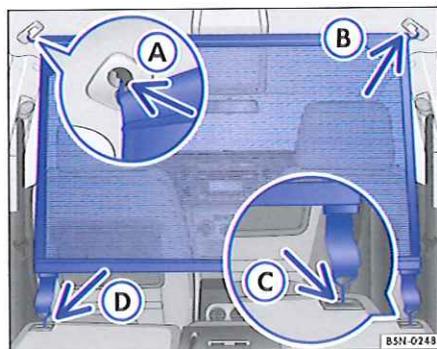


Fig. 103 Dans le coffre à bagages : montage du filet de séparation.

Le filet de séparation est accroché dans les logements au toit et au dos des dossiers de banquette arrière lorsque ces derniers sont escamotés.

Retrait du filet de séparation hors de ses fixations

- Comprimez les verrouillages ⇒ fig. 102 (petites flèches) et retirez du verrouillage le pêne de la ceinture.
- Ouvrez le deuxième verrouillage.
- Retirez le filet de séparation de ses fixations.

Mise en place du filet de séparation

- Rabattez les dossier de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 149 sans toutefois les encliqueter en position de butée.
- Accrochez la barre transversale du filet de séparation dans le logement ⇒ fig. 103 (A) situé sur le pavillon.
- Comprimez la barre transversale dans le logement (B) situé sur le pavillon.
- Accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les fixations (C) et (D) situées sur les dossiers de banquette arrière.
- Poussez les dossiers de banquette arrière vers le bas contre les assises pour les encliqueter.

Dépose du filet de séparation

- Déverrouillez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 149.
- Décrochez les crochets de chaque côté (C) et (D).
- Soulevez puis compressez la barre transversale du filet de séparation pour la retirer du logement (A).

- Retirez la barre transversale du logement (B).
- Relevez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 86.

Mise en place du filet de séparation dans ses fixations

- Enroulez le filet de séparation sur la barre transversale et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les dragonnes.
- Placez le filet de séparation dans les fixations et verrouillez les fixations ⇒ fig. 102.

AVERTISSEMENT

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que les crochets des ceintures de retenue sont correctement accrochés dans les fixations et sur les dossiers de banquette arrière.
- Vérifiez que la barre transversale est correctement encliquetée.
- Fixez toujours les objets, même si le filet de séparation est correctement monté.
- Personne ne doit se tenir derrière le filet de séparation monté lorsque le véhicule est en mouvement.

Plancher modulable de coffre à bagages

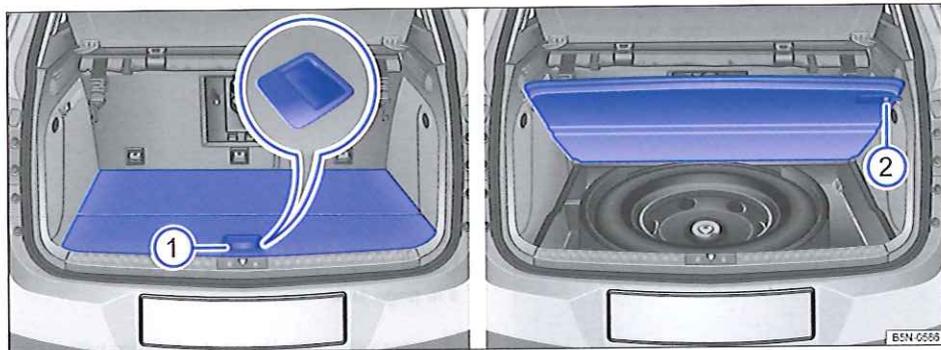


Fig. 104 Dans le coffre à bagages : ouverture et fixation du plancher modulable de coffre à bagages.

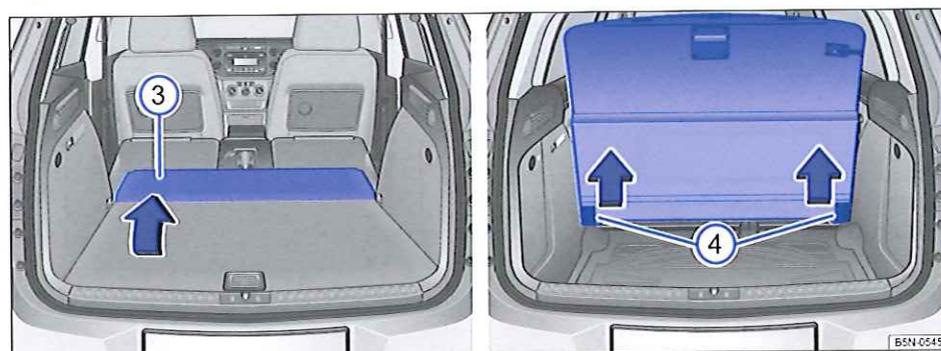


Fig. 105 Dans le coffre à bagages : extension du coffre à bagages vers l'avant ou vers le bas.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 148.

Le plancher modulable de coffre à bagages peut être réglé en hauteur.

Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Le cas échéant, décrochez le filet à bagages → page 153.
- Pour *ouvrir* le plancher de coffre à bagages, saisissez la poignée ⇒ fig. 104 ① et relevez entièrement le plancher de coffre à bagages.
- Pour le *fixer*, poussez la goupille d'arrêt ② vers la droite.
- Pour *fermer* le plancher de coffre à bagages, poussez la goupille d'arrêt ② vers la gauche et abaissez le plancher de coffre à bagages.

Extension du coffre à bagages vers l'avant

- Déposez le couvre-coffre ⇒ page 150.
- Déposez les appuie-tête arrière ⇒ page 74.
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 74.
- Rabattez les dossiers de banquette arrière vers l'avant ⇒ page 74.
- Rabattez le cache ⇒ fig. 105 ③ vers l'avant.

Extension du coffre à bagages vers le bas

- Déposez le couvre-coffre ⇒ page 150.
- Soulevez le plancher de coffre à bagages, retirez-le des pivots latéraux ④ puis du véhicule en procédant vers l'arrière.

Un support en mousse avec roue d'urgence ⇒ fig. 104 ou un système de rangement ⇒ fig. 106 peut se trouver sous le plancher modulable de coffre à bagages. Pour la dépose, retirez si nécessaire la roue d'urgence ⇒ page 360 et soulevez le support en mousse ou le système de rangement pour l'extraire du coffre à bagages.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, mais veillez toujours à le guider jusqu'en bas. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés. ◀

Système de rangement



Fig. 106 Sous le plancher modulable de coffre à bagages : système de rangement.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 148.

Vous pouvez ranger les objets de petite taille dans le système de rangement → fig. 106 situé sous le plancher modulable de coffre à bagages. ◀

Galerie porte-bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages	158
Chargement de la galerie porte-bagages	159

Le toit du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi les systèmes de galerie porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixés sur une gouttière.

Étant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls les supports de base et les galeries porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

Quand la galerie porte-bagages doit-elle être déposée ?

- Lorsqu'elle n'est plus utilisée.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 143
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 220
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367



AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur la galerie porte-bagages, les qualités routières du véhicule se modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

MISE EN GARDE

- Démontez toujours la galerie porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage d'un système de porte-bagages et le chargement qui y est fixé modifient la hauteur de votre véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de toit, le débattement du hayon et le débattement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique ne doivent pas être entravés par le système de galerie porte-bagages ni par le chargement qui y est fixé.
- Veillez à ce que le hayon ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le toit lors de son ouverture.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, votre véhicule consomme plus de carburant lorsqu'une galerie porte-bagages est montée.

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

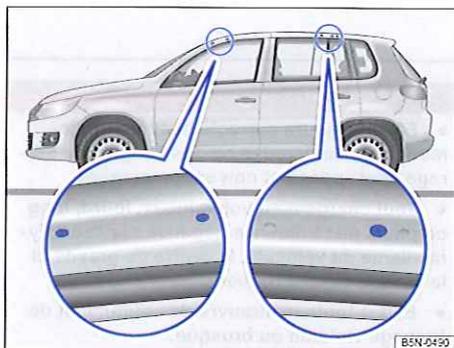


Fig. 107 Véhicules sans barres de toit : points de fixation pour supports de base et galerie porte-bagages.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 157.**

Les supports de base constituent le premier élément d'un système de galerie porte-bagages complet. Pour des raisons de sécurité, des fixations supplémentaires spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche à voile, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Véhicules sans barres de toit : fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

Les supports de base et les galeries porte-bagages doivent toujours être fixés correctement.

Veillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages et conservez-les toujours dans le véhicule.

Les alésages de fixation se trouvent sur les faces inférieures des renforts de pavillon et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte ⇒ [fig. 107](#). (agrandissements).

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.

Véhicules avec barres de toit : fixation de la galerie porte-bagages

Des galeries porte-bagages classiques ne peuvent pas être utilisées sur les barres de toit. N'utilisez que des galeries porte-bagages homologuées par Volkswagen.

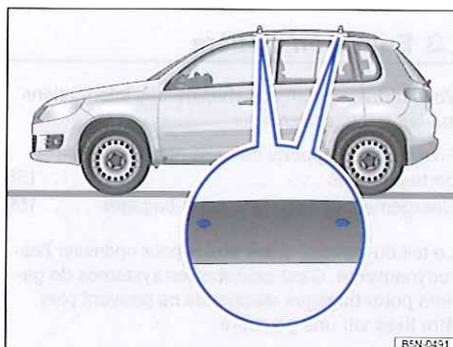


Fig. 108 Véhicules avec barres de toit : points de fixation pour galerie porte-bagages.

Veillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages et conservez-les toujours dans le véhicule.

Les alésages de fixation se trouvent sur la face intérieure des barres de toit ⇒ [fig. 108](#). (agrandissement).

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors de la fixation et de l'utilisation des supports de base et de la galerie porte-bagages peut être à l'origine du décrochage de l'ensemble du système, ce qui risque de causer des accidents et des blessures.

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- N'utilisez les supports de base et la galerie porte-bagages que s'ils sont en bon état et correctement fixés.
- Fixez les supports de base **uniquement** sur les repères indiqués sur la figure ⇒ [fig. 107](#) ou ⇒ [fig. 108](#).
- Montez correctement les supports de base et les galeries porte-bagages.
- Contrôlez les vissages et les fixations avant de prendre la route et, si nécessaire, resserrez-les après un court trajet. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Montez toujours correctement les porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, surfs, etc.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur les supports de base et la galerie porte-bagages.

Chargement de la galerie porte-bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 157.

Le chargement ne peut être fixé en toute sécurité que si le système de galerie porte-bagages est monté correctement ⇒ ⚠.

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon pour les véhicules **sans** barres de toit s'élève à **75 kg** et pour les véhicules **avec** barres de toit à **100 kg**. La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pavillon ⇒ ⚠.

Informez-vous toujours du poids de la galerie porte-bagages et du chargement à transporter et, le cas échéant, pesez l'ensemble. Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon.

En cas d'utilisation d'une galerie porte-bagages à faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, la galerie porte-bagages ne doit être chargée que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement ⇒ ⚠.

Contrôle des fixations

Une fois que les supports de base et la galerie porte-bagages ont été fixés, les vissages et les fixations doivent être contrôlés après une courte distance puis à des intervalles réguliers.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.

⚠ AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché ou mal fixé peut tomber de la galerie porte-bagages et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement.

Traction d'une remorque

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conditions techniques	161
Boule à basculement mécanique	163
Cache du dispositif d'attelage (R-Line)	164
Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique	165
Accrochage et raccordement de la remorque	165
Chargement de la remorque	167
Conduite avec une remorque	167
Système de stabilisation de la remorque	168
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	170
Poids tractés maximum autorisés	171
Poids total roulant maximal autorisé	172

Tenez compte des directives spécifiques au pays dans lequel vous vous trouvez concernant la conduite avec une remorque et l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi impliquer un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule et sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **100 kg**.

Véhicules avec système Start/Stop

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop se désactive automatiquement dès qu'une remorque est attelée. Si la remorque n'est pas reconnue et si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui **n'a pas été** installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop doit être désactivé manuellement à l'aide de la touche dans la partie inférieure de la console

centrale **avant** l'utilisation d'une remorque et rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Alarme antivol ⇒ page 52
- Éclairage ⇒ page 120
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 220
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- N'utilisez un dispositif d'attelage que s'il est en bon état et correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur le dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher. ▶

AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (62 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le système Start/Stop si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.

 Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque ⇒ page 59. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

 Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf ⇒ page 367.

 Volkswagen recommande de déposer ou d'escamoter la boule du dispositif d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque ⇒ page 163. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.

 Sur certains véhicules, le dispositif d'attelage est nécessaire pour remorquer des véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver la boule amovible du dispositif d'attelage à bord du véhicule.

Conditions techniques

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage en première monte, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour tracter une remorque.

Utilisez comme **solution en deuxième monte** uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque tractée. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du

véhicule. Utilisez exclusivement un dispositif d'attelage avec boule amovible homologué par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification sur le système d'échappement ni sur le système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque ⇒ page 165.

Puissance absorbée maximale de la remorque

Consommateur	Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale	Australie
Feux stop (valeur totale)	84 watts	108 watts
Clignotant de chaque côté	42 watts	54 watts
Feux de position (valeur totale)	100 watts	100 watts
Feux arrière (valeur totale)	42 watts	54 watts
Feu arrière de brouillard	42 watts	54 watts

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées !

AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE

- Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière de la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales ⇒ page 165.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. En cas de doute sur le raccordement électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

MISE EN GARDE (suite)

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

 Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

 Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

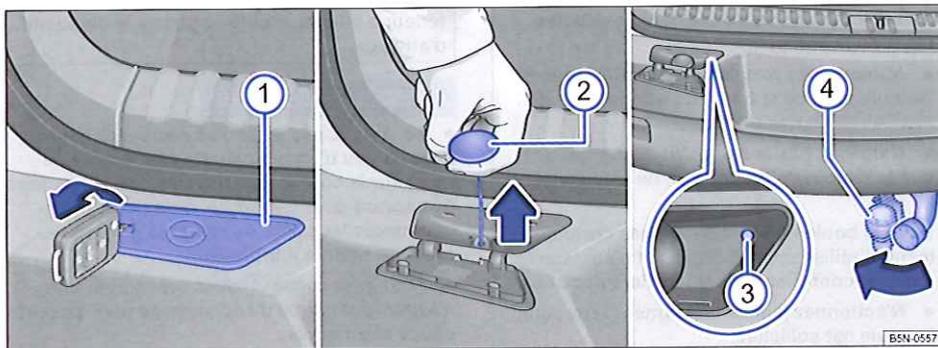


Fig. 109 Dans le pare-chocs arrière : basculement de la boule d'attelage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 160.

La boule d'attelage se trouve dans le pare-chocs et doit être basculée mécaniquement pour être utilisée. Il n'est pas possible de retirer la boule.

Basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et fermez le frein de stationnement électronique ⇒ page 208.
- Coupez le moteur.
- Ouvrez le hayon.
- Introduisez un objet approprié (panneton, tournevis, etc.) dans l'ouverture du cache ⇒ fig. 109 ① et retirez-le du pare-chocs dans le sens de la flèche.
- Sur les véhicules équipés du pare-chocs R-Line, retirez le cache du dispositif d'attelage ⇒ page 164.
- Assurez-vous que personne, ni aucun objet, ne se trouve dans le débattement de la boule ④.
- À l'aide de la poignée ②, tirez le câble de traction jusqu'en butée dans le sens de la flèche puis relâchez lentement le câble et la poignée ②.
- Faites basculer davantage la boule ④ jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée ② s'allume.
- Clipsez le cache ①.
- Fermez le hayon.
- Si la boule est munie d'un capuchon de protection antipoussière, retirez celui-ci avant d'atteler une remorque et conservez-le dans un lieu sûr.

La prise de courant pour remorque se trouve à gauche sur la boule d'attelage à pivotement.

Le témoin de contrôle ③ ne s'allume que si le hayon est ouvert.

Escamotage de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et activez le frein de stationnement électronique ⇒ page 208.
- Coupez le moteur.
- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).
- Retirez, s'il y a lieu, l'adaptateur de la prise de courant pour remorque.
- Ouvrez le hayon.
- Introduisez un objet approprié (panneton, tournevis, etc.) dans l'ouverture du cache ① et retirez-le du pare-chocs dans le sens de la flèche.
- Assurez-vous que personne, ni aucun objet, ne se trouve dans le débattement de la boule ④.
- À l'aide de la poignée ②, tirez le câble de traction jusqu'en butée dans le sens de la flèche puis relâchez lentement le câble et la poignée ②.
- Faites basculer la boule ④ dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée ② s'allume.
- Sur les véhicules équipés du pare-chocs R-Line, montez le cache du dispositif d'attelage ⇒ page 164.
- Clipsez le cache ①.
- Fermez le hayon.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans le débattement de la boule.
- N'intervenez jamais dans le processus de basculement de la boule d'attelage avec des auxiliaires ou des outils.
- N'utilisez pas le dispositif d'attelage tant que le témoin de contrôle ③ ne s'allume pas en vert.
- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.
- N'actionnez jamais la poignée ② lorsque la boule est sollicitée.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou retirer la graisse nécessaire pour la lubrification.
- Fermez le cache ① avec précaution afin d'éviter tout risque d'endommagement du pare-chocs et du hayon.

Cache du dispositif d'attelage (R-Line)

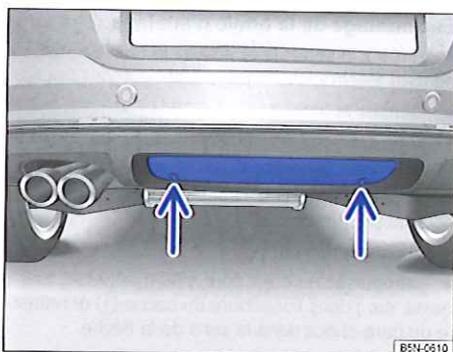


Fig. 110 Pare-chocs arrière : retrait du cache du dispositif d'attelage (R-Line).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 160.

Sur les véhicules équipés du pare-chocs R-Line, la boule d'attelage à basculement mécanique se trouve derrière un cache ⇒ fig. 110.

Avant de déployer la boule d'attelage, ouvrez le cache dans le pare-chocs et retirez-le.

Retrait du cache

- Pour le déverrouillage, tournez les deux vis d'obturation ⇒ fig. 110 (flèches) de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Faites basculer le cache et retirez du pare-chocs les languettes de retenues supérieures du cache.

Montage du cache

Avant de monter le cache, vous devez escamoter la boule d'attelage.

- Insérez les languettes de retenue supérieures du cache dans leurs logements.
- Faites basculer le cache vers le haut et verrouillez-le à l'aide des vis d'obturation.

Utilisation d'un adaptateur pour la prise de courant pour remorque

Si vous utilisez un adaptateur pour la prise de courant pour remorque, par ex. de 13 à 7 pôles, il faut utiliser pour des raisons de place un adaptateur approprié en liaison avec le pare-chocs R-Line.

Montez l'adaptateur avec précaution en veillant à maintenir un espace suffisant entre le couvercle de la prise de courant pour remorque et le pare-chocs R-Line ⇒ ①.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous utilisez un adaptateur trop élevé pour la prise de courant pour remorque, le pare-chocs peut être endommagé lors du montage ou lors de la traction d'une remorque. Un adaptateur approprié est disponible auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 160.

Si vous roulez avec un porte-vélos monté sur la boule d'attelage, la charge maximale est de 75 kg pour une distance entre appuis de 300 mm maxi. La distance entre appuis correspond à la distance séparant le centre de gravité du porte-vélos chargé de vélos et le centre de la boule d'attelage.



AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélos monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne dépassez jamais la charge utile indiquée et la distance entre appuis.
- La fixation d'un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage n'est pas autorisée étant donné qu'en raison de la forme du col et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.
- Lisez la notice de montage jointe au porte-vélos et tenez-en compte.

! MISE EN GARDE

- Si la charge utile maximale indiquée ou la distance entre appuis est dépassée, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.
- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées et la distance entre appuis.

Accrochage et raccordement de la remorque

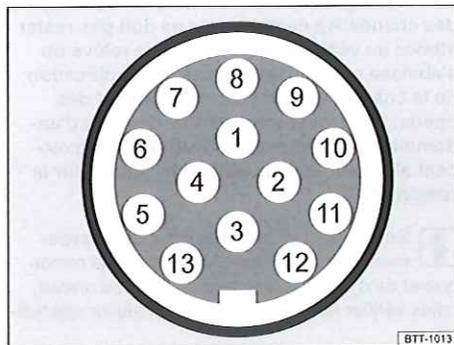


Fig. 111 Schéma de principe : affectation des broches de la prise de courant pour remorque.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 160.

Légende concernant le schéma de principe fig. 111 :

Broche	Signification
1	Clignotants gauches
2	Feu arrière de brouillard
3	Masse broches 1 – 8
4	Clignotants droits
5	Feu stop droit
6	Feu stop
7	Feu rouge arrière, côté gauche
8	Feu de recul
9	Plus permanent
10	Câble de chargement plus
11	Non affecté
12	Non affecté
13	Masse broches 9 – 13

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. Lorsque le moteur tourne, les consommateurs électriques de la remorque sont alimentés en tension via la liaison électrique (broche 9 et broche 10 de la prise de courant pour remorque).

En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique (broches 9 et 10). La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être assuré. Des consommateurs électriques, comme par ex. le réfrigérateur d'une caravane, ne sont alimentés en tension électrique **uniquement** lorsque le moteur fonctionne (par le biais de la broche 10).

Les câbles de masse reliés à broche 3 et à la broche 13 ne doivent pas être reliés ensemble afin que l'équipement électrique ne soit pas surchargé.

Si la remorque est dotée d'un **connecteur 7 broches**, vous devez utiliser un câble adaptateur approprié. La fonction de la broche 10 n'est alors pas disponible.

Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur le véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée ⇒ page 162.

Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé en première monte d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule (alarme antivol activée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que la liaison électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompue.

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent mettre sous tension la remorque, entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- **Faites effectuer tous les travaux sur l'équipement électronique du véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.**
- **Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.**

MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. Le véhicule se relève ou s'abaisse par exemple en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

 En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement de l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes dans un atelier spécialisé.

 La batterie du véhicule se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

 Si le niveau de charge de la batterie du véhicule est insuffisant, la liaison électrique avec la remorque est automatiquement interrompue. <

Chargement de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter \Rightarrow . Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage \Rightarrow page 171.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le poids sur flèche maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Conduite avec une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée \Rightarrow page 352.

AVERTISSEMENT

Tout dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence à l'aide du système de réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs dans un atelier spécialisé. Les projecteurs à lampes à décharge s'adaptent automatiquement et ne nécessitent aucun réglage.

Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.
- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage risque de surchauffer et de tomber en panne, le cas échéant.
- Le centre de gravité du véhicule, et par conséquent les qualités routières, ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.
- La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total du convoi, un convoi en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de stationnement électronique
⇒ page 208.
- Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique
⇒ page 208.
- Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

- Engagez la 1^{re} vitesse ou le rapport D
⇒ page 198, *Passage des rapports*.
- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage de la boîte mécanique.
- Ne relâchez la touche  qu'une fois que le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

AVERTISSEMENT

Toute traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures aux vitesses maximales s'appliquant aux véhicules sans remorque.

Système de stabilisation de la remorque

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC) et aide, en même temps que la fonction de contre-braquage, à réduire les risques de « balancement » de la remorque.

Lorsque le système de stabilisation de la remorque est activé, le témoin de l'ESC  dans le combiné d'instruments s'allume pendant environ 2 secondes de plus que le témoin d'ABS. ▶

Conditions de fonctionnement du système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en seconde monte.
- L'ESC est activé. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments est éteint.
- La remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT (suite)

- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.
- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (porte-vélos avec éclairage, par ex.).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

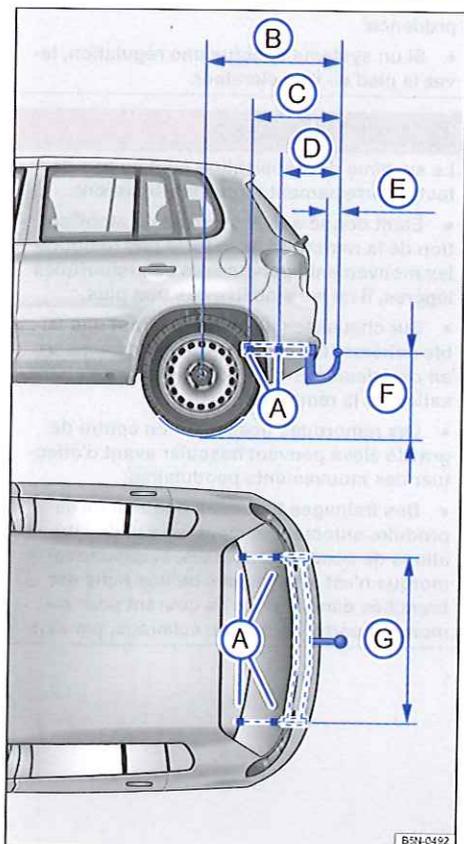


Fig. 112 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chaaleur. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous devez respecter dans tous les cas les cotes d'écartement lors de l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte. La plus petite cote allant du milieu de la boule jusqu'à la chaussée → fig. 112 (F) ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement → fig. 112 :

- (A) Points de fixation.
- (B) 966 mm
- (C) 602 mm
- (D) 355 mm
- (E) 65 mm mini
- (F) 350 – 420 mm
- (G) 1 051 mm

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

-  Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Poids tractés maximum autorisés

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 160.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette

d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Véhicules avec moteurs essence et avant standard 18°

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Type de boîte de vitesses	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque non freinée
90 kW BlueMotion Technology	CAXA	BM6	1 600 kg	750 kg
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	2 000 kg ^{a)}	
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	2 000 kg	
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6	1 800 kg	
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	2 000 kg	
118 kW BlueMotion Technology		BM6	1 800 kg	
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	1 800 kg	
118 kW BlueMotion Technology		BM6	1 800 kg	
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	2 200 kg	
		BA6 4MOTION		
		DSG [®] 7 4MOTION		
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	2 200 kg	
		DSG [®] 7 4MOTION		

^{a)} Valable uniquement pour les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte. Sans adaptation du système de refroidissement, le poids tracté est limité à 1 600 kg sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage monté ultérieurement.

Véhicules avec moteurs essence et avant tout-terrain 28°

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Type de boîte de vitesses	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque non freinée
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	2 000 kg ^{a)}	750 kg
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	2 000 kg	
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	2 000 kg	
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	2 000 kg	
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	2 500 kg	
		BA6 4MOTION		
		DSG [®] 7 4MOTION		
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	2 500 kg	
		DSG [®] 7 4MOTION		

^{a)} Valable uniquement pour les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte. Sans adaptation du système de refroidissement, le poids tracté est limité à 1 600 kg sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage monté ultérieurement.

Véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18°

Puissance du moteur ⇒ ⚠	LRM	Type de boîte de vitesses	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque non freinée
81 kW BlueMotion Technology	CFFD	BM6	1 800 kg	750 kg
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	2 200 kg	
		DSG®7 4MOTION		
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	2 200 kg	
		DSG®7 4MOTION	2 200 kg	
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	2 000 kg	
		BM6 4MOTION	2 200 kg	
		DSG®7 4MOTION		
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	2 200 kg	
130 kW BlueMotion Technology	CFGC	BM6 4MOTION	2 200 kg	
		DSG®7 4MOTION		

Véhicules avec moteurs diesel et avant tout-terrain 28°

Puissance du moteur ⇒ ⚠	LRM	Type de boîte de vitesses	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque non freinée
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	2 500 kg	750 kg
		DSG®7 4MOTION		
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	2 500 kg	
		DSG®7 4MOTION		
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6 4MOTION	2 500 kg	
		DSG®7 4MOTION		
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	2 500 kg	
130 kW BlueMotion Technology	CFGC	BM6 4MOTION	2 500 kg	
		DSG®7 4MOTION		

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

ⓘ MISE EN GARDE

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué. ◀

Poids total roulant maximal autorisé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les signes de sécurité ⚠ figurant à la page 160.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette

d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial. ▶

Les poids totaux roulant indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'env. 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaires.

Véhicules avec moteurs essence et avant standard 18°

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
90 kW BlueMotion Technology	CAXA	BM6	3 715 kg
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	4 235 kg
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	4 235 kg
110 kW BlueMotion Technology		DSG®6	3 935 kg
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	4 235 kg
118 kW BlueMotion Technology		BM6	3 920 kg
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	4 235 kg
118 kW BlueMotion Technology		BM6	3 920 kg
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	4 445 kg
		BA6 4MOTION	4 435 kg
		DSG®7 4MOTION	4 445 kg
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG®7 4MOTION	4 445 kg

Véhicules avec moteurs essence et avant tout-terrain 28°

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
110 kW	CAVA	BM6 4MOTION	4 235 kg
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	4 235 kg
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	4 235 kg
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	4 235 kg
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	4 745 kg
		BA6 4MOTION	4 735 kg
		DSG®7 4MOTION	4 745 kg
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG®7 4MOTION	4 745 kg

Véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18°

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
81 kW BlueMotion Technology	CFFD	BM6	3 935 kg
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG®7 4MOTION	4 450 kg
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG®7 4MOTION	4 460 kg

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	4 135 kg
		BM6 4MOTION	4 450 kg
		DSG®7 4MOTION	4 460 kg
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	4 440 kg
130 kW BlueMotion Technology	CFGC	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG®7 4MOTION	4 460 kg

Véhicules avec moteurs diesel et avant tout-terrain 28°

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG®7 4MOTION	4 750 kg
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG®7 4MOTION	4 760 kg
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6 4MOTION	4 750 kg
		DSG®7 4MOTION	4 760 kg
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	4 740 kg
130 kW BlueMotion Technology	CFGC	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG®7 4MOTION	4 760 kg

⚠ AVERTISSEMENT

Tout dépassement du poids total roulant maximal indiqué peut provoquer des accidents et de graves blessures.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

ⓘ MISE EN GARDE

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

Équipements pratiques

Rangements

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement côté conducteur	176
Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)	176
Rangements dans la console de pavillon	177
Rangement dans la console centrale avant	177
Rangement dans l'accoudoir central avant	177
Porte-cartes	178
Boîte à gants	178
Boîte multifonction	179
Tiroirs	180
Tablettes escamotables	181
Autres rangements	181

N'utilisez les rangements que pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Le rangement intégré à l'accoudoir central avant peut contenir un **changeur de CD**, un **adaptateur pour iPod® d'Apple**, un **port USB** et une **prise multimédia (MEDIA-IN)** installés en première monte

Informations complémentaires et avertissements :

- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 52
- Réglage de la position assise → page 74
- Prises de courant → page 187
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 346
- Autoradio ou système de navigation → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- Ne transportez pas d'animaux ni d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de

AVERTISSEMENT (suite)

bord, sur la plage arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.

- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

⚠ MISE EN GARDE

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires ni de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces)

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.

ⓘ Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Rangement côté conducteur

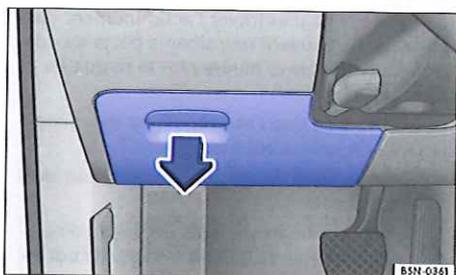


Fig. 113 Côté conducteur : rangement avec range-monnaie.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche ⇒ fig. 113.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Le range-monnaie comporte des logements permettant d'insérer des pièces de monnaie.

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)

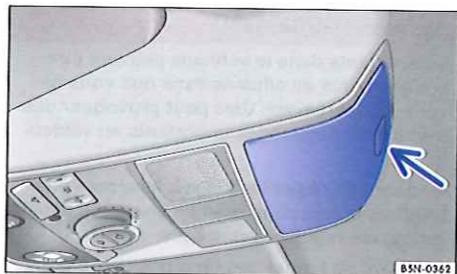


Fig. 114 Dans la console de pavillon : range-lunettes.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le range-lunettes, appuyez sur la touche ⇒ fig. 114 (flèche) puis relâchez-la. Le rangement s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Afin de garantir le bon fonctionnement de la protection volumétrique, vous devez fermer le range-lunettes lors du verrouillage du véhicule ⇒ page 60.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Rangements dans la console de pavillon

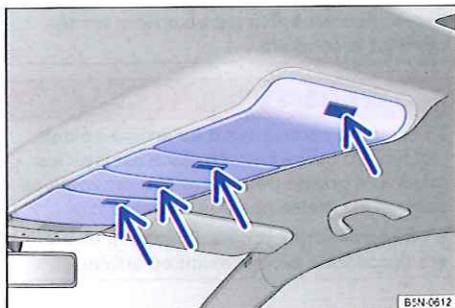


Fig. 115 Dans la console de pavillon : rangements

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Ouverture ou fermeture des rangements

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche \Rightarrow fig. 115 puis relâchez-la. Le rangement correspondant s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Pour garantir le bon fonctionnement de la protection volumétrique, veillez à ce que le rangement soit fermé lors du verrouillage du véhicule \Rightarrow page 60.

Rangement dans la console centrale avant



Fig. 116 Dans la partie inférieure de la console centrale : rangement.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, rabattez-le dans le sens de la flèche \Rightarrow fig. 116.

Pour *fermer* le rangement, rabattez le cache vers le bas.

Une prise de courant électrique 12 volts \Rightarrow page 187 peut se trouver dans le rangement.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 117 Entre les sièges avant : rangement dans l'accoudoir central avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, soulevez entièrement l'accoudoir central avant dans le sens de la flèche \Rightarrow fig. 117.

Pour *fermer* le rangement, rabaissez l'accoudoir central avant.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant ou arrière ne doit jamais être utilisé comme place assise. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière.

Porte-cartes

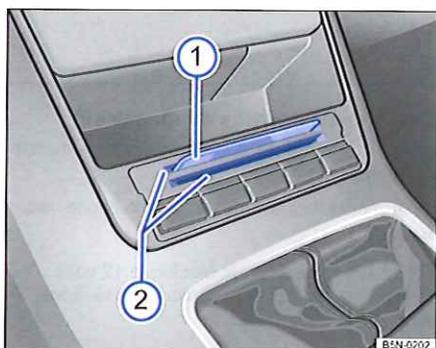


Fig. 118 Dans la partie inférieure de la console centrale : porte-cartes.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Des porte-cartes permettant de ranger par ex. des pièces de monnaie, des cartes de paiement de carburant ⇒ fig. 118 ①, des tickets de stationnement ou d'autres objets similaires peuvent se trouver dans la partie inférieure ② ainsi que dans la partie supérieure ⇒ fig. 7 ② de la console centrale.

Afin d'éviter tout risque d'abus ou de vol, n'utilisez pas les porte-cartes pour conserver des cartes bancaires ou cartes de crédit.

Boîte à gants

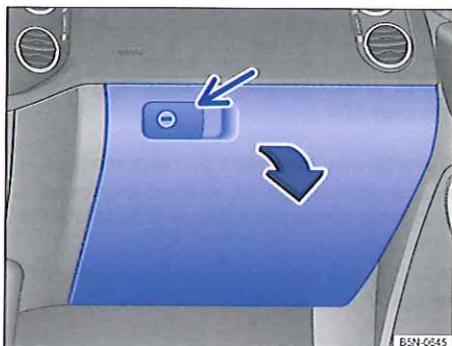


Fig. 119 Dans le tableau de bord : boîte à gants

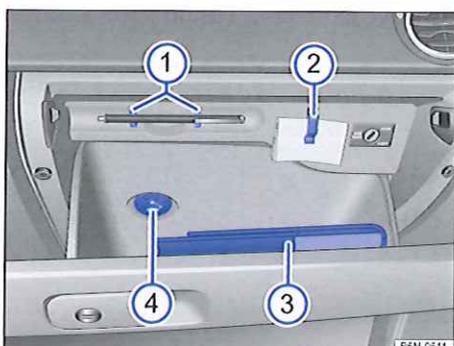


Fig. 120 Dans le tableau de bord : boîte à gants ouverte

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Légende de la fig. 120 :

- ① Porte-crayon.
- ② Pince porte-documents.
- ③ Livre de Bord.
- ④ Diffuseur d'air.

Ouverture ou fermeture de la boîte à gants

Déverrouillez la boîte à gants, le cas échéant. La boîte à gants est verrouillée lorsque la fente de la serrure est en position verticale.

Pour *ouvrir* la boîte à gants, tirez sur le levier d'ouverture \Rightarrow fig. 119 (flèche) et ouvrez dans le sens de la flèche.

Pour le *fermer*, poussez le cache vers le haut.

Rangement pour Livre de Bord

Le Livre de Bord \Rightarrow fig. 120 ③ se trouve dans le rangement et doit y être conservé.

Logements

La boîte à gants comporte un porte-crayon ① ainsi qu'une pince porte-documents ②.

Réfrigération de la boîte à gants

Dans la paroi arrière se trouve un diffuseur d'air ④ qui permet de faire pénétrer de l'air réfrigéré dans la boîte à gants lorsque le climatiseur est activé. Le diffuseur *s'ouvre* et *se ferme* en le tournant.

AVERTISSEMENT

Une boîte à gants ouverte peut augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant la conduite.

MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, la boîte à gants de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le rangement prévu pour le Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et endommager le véhicule. C'est pourquoi il ne faut pas ranger de petits objets dans la boîte à gants. 

Boîte multifonction



Fig. 121 Sur l'accoudoir central arrière : boîte multifonction.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Vous pouvez fixer la boîte multifonction sur l'accoudoir central arrière \Rightarrow page 74.

Un rangement ainsi qu'une porte-boissons sont intégrés dans la boîte multifonction \Rightarrow page 183.

Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Dépose et repose de la boîte multifonction

Pour la *repose* de la boîte multifonction, abaissez l'accoudoir central arrière et déposez le cas échéant le rembourrage d'accoudoir. Accrochez d'abord la boîte multifonction à l'avant de l'accoudoir central arrière puis encliquez-la à l'arrière.

Pour la *dépose*, fermez le couvercle et le porte-boissons. Tirez vers le haut la touche de déverrouillage située sous la poignée \Rightarrow fig. 121 ① puis retirez la boîte multifonction vers le haut.

Ouverture et fermeture du rangement dans la boîte multifonction

Pour *ouvrir* la boîte multifonction, appuyez sur la touche \Rightarrow fig. 121 (flèche) puis relevez le couvercle.

Pour *fermer* le rangement, rabattez le couvercle vers le bas \Rightarrow .

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures pendant la marche du véhicule, l'accoudoir central arrière doit toujours être rabattu vers le haut et le rangement et le porte-boissons doivent toujours être fermés.

- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne fermez le rangement que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

! MISE EN GARDE

Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu, la boîte multifonction risque d'être salie ou endommagée par le chargement dans le coffre à bagages.

Tiroirs

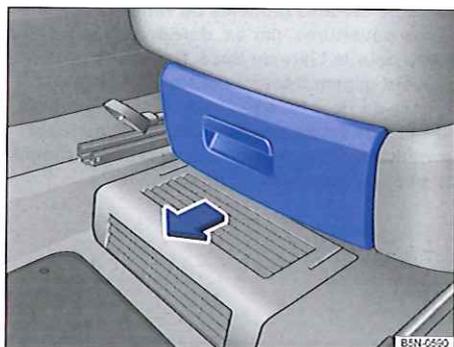


Fig. 122 Tiroir sous le siège avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 175.

Ouverture et fermeture des tiroirs

Pour *ouvrir* le tiroir, actionnez la poignée du tiroir et tirez le tiroir dans le sens de la flèche.

Pour *fermer* le tiroir, poussez-le jusque dans le crantage sous le siège avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Un tiroir ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le tiroir fermé pendant la conduite. Le tiroir et les objets qu'il contient risquent sinon de tomber sur le plancher du conducteur et d'entraver ainsi l'actionnement des pédales.

! MISE EN GARDE

Le tiroir peut supporter un poids maximal de 1,5 kg.

Tablettes escamotables

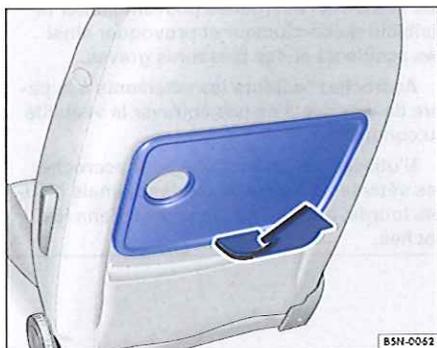


Fig. 123 Sur le siège avant : ouverture de la tablette escamotable.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Ouverture et fermeture des tablettes escamotables

Pour *ouvrir* la tablette escamotable, tirez-la vers le haut \Rightarrow fig. 123 (flèche) jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

Un porte-boissons est intégré dans la tablette escamotable \Rightarrow page 183.

Pour *abaisser* la tablette escamotable, poussez-la le plus loin possible vers le bas.

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, la tablette escamotable doit toujours être rabattue pendant la marche du véhicule. 

Autres rangements



Fig. 124 Dans le coffre à bagages, côté gauche : rangement latéral.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Rangements dans le coffre à bagages

D'autres rangements se trouvent de chaque côté du coffre à bagages \Rightarrow fig. 124 ou \Rightarrow fig. 125.

Pour *ouvrir*, tournez le verrouillage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et rabaissez le couvercle du rangement.



Fig. 125 Dans le coffre à bagages, côté droit : rangement latéral.

Pour *fermer*, relevez le couvercle du rangement et tournez le verrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre.

Autres rangements

- Dans la console centrale avant et arrière.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière. 

- **Patères** sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- **Crochets pour sacs** dans le coffre à bagages
⇒ page 148.

AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ne pas entraver la visibilité du conducteur.
- N'utilisez les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

Porte-boissons

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Porte-boissons dans la console centrale avant	183
Porte-boissons dans la console centrale arrière	184
Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière	184
Porte-boissons dans la boîte multifonction ...	184

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle
⇒ page 346

⚠️ AVERTISSEMENT

Toute utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne posez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. En cas de freinage soudain et d'accident, des boissons chaudes présentes dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce qu'aucune bouteille ni aucun objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver ainsi l'actionnement des pédales.
- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

⚠️ AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et le système électrique.

- ⓘ Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

Porte-boissons dans la console centrale avant



Fig. 126 Dans la console centrale avant : porte-boissons.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 183.

Ouverture ou fermeture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, poussez le cache vers l'arrière ⇒ fig. 126.

Pour *fermer* le porte-boissons, poussez le cache vers l'avant.

Porte-boissons dans la console centrale arrière

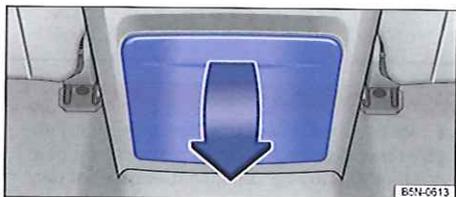


Fig. 127 Dans la console centrale arrière : ouverture du porte-boissons.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 183.

Ouverture ou fermeture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, abaissez le couvercle dans le sens de la flèche \Rightarrow fig. 127.

Pour *fermer* le porte-boissons, rabattez le couvercle vers le haut.

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

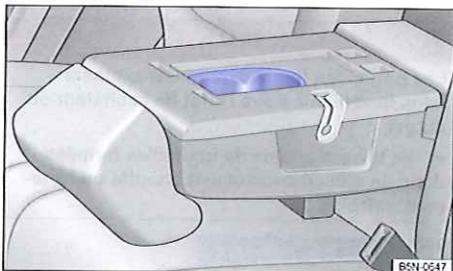


Fig. 128 Dans l'accoudoir central arrière : porte-boissons.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 183.

Pour utiliser le porte-boissons dans l'accoudoir central arrière, il faut, le cas échéant, retirer le rembourrage d'accoudoir \Rightarrow page 74 ou déposer la boîte multifonction \Rightarrow page 179.

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, l'accoudoir central de la banquette arrière doit toujours être relevé pendant la marche du véhicule.

- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

Porte-boissons dans la boîte multifonction



Fig. 129 Dans l'accoudoir central arrière : ouverture du porte-boissons dans la boîte multifonction.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 183.

Ouverture ou fermeture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, poussez brièvement le cache dans le sens de la flèche \Rightarrow fig. 129 puis relâchez-le. Le porte-boissons s'ouvre alors automatiquement.

Pour *fermer* le porte-boissons, repoussez le cache vers l'arrière jusqu'en butée.

Cendrier et allume-cigare

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cendriers à l'avant	185
Cendrier dans le porte-boissons	186
Allume-cigare	186

Informations complémentaires et avertissements :

- Prises de courant ⇒ page 187
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Ne mettez jamais de papiers ou d'autres objets dans le cendrier, sous peine de provoquer un incendie.

Cendriers à l'avant



Fig. 130 Dans la partie inférieure de la console centrale avant : ouverture du cendrier.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 185.

Ouverture et fermeture du cendrier

Pour *ouvrir* le cendrier, poussez-le brièvement dans le sens de la flèche ⇒ fig. 130 puis relâchez-le. Le cendrier s'ouvre alors automatiquement.

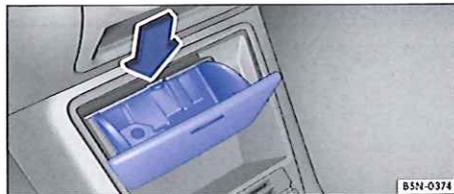


Fig. 131 Dans la partie inférieure de la console centrale avant : retrait du cendrier.

Pour *fermer* le cendrier, poussez-le vers l'avant jusqu'en butée.

Vidage du cendrier

- Poussez la touche de déverrouillage dans le sens de la flèche ⇒ fig. 131 puis retirez le cendrier.
- Une fois vidé, remettez d'abord en place le cendrier par le bas puis encliquez-le vers le haut.

Cendrier dans le porte-boissons

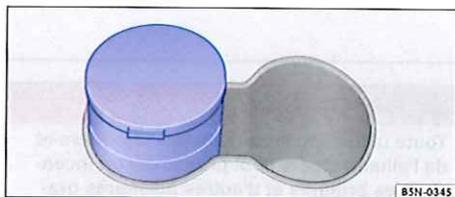


Fig. 132 Dans le porte-boissons de la console centrale : cendrier.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 185.

Pour pouvoir l'utiliser, placez le cendrier \Rightarrow fig. 132 dans l'un des porte-boissons situés dans la console centrale avant ou dans l'accoudoir central arrière \Rightarrow page 183.

Ouverture et fermeture du cendrier

Pour l'*ouvrir*, soulevez le couvercle du cendrier.

Pour la *fermer*, rabattez le couvercle du cendrier.

Vidage du cendrier

- Retirez le cendrier du porte-boissons vers le haut.
- Ouvrez le cendrier et videz la cendre refroidie dans une poubelle adaptée.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier par le haut dans le porte-boissons.

Allume-cigare



Fig. 133 Dans la partie inférieure de la console centrale : allume-cigare.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 185.

Un allume-cigare se trouve dans la partie inférieure de la console centrale.

- Le cas échéant, ouvrez le cendrier avant \Rightarrow page 185.
- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis \Rightarrow fig. 133.

- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton.
- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente \Rightarrow .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Utilisez correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.

 L'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts \Rightarrow page 187.

Prises de courant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cache de prise de courant 188

Prises de courant dans le véhicule 188

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable et fonctionner correctement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare ⇒ page 185
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, mettez-le immédiatement hors circuit et débranchez-le de l'alimentation électrique.

MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout endommagement au niveau de l'équipement électrique, ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant

MISE EN GARDE (suite)

électrique, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts pour charger la batterie du véhicule.

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou de couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de lancer le moteur. Lorsque le système Start/Stop arrête automatiquement le moteur et le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. En cas de dépassement de la puissance absorbée maximale, l'équipement électrique du véhicule peut être endommagé.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie du véhicule se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace arrière.

Cache de prise de courant



Fig. 134 Entre les sièges avant, à l'arrière : ouverture du cache.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

Ouverture et fermeture du cache de prise de courant

Ouvrez le cache \Rightarrow fig. 134 ou \Rightarrow fig. 135 en le tirant dans le sens de la flèche.

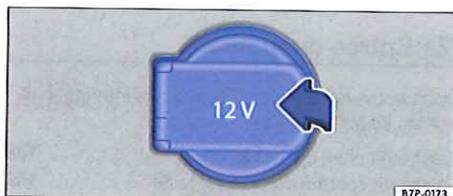


Fig. 135 Dans le coffre à bagages : cache de prise de courant.

Rabattez le cache.

Prises de courant dans le véhicule



Fig. 136 Entre les sièges avant, à l'arrière : prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts ou prise de courant 100 volts

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts
230, 115 ou 100 volts	150 watts (puissance maximale 300 watts)

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts \Rightarrow .

Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie du véhicule se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, n'utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant que lorsque le moteur tourne.

Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux emplacements suivants dans le véhicule :

- Rangement \Rightarrow fig. 116 ou cendrier avant \Rightarrow fig. 130.
- Rangement dans l'accoudoir central avant.

- Entre les sièges avant, à l'arrière ⇒ fig. 134.
- Dans le coffre à bagages ⇒ fig. 135.

Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts, prise de courant 100 volts

La prise de courant ne peut être utilisée que lorsque le moteur tourne ⇒ ⚠.

Branchement d'un appareil électrique : insérez le connecteur dans la prise de courant jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée. Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant ⇒ fig. 136

Témoin vert	La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner.
Témoin rouge	Présence d'un dysfonctionnement, mise hors circuit due à une surintensité ou à une surchauffe, par exemple

Mise hors circuit due à une surchauffe

Lorsqu'une certaine température est dépassée, le convertisseur continu-alternatif de la prise de courant européenne 230 volts, de la prise de courant 115 volts ou de la prise de courant 100 volts se met automatiquement hors circuit. La mise hors circuit empêche une surchauffe en cas de puissance absorbée excessive des appareils raccordés et en cas de températures ambiantes élevées. Après une phase de refroidissement, le convertisseur continu-alternatif se remet automatiquement en circuit. Les appareils branchés et en marche sont alors réactivés. Par conséquent, désactivez les appareils électriques raccordés lorsque le convertisseur continu-alternatif s'est mis hors circuit en raison d'une surchauffe.

⚠ DANGER

Système électrique sous haute tension !

- Ne renversez pas de liquides sur la prise électrique.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de câbles de rallonge dans la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.

⚠ DANGER (suite)

- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. des aiguilles à tricoter, dans les contacts de la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts.

! MISE EN GARDE

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !
- Ne dépassez jamais la puissance absorbée maximale afin de ne pas endommager l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule.
- Prise de courant 12 volts :
 - Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
 - N'alimentez jamais en courant la prise de courant.
- Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts ou prise de courant 100 volts :
 - N'accrochez pas d'appareils ou de connecteurs trop lourds directement à la prise de courant, comme par ex. un transformateur.
 - Ne branchez pas de lampes qui comportent un tube au néon.
 - Branchez à la prise de courant uniquement des appareils dont la tension correspond à la tension de la prise de courant.
 - Dans le cas de consommateurs qui nécessitent un courant de démarrage élevé, la mise hors circuit intégrée en cas de surintensité empêche leur mise en marche. Dans ce cas, débranchez le transformateur du consommateur électrique, puis rebranchez-le après 10 secondes environ.

i Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut entraîner des dysfonctionnements au niveau de la prise de courant européenne 230 volts, de la prise de courant 115 volts ou de la prise de courant 100 volts.

i La prise de courant européenne 230 volts peut être transformée pour permettre le fonctionnement d'appareils à 115 volts et d'appareils à 100 volts et inversement. Adressez-vous à un atelier spécialisé pour obtenir des informations sur les kits d'installation en deuxième monte. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Lecteur de cartes de péage (ETC)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description des fonctions 190

Lorsque le système de cartes de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communiqué par un message vocal et affiché à l'écran du système de navigation avec le nom du lieu.

Informations complémentaires et avertissements :

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

⚠️ AVERTISSEMENT

La commande du lecteur de cartes de péage durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Description des fonctions

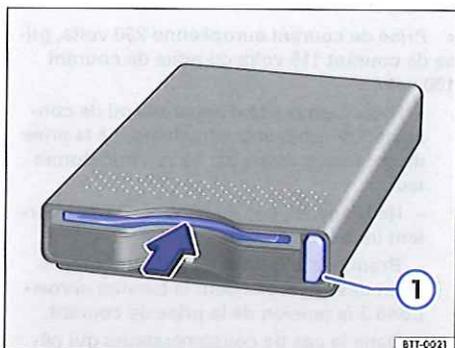


Fig. 137 Dans la console centrale : lecteur de carte de péage.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 190.

Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système de navigation et insérez une carte ETC adéquate dans le lecteur de cartes de péage ⇒ fig. 137 (flèche).

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole ETC apparaît dans la ligne d'état du système de navigation.

Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur la touche ①.

Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, le système présente un défaut (par ex. carte ETC manquante ou défectueuse). Le système de cartes de péage n'est pas prêt à fonctionner.

En cours de route

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	192
Contact-démarrreur	193
Bouton de démarrage	194
Démarrage du moteur	195
Arrêt du moteur	196
Antidémarrage électronique	197

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® ⇒ page 204

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, le message **SAFE** ou **Antidémarrage activé !** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, il est recommandé de **ne pas** faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 48
- Passage des rapports ⇒ page 198
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Direction ⇒ page 223
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 289
- Carburant ⇒ page 294
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392
- Démarrage de fortune ⇒ page 426
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 429

AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- N'arrêtez le moteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 191.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 195.
	Pédale de frein non actionnée.	Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale de frein.
SAFE	Antidémarrage activé.	Utilisez une clé de véhicule appropriée ⇒ page 197.
	Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel.	⇒ page 195

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

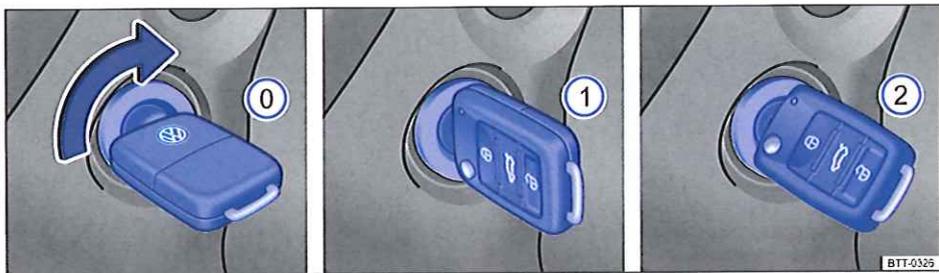


Fig. 138 À droite du volant de position : positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 191.

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur, le dispositif de blocage de la direction peut être activé.

Positions de la clé du véhicule ⇒ fig. 138

- ① Position de base du contact-démarrreur Contact d'allumage coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- ② Contact d'allumage mis. Préchauffage du moteur diesel. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
- ③ Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous relâchez la clé du véhicule, celle-ci retourne en position ①.

Clé de véhicule non appropriée

Si une clé de véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarrreur, vous pouvez la retirer comme suit :

- **Boîte automatique** : la clé du véhicule ne peut pas être retirée du contact-démarrreur. Appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- **Boîte mécanique** : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

 Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarrreur pendant une période prolongée alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur *ne se trouve pas* sur la position P, décharge la batterie du véhicule.

 Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés ⇒ page 331.

 Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule ne peut être retirée du contact-démarrreur que lorsque le levier sélecteur se trouve en position P. Le cas échéant, enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la.

Bouton de démarrage



Fig. 139 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.



Fig. 140 Fonction de démarrage d'urgence sur les véhicules équipés du système Keyless Access

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 191.

Vous ne pouvez commander le bouton de démarrage que si une clé du véhicule valable se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule, l'ouverture de la porte du conducteur active le verrouillage électronique de la colonne de direction. Une telle situation peut par exemple se produire lorsque la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée → page 223.

Établissement et coupure du contact d'allumage

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage → .

Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, procédez à un démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Une telle situation peut par exemple se produire lorsque la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée :

- Tenez la clé du véhicule à droite du revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage → fig. 140.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur démarre le cas échéant.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez *deux fois* sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou maintenez *une fois* le bouton de démarrage enfoncé pendant plus d'une seconde →  au chapitre *Arrêt du moteur* à la page 196.
- Le moteur s'arrête automatiquement.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valide n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de faire démarrer le moteur s'il n'y a pas de clé de véhicule valide dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage pour mettre le contact d'allumage, *n'actionnez pas* la pédale de frein ou la pédale d'embrayage, sinon le moteur démarre immédiatement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer de graves blessures. ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.



Sur les véhicules avec moteur diesel et système Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.

Démarrage du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 191.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée.	
1a.	Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.	
2.	Amenez le levier de vitesses au point neutre ou le levier sélecteur en position P ou N .	
3.	Uniquement sur les véhicules avec moteur diesel : pour le préchauffage, amenez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 138 ①. Le témoin de contrôle s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
4.	Tournez la clé dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 138 ② – n'accélérez pas.	Appuyez sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 139 – n'accélérez pas. Le moteur ne peut démarrer que si une clé de véhicule valide se trouve dans le véhicule.
5.	Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé du véhicule du contact-démarrreur.	Lorsque le moteur démarre, relâchez le bouton de démarrage. Sur les véhicules équipés du démarrage automatique , il suffit d'appuyer sur le bouton de démarrage sans le maintenir enfoncé.
6.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. Procédez si nécessaire à un démarrage d'urgence ⇒ page 194.
7.	Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer ⇒ page 208.	

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer subitement, en particulier lorsqu'une vitesse ou un rapport est engagé, et entraîner des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

❗ MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.
- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas et ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.



Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.

i Si la pile de la clé du véhicule est par exemple trop faible ou usée, vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur par le bouton de démarrage. Dans ce cas, utilisez la fonction de démarrage d'urgence ⇒ page 194.

i Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.

i Après le démarrage du moteur froid, des bruits de fonctionnement importants peuvent survenir un court instant. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. ◀

Arrêt du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 191.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Immobilisez entièrement le véhicule ⇒ ▲.	
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 4 soit effectuée.	
3.	Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P.	
4.	Fermez le frein de stationnement électronique ⇒ page 208.	
5.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrateur en position ⇒ fig. 138 ①.	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 139. Si vous ne pouvez pas arrêter le moteur, vous devez effectuer une coupure d'urgence ⇒ page 194.
6.	Sur les véhicules à boîte mécanique, engagez la 1 ^{re} vitesse ou la marche arrière.	
7.	Ouvrez la porte du conducteur pour activer le verrouillage électronique de colonne de direction et désactiver tous les consommateurs.	

▲ AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en marche. Cela peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.

▲ AVERTISSEMENT (suite)

- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté et il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule.
- Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrateur, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer. ▶

MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une période prolongée, il risque de surchauffer après sa coupure. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, laissez tourner le moteur au point mort pendant env. 2 minutes avant de l'arrêter.

 Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule ne peut être retirée du contact-démarrreur que si le levier sélecteur se trouve en position P.

 Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer de tourner pendant quelques minutes, même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Antidémarrage électronique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 191.

L'antidémarrage permet d'empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur.

L'antidémarrage électronique s'active automatiquement dès que vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Les clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen => page 48.

En cas d'utilisation d'une clé de véhicule non appropriée, le message **SAFE** ou **Antidémarrage activé!** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.

 Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

Passage des rapports

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	199
Pédales	200
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse	201
Boîte automatique : engagement d'un rapport	202
Passage des rapports avec la commande	
Tiptronic	204
Conduite avec boîte automatique	204
Dysfonctionnement de la boîte automatique	206
Recommandation de rapport	206

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® ⇒ page 204

L'engagement de la marche arrière et l'établissement du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- Si l'essuie-glace avant est activé, l'essuie-glace arrière se met en marche.
- Le cas échéant, l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ainsi que la caméra de recul s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Cadrons ⇒ page 21
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 133
- Rétroviseurs ⇒ page 139
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 232
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 238
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 246

- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 275
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement ⇒ page 384
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » le frein et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule. ◀

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 198.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®.	 Arrêtez de rouler ! Le levier sélecteur étant en position P, laissez refroidir la boîte de vitesses. Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, faites immédiatement appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses ⇒ page 206.
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Voir également Frein de stationnement électronique ⇒ page 208.

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 203.
	Dysfonctionnement de la boîte automatique.  clignote en alternance avec affichage de la position du levier sélecteur, (par ex. D).	Rendez-vous immédiatement à l'atelier spécialisé le plus proche en roulant à un régime moteur faible et faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

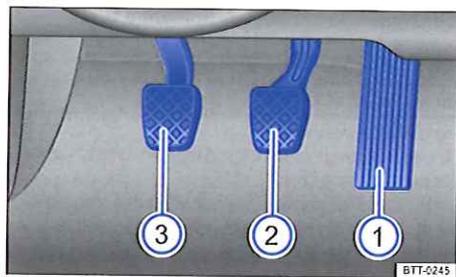


Fig. 141 Pédales sur véhicules avec boîte de vitesses mécanique ① : accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage

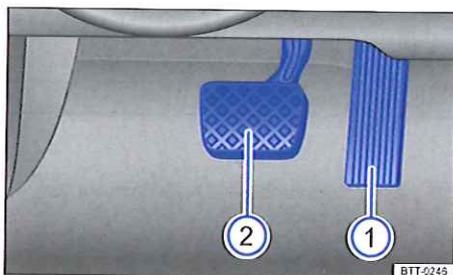


Fig. 142 Pédales sur véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 198.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risquer de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour éviter qu'ils ne glissent.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous gardez votre véhicule.

MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement que d'habitude.

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

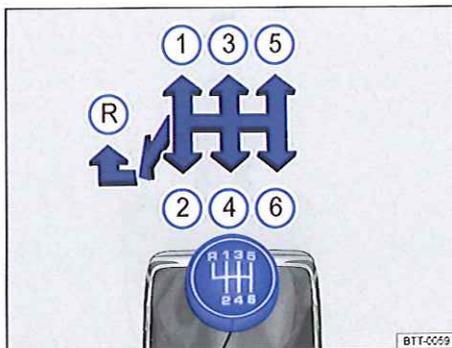


Fig. 143 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 198.

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses \Rightarrow fig. 143.

- Enfoncez la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée \Rightarrow .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Dans certains pays, il est nécessaire d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position \Rightarrow .
- Amenez le levier de vitesses au point mort puis poussez-le vers le bas.
- Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le vers l'avant en position de marche arrière (R).
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Rétrogradage

Durant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut

régime \Rightarrow . Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas \Rightarrow .

AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse insuffisante peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et de graves blessures.

MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop petit, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

MISE EN GARDE

Suivez ce qui suit afin d'éviter des endommagements et une usure prématurée :

- Ne posez pas votre main sur le levier de vitesses pendant la marche du véhicule. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lorsque vous changez de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Boîte automatique : engagement d'un rapport

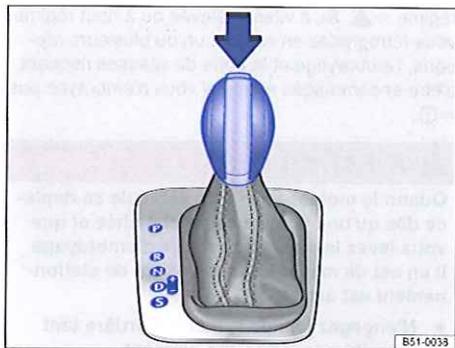


Fig. 144 Véhicules à direction à gauche : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

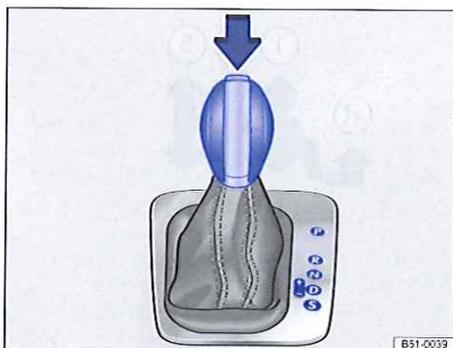


Fig. 145 Véhicules à direction à droite : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 198.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Lors d'un changement de rapport à partir de la position **P**, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de

la flèche \Rightarrow fig. 144 ou \Rightarrow fig. 145. Pour faire passer le levier sélecteur de la position **N** à la position **D** ou **R**, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position actuelle du levier de vitesses apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Position du levier sélecteur	Désignation	Signification \Rightarrow 
P	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. N'engagez-le que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
R	Marche arrière	La marche arrière est engagée. N'engagez-le que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
N	Point mort	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
D	Position permanente de marche avant (programme normal)	Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
S	Position permanente de marche avant (programme sport)	La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement <i>plus tard</i> et les descend automatiquement <i>plus tôt</i> que dans la position D du levier sélecteur afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Le rapport avant maximal n'est alors pas engagé. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur la position **P** ou **N** permet d'éviter qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors de manière imprévue en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position **N** (par ex. en passant de **R** à **D**). Ceci permet par ex. de « dégager » le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position **N** alors que la pédale de frein n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans de rares cas cependant, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas sur les véhicules avec boîte à double embrayage DSG®. La propulsion du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage imprévu. Le témoin de contrôle vert  clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

Amenez le levier sélecteur en position **P** ou **N** puis engagez un rapport.

AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier sélecteur peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et mettre le levier sélecteur en position **P**.
- Lorsque le moteur tourne et que le rapport **D**, **S** ou **R** est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».
- N'engagez jamais le rapport **R** ou **P** lorsque le véhicule se déplace.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport **N** est engagé. Peu importe si le moteur tourne ou est à l'arrêt, le véhicule roule dans une pente.

MISE EN GARDE

Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et la pédale de frein relâchée en position **P** du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

 Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur sur la position **N** pendant la marche, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager un nouveau rapport.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

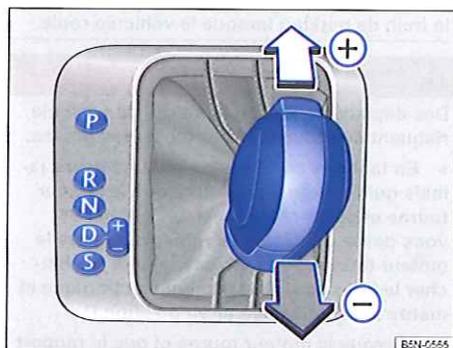


Fig. 146 Levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 198.

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez monter et descendre les rapports manuellement avec la commande Tiptronic. Lorsque le système se commute sur le programme Tiptronic, le rapport actuel est conservé. Ceci est possible tant que le système ne change pas automatiquement de rapport en raison de la situation de conduite actuelle.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position **D** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic \Rightarrow  au chapitre *Boîte automatique : engagement d'un rapport* à la page 203.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant \oplus ou vers l'arrière \ominus pour passer les rapports \Rightarrow fig. 146.

Vous ne devez pas appuyer sur la touche de blocage du levier sélecteur lorsque vous appuyez sur le levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic.

Conduite avec boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 198.

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

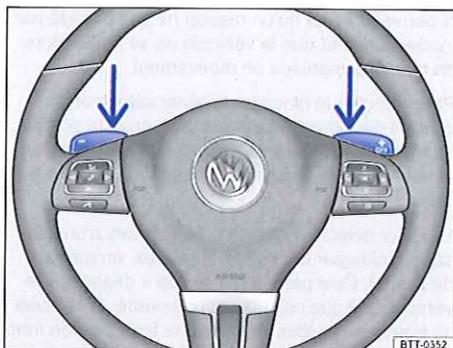


Fig. 147 Volant de direction avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite **D** ou **S**, actionnez les palettes au volant \Rightarrow fig. 147 (flèches).
- Tirez la palette de droite \oplus vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche \ominus vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite \oplus vers le volant pendant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment.

MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Lorsque vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport si le moteur ne risque plus de tourner en surrégime. 

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petits rapports augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort N. 

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position **D** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic ⇒ page 204.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU** : rétrogradez à l'aide des palettes au volant ⇒ page 204.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold ⇒ page 226.

Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement électronique. Ne relâchez la pédale de frein qu'au moment du démarrage ou desserrez le frein de stationnement électronique ⇒ ①.

Conduite en roue libre avec boîte à double embrayage DSG®

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance.

- Activez ou désactivez le mode roue libre dans le menu **Réglages** ⇒ page 29. Une « coche » indique que le mode roue libre est activé.
- Lorsque le mode roue libre est activé et que le levier sélecteur se trouve sur la position **D**, le moteur se désaccouple et tourne au ralenti dès que vous levez le pied de l'accélérateur. Lorsque le moteur est débrayé, le message **Roue 1 libre** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place de la consommation de carburant.
- Si la pédale de frein, l'accélérateur ou l'une des palettes est actionné(e), le moteur s'accouple et le frein moteur entre en action.

Kick-down

Le dispositif kick-down permet d'effectuer une accélération maximale lorsque le levier sélecteur est en position **D**, **S** ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée ⇒ ⚠.

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que si le régime-moteur maximal prescrit est atteint.

Système de départ automatique

Le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'ASR ⇒ page 208.
- Appuyez avec le pied gauche sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
- Mettez le levier de vitesses en position **S** ou dans la voie de passage de la commande Tiptronic.
- Appuyez avec le pied droit sur l'accélérateur jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein ⇒ ⚠. Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération !

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Utilisez le système de départ automatique uniquement lorsque l'état de la chaussée et la circulation le permettent.
- Ne mettez jamais en danger les autres usagers de la route par l'accélération du véhicule ainsi que par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désenclenché, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.

❗ MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en position N, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.

Dysfonctionnement de la boîte automatique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 198.

Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond clair) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte automatique se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Dans le cas de la boîte à double embrayage DSG®, il se peut alors que vous ne puissiez plus rouler en marche arrière.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses automatique dans un atelier spécialisé.

Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®

La boîte à double embrayage peut devenir trop chaude si vous effectuez des démarrages fréquents, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en trafic discontinu. Le témoin d'alerte Ⓢ et l'affichage éventuel d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signalent la surchauffe. Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesse ⇒ Ⓢ.

Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

❗ MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement sonore ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

Recommandation de rapport



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 198.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique.

Sur les véhicules équipés d'une *boîte automatique*, le levier sélecteur doit pour cela se trouver dans la voie de passage Tiptronic ⇒ page 204.

Indication	Signification
	Sélection d'un rapport optimal.
	Recommandation invitant à engager un rapport supérieur.
	Recommandation invitant à engager un rapport inférieur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules à l'aide d'une recommandation de rapport ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé ⇒ page 384.

ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors de parcours en montagne et en cas de traction d'une remorque).



La sélection d'un rapport optimal permet d'économiser du carburant.



L'affichage de la recommandation de rapport disparaît lorsque la pédale d'embrayage est actionnée.

Freiner, s'arrêter et se garer

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	209
Frein de stationnement électronique	211
Stationnement	212
Informations sur les freins	213
Systèmes d'assistance au freinage	215
Activation et désactivation de l'ASR	217
Liquide de frein	218

Les **systèmes d'assistance au freinage** se composent du dispositif antiblocage (ABS), de l'assistance au freinage d'urgence (AFU), du blocage électronique de différentiel (EDS et XDS), de l'antipatinage (ASR) et du programme électronique de stabilisation (ESC).

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

⚠️ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Si le témoin de contrôle  s'allume individuellement ou conjointement avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠️ AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut provoquer des blessures graves.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrateur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la di-

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

rection risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, enclenchez toujours le frein de stationnement électronique.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet desserrer le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

ⓘ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils ▶

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. <

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 208.

Allumé	Cause possible ⇒ 	Pour y remédier
	Frein de stationnement électronique activé.	Pour démarrer, désactivez le frein de stationnement électronique en actionnant la pédale de frein ⇒ page 211.
	Dysfonctionnement du système de freinage.	 Arrêtez de rouler ! Faites immédiatement appel à un spécialiste ⇒ page 214.
	OU : niveau de liquide de frein insuffisant.	 Arrêtez de rouler ! Contrôlez le niveau de liquide de frein ⇒ page 218.
	OU : en même temps que le témoin d'ABS  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Plaquettes de frein usées.	Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.
	Désactivation de l'ESC liée au système.	Coupez et remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
	OU : dysfonctionnement de l'ESC.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	OU : conjointement avec le témoin d'ABS  : dysfonctionnement de l'ABS.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	OU : la batterie du véhicule a été reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule ⇒ page 331.
	ASR désactivé manuellement.	Activez l'ASR à l'aide de la touche ⇒ page 217. Activation automatique de l'ASR en coupant puis en remettant le contact d'allumage. ▶
ESC OFF		

Allumé	Cause possible ⇒ ⚠	Pour y remédier
	En même temps que le témoin ESC  : dysfonctionnement de l'ABS OU : en même temps que le témoin d'alerte  ou que le témoin de contrôle  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	En même temps que le clignotement du témoin d'alerte  : dysfonctionnement du frein de stationnement électronique	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Appuyez sur la pédale de frein pour desserrer le frein de stationnement électronique ⇒ page 211.

Clignote	Cause possible ⇒ ⚠	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique. Il se peut que le témoin de contrôle  s'allume simultanément.	 Arrêtez de rouler ! Faites immédiatement appel à un spécialiste ⇒ page 214.
	ESC/ASR en phase de régulation.	Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 203.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage  ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est insuffisant dans le réservoir, soit le système

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste ⇒ page 218, *Liquide de frein*.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage  s'allume en même temps que le témoin d'ABS , il se peut que la fonction de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent alors de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.
- Si le témoin d'ABS  ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin de contrôle  s'allume individuellement ou conjointement avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

! MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Frein de stationnement électronique



Fig. 148 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du frein de stationnement électronique.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 208.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.

Activation du frein de stationnement électronique

Le véhicule étant à l'arrêt, il est possible d'actionner le frein de stationnement électronique à tout moment. Le contact d'allumage étant coupé, actionnez toujours le frein de stationnement électronique lorsque vous quittez ou gardez le véhicule.

- Tirez sur la touche (E) jusqu'à ce que le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 148 (flèche) et le témoin de contrôle (P) dans le combiné d'instruments sont allumés, le frein de stationnement électronique est activé → page 209.

Désactivation du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche (E). Appuyez en même temps fortement sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur tourne.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche et le témoin de contrôle (P) du combiné d'instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement lors du démarrage à condition que la porte du conducteur soit fermée et que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique, le conducteur doit en plus appuyer à fond sur la pédale d'embrayage avant de démarrer afin que le système détecte la nécessité de desserrer le frein de stationnement.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein → ⚠!

- Maintenez la touche (E) tirée pour freiner efficacement le véhicule. Un signal sonore retentit à ce moment-là.
- Relâchez la touche ou accélérez pour annuler le processus de freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage est

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

considérablement plus importante étant donné que seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.

- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée et que le moteur tourne, à partir du compartiment-moteur. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.

! MISE EN GARDE

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.

i Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage tout en accélérant, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.

i Si la batterie du véhicule est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut se désactiver. Effectuez un démarrage de fortune ⇒ page 426.

i Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

i Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

Stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 208.

Veillez respecter les dispositions légales pour le stationnement d'un véhicule.

Stationnement du véhicule

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Garez le véhicule sur un sol approprié ⇒ **⚠**.
- Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- Fermez le frein de stationnement électronique ⇒ page 211.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur en position **P**.
- Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrateur.
- Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction afin que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche.

- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1^{re} vitesse sur terrain plat ou dans une montée, et relâchez la pédale d'embrayage.
- Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
- Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Verrouillez le véhicule.

Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

- Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir.
- Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule de manière non conforme, sans amener le levier sélecteur en position P, le véhicule à boîte automatique risque de rouler. Ceci peut provoquer des accidents et de graves blessures.

- Lorsque vous quittez le véhicule, veillez toujours à amener le levier sélecteur en position P et à activer le frein de stationnement électronique et tenez compte impérativement des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments.

! MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

Informations sur les freins



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 208.

Des garnitures de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées » ⇒ ⚠. La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus élevée que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages à fond et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Cela s'applique par exemple lorsque vous suivez un véhicule de très près.

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous circulez surtout en ville, effectuez souvent de courts trajets ou possédez un style de conduite sportif, Volkswagen vous conseille de faire vérifier l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé à des intervalles plus rapprochés que ceux indiqués dans le Plan d'Entretien.

En cas de conduite avec des freins mouillés, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que possible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route ⇒ ⚠.

La formation d'une pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. S'il y a longtemps que vous n'avez pas freiné sur des routes où du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution ⇒ ⚠.

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la corrosion sur les disques de frein ainsi que l'encrassement des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et en cas de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants lorsque vous roulez à une ▶

vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → ⚠.

Dysfonctionnement du système de freinage

Si, en freinant, vous constatez que le véhicule ne freine plus comme d'habitude (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte Ⓢ s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous dans les plus brefs délais dans l'atelier spécialisé le plus proche afin d'éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage beaucoup plus longues et attendez-vous à devoir exercer une pression plus forte sur la pédale de frein.

Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage → ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Pendant les 320 premiers kilomètres, les plaquettes de frein neuves ne fournissent pas l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte de contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides, givrés ou recouverts d'un film de sel freinent plus tardivement et rallongent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.

ⓘ MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les

❶ MISE EN GARDE (suite)

freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

 En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de

procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. <

Systèmes d'assistance au freinage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 208.

Les systèmes d'assistance au freinage ESC, ABS, AFU, ASR et EDS ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne et contribuent grandement à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC permet de réduire les risques de dérapage et d'améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. Les situations critiques de comportement dynamique, comme par ex. une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices, sont reconnues par l'ESC. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

L'ESC est soumis à certaines limites. Il faut noter que l'ESC ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations auxquelles il est confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, l'ESC ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule « fait de l'aquaplanage » (roule sur un film d'eau au lieu du revêtement de la chaussée), l'ESC n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule étant donné que le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et qu'il n'est ainsi pas possible de freiner ni de manier le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinueuses, l'efficacité de l'ESC dans des situations de conduite difficiles n'est pas aussi grande que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. L'ESC n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, l'ESC améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et il aide à suivre la direction souhaitée de la route dans des situations de conduite extrêmes, en intervenant sur les mouvements de braquage du conducteur. Si vous roulez à une vitesse telle que le véhicule dévie de la route avant que l'ESC ne puisse intervenir, aucune intervention de l'ESC ne sera possible.

L'ESC intègre les systèmes ABS, AFU, ASR et EDS. L'ESC est toujours activé. Si, dans certaines conditions de conduite, la motricité n'est plus suffisante, l'ASR peut être désactivé en appuyant sur la touche ASR → fig. 149. Veillez à ce que l'ASR soit toujours activé lorsque la motricité est de nouveau disponible.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à en garder le contrôle. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage à fond :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne « pompez » pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant fortement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'ABS se désactive. ▶

Le processus de régulation de l'ABS se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi que par des bruits. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que l'ABS réduise la distance de freinage dans *toutes* les circonstances. La distance de freinage sur gravillons, ou en cas de neige fraîche sur sol glissant, peut même s'allonger.

En cas de conduite sur des sols meubles, un ABS spécialement conçu pour le tout-terrain est activé lorsque le véhicule roule en marche avant. Les roues avant peuvent alors se bloquer momentanément. Ceci permet de réduire la distance de freinage en tout-terrain car les roues s'enlisent dans le sol meuble. Cet ABS tout-terrain n'est activé que lorsque le véhicule roule en ligne droite. L'ABS normal est activé lorsque les roues avant sont braquées.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Le système d'assistance au freinage d'urgence aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente l'efficacité des freins lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. L'activation de l'ABS est alors plus rapide et plus efficace.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistance au freinage d'urgence désactive automatiquement le servofrein.

Antipatinage (ASR)

L'ASR diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et adapte la force motrice en fonction de l'état de la chaussée. L'ASR facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'ASR peut être activé ou désactivé manuellement
⇒ page 217.

Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)

L'EDS est à disposition du conducteur lorsqu'il conduit normalement en ligne droite. L'EDS permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice sur les autres roues motrices. Pour éviter la surchauffe du disque de frein de la roue freinée, l'EDS se désactive automatiquement en cas de sollicitation exceptionnellement forte. L'EDS se réactive automatiquement aussitôt le frein refroidi.

La fonction XDS est une extension du blocage électronique de différentiel (EDS). La fonction XDS ne réagit pas à l'antipatinage mais au délestage de la roue avant à l'intérieur du virage, lorsque les virages sont pris à vive allure. La fonction XDS exerce une pression sur les freins de la roue à l'intérieur du virage, pour l'empêcher de patiner. La traction est ainsi améliorée et le véhicule reste plus longtemps sur la voie souhaitée.

La fonction d'adaptation EDS peut être activée à l'aide de la touche de mode tout-terrain. Lorsqu'elle est activée, cette fonction permet d'adapter le blocage électronique de différentiel de manière à améliorer la traction en conduite tout-terrain
⇒ page 228.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au freinage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Toute conduite rapide sur des chaussées gelées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage ABS, AFU, EDS, ASR et ESC ne doit pas vous inciter à prendre des risques.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et humides restent très dangereuses même si le véhicule est équipé de l'ESC et des autres systèmes.
- Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de « flotter » (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher la survenue d'accident si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à maintenir le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, tenez toujours compte du fait que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.
- Accélérez avec prudence sur une chaussée glissante, par ex. sur la neige ou le verglas. Même si le véhicule est équipé de systèmes d'assistance au freinage, les roues peuvent patiner, ce qui peut conduire à la perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si d'autres composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela concerne également - mais pas uniquement - les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

- Veuillez ne jamais oublier que toute modification opérée sur le véhicule peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, de l'AFU, de l'ASR, de l'EDS et de l'ESC.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, de l'AFU, de l'EDS, de l'ASR et de l'ESC et réduire leur efficacité.
- L'efficacité de l'ESC dépend également de l'utilisation d'un pneu approprié ⇒ page 352.

i L'ESC ou l'ASR ne peut fonctionner correctement que si les 4 roues sont équipées de pneus identiques. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction inattendue de la puissance du moteur.

i En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'ASR et l'EDS sont également défaillants.

i Des bruits de fonctionnement du moteur peuvent survenir lors des processus de régulation des systèmes décrits.

Activation et désactivation de l'ASR

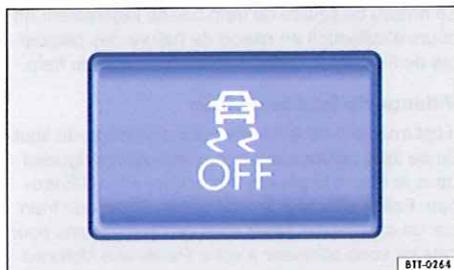


Fig. 149 Dans la console centrale : touche de désactivation et d'activation manuelles de l'ASR.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 208.

Le programme électronique de stabilisation (ESC) ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et comprend l'ABS, l'EDS et l'ASR.

Lorsque le moteur tourne, l'ASR peut être désactivé en appuyant sur la touche **OFF** ⇒ fig. 149. Désactivez l'ASR uniquement lorsque la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :

- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour « désembourber » le véhicule enlisé.

Réactivez ensuite l'ASR en appuyant sur la touche **ON**.

Liquide de frein



Fig. 150 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 208.

Avec le temps, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée risque d'endommager le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage à fond. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionne pas toujours correctement ⇒ .

Spécifications du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications du liquide de frein mentionnées sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** est disponible auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous deviez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de haute qualité, vous pouvez utili-

ser un liquide de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Tous les liquides de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4 n'ont pas la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, peuvent détruire ou endommager des pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement correct et durable du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser un liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Un liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** répond aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Niveau de liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de frein ou au-dessus du repère MIN ⇒ .

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné que des pièces du moteur masquent les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

Vidange du liquide de frein

Il est impératif de faire effectuer la vidange du liquide de frein conformément aux indications figurant dans le Plan d'Entretien ⇒ brochure *Plan d'Entretien*. Faites effectuer la vidange du liquide de frein par un spécialiste. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.

AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent conduire à une défaillance des freins ou réduire l'efficacité du freinage. ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement la vidange du liquide de frein selon les paramètres du Plan d'Entretien → brochure *Plan d'Entretien*.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utilisez que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou tout liquide de frein de mauvaise qualité peut entraver le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez à titre exceptionnel un liquide de frein de haute qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres contenants pour conserver le liquide de frein. Ces récipients, même marqués, peuvent inciter des personnes à en boire le contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.

⚠ MISE EN GARDE

Du liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule endommage la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essayez immédiatement tout liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule sur la peinture du véhicule ou d'autres pièces du véhicule.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Conduite respectueuse de l'environnement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conduite économique	220
Conduite économique en carburant	221

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

- Le style de conduite adopté.
- Les conditions d'utilisation (météorologie, état de la chaussée).
- Les conditions techniques.

Selon le style de conduite et en utilisant des moyens simples, il est possible d'économiser jusqu'à 25 % de carburant.

AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

Conduite économique

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 220.**

Passage plus rapide des rapports

De manière générale, un rapport plus élevé est toujours plus économique. Pour la plupart des véhicules, la règle suivante s'applique : roulez en 3e à une vitesse de 30 km/h (19 mph), en 4e à 40 km/h (25 mph) et en 5e à 50 km/h (31 mph).

Par ailleurs, le fait de « sauter » des rapports lors de la montée en rapport permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne poussez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1re vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2e vitesse. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, évitez d'utiliser le kick-down.

Les véhicules dotés d'un affichage des rapports favorisent la conduite économique en affichant le moment idéal pour passer les vitesses.

Conduite en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'alimentation du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous approchez d'un feu rouge. Enfoncez la pédale d'embrayage pour débrayer uniquement lorsque

le véhicule devient trop lent ou si la distance de décélération est plus longue. Le moteur continue alors de tourner au ralenti.

Dans des situations nécessitant une longue période d'immobilisation, par ex. devant un passage à niveau, arrêtez le moteur. Sur les véhicules avec système Start/Stop activé, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule.

Anticiper et « suivre le courant »

Le fait de freiner et d'accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport aux véhicules qui vous précèdent, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant la pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer absolument.

Conduite sereine et régulière

La constance prime sur la vitesse : plus votre style de conduite est régulier, plus vous économisez du carburant.

Lorsque vous roulez sur autoroute, une vitesse constante et régulière est plus efficace qu'une accélération et un freinage permanents. De manière générale, vous arriverez à destination aussi vite en adoptant une conduite constante.

Le régulateur de vitesse vous aide à adopter un style de conduite régulier.

Utilisation raisonnable des consommateurs supplémentaires

Le confort dans le véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escient, en respectant l'environnement.

Certains équipements augmentent la consommation de carburant lorsqu'ils sont activés (exemples) :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme une quantité d'énergie importante produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que l'écart entre la température dans le véhicule et la température extérieure soit trop important. Avant de prendre le volant, il peut s'avérer utile d'aérer le véhicule puis de rouler avec les fenêtres ouvertes sur un court trajet. Allumez seulement ensuite le climatiseur, une fois les fenêtres fermées. Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.
- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.

- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.
- Ne laissez pas le chauffage stationnaire activé lorsque le véhicule est en mouvement
⇒ page 284.

Autres facteurs augmentant la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.
- Conduite avec remorque.

Conduite économique en carburant

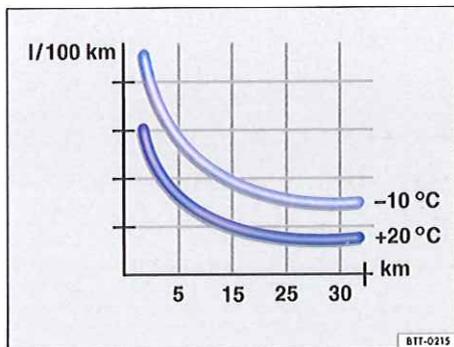


Fig. 151 Consommation de carburant en l/100 km à 2 températures ambiantes différentes.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 220.

Vous pouvez facilement réduire votre consommation de carburant de 10 à 15 % en adoptant une conduite anticipée et économique.

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer.

rer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicule rouler par inertie, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est au rouge.

Éviter les trajets courts

Juste après sa mise en route, le moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur **température de fonctionnement optimale**. Dans ce contexte, la **température ambiante** est également déterminante.

La fig. 151 indique deux valeurs de consommation de carburant différentes pour le même trajet, l'un étant effectué à +20 °C (+68 °F) et l'autre à -10 °C (+14 °F).

Par conséquent, évitez les trajets courts superflus et regroupez les trajets.

Dans des conditions équivalentes, le véhicule consomme plus de carburant en hiver qu'en été.

Le fait de « laisser chauffer » le moteur est non seulement prohibé par la loi dans certains pays mais aussi techniquement inutile et entraîne un gaspillage de carburant.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage correcte des pneus réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit optimale.

Utilisation d'huile-moteur superlubrifiante

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carburant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet se produit particulièrement sur les véhicules souvent utilisés pour parcourir de courtes distances.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

Éviter le ballast inutile

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique. Un poids supplémentaire de 100 kg fait par exemple augmenter la consommation de carburant jusqu'à 0,3 l/100 km.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

Retrait des superstructures et des pièces rapportées inutiles

Plus un véhicule est aérodynamique, plus sa consommation est faible. Les superstructures et pièces rapportées telles que les galeries porte-bagages ou les porte-vélos diminuent l'aérodynamisme.

Il importe par conséquent de retirer les pièces rapportées inutiles et les systèmes de galerie porte-bagages non utilisés, en particulier si vous roulez à des vitesses élevées. ◀

Direction

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	223
Informations concernant la direction	224

L'assistance de direction ne s'effectue pas hydrauliquement mais électromécaniquement. Avantage de cette direction : aucun flexible hydraulique, aucune huile hydraulique, aucune pompe, aucun filtre et aucune autre pièce ne sont nécessaires. Le système électromécanique est plus économe en carburant. Alors qu'un système hydraulique requiert une pression d'huile permanente dans le système, une direction électromécanique ne requiert un apport d'énergie que lors du braquage.

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur → page 191
- Batterie du véhicule → page 331
- Remorquage ou démarrage par remorquage → page 429

⚠️ AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner et peut rendre difficile le braquage du véhicule.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez jamais rouler votre véhicule en roue libre lorsque le moteur est coupé.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrage tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 223.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Défaillance de la direction assistée électromécanique.	🛑 Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
	Direction électromécanique réduite.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé. Si le témoin d'alerte jaune ne se rallume pas après un nouveau démarrage du moteur et un bref parcours, il n'est pas nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé.
	OU : la batterie du véhicule a été déconnectée puis reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph).

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du verrouillage électronique de la colonne de direction.	 Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
	Colonne de direction vrillée.	Tournez le volant dans un sens puis dans l'autre.
	OU : colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	Coupez le contact d'allumage puis remettez-le. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments. Arrêtez de rouler si la colonne de direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste !

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Informations concernant la direction

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 223.

Pour rendre plus difficiles les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée à chaque fois que vous quittez le véhicule.

Verrouillage électronique de la colonne de direction

Véhicules avec système Keyless Access : la colonne de direction se verrouille dès que vous ouvrez la porte du conducteur, le contact d'allumage étant coupé. À cet effet, le véhicule doit être à l'arrêt et, le cas échéant, le levier sélecteur doit se trouver en position P.

Si vous ouvrez la porte du conducteur avant de couper le contact d'allumage, le verrouillage électronique de la colonne de direction est activé à l'aide de la clé du véhicule ou du capteur situé sur la face extérieure de la poignée de porte.

Blocage de la direction mécanique

Véhicules sans système Keyless Access : la colonne de direction se verrouille lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, vous retirez la clé du véhicule du contact-démarréur.

Dispositif de blocage de la direction Activer	Dispositif de blocage de la direction Désactiver
Garez le véhicule ⇒ page 208.	Tournez légèrement le volant pour délester le dispositif de blocage de la direction.
Retirez la clé du véhicule.	Insérez la clé du véhicule dans le contact-démarréur.
Tournez légèrement le volant jusqu'à ce que le blocage de direction s'enclenche de manière audible.	Maintenez le volant dans cette position et mettez le contact d'allumage.

Direction électromécanique

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude. ▶

Fonction de contre-braquage

La fonction de contre-braquage assiste le conducteur dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires aident le conducteur à contre-braquer ⇒ .

AVERTISSEMENT

La fonction de contre-braquage, en même temps que l'ESC, assiste le conducteur lors des manœuvres de braquage dans les situations de conduite critiques. Le braquage du véhicule incombe dans tous les cas au conducteur. Le véhicule n'est pas braqué par la fonction de contre-braquage. 

Systèmes d'aide à la conduite

Systèmes d'assistance au démarrage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	226
Fonction Auto Hold	227
Mode tout-terrain	228
Système Start/Stop	230

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Batterie du véhicule ⇒ page 331
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Démarrage de fortune ⇒ page 426

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au démarrage en côte ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes d'assistance au démarrage ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Les systèmes d'assistance au démarrage ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Le système d'assistance au démarrage ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

Témoins de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 226.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du mode Start/Stop.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Assistant de descente activé.	⇒ page 228.
	Système Start/Stop disponible, arrêt automatique du moteur activé.	Pour redémarrer le moteur, levez le pied de la pédale de frein ⇒ page 230.
	Arrêt du moteur impossible. OU : redémarrage impossible. OU : le moteur a été redémarré automatiquement.	⇒ page 230.
	Le moteur démarre. Phase de pré-chauffage sur les moteurs diesel.	⇒ page 191.

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Assistant de descente en phase de régulation.	⇒ page 228.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Fonction Auto Hold



Fig. 152 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de la fonction Auto Hold.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 226.

Le témoin de contrôle intégré à la touche **AUTO HOLD** ⇒ fig. 152 s'allume lorsque la fonction Auto-Hold est activée.

La fonction Auto Hold activée assiste le conducteur lorsque le véhicule doit être immobilisé fréquemment ou de façon prolongée et que le moteur tourne, par ex. en côte, à un feu rouge ou en trafic discontinu.

La fonction Auto Hold permet d'immobiliser automatiquement le véhicule sans vous obliger à appuyer en permanence sur la pédale de frein.

Après avoir identifié l'arrêt du véhicule et une fois la pédale de frein relâchée, la fonction Auto Hold assure l'immobilisation du véhicule. La pédale de frein peut être relâchée.

Si vous appuyez brièvement sur l'accélérateur ou accélérez pour démarrer le véhicule, la fonction Auto Hold desserre de nouveau le frein. Selon l'état de la chaussée, le véhicule se déplace.

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold se modifie pendant que le véhicule est arrêté, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint ⇒ fig. 152. Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule en toute sécurité ⇒ .

Conditions d'arrêt du véhicule à l'aide de la fonction Auto Hold

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le moteur tourne.

Activation et désactivation de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** ⇒ . Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint lorsque la fonction Auto-Hold est désactivée.

Activation ou désactivation automatique de la fonction Auto Hold

Si vous avez activé la fonction Auto Hold via la touche **AUTO HOLD** avant de couper le contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste automatiquement activée après le rétablissement du contact d'allumage.

Si vous n'avez pas activé la fonction Auto Hold, celle-ci reste automatiquement désactivée après le rétablissement du contact d'allumage.

La fonction Auto Hold s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

Toutes les conditions doivent être remplies simultanément ⇒ ⚠ :

	Boîte mécanique	Boîte automatique
1.	Le véhicule arrêté est maintenu à l'arrêt sur un plan horizontal ou dans une montée à l'aide de la pédale de frein.	
2.	Le moteur tourne régulièrement.	
	Le frein est desserré progressivement en actionnant la pédale d'embrayage et en accélérant simultanément.	Le frein est desserré progressivement en accélérant.

La fonction Auto Hold se désactive immédiatement dans les conditions suivantes :

	Boîte mécanique	Boîte automatique
1.	Lorsque l'une des conditions citées sous tabl. à la page 228 n'est plus remplie.	
2.	Lorsque le moteur tourne « irrégulièrement » ou que le moteur présente une défaillance.	
3.	Lorsque le moteur est arrêté ou qu'il cale.	Lorsque le moteur est arrêté.
4.	Lorsque l'accélérateur et la pédale d'embrayage sont enfoncées simultanément.	Lorsque l'accélérateur est actionné.
5.		Dès que l'adhérence d'un pneu devient insuffisante (par ex. en cas de croisement de ponts).

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Le supplément de confort qu'apporte la fonction Auto Hold ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto-Hold est activée et que le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'entrer dans une station de lavage, désactivez toujours la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

Mode tout-terrain

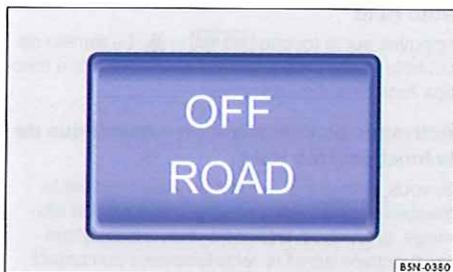


Fig. 153 Dans la console centrale : touche de mode tout-terrain.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 226.

Le mode tout-terrain comprend des fonctions très utiles en conduite tout-terrain comme l'aide au démarrage, l'adaptation de l'accélérateur, la présélection des rapports de marche sur boîte automatique, l'adaptation EDS et l'assistant de descente.

Pour activer le mode tout-terrain, appuyez sur la touche **OFFROAD** ⇒ fig. 153. Lorsque le mode tout-terrain est activé, le témoin de contrôle intégré à la touche est allumé. Le mode tout-terrain doit être réactivé après chaque redémarrage du moteur.

Pour **désactiver** le mode tout-terrain, réappuyez sur la touche **OFFROAD**.

Aide au démarrage

L'aide au démarrage est une aide au confort de conduite qui peut notamment être utilisée lors d'un démarrage en côte.

Le régime moteur est limité par la gestion moteur à un régime optimal pour le démarrage, même lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Le processus de démarrage peut ainsi être réalisé lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée, sans qu'un régime trop élevé s'établisse. La limitation du régime est automatiquement désactivée par le biais de la gestion moteur au terme du processus de démarrage.

Adaptation de l'accélérateur

Afin de permettre un dosage plus précis à vitesses réduites, l'adaptation de l'accélérateur est activée.

En cas d'accélération, le couple moteur est piloté de façon à faciliter le démarrage et la conduite sur sol glissant ou sol meuble.

Présélection des rapports de marche sur la boîte automatique

Afin d'augmenter le régime et par conséquent le couple de freinage du moteur, la boîte de vitesses descend les rapports de marche plus tard ou plus tôt grâce à la présélection des rapports de marche lorsque le levier sélecteur se trouve en position **D** et **S**.

Lorsque le programme « tiptronic » est activé, le moteur est régulé dès que le régime maximal autorisé est atteint, la boîte de vitesses **ne passe pas** automatiquement au rapport immédiatement supérieur.

Adaptation EDS

Lorsque cette fonction est activée, le blocage électronique de différentiel est adapté de manière à améliorer la traction en conduite tout-terrain.

Assistant de descente

L'assistant de descente limite la vitesse du véhicule en marche avant et en marche arrière sur les pentes abruptes grâce à une action pilotée sur les freins des quatre roues. Un blocage des roues est impossible étant donné que l'ABS reste activé. Sur les véhicules avec boîte mécanique, l'assistant de descente adapte la vitesse assignée de sorte que le moteur ne soit pas freiné en dessous de son régime de ralenti.

La vitesse du véhicule est limitée à 2 km/h minimum et 30 km/h (19 mph) maximum une fois que le véhicule s'est engagé sur une descente à une

vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph). Le conducteur peut à tout moment augmenter ou diminuer la vitesse à l'intérieur de la plage mentionnée en accélérant ou en freinant. Dans ce cas, la fonction est interrompue et, le cas échéant, réactivée ensuite.

La condition préalable est toutefois que le sol présente une adhérence suffisante. L'assistant de descente **ne peut pas**, par exemple, assurer sa fonction sur pente verglacée ou sur pente à sol gras.

Le témoin de contrôle  sur l'afficheur du combiné d'instruments indique que l'assistant de descente est opérationnel. Le témoin de contrôle clignote pendant les interventions de freinage de l'assistant de descente.

L'assistant de descente est automatiquement activé lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le mode tout-terrain est activé et le témoin de contrôle  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- La vitesse est inférieure à 30 km/h (19 mph).
- La pente présente une déclivité de 10 % minimum (en cas de marche 9 % minimum).
- Il n'y a pas d'intervention de freinage ni d'accélération.
- Le moteur du véhicule tourne.

L'assistant de descente se désactive en cas de freinage ou d'accélération ou lorsque la déclivité de la pente devient inférieure à 5 %.

AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.



Pour garantir un fonctionnement irréprochable du mode tout-terrain, les quatre roues doivent être équipées de pneus identiques. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction indésirable de la puissance du moteur.

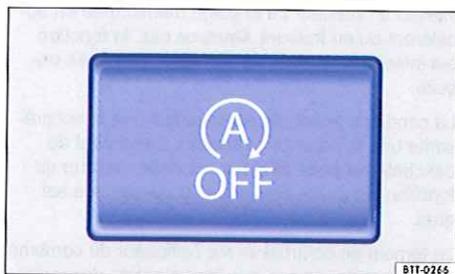


Fig. 154 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du système Start/Stop.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité**  figurant à la page 226.

En mode Start/Stop, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Désactivez toujours manuellement le système Start/Stop lors de passages à gué.

Véhicules avec boîte mécanique

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la vitesse et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.
- Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte automatique

- Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête.
- Pour relancer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- La capot-moteur est fermé.
- Le dispositif d'attelage de première monte n'est pas relié électriquement à une remorque.
- La température minimale du moteur est atteinte.

- Le véhicule a été déplacé depuis le dernier arrêt du moteur.
- *Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic)* : la température dans le véhicule se trouve dans la plage des températures préréglées.
- *Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic)* : la température réglée n'est pas très élevée, ni très basse.
- La fonction de dégivrage-désembuage du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie du véhicule est suffisante.
- La température de la batterie du véhicule n'est ni insuffisante ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ni en pente abrupte.
- Les roues avant ne sont pas fortement braquées.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n'est pas activé.
- Le mode tout-terrain n'est pas activé.

Autres conditions requises pour la coupure automatique du moteur sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

La température dans l'habitacle se trouve dans la zone des valeurs de températures préréglées.

La température réglée n'est ni très élevée, ni très basse.

Aucune vitesse élevée de la soufflante n'a été réglée manuellement.

Conditions requises pour un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

- Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.
- Le véhicule se met à rouler.
- Baisse de la tension dans la batterie du véhicule.

Conditions rendant nécessaire le démarrage manuel du moteur au moyen de la clé du véhicule

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur avec la clé du véhicule :

- Le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est ouverte.
- Le capot-moteur est ouvert.

Activation et désactivation manuelles du système Start/Stop

- Appuyez sur la touche  dans la console centrale ⇒ fig. 154.
- Lorsque le mode Start/Stop est désactivé, le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.

Si le véhicule se trouve en mode Stop lors de la désactivation manuelle, le moteur démarre immédiatement.

AVERTISSEMENT

Le servofrein ainsi que la direction assistée électromécanique ne fonctionnent pas lorsque le moteur est arrêté.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Avant d'intervenir dans le compartiment-moteur, désactivez le système Start/Stop.

MISE EN GARDE

Si vous utilisez le système Start/Stop pendant une très longue période à des températures extérieures élevées, la batterie du véhicule risque d'être endommagée.



Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement au moyen de la clé du véhicule. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	233
Signaux sonores et optiques du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	235

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) constitue une aide pour le conducteur lorsqu'il manœuvre pour se garer.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs émettent et reçoivent des ultrasons. Le système calcule en continu la distance entre le pare-chocs et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons (émission, réflexion par l'obstacle et réception).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 208
- Caméra de recul (Rear Assist) → page 238
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → page 246
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 336
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 367
- Autoradio ou système de navigation → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

AVERTISSEMENT

La technique du système d'aide au stationnement ParkPilot ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT (suite)

- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

MISE EN GARDE

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par l'intermédiaire d'avertissements, des obstacles particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure des capteurs ultrasons lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée.
- Si l'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'en suivre des dommages considérables sur le véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours ▶

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles à induction ou des machines de chantier ainsi que les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer l'affichage de messages d'erreur par le système d'aide au stationnement (ParkPilot).

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) sont susceptibles d'entraver le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

i En cas de dysfonctionnement du système, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Pour vous familiariser avec le système d'aide au stationnement (ParkPilot) et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

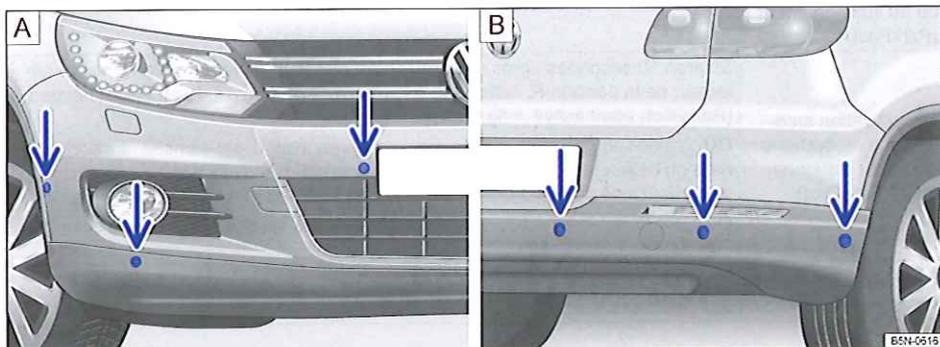


Fig. 155 Dans les pare-chocs avant et arrière : capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot).



Fig. 156 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation et de désactivation du système d'aide au stationnement ParkPilot (selon l'équipement du véhicule).

L lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 232.

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) détermine, à l'aide de capteurs ultrasons, la distance entre le pare-chocs avant ou arrière et un obstacle. Le véhicule est équipé de 4 capteurs ultrasons sur le pare-chocs arrière ou, éventuellement, de 6 capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) sur le pare-chocs avant A et sur le pare-chocs arrière B → fig. 155 (flèches).

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Activation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	En fonction de l'équipement du véhicule, appuyez <i>une fois</i> sur la touche [P₁] .
Désactivation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	En fonction de l'équipement du véhicule, appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche [P₁] .
Désactivation manuelle de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'émission des signaux sonores restant activée :	Si nécessaire, appuyez sur une touche de mode de l'autoradio ou du système intégré d'autoradio et de navigation de première monte. OU : effleurez le bouton de fonction [>] .
Activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Enclenchez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R .
Désactivation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Environ 10 secondes après avoir désenclenché la marche arrière ou le levier sélecteur de la position R , l'affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) étant activé ⇒ fig. 157 ou ⇒ fig. 158 . OU : selon l'équipement, immédiatement après avoir désenclenché la marche arrière ou désengagé le levier sélecteur de la position R , l'affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) étant activé ⇒ fig. 157 ou ⇒ fig. 158 . OU : accélérez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à environ 10 – 15 km/h (6 – 9 mph).
Passage à l'image de la caméra de recul :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . OU : effleurez le bouton de fonction [>] ou [RVC] .

Selon l'équipement, le témoin de contrôle intégré à la touche **[P₁]** ⇒ **fig. 156** s'allume tant que la fonction est activée.

Particularités du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

- Dans certains cas, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) considère la présence d'eau et de glace sur les capteurs comme un obstacle.
- Si la distance reste inchangée, le volume sonore du signal d'avertissement faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume reste constant.
- Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent est automatiquement réactivé lorsque vous vous approchez de nouveau de l'obstacle.
- Si, sur les véhicules avec boîte automatique, le levier sélecteur se trouve en position **P** ou si le frein de stationnement électronique est activé, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit.

- Les capteurs ultrasons *arrière* du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne peuvent pas être activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé *électriquement* à la remorque.
- Vous pouvez faire régler le volume des signaux sonores auprès d'un Partenaire Volkswagen.

i Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé par l'émission d'un signal sonore pendant env. 3 secondes lors de la première activation et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche. Désactivez le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche puis faites le contrôler immédiatement dans un atelier spécialisé. ◀

Signaux sonores et optiques du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

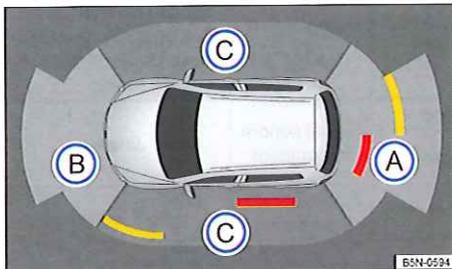


Fig. 157 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) (afficheur couleur).

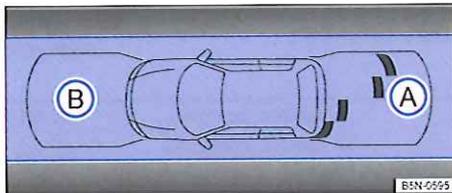


Fig. 158 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) (afficheur monochrome).



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 232.

Légende concernant les schémas de principe

fig. 157 ou fig. 158	Signification
	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
	Zone balayée à l'avant du véhicule (selon l'équipement).
	Zone balayée sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement).
	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle.
	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle proche.
	Segment noir signalant la présence d'un obstacle (afficheur monochrome).

L'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte affiche les zones balayées par les capteurs ultrasons à l'avant, à l'arrière ainsi que sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement). L'écran indique la position relative d'éventuels obstacles par rapport au véhicule \Rightarrow .

Les zones à l'avant et à l'arrière du véhicule sont intégralement balayées par les capteurs ultrasons.

Selon l'équipement du véhicule, les zones latérales du véhicule ne sont que partiellement balayées par les capteurs ultrasons ; les zones qui ne sont pas directement balayées sont calculées par le système. C'est pourquoi les zones latérales du véhicule ne sont affichées qu'au bout de quelques mètres parcourus.

Affichage à l'écran et signaux sonores

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle détecté par les capteurs ultrasons, des signaux sonores retentissent. Si le véhicule se trouve à une dis-

tance suffisamment grande de l'obstacle, le signal retentit par intermittence. Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. Lorsque le véhicule est très proche de l'obstacle, un signal sonore retentit en permanence.

Lorsque le véhicule continue de s'approcher de l'obstacle alors que le signal sonore permanent retentit, le système n'est plus en mesure de déterminer la distance.

En fonction de l'équipement, les zones balayées sont représentées par plusieurs segments sur un graphique \Rightarrow fig. 157 ou \Rightarrow fig. 158. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !** 

Véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone arrière du véhicule

Zone du véhicule		Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle (sur afficheur couleur uniquement)
A	À l'arrière, au milieu	Env. 31 à 160 cm	Signal sonore intermittent	Jaune
	À l'arrière, côté extérieur	Env. 31 à 60 cm		
	Obstacle proche ^{a)}	Env. 0 à 30 cm	Signal sonore permanent	Rouge

a) Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, la plage de distance à l'arrière du véhicule impliquant le retentissement d'un signal sonore permanent est légèrement augmentée.

Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

Zone du véhicule		Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle (sur afficheur couleur uniquement)
A	À l'arrière, au milieu	Env. 31 à 160 cm	—	Jaune
	À l'arrière, côté extérieur	Env. 31 à 60 cm		
B	À l'avant, au milieu	Env. 31 à 120 cm		
	À l'avant, côté extérieur	Env. 31 à 60 cm		
C	Sur les côtés	Env. 31 à 60 cm		
A	À l'arrière, au milieu	Env. 31 à 160 cm		
	À l'arrière, côté extérieur	Env. 31 à 60 cm		
B	À l'avant, au milieu	Env. 31 à 120 cm		
	À l'avant, côté extérieur	Env. 31 à 60 cm		
C	Sur les côtés	Env. 31 à 60 cm		
A, B, C	Obstacle en dehors de la zone de collision	Env. 0 à 30 cm	Signal sonore intermittent	Rouge
	Obstacle dans la zone de collision ^{a)}		Signal sonore permanent	

a) Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, la plage de distance à l'arrière du véhicule impliquant le retentissement d'un signal sonore permanent est légèrement augmentée.

En cas de traction d'une remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, un graphique correspondant s'affiche à l'écran de l'autoradio ou du système de navi-

gation de première monte (selon l'équipement du véhicule). Les distances derrière le véhicule ne sont pas affichées. ▶

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en effleurant le bouton de fonction  sur l'écran (afficheur couleur uniquement). Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau ce bouton de fonction.

Dès que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) désactivé est réactivé, la mise en veille silencieuse est annulée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonores vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement reste activé, la mise en veille silencieuse est également annulée.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.



Quelques secondes peuvent s'écouler avant que les signaux sonores ou optiques ne soient émis.

Caméra de recul (Rear Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Consignes d'utilisation	239
Caméra	240
Utilisation de la caméra de recul	241
Stationnement perpendiculaire à la route (mode 1)	242
Stationnement parallèle à la route (mode 2) ..	244

Une caméra située dans le hayon ⇒ [fig. 159](#) vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche arrière ou des manœuvres. L'image de la caméra ainsi que les lignes et zones de repérage sont projetées par le système sur l'écran du de l'autoradio ou du système de navigation de première monte.

Vous avez le choix entre deux lignes-repères (modes) différentes :

- **Mode 1** : stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route, par ex. sur un parking.
- **Mode 2** : stationnement en marche arrière parallèlement à la route, par ex. sur le bord d'une route.

Vous pouvez changer le mode en appuyant sur le bouton de fonction à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation. L'écran n'affiche que le mode sur lequel il est possible de passer.

Les fonctions et représentations de la caméra de recul peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 232
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Autoradio ou système de navigation ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*

AVERTISSEMENT

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- La lentille agrandit et déforme le champ visuel, ce qui rend l'apparence des objets à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- La caméra de recul comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.

AVERTISSEMENT

La technique de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. Le trajet effectué par l'arrière du véhicule est représenté sur l'écran en fonction du braquage des roues. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra du recul.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le hayon est entièrement fermé.

! MISE EN GARDE

- La caméra de recul n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra de recul peut ne pas détecter des objets par ex. les barres, les clôtures, les poteaux étroits ou les arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule.

Consignes d'utilisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 238.

Conditions préalables pour des manœuvres de stationnement avec la caméra de recul

Liste de contrôle

- ✓ Le hayon doit être fermé.
- ✓ L'image doit être fiable et claire, par ex. bonnes conditions de visibilité et lentille propre ⇒ fig. 159.
- ✓ L'espace derrière le véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- ✓ Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- ✓ Le conducteur doit être familiarisé avec le système.
- ✓ Le véhicule ne doit pas être endommagé. Si la position ou l'angle de montage de la caméra de recul ont été modifiés ou après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Pour vous familiariser avec les lignes et surfaces d'aide à l'orientation et leurs fonctions, Volkswagen vous conseille de vous entraîner au stationnement avec la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité le permettent.

Traction d'une remorque

La caméra de recul masque toutes les lignes et surfaces d'aide à l'orientation lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement avec la remorque.

Réglages de la caméra de recul

Différents réglages comme *la luminosité, le contraste et la couleur* peuvent être réglés en effleurant les boutons de fonction  ou  ou en tournant la molette appropriée.

- Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Le cas échéant, allumez l'autoradio ou le système de navigation.
- Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position **R**.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Procédez aux réglages souhaités dans le menu.

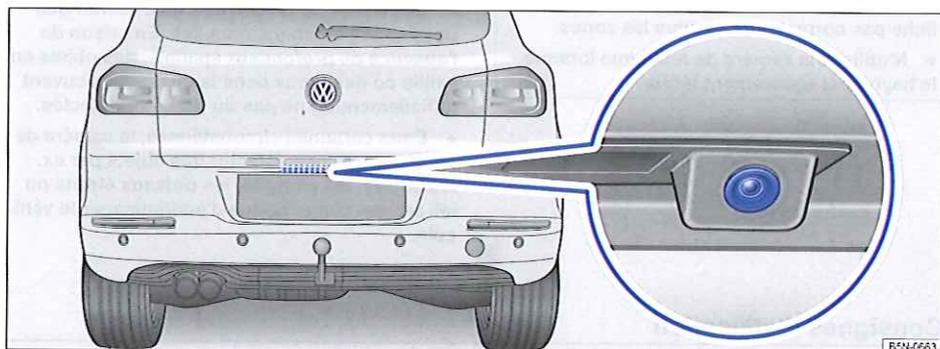


Fig. 159 Dans le hayon : emplacement de montage de la caméra de recul.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 238.

La caméra de recul \Rightarrow fig. 159 (agrandissement) ne retransmet que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les

objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

Illusions d'optique causées par la caméra de recul (exemples) :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra.

Nettoyage de la lentille de caméra

Assurez-vous que la lentille \Rightarrow fig. 159 (agrandissement) est propre et exempte de neige et de givre :

- Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glace à base d'alcool disponible dans le commerce puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec \Rightarrow ①.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant \Rightarrow ①.

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni ne dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.

Utilisation de la caméra de recul

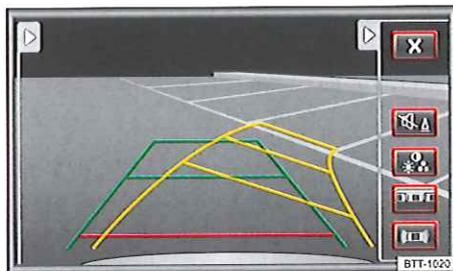


Fig. 160 Affichage sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation : caméra de recul, mode 1 activé.

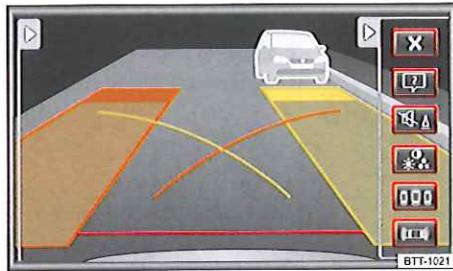


Fig. 161 Affichage sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation : caméra de recul, mode 2 activé.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 238.

Légende concernant les schémas de principe fig. 160 ou fig. 161

Symbole	Signification
	Bord gauche de l'image : désactivation du mini ParkPilot. Bord droit de l'image : activation du menu.
	Bord gauche de l'image : activation du mini ParkPilot. Bord droit de l'image : désactivation du menu.
	Fin de l'affichage actuel.
	Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur.
	Mode 1 : passage au mode 2.
	Menu d'aide pour stationnement avec mode 2.
	Mode 2 : passage au mode 1.
	Selon l'équipement : affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Activation et désactivation de la caméra de recul

La caméra de recul s'active et se désactive automatiquement. 

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis	
	Véhicules non équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	Véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Activation automatique de l'affichage :	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R. Le mode 1 est affiché sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation.	Sur le bord gauche de l'écran de l'autoradio ou du système de navigation s'affiche en plus le système d'aide au stationnement (ParkPilot) en format réduit.
Désactivation automatique de l'affichage :	Coupez le contact d'allumage. OU : roulez à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph) ou pendant plus d'environ 10 secondes. OU : environ 10 secondes après avoir désenclenché la marche arrière ou le levier sélecteur de la position R.	OU : désengagez immédiatement la marche arrière ou le levier sélecteur de la position R.
Désactivation de l'image de la caméra de recul :	Appuyez sur l'une des touches de l'appareil sur l'autoradio ou le système de navigation ou effleurez le bouton de fonction à l'écran. L'image disparaît au bout de 10 secondes environ.	OU : effleurez le bouton de fonction . OU : appuyez sur la touche . Le mode pleine page du système d'aide au stationnement (ParkPilot) s'affiche.
Affichez de nouveau l'image de la caméra de recul :	Désengagez la marche arrière ou engagez un autre rapport puis réengagez la marche arrière ou le rapport R.	OU : effleurez le bouton de fonction .

Stationnement perpendiculaire à la route (mode 1)

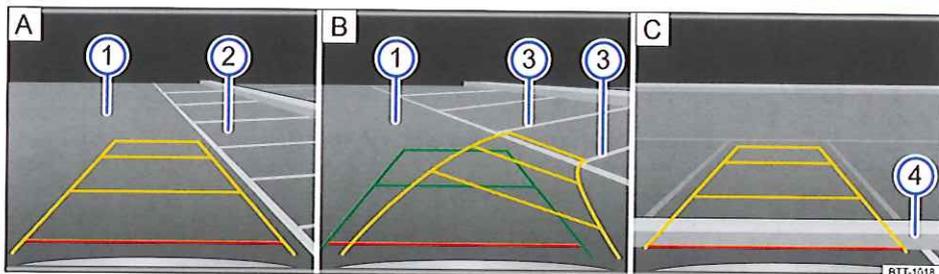


Fig. 162 Affichage sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation : stationnement avec la caméra de recul, mode 1.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 238.

Légende concernant le schéma de principe fig. 162 :

	Signification
A	Cherchez une place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement.
C	Garez-vous.

Légende concernant le schéma de principe fig. 162 :

	Signification
—	Lignes vertes : allongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée. Ces lignes d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues.
—	Lignes jaunes : allongement du véhicule vers l'arrière en fonction de l'angle de braquage des roues. La zone représentée en jaune se termine à environ trois mètres derrière le véhicule sur la chaussée.
—	Ligne rouge : sert d'écart de sécurité. La ligne rouge se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée. Cette ligne d'aide à l'orientation n'est pas modifiée par l'angle de braquage des roues.
①	Chaussée.
②	Place de stationnement choisie.
③	Lignes latérales de délimitation de la place de stationnement choisie.
④	Délimitation arrière de la place de stationnement, par ex. trottoir.

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul en mode 1

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les conditions préalables pour le stationnement à l'aide de la caméra de recul doivent être réunies → page 239.
2.	Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ② ⇒ fig. 162 A.
3.	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.
4.	Reculez lentement tout en braquant de telle manière que les lignes jaunes le long des lignes latérales de délimitation ③ mènent à la place de stationnement choisie B. Tenez compte du message suivant : Contrôlez la voie ! ⇒ ⚠ au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 238 !
5.	Orientez le véhicule vers la place de stationnement choisie de telle manière que les lignes vertes et jaunes coïncident avec les lignes de délimitation latérales ③ de la place de stationnement choisie.
6.	C'est au plus tard lorsque la ligne rouge a atteint la délimitation arrière, par ex. le trottoir ④, que le véhicule peut s'arrêter C.

Stationnement parallèle à la route (mode 2)

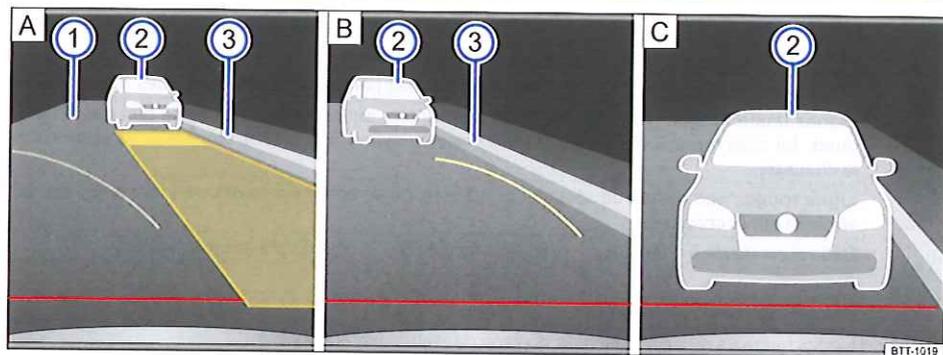


Fig. 163 Affichage sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation : caméra de recul, mode 2.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 238.

Légende concernant le schéma de principe fig. 163 :

	Signification
A	Mesurer la place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Garez-vous.
	Zone d'orientation jaune : marquage pour la mesure de la place longitudinale de stationnement. Zone de stationnement libre parallèle au véhicule requise pour la manœuvre de stationnement. La zone indiquée doit par conséquent rentrer intégralement dans la place de stationnement.
	Ligne jaune incurvée : point de braquage lors des manœuvres de stationnement. Le point de braquage est atteint lorsque la ligne jaune touche le trottoir ou une autre délimitation de la place de stationnement.
	Ligne rouge horizontale : sert d'écart de sécurité. La ligne rouge horizontale se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée.
①	Chaussée.
②	Véhicule en stationnement.
③	Délimitation latérale de la place de stationnement choisie, par ex. trottoir.

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Ces lignes et surfaces d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues.

Le mode 2 du menu affichable vous permet d'appeler l'aide sur trois côtés lors d'une manœuvre de stationnement parallèle à la chaussée.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul en mode 2

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les conditions préalables pour le stationnement à l'aide de la caméra de recul doivent être réunies ⇒ page 239.
2.	Positionnez le véhicule à une distance d'env. 1 m de la bande de stationnement et parallèlement à celle-ci.
3.	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
4.	Effleurez le bouton de fonction  correspondant au mode 2 sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation. Lors d'un changement en mode 2, les lignes et zones d'aide à l'orientation s'affichent pour les deux côtés le long de la chaussée.
5.	Actionnez le clignotant du côté où vous devez vous garer. Après avoir actionné le clignotant, la ligne et la surface d'aide à l'orientation qui ne sont pas nécessaires, disparaissent de l'écran.
6.	Le cas échéant, corrigez la position du véhicule de telle manière que la zone d'aide jaune affichée à l'écran coïncide avec la délimitation latérale ③ de la place de stationnement choisie (par ex. le trottoir) et se termine devant une délimitation arrière ②, par ex. un véhicule en stationnement ⇒ fig. 163 A.
7.	Braquez le volant jusqu'en butée en direction de la place de stationnement choisie, puis reculez lentement.
8.	Tenez compte du message suivant : contrôlez la voie ! ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 238 !
9.	Si la ligne jaune incurvée touche la limite latérale ③ de la place de stationnement choisie B , arrêtez le véhicule et braquez le volant jusqu'en butée dans le sens opposé.
10.	Continuez de reculer lentement jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans la place de stationnement parallèlement à la route ①.
11.	C'est au plus tard lorsque la ligne rouge horizontale a atteint la limite arrière, par ex. le véhicule en stationnement ②, que le véhicule peut s'arrêter C .
12.	Corrigez si nécessaire la position de stationnement. ◀

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement	248
Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement	249
Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)	251
Intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement	252

L'assistant aux manœuvres de stationnement est une extension du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 232 et assiste le conducteur lorsqu'il doit :

- Trouver des places de stationnement appropriées,
- Se garer dans les places de stationnement en créneau,
- Se garer dans les places de stationnement en bataille appropriées,
- Sortir de places de stationnement en créneau.

Sur les véhicules équipés de l'indicateur visuel du système d'aide au stationnement (ParkPilot), la zone balayée à l'avant, à l'arrière et, le cas échéant, sur les côtés du véhicule sont indiquées à l'écran de l'autoradio ou du système intégré de navigation de première monte. Dans les limites du système, les positions d'obstacles par rapport au véhicule sont indiquées.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à des limites inhérentes au système et son utilisation requiert une attention particulière de la part du conducteur ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 191
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 232
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

La technique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes ou les objets ne peuvent pas être détectés.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement en vous aidant de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les mouvements de rotations rapides effectués par le volant peuvent provoquer de graves blessures.

- Pendant la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que le système ne vous le demande. ▶

❗ MISE EN GARDE

- L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente par rapport aux véhicule stationnés, aux trottoirs ainsi que d'autres facteurs. Veillez à ce que les pneus et les jantes ne soient pas endommagés lors du stationnement. Si nécessaire, interrompez à temps le processus de stationnement pour éviter tout endommagement du véhicule.
- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-chocs peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement.
- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) sont susceptibles d'entraver le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement et d'endommager celui-ci.

❗ MISE EN GARDE

En cas de défaillance d'un capteur ultrason, la zone couverte par le groupe de capteurs ultrasons concernés se désactive et ne peut plus être activée tant que le défaut n'est pas éliminé.

❗ MISE EN GARDE (suite)

Veillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

i Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés et les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

i Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres de stationnement et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

i Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement, un signal sonore retentit pour inviter le conducteur à commuter entre la marche avant et la marche arrière. En effet, le changement de direction ne doit pas se produire pendant que le signal sonore du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentit en permanence.

i Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement braque à l'arrêt, le symbole  s'affiche également sur l'afficheur du combiné d'instruments. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt et que le nombre de manœuvres nécessaires dans l'emplacement soit le plus petit possible.

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement



Fig. 164 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 246.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs avant et arrière, la touche  \Rightarrow fig. 164 d'activation et de désactivation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et l'indication sur l'afficheur du combiné d'instruments sont des composants de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)	En cas de box perpendiculaires à la chaussée (en bataille)
L'antipatinage (ASR) doit être activé \Rightarrow page 208.	
Roulez à une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph) environ lorsque vous passez devant une place de stationnement.	Roulez à une vitesse maximale de 20 km/h (12 mph) environ lorsque vous passez devant un box.
Passez à une distance allant de 0,5 à 2,0 mètres de la place de stationnement ou du box.	
Longueur de la place de stationnement : longueur du véhicule + 0,8 mètre.	Largeur du box : largeur du véhicule + 0,8 mètre.
Roulez à une vitesse maximale de 7 km/h (4 mph) environ lors du stationnement.	

Fin prématurée ou interruption automatique de la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- La touche  est enfoncée.
- La vitesse est supérieure à 7 km/h (4 mph).
- Vous intervenez dans la direction.
- La manœuvre de stationnement n'est pas achevée en l'espace de six minutes environ après l'activation du braquage automatique.
- Le système présente un dysfonctionnement (système momentanément non disponible).
- L'ASR est désactivé.
- L'ASR ou l'ESC entre en phase de régulation.

Pour reprendre le processus, assurez-vous qu'aucun des cas mentionnés ci-dessus ne se présente et appuyez à nouveau sur la touche .

Particularités

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut, par exemple, pas intervenir lors d'un stationnement ou d'une sortie de place de stationnement dans un virage serré.

Traction d'une remorque

L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

Après avoir changé une roue

Si le stationnement ou la sortie de place de stationnement est altéré(e) suite au changement des roues, le système doit reconnaître la nouvelle circonférence des roues le cas échéant. La reconnaissance s'effectue automatiquement pendant la marche du véhicule. Vous pouvez améliorer le processus de reconnaissance en prenant les virages lentement, en roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph) \Rightarrow  au chapitre *Entrée en matière* à la page 246.

Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

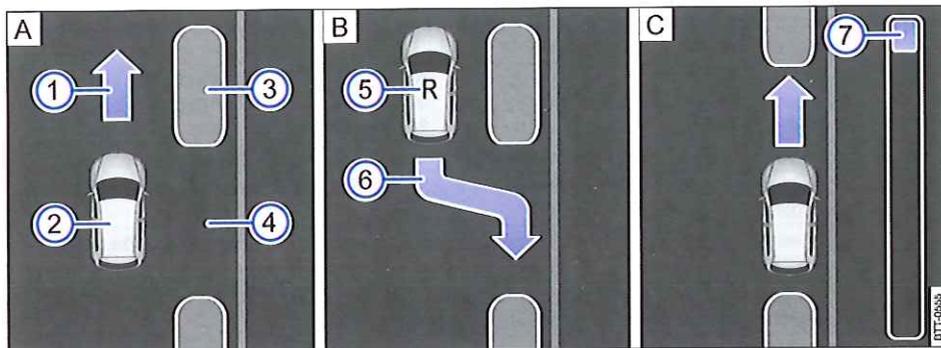


Fig. 165 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement parallèle à la chaussée. A : recherche de place de stationnement, B : positionnement pour le stationnement, C : manœuvre.

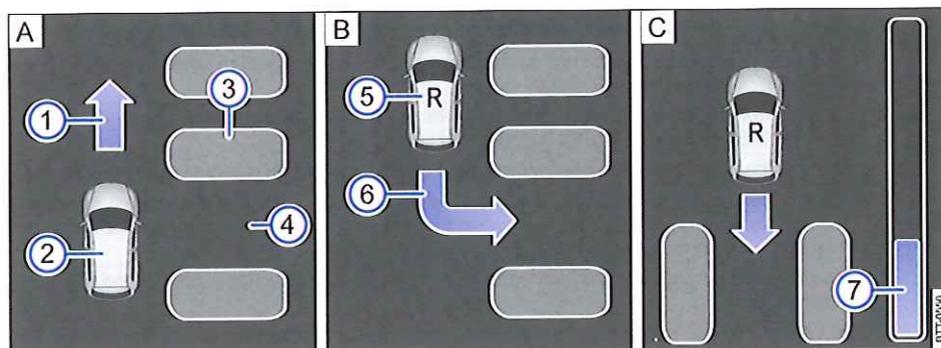


Fig. 166 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement perpendiculairement à la chaussée. A : recherche de box, B : positionnement pour le stationnement, C : manœuvre.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 246.

Légende de fig. 165 et fig. 166 :

- ① Demande de rouler en marche avant.
- ② Votre véhicule.
- ③ Véhicules en stationnement.
- ④ Place de stationnement détectée.
- ⑤ Demande d'enclencher la marche arrière ou d'amener le levier sélecteur sur la position R.
- ⑥ Affichage du trajet de stationnement proposé.
- ⑦ Barre de progression.

Barre de progression

La barre de progression
⇒ fig. 165 ⑦ ou ⇒ fig. 166 ⑦ sur l'afficheur du combiné d'instruments indique la distance relative restant à parcourir. Plus la distance est longue, plus le niveau de la barre de progression est élevé. La barre progresse vers le haut en marche avant et vers le bas en marche arrière.

Manœuvres de stationnement

Effectuez les opérations suivantes :

Étape	En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) ⇒ fig. 165	En cas de box perpendiculaire à la chaussée (en bataille) ⇒ fig. 166
1.	Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 248.	
2.	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  ⇒ fig. 164, la vitesse du véhicule ne dépassant pas 40 km/h (25 mph).	Appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  ⇒ fig. 164, la vitesse du véhicule ne dépassant pas 20 km/h (12 mph).
	Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque la fonction est activée.	
3.	Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche  pour commuter entre les modes de stationnement.	
4.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous devez vous garer. Le côté de la chaussée correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
5.	Suivez les messages apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments tout en surveillant la circulation et passez devant la place de stationnement ou le box.	
6.	Assurez-vous que la place de stationnement ou le box apparaît comme étant « approprié(e) » sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le positionnement correct nécessaire au stationnement a été effectué B.	
	La place de stationnement ou le box est considéré(e) comme étant « approprié(e) » uniquement lorsque la demande de se garer  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
7.	Arrêtez le véhicule et, après un bref temps d'immobilisation, engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur en position R.	
8.	Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 246 : Interv. volant activ. ! Attent. périph.	
	Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph).	
	Lors des manœuvres de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.	
9.	Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (Park-Pilot) retentisse, OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments, OU : jusqu'à ce que le message Park Assist terminé ! apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
	La barre de progression  C indique la distance qu'il reste à parcourir.	
10.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de braquage, OU : jusqu'à ce que le symbole  sur l'afficheur du combiné d'instruments disparaisse.	
11.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse, OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.	
	L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule en marche avant et en marche arrière C jusqu'à ce que le véhicule soit droit sur la place de stationnement ou sur le box.	
12.	À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de rotation du volant afin d'obtenir un stationnement optimal.	
	Une fois la manœuvre de stationnement achevée, le message Interv. volant terminée. Reprenez ctrl ! apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit. OU : jusqu'à ce que le message Park Assist terminé ! apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.	

i Même s'il n'y a pas assez de place pour garer le véhicule sur la place de stationnement repérée, la place de stationnement peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cependant, aucune demande de se garer n'est émise dans ce cas.

i L'assistant aux manœuvres de stationnement peut également être activé ultérieurement, à condition que le véhicule passe à une vitesse maxi

de 40 km/h (25 mph) devant une place de stationnement ou à une vitesse maxi 20 km/h (12 mph) devant un box puis que la touche  soit enfoncée.

i Si la manœuvre de stationnement s'achève prématurément, il se peut que le stationnement ne soit pas optimal.

Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)

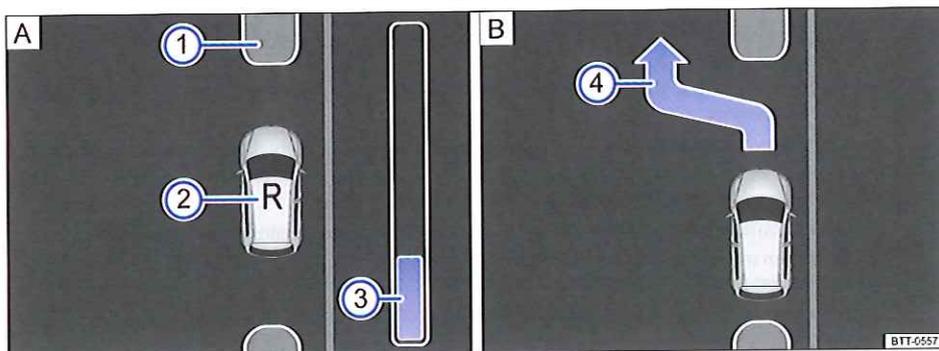


Fig. 167 Sur l'écran du combiné d'instruments : sortie d'une place de stationnement perpendiculairement à la chaussée. A : manœuvres de stationnement, B : sortie de la place de stationnement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 246.

- ③ Barre de progression.
- ④ Affichage du parcours proposé pour la sortie d'une place de stationnement.

Légende de la fig. 167 :

- ① Véhicules en stationnement.
- ② Votre véhicule avec la marche arrière engagée.

Conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

Uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée

L'antipatinage (ASR) doit être activé → page 208.

Longueur de la place de stationnement : longueur du véhicule + 0,5 mètre.

Roulez à une vitesse maximale de 7 km/h (4 mph) environ lors de la sortie d'une place de stationnement.

Sortie d'une place de stationnement

Effectuez les opérations suivantes :



Étape	En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)
1.	Les conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 251.
2.	Démarrage du moteur ⇒ page 191.
3.	Appuyez sur la touche  ⇒ fig. 164. Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque la fonction est activée.
4.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement. Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R. Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 246 : Interv. volant activ. ! Attent. périph.
5.	Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). Lors de la sortie d'une place de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.
6.	Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (Park-Pilot) retentisse, OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. La barre de progression ⇒ fig. 167  indique la distance qu'il reste à parcourir ⇒ page 249.
7.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé le mouvement de braquage, OU : jusqu'à ce que le symbole  sur l'afficheur du combiné d'instruments disparaisse.
8.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse, OU : jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule vers l'avant et vers l'arrière B jusqu'à ce que le véhicule puisse sortir de la place de stationnement.
9.	Le véhicule peut sortir de la place de stationnement lorsque le message Interv. volant terminée. Reprenez ctrl! apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit. Reprenez le braquage à l'aide de l'angle de braquage de l'assistant aux manœuvres de stationnement.
10.	Si les conditions de circulation le permettent, sortez de la place de stationnement. ◀

Intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 246.

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps ⇒ .

Intervention de freinage automatique pour éviter les dépassements de vitesse

Lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, une intervention de freinage automatique peut être déclenchée pour éviter que le véhicule ne dépasse la vitesse de 7 km/h (4 mph) environ. Une fois l'intervention de freinage automatique effectuée, vous pouvez poursuivre vos manœuvres de stationnement ou de sortie de place de stationnement. ▶

L'intervention de freinage automatique ne s'effectue qu'une seule fois lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement. Si vous dépassez à nouveau la vitesse de 7 km/h (4 mph) env., la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement est interrompue.

Intervention de freinage automatique permettant une réduction des dommages

En fonction de certaines conditions, par exemple les conditions météorologiques ou l'état du véhicule, le chargement ou l'inclinaison du véhicule, l'assistant aux manœuvres de stationnement peut immobiliser le véhicule devant l'obstacle — Appuyez sur la pédale de frein ⇒ ⚠ !

Une intervention de freinage automatique enclenchée pour réduire les dommages désactive l'assistant aux manœuvres de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance de freinage automatique se désactive au bout d'env. 1,5 seconde. Après l'assistance au freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Régulateur de vitesse (GRA)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages et témoins de contrôle 255
Utilisation du régulateur de vitesse (GRA) ... 256

À partir d'une vitesse de 20 km/h (12 mph) environ en marche avant, le régulateur de vitesse (GRA) permet de maintenir constante une vitesse individuelle mémorisée.

Le régulateur de vitesse (GRA) ne ralentit le véhicule que par coupure des gaz, sans intervention de freinage ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports ⇒ page 198
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse lorsque vous conduisez en tout-terrain ou sur des routes non stabilisées.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le régulateur de vitesse après son utilisation.
- Il est dangereux de reprendre la vitesse mémorisée si elle est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation.
- En descente, le régulateur de vitesse ne peut pas maintenir la vitesse du véhicule constante. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

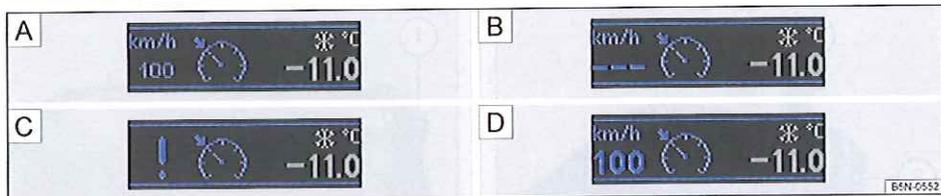


Fig. 168 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications sur l'état du régulateur de vitesse.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 254.

Affichages du régulateur de vitesse

État fig. 168

- A Régulateur de vitesse momentanément désactivé. Vitesse mémorisée en petits chiffres.
- B Régulateur de vitesse activé. La mémoire de vitesse est vide.
- C Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
- D Régulateur de vitesse activé. Vitesse mémorisée indiquée en gros chiffres.

Allumé	Cause possible
	Le régulateur de vitesse régule la vitesse.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Si le régulateur de vitesse était en circuit au moment où vous coupez le contact d'allumage, il se remettra automatiquement en marche au prochain établissement du contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée.

Le régulateur de vitesse existe en différentes versions. Selon la version, la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

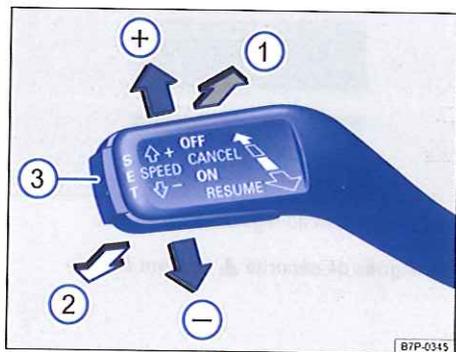


Fig. 169 À gauche de la colonne de direction : levier de commande du régulateur de vitesse.

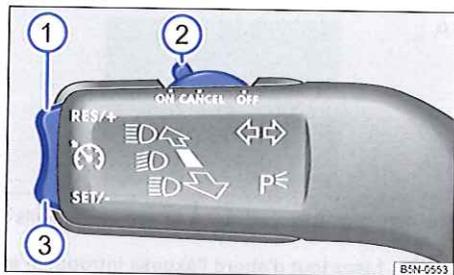


Fig. 170 À gauche de la colonne de direction : touches et commandes du régulateur de vitesse dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 254.

Fonction	Levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ fig. 170	Levier du régulateur de vitesse ⇒ fig. 169	Action
	Position de la commande, utilisation de la commande	Position du levier, commande du levier	
Mise en marche du régulateur de vitesse.	Amenez la commande ② en position ON.	Amenez le levier sur la position ① ON.	Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'est encore mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Activation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche SET/- ③.	Appuyez sur la touche SET ③.	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Amenez la commande ② en position CANCEL. OU : appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage.	Appuyez sur le point dur ② CANCEL.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche RES/+ ①.	Appuyez sur le point dur ① RESUME.	La vitesse mémorisée est reprise et régulée. Si aucune vitesse n'est mémorisée, le régulateur de vitesse reprend la vitesse actuelle et la mémorise.

Fonction	Levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ fig. 170	Levier du régulateur de vitesse ⇒ fig. 169	Action
	Position de la commande, utilisation de la commande	Position du levier, commande du levier	
Augmentation de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Touche RES/+ ① Appuyez <i>brèvement</i> pour augmenter la vitesse mémorisée par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	Point dur SPEED + ⊕ Appuyez <i>brèvement</i> pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.	Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.
	Maintenez <i>longuement</i> la touche/le levier enfoncé(e) pour augmenter en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche/le levier pour mémoriser la vitesse.		
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Touche SET/- ③ Appuyez <i>brèvement</i> pour réduire la vitesse mémorisée par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	Point dur SPEED - ⊖ Appuyez <i>brèvement</i> pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et l'enregistrer.	La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
	Maintenez <i>longuement</i> la touche/le levier enfoncé(e) pour réduire en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche/le levier pour mémoriser la vitesse.		
Désactivation du régulateur de vitesse.	Amenez la commande ② en position OFF.	Amenez le levier sur la position ② OFF.	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente avec le régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein ou en rétrogradant si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut susceptible de nuire au bon fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.
- Lorsque la pédale de frein ou d'embrayage est enfoncée.
- Lorsque vous changez de rapport sur les véhicules avec boîte mécanique.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	259
Fonctionnement	259
Désactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes	260

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie. Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.

- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.

ⓘ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

i L'assistant de maintien de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

i Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

i En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. <

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

Clignote ou est allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	Le système ne peut pas reconnaître clairement la voie. Voir page 260, <i>L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune).</i>
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé.	

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Fonctionnement



Fig. 171 Sur le pare-brise : regard de la caméra de l'assistant de maintien de voie.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Si le véhicule se rapproche involontairement d'une ligne de délimitation, le système vous en avertit par un *braquage de correction*. Vous pouvez à tout moment annuler le braquage de correction.

Aucun avertissement n'est émis lorsque le clignotant est activé, étant donné que l'assistant de maintien de voie considère que le changement de voie de votre véhicule est intentionnel.

Vibration du volant

Les situations suivantes, qui ne surviennent que très rarement, entraînent une vibration du volant et impliquent que vous preniez activement la commande de la direction :

- Lorsque le couple de braquage maximal avec braquage de direction est insuffisant pour maintenir le véhicule sur sa voie.
- Lorsque le système ne détecte plus aucune voie au cours du braquage de correction.

Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite → page 29.
- OU : dans le menu Réglages, sous-menu Assistants, menu Lane Assist, activez ou désactivez le système → page 29. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.

Désactivation automatique : l'assistant de maintien de voie peut se désactiver automatiquement si le système présente un dysfonctionnement. Le témoin de contrôle s'éteint.

L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune)

- Lorsque vous roulez à une vitesse inférieure à environ 65 km/h (40 mph).
- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas les lignes de délimitation se trouvant sur votre voie. Par exemple en cas de signalisations de chantier ou de neige, d'encrassement, d'humidité ou de contre-jour.
- Lorsque le rayon d'un virage est trop petit.
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne de délimitation.
- Lorsque la distance par rapport à la prochaine ligne de délimitation est trop grande.

- Lorsqu'il y a plus de deux signalisations par voie.
- Lorsque l'antipatinage est désactivé.
- Lorsque le système ne détecte aucun mouvement de braquage actif précis du conducteur pendant une durée prolongée.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- Lorsque le clignotant est actionné.

 Avant de prendre la route, assurez-vous que la lucarne de la caméra n'est pas masquée ⇒ fig. 171.

 Veillez à la propreté permanente du regard de la caméra. ◀

Désactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

En raison des limites inhérentes au système, désactivez l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier. ◀

Système de détection de la signalisation routière (Sign Assist)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages	262
Fonctionnement	263

Le système de détection de la signalisation routière tient le conducteur informé des limitations de vitesse et des interdictions de dépasser qu'il doit observer durant le trajet. Les panneaux de signalisation détectés par le système ainsi que des informations supplémentaires sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur la carte du système de navigation.

Pays dans lesquels le système est disponible :

Au moment de la mise sous presse de cette notice, le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans les pays suivants :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système de navigation ⇒ brochure *Système de navigation*

⚠️ AVERTISSEMENT

La technique de la détection de signalisation routière ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de détection de la signalisation routière ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation risquent de ne pas être correctement détectés, voire ne pas être détectés du tout par le système.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de détection de la signalisation routière risque d'être entravé.

⚠️ AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de détection de la signalisation routière peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de détection de la signalisation routière.

ⓘ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

ⓘ MISE EN GARDE

- L'utilisation de données de carte désuètes dans le système de navigation peut conduire à un affichage erroné des panneaux de signalisation.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- En mode Navigation par points de passage du système de navigation, le système de détection de la signalisation routière n'est disponible qu'avec certaines restrictions.

Affichages



Fig. 172 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser détectés avec les panneaux supplémentaires correspondants.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 261.

Messages du système de détection de la signalisation routière	Cause et remède
Défaut : Sign Assist	Dysfonctionnement du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Sign Assist : nettoyer le pare-brise!	Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra. Nettoyez le pare-brise.
Sign Assist : actuellement disponible que de manière restreinte.	Absence de transmission de données par l'appareil de navigation. Mettez l'appareil de navigation en circuit et insérez le support de données de navigation. OU : le système de reconnaissance des panneaux de signalisation n'est pas supporté dans le pays dans lequel vous circulez momentanément.

AVERTISSEMENT

La non-observation des messages texte qui s'allument risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures.

- N'ignorez jamais les messages qui s'affichent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

❗ MISE EN GARDE

La non-observation des messages textes qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 261.

Le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans différents pays ⇒ page 261, *Pays dans lesquels le système est disponible* : Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

Affichage des panneaux de signalisation

Les panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser ainsi que les panneaux supplémentaires correspondants apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ fig. 172. Selon le système de navigation installé dans le véhicule, les panneaux de signalisation sont également affichés sur la carte du système de navigation.

Lorsque le système de détection de la signalisation routière est activé, les panneaux de signalisation situés devant le véhicule sont détectés par une caméra logée dans le pied du rétroviseur intérieur. Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule, jusqu'à 3 panneaux de signalisation en vigueur ⇒ fig. 172 sont représentés avec les panneaux supplémentaires correspondants :

- 1^{re} place : Le panneau de signalisation devant être actuellement observé par le conducteur est indiqué à gauche sur l'afficheur du combiné d'instruments. Par exemple une limitation de vitesse de 130 km/h ⇒ fig. 172 A.
2. Place : Un panneau de signalisation à observer sous certaines conditions s'affiche en deuxième place, par ex. 100 km/h.

Panneau supplémentaire : Si le détecteur de pluie/de luminosité détecte des précipitations subites pendant la marche du véhicule,

le panneau de signalisation en vigueur et le panneau supplémentaire « par temps de pluie » sont par ex. déplacés tout à gauche.

L'affichage permanent sur l'afficheur du combiné d'instruments s'effectue lors du passage devant des panneaux de signalisation.

L'affichage des limitations de vitesse sur routes urbaines et nationales en vigueur dans le pays sont affichées peu après l'entrée ou la sortie de la localité. Si un panneau de signalisation supplémentaire indiquant une limitation de vitesse est placé à l'entrée ou à la sortie d'une localité, ce panneau de signalisation est affiché à l'écran.

Le système n'affiche pas les panneaux de levée de limitation de vitesse ou d'interdiction de dépasser.

Aucun avertissement n'est émis si vous dépassez la limitation de vitesse affichée. Les zones résidentielles ne sont pas détectées par le système. Ce sont les prescriptions du Code de la Route qui s'appliquent.

Activation et désactivation

- Activez et désactivez le système d'assistance à la conduite dans le menu **Réglages** du système d'information Volkswagen ⇒ page 29.
- **OU** : utilisez la touche des systèmes d'aide à la conduite intégrée au levier d'inverseur-codes ⇒ page 29.

Mode traction de remorque

L'affichage des panneaux en vigueur de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser pour les véhicules avec remorque peut être activé ou désactivé dans le menu **Réglages** du système d'information Volkswagen ⇒ page 29.

Détecteur de fatigue (pause recommandée)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation 264

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations enregistrées dans les calculateurs) ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

La technique du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisantes.

AVERTISSEMENT (suite)

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe « Restrictions des fonctions » ⇒ page 265.
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'avertissement d'urgence en cas de « microsommeil » !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.

i Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les voies rapides.

i En cas de dysfonctionnement du système, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé.

Fonctionnement et utilisation



Fig. 173 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 264.

Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le sys-

tème détecte un signe de fatigue, il vous en avertit de manière acoustique à l'aide d'un « gong » et de manière optique à l'aide d'un symbole ⇒ fig. 173 accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le message est affiché pendant env. 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche **(OK/RESET)** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **(OK)** du volant multifonction ⇒ page 29. Vous pouvez de nouveau appeler le message sur l'afficheur du combiné d'instruments à l'aide de l'indicateur multifonction ⇒ page 29.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est évalué uniquement pour des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph) et allant jusqu'à 200 km/h (125 mph) environ.

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver le système dans le menu **Assistants** ⇒ page 29. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.

Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 65 km/h (40 mph) environ.
- En cas de vitesses supérieures à 200 km/h (125 mph) environ.

- Sur des routes sinueuses.
- Sur des routes en mauvais état.
- Si les conditions météorologiques sont défavorables.
- En cas de conduite très sportive.
- Si vous êtes distrait.
- En cas de conduites avec des remorques lourdes/longues.

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque :

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque le véhicule est à l'arrêt depuis plus de 15 minutes, que vous coupez le contact d'allumage ou que vous avez détaché votre ceinture de sécurité et ouvert la porte.

Lorsque vous roulez à vitesse réduite (inférieure à 65 km/h (40 mph)) pendant une période prolongée, le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement.

Suspension adaptative (DCC)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation 266

Informations complémentaires et avertissements :

- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 238
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension adaptative durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

i Si la suspension adaptative ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, faites contrôler la suspension adaptative dans un atelier spécialisé.

Fonctionnement et utilisation

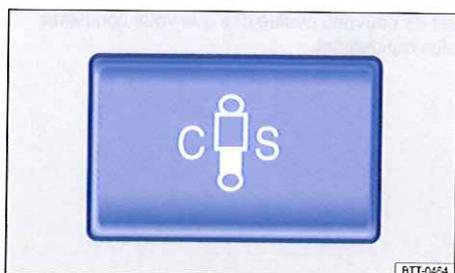


Fig. 174 Dans la console centrale : touche de réglage de la suspension adaptative.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 266.

La suspension adaptative permet d'adapter systématiquement l'amortissement des trains roulants durant la conduite en fonction de l'état de la chaussée et de la situation de conduite selon un programme pré-réglé.

La sensation de direction est également adaptée dans le programme « Sport ».

Sélection du programme

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton **(C/S)** autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le programme souhaité s'affiche.

Le programme « NORMAL » est activé lorsqu'aucune des indications intégrées à la touche **(C)** ou **(S)** ne s'allume. Le programme réglé reste sélectionné après la coupure du contact d'allumage.

AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent être modifiées par le réglage de l'amortissement. La suspension adaptative ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

i En cas de dysfonctionnement de la suspension adaptative, les indications intégrées à la touche **(C)** et **(S)** clignotent. Le confort de conduite du véhicule pourrait être entravé durant le dysfonctionnement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Programme	Situations de conduite recommandées
« CONFORT » (C)	Conduite plutôt confortable, par ex. en cas de conduite sur des chaussées de mauvaise qualité ou sur de longs trajets.
« NORMAL »	Conduite équilibrée, par ex pour l'usage quotidien.
« SPORT » (S)	Conduite sportive, par ex. pour un style de conduite sportif.

Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de contrôle des pneus . . .	267
Témoin de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus	268
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus	269
Indicateur de contrôle de la pression des pneus	271
Système de contrôle de la pression des pneus	272

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Transport ⇒ page 143
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Roues et pneus ⇒ page 352
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380

AVERTISSEMENT

La technique du système de contrôle de la pression des pneus ne peut dépasser les limites imposées par les lois inhérentes au système. Une utilisation non conforme des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement, voire un éclatement du pneu.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une

AVERTISSEMENT (suite)

pression de gonflage de pneu insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.

- Respectez toujours la pression de gonflage correcte sur le pneu froid, comme indiqué sur l'autocollant ⇒ page 352.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids.
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.



Une pression de gonflage de pneu insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.



Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.



Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question.



Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle de la pression des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et qu'ils ne présentent pas d'endommagements, comme par ex. des trous, des entailles, des déchirures et des boursoufflures. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, s'ils ne se sont pas introduits à l'intérieur des pneus.

Types de systèmes de contrôle des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Deux systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus sont disponibles pour ce véhicule et se distinguent selon les caractéristiques suivantes :

Indicateur de contrôle de la pression des pneus

- Surveillance de différents paramètres (entre autres de la circonférence de roulement) de tous les pneus à l'aide des capteurs ABS (en effectuant des mesures indirectes).
- Témoin de contrôle (L) sur le combiné d'instruments, pas d'affichage graphique sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Réglage du système à l'aide du menu sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Utilisation du menu pour l'actualisation du système lorsque la pression de gonflage est adaptée.

Système de contrôle de la pression des pneus

- Surveillance de la pression des pneus à l'aide de détecteurs de pression situés dans chaque valve du pneu (en effectuant des mesures directes). Valves de pneus métalliques.
- Témoin de contrôle (L) sur le combiné d'instruments et affichage graphique sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Réglage du système à l'aide du menu sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Pressions de gonflage en cas de charge partielle et pleine charge réglables.
- Saisie automatique dans le cas d'adaptations de pressions de gonflage.

Témoin de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Allumé	Cause possible ⇒ 	Pour y remédier
	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus a sensiblement diminué par rapport à celle que vous avez réglée ou la structure du pneu est endommagée. Par ailleurs, un signal sonore retentit et un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.	 Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez toutes les roues et la pression de gonflage. Faites remplacer les pneus endommagés.
Clignote	Cause possible ⇒ 	Pour y remédier
	Dysfonctionnement système. Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute puis reste allumé en permanence. Un signal sonore d'avertissement retentit également.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si la pression de gonflage des pneus est correcte, mais que le témoin de contrôle clignote encore et reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage et qu'il n'est pas possible de calibrer le système de contrôle de la pression des pneus. Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle (L) s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur un autocollant ⇒ page 352.
- Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

i Un avertissement sonore retentit lorsqu'une pression de gonflage insuffisante ou un dysfonctionnement du système est détecté, le contact d'allumage étant mis.

i Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptiez un style de conduite sportif, l'indicateur de contrôle de la pression des pneus risque d'être momentanément désactivé. Le témoin de contrôle indique un dysfonctionnement, mais il s'éteint en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

Témoin du système de contrôle de la pression des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 267.

En cas de crevaison, d'une pression de gonflage de pneu insuffisante ou de dysfonctionnement du système, le témoin de contrôle s'allume ou cligno-

te. Des messages texte peuvent en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore peut retentir.

Allumé	Message texte	Cause possible ⇒ ⚠	Pour y remédier
	CREVAISON	Cet avertissement indique une perte rapide de pression sur un pneu. La pression d'au moins un pneu est inférieure à 1,4 ^o bar (20 psi / 140 kPa) ou a subi une perte de pression supérieure à 0,2 bar/min (2,9 psi / min / 20 kPa/min).	<p>🛑 Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage !</p> <p>Contrôlez l'état extérieur de toutes les roues et la présence éventuelle de corps étrangers, puis contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse modérée.</p>
	PRESSION DES PNEUS TROP FAIBLE!	Cet avertissement indique qu'au moins un pneu présente une pression de gonflage critique qui est inférieure de plus de 0,5 bar (7,25 psi / 50 kPa) à la valeur assignée.	Contrôlez immédiatement la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse réduite.
---	CONTRÔLEZ LA PRESSION DES PNEUS	Après l'établissement du contact d'allumage, le système signale une pression de gonflage insuffisante inférieure de 0,3 ^o bar (4,35 psi / 30 kPa) à la valeur assignée sur au moins un pneu.	Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus ⇒ page 352. Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus.

Clignote	Message texte	Cause possible ⇒ ⚠	Pour y remédier
	---	Le symbole clignote temporairement en cours de route. Il y a une perturbation radioélectrique entre un capteur et le système. Le fonctionnement peut être momentanément perturbé par les interférences d'émetteurs se trouvant à proximité du véhicule et fonctionnant sur la même plage de fréquences (émetteur-récepteur, radiocommande ou jeu d'enfant, par ex.).	Désactivez la source de parasites.
	---	Si le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute puis reste allumé <i>en permanence</i> , le système présente un dysfonctionnement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin de contrôle clignote toujours puis reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage. Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le témoin de contrôle (I) s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez les pneus.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur un autocollant → page 352.
- Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

! MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Indicateur de contrôle de la pression des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 267.

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs ABS. L'indicateur de contrôle de la pression des pneus sur le combiné d'instruments signale une modification de la circonférence de roulement d'une ou plusieurs roue(s).

Modification de la circonférence de roulement

La circonférence de roulement d'un pneu peut changer dans les cas suivants :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée manuellement.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est insuffisante.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque les roues d'un essieu sont plus fortement sollicitées, par ex. en cas de charge élevée.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsqu'une roue a été changée sur chacun des essieux.

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus (U) peut s'allumer tardivement voire même ne rien afficher, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

Réinitialisation de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), l'indicateur de contrôle de la pression des pneus doit faire l'objet d'un nouveau calibrage. Cela s'applique également après le changement des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appelez l'option de menu **Pression pneus** sur l'afficheur du combiné d'instruments et mémorisez les nouvelles pressions des pneus ⇒ page 29.

Lors de la marche normale du véhicule, le système se calibre automatiquement sur les pressions de gonflage appliquées par le conducteur et sur les pneus montés. Les valeurs initialisées sont enregistrées et surveillées après un plus long trajet effectué à des vitesses variées.

En cas de forte sollicitation des roues, par ex. en raison d'une charge élevée du véhicule, augmentez la pression de gonflage des pneus à la pression recommandée en cas de charge totale avant de procéder à la réinitialisation ⇒ page 352.

i L'indicateur de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas si l'ESC ou l'ABS présente un dysfonctionnement ⇒ page 208.

i En cas d'utilisation de chaînes à neige, l'affichage peut être erroné dans la mesure où les chaînes à neige augmentent la circonférence des roues.

Système de contrôle de la pression des pneus

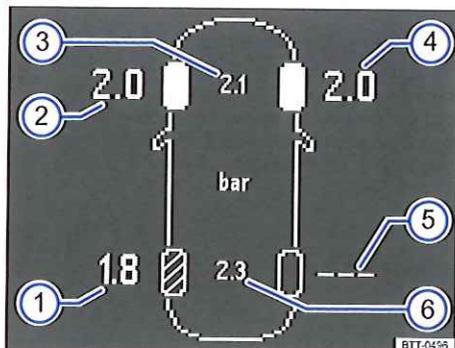


Fig. 175 Schéma de principe de l'affichage sur le combiné d'instruments : pressions de gonflage actuelles des pneus.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 267.

Le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression de gonflage des quatre roues durant la marche du véhicule au moyen de composants électroniques de roue positionnés sur les pneus. En cas de perte de pression, le système vous prévient par un avertissement optique ou sonore.

Affichage des pressions de gonflage sur l'afficheur du combiné d'instruments

Appelez le menu **Statut véhicule** sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 29. Le véhicule est représenté avec les pressions de gonflage réelles et assignées de chacune des roues ⇒ fig. 175.

Légende de la fig. 175

Numéro de position	Signification
①	Pression de gonflage réelle du pneu arrière gauche en bars.
②	Pression de gonflage réelle du pneu avant gauche en bars.
③	Pression de gonflage assignée de l'essieu avant en bars.
④	Pression de gonflage réelle du pneu avant droit en bars.
⑤	Dysfonctionnement du système côté arrière droit.
⑥	Pression de gonflage assignée de l'essieu arrière en bars.

Après l'établissement du contact d'allumage, ce sont d'abord les pressions de gonflage enregistrées en dernier qui sont affichées. Dès que vous prenez la route, l'affichage est actualisé et indique

les valeurs de pression de gonflage réelles. Lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante, les pressions de gonflage réelles et les pneus correspondants sont mis en évidence ⇒ fig. 175.

Activation ou désactivation du système de contrôle de la pression des pneus

Le système s'active et se désactive automatiquement. En cas de monte pneumatique sans capteurs de roue (par ex. pneus d'hiver), le système se désactive automatiquement au moment où le véhicule se met à rouler. Les pressions de gonflage des pneus ne sont plus surveillées. Dès que le système de contrôle de la pression des pneus reçoit au moins un signal de capteur, il se réactive automatiquement.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Dès que l'état de chargement de votre véhicule est modifié, vous devez contrôler et adapter la pression des pneus. La pression des pneus recommandée pour le véhicule est indiquée sur un autocollant apposé sur le montant de la porte du conducteur ou à l'intérieur de la trappe à carburant ⇒ page 352.

Si vous devez adapter la pression de gonflage sur un pneu « chaud », gonflez le pneu avec une pression de 0,2 à 0,3 bar (2,9 – 4,4 psi / 20 – 30 kPa) supérieure à celle indiquée sur l'autocollant.

Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les capteurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression de gonflage des pneus est plus précis !

Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge

En fonction de l'état de charge du véhicule, vous devez sélectionner la pression de gonflage assignée correspondante pour le véhicule chargé partiellement ou totalement.

- Appelez le menu principal **Rég**lages sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 29.
- Sélectionnez le sous-menu **Pression de gonflage**.
- Après avoir sélectionné l'option **Charge**, vous pouvez choisir entre les états *Charge partielle* ou *Pleine charge*.

Sélection du type de pneu

Si vous remplacez les pneus par des pneus de dimensions différentes, il peut s'avérer nécessaire d'adapter la pression de gonflage assignée aux nouveaux pneus. Dans ce cas, il faut sélectionner le type de pneu correspondant dans le menu principal **Rég**lages. Si une telle adaptation n'est pas nécessaire, le menu de sélection n'est pas disponible.

- Appelez le menu principal **Rég**lages sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 29.
- Sélectionnez le sous-menu **Type de pneu**.
- Sélectionnez la dimension de pneus correspondante et validez en appuyant sur la touche **(OK)**.

En cas de montage de pneus dont les dimensions sont différentes de celles prescrites par l'usine, le Partenaire Volkswagen peut inscrire la pression de gonflage assignée correspondante sous l'option **Individual**.

Initialisation des capteurs électroniques

Après avoir remplacé les capteurs électroniques ou changé les pneus, il est nécessaire de procéder à une initialisation manuelle. Le système de contrôle de la pression des pneus détecte automatiquement la présence de capteurs électroniques neufs et procède à leur initialisation dès que le véhicule démarre.

Roue de secours

La pression de gonflage de la roue de secours dans le coffre à bagages n'est pas surveillée.

Stockage des pneus

Lorsque les pneus ne roulent pas, les capteurs n'envoient pas de valeurs de pression de gonflage. Ceci a pour effet de ne pas user les piles des capteurs.

! MISE EN GARDE

- Les capteurs de pression des pneus sont fixés sur la roue par des valves en aluminium spéciales. Ces valves sont solidement vissées. Lorsque vous gonflez les pneus et contrôlez la pression de gonflage des pneus, veillez à ne pas plier les valves « en position ».
- L'absence de capuchons sur les valves peut causer l'endommagement de ces dernières ainsi que des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves. N'utilisez pas de capuchons métalliques pour les valves. ▶

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- N'utilisez pas de « capuchons de valve confort » étant donné qu'ils ne sont pas étanches et peuvent entraîner l'endommagement des capteurs.
- Lorsque vous changez les pneus, veillez à ne pas endommager les valves et les capteurs.
- En raison du vieillissement des joints en caoutchouc, il est recommandé de remplacer les valves en aluminium au bout d'environ

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

6 ans, lors du remplacement d'un pneu. Une fois déposées, les valves en aluminium ne sont pas réutilisables et doivent être remplacées ; le capteur de pression des pneus peut être réutilisé.



Climatisation

Chauffage, ventilation, refroidissement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments de commande du climatiseur	276
Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation	279
Conseils d'utilisation du climatiseur	280
Diffuseurs d'air	281
Recyclage de l'air ambiant	282

Affichage des informations du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

L'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte affiche des informations du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

Les unités d'affichage de la température peuvent être affichées sur l'autoradio ou le système de navigation de première monte et être modifiées, selon l'équipement du véhicule, dans le menu Réglages sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Filter à poussière et à pollen

Le filtre à poussière et à pollen à charbon actif réduit la pénétration dans l'habitacle des impuretés contenues dans l'air extérieur.

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si l'efficacité du filtre diminue prématurément à la suite de l'utilisation du véhicule en atmosphère fortement chargée en polluants, vous devez remplacer le filtre à poussière et à pollen entre les visites d'entretien.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Fonctions des sièges ⇒ page 86
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 133
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 284
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336

AVERTISSEMENT

De mauvaises conditions de visibilité à travers toutes les glaces augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de glace, de neige ou de buée afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement. Ne prenez la route que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes.
- Veuillez toujours à utiliser correctement le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur ainsi que le dégivrage de glace arrière afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

❗ MISE EN GARDE

• Si vous pensez que le climatiseur est endommagé, désactivez-le. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

• Les travaux de réparation sur le climatiseur nécessitent des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Lorsque le système de réfrigération est désactivé, l'air extérieur aspiré n'est pas déshydraté. Pour éviter que les glaces ne se couvrent de buée, Volkswagen vous recommande de laisser le

système de réfrigération (compresseur) en circuit. Appuyez sur la touche **A/C**. Le témoin de contrôle intégré à la touche doit s'allumer.

i La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement.

i Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du chauffage et de la réfrigération et éviter l'embuage des glaces, la prise d'air située devant le pare-brise doit être exempte de glace, de neige ou de feuilles.

Éléments de commande du climatiseur

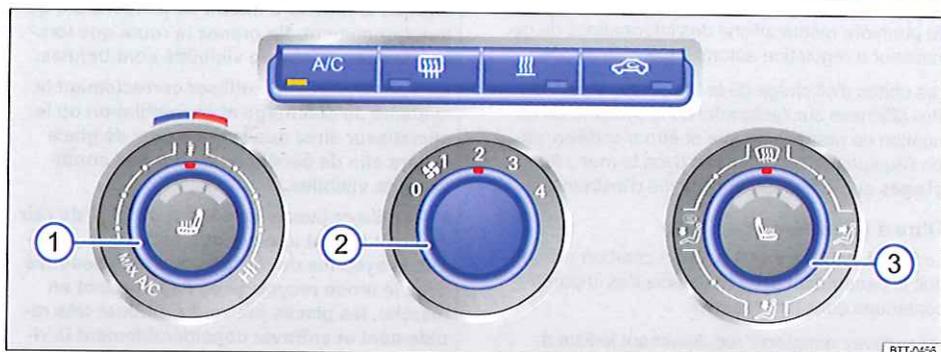


Fig. 176 Dans la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation manuelle.

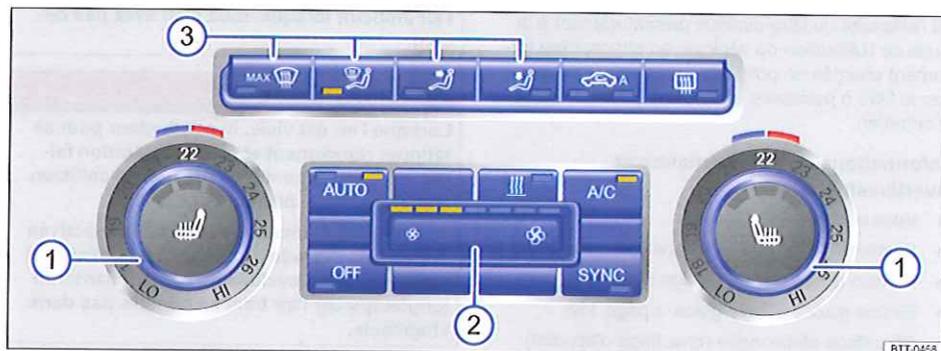


Fig. 177 Dans la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 275.

Appuyez sur la touche correspondante pour activer ou désactiver une fonction. Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver la fonction.

Les diodes électroluminescentes allumées dans les éléments de commande indiquent si la fonction correspondante est activée.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle ⇒ fig. 176 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) ⇒ fig. 177.
Température ①. 	<p>Climatiseur à régulation manuelle : tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. En position MAX/AC, la puissance de refroidissement maximum est disponible. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés.</p> <p>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : possibilité de réglage individuel côté gauche et côté droit. Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température est indiquée sur la bague extérieure.</p>
Soufflante ②. 	<p>Climatiseur à régulation manuelle : Vitesse 0 : soufflante et climatiseur à régulation manuelle désactivés ; vitesse 4 : vitesse maximale de la soufflante.</p> <p>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : la vitesse de la soufflante se règle automatiquement. Tournez la molette de réglage pour régler aussi la soufflante manuellement.</p>
Répartition de l'air ③. 	<p>Climatiseur à régulation manuelle : tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.</p> <p>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : le réglage du flux d'air passe automatiquement en mode confort. Il peut également être activé manuellement à l'aide des touches ③.</p>
	<p>Climatiseur à régulation manuelle : dégivrage-désembuage. Répartition de l'air sur le pare-brise. Dans cette position, le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé ou n'est pas activé du tout. Augmentez la vitesse de la soufflante afin de désembuer le pare-brise le plus rapidement possible. Le système de réfrigération est automatiquement activé afin de déshydrater l'air.</p>
	<p>Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : dégivrage-désembuage. L'air extérieur aspiré est dirigé vers le pare-brise et le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé. Afin de débarrasser le pare-brise de la buée aussi vite que possible, l'air se déshydrate lorsque la température est supérieure à env. +3 °C (+38 °F) et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.</p>
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord
	Répartition de l'air au plancher
	Climatiseur à régulation manuelle : répartition de l'air sur le pare-brise et au plancher.
	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : répartition de l'air vers le haut.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Climatiseur à régulation manuelle : mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 282.
	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : commande manuelle et automatique du recyclage de l'air ambiant ⇒ page 282.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire ⇒ page 284.
	Touches du chauffage de siège ⇒ page 86.
A/C	Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le système de réfrigération.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle ⇒ fig. 176 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) ⇒ fig. 177.
SYNC	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : reprise des réglages de température effectués du côté conducteur pour le côté passager avant : lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche SYNC est allumé, les réglages de température effectués du côté conducteur s'appliquent également côté passager avant. Appuyez sur la touche ou actionnez le régulateur de température côté passager avant pour régler une température différente côté passager avant. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
AUTO	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : régulation automatique de la température, de la soufflante et de la répartition de l'air. Appuyez sur la touche : la fonction AUTO High (puissance de la soufflante élevée) est activée. Le témoin de contrôle droit intégré à la touche s'allume. Appuyez de nouveau sur la touche : la fonction AUTO Low (faible puissance de la soufflante) est activée. Le témoin de contrôle gauche intégré à la touche s'allume.
Arrêt. OFF	Climatiseur à régulation manuelle : réglez la commande de soufflante sur la vitesse 0. Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche OFF ou réglez manuellement la soufflante sur 0. Le témoin de contrôle intégré à la touche OFF s'allume lorsque le système est désactivé.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

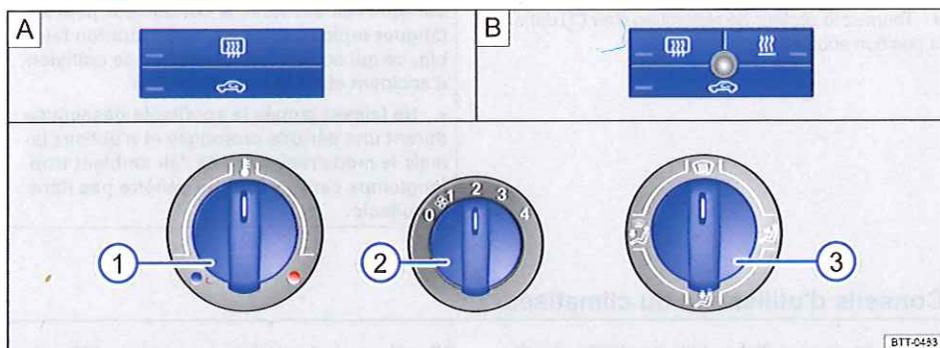


Fig. 178 Dans la console centrale : régulateur rotatif du système de chauffage et de ventilation avec éléments de commande A : sur les véhicules sans chauffage stationnaire ou B : avec chauffage stationnaire.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 275.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et de ventilation ⇒ fig. 178
Température ①. 	Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température souhaitée de l'habitacle ne peut pas être inférieure à la température extérieure, étant donné que le système de chauffage et de ventilation ne peut refroidir l'air ni le déshydrater.
Soufflante ②. 	Vitesse 0 : soufflante et système de chauffage et de ventilation désactivés, vitesse 4 : vitesse maximale de la soufflante.
Répartition de l'air ③. 	Tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.
	Répartition de l'air sur le pare-brise.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord
	Répartition de l'air au plancher
	Répartition de l'air vers le pare-brise et au plancher.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 282.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 284.

Réglage permettant de garantir des conditions de visibilité optimales

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant
⇒ page 282.
- Réglez la soufflante ② sur la vitesse 1 ou 2.

- Placez le régulateur de température ① sur la position centrale.

- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 281.
- Tournez le régulateur de répartition d'air ③ dans la position souhaitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

Conseils d'utilisation du climatiseur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 275.

Le système de réfrigération de l'habitacle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et que la soufflante est activée.

Le climatiseur atteint son efficacité maximale lorsque les glaces et le toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique sont fermés. Cependant, en cas de température très élevée dans l'habitacle due au stationnement du véhicule en plein soleil, vous pouvez accélérer le processus de refroidissement en ouvrant brièvement les glaces et le toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique.

Réglage permettant de garantir des conditions de visibilité optimales

L'activation du système de réfrigération permet non seulement de diminuer la température dans l'habitacle, mais également d'y réduire l'humidité de l'air. Ceci permet, lorsque l'humidité de l'air extérieur est élevée, d'augmenter le bien-être des passagers et d'éviter l'embuage des glaces :

Véhicules avec climatiseur à régulation manuelle

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant → page 282.
- Réglez la soufflante sur la vitesse souhaitée.
- Placez le régulateur de température sur la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 281.
- Tournez le régulateur de répartition d'air dans la position souhaitée.
- Appuyez sur la touche **A/C** pour activer le système de refroidissement. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.

Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

- Appuyez sur la touche **AUTO**.
- Réglez une température de 22 °C (72 °F).
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 281.

Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : commutation entre les unités de mesure de la température sur l'afficheur de l'autoradio ou du système de navigation de première monte

La commutation de l'affichage de la température des degrés Celsius aux degrés Fahrenheit à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte s'effectue sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 29.

Activation impossible du système de réfrigération

Si le système de réfrigération ne peut pas être activé, les causes peuvent en être les suivantes :

- Le moteur ne tourne pas.
- La soufflante est désactivée.
- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de réfrigération a été momentanément désactivé en raison d'une température trop élevée du liquide de refroidissement du moteur.
- Le véhicule présente un autre défaut. Faites contrôler le système de climatisation dans un atelier spécialisé.

Particularités

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'eau de condensation goutte de l'évaporateur du ▶

système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !

i En raison de l'humidité résiduelle présente dans le climatiseur, il est possible que le pare-brise s'embue après avoir démarré le moteur.

Activez la fonction de dégivrage-désembuage afin de débarrasser le plus vite possible le pare-brise de la buée.

Diffuseurs d'air

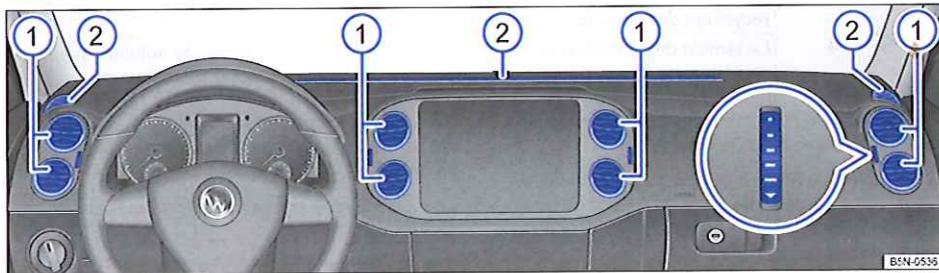


Fig. 179 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 275.

Diffuseurs d'air

Pour obtenir une puissance calorifique, une ventilation et un refroidissement suffisants dans l'habitacle, il convient de toujours laisser ouverts les diffuseurs d'air → fig. 179 ①.

- Pour ouvrir ou fermer les diffuseurs d'air, tournez dans la direction souhaitée la molette correspondante (agrandissement). Lorsque la molette se trouve sur la position **▲**, le diffuseur d'air correspondant est fermé.
- Pour orienter le flux d'air, abaissez ou relevez la grille d'aération au moyen de la poignée ou tournez le diffuseur d'air.

D'autres diffuseurs d'air non réglables se trouvent sur le tableau de bord ②, aux planchers ainsi qu'à l'arrière de l'habitacle.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

i L'air sortant des diffuseurs et circulant à travers l'ensemble de l'habitacle est expulsé du véhicule par les ouïes d'aération situées au-dessous de la glace arrière. Les ouïes ne doivent pas être recouvertes, par ex. par des vêtements ou par d'autres objets.

Recyclage de l'air ambiant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 275.

Informations de base

Le mode recyclage de l'air ambiant se règle de différentes manières :

	Dégivrage-désembuage manuel (système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle)).
	Le témoin de contrôle gauche intégré à la touche s'allume : commande manuelle du recyclage de l'air ambiant (Climatronic). Le témoin de contrôle droit intégré à la touche s'allume : commande automatique du recyclage de l'air ambiant (climatiseur à régulation automatique (Climatronic)).

Le recyclage de l'air ambiant empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le recyclage manuel de l'air ambiant afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.

Pour des raisons de sécurité, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive lorsque la touche  est enfoncée ou que le régulateur de répartition d'air est tourné sur  .

Recyclage manuel de l'air ambiant sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle ou activation et désactivation du système de chauffage et de ventilation

Activation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle intégré à la touche ne soit allumé.

Activation et désactivation du recyclage manuel de l'air ambiant sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

Activation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que le témoin de contrôle gauche intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle intégré à la touche ne soit allumé.

Fonctionnement du recyclage automatique de l'air ambiant

En position , l'air frais entre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement.

Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive.

Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

Aux températures extérieures et dans les conditions suivantes, le mode recyclage de l'air ambiant ne s'active pas automatiquement :

- Le système de réfrigération est activé (témoin de contrôle intégré à la touche  allumé) et la température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F).
- Le système de réfrigération et l'essuie-glace sont désactivés et la température ambiante est inférieure à +10 °C (+50 °F).
- Le système de réfrigération est désactivé, la température ambiante est inférieure à +15 °C (+59 °F) et l'essuie-glace est activé.

Activation et désactivation du recyclage automatique de l'air ambiant

Activation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que le témoin de contrôle droit intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche  jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle intégré à la touche ne soit allumé.

Désactivation temporaire du recyclage automatique de l'air ambiant

- Appuyez une fois sur la touche  pour activer temporairement le recyclage manuel de l'air ambiant en cas d'odeurs désagréables. Le témoin de contrôle gauche s'allume.
- Appuyez de nouveau sur la touche  après plus de deux secondes afin d'activer le recyclage automatique de l'air ambiant. Le témoin de contrôle droit s'allume.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

MISE EN GARDE

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée aspirée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.



Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le recyclage de l'air ambiant s'active un court instant afin d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire	285
Radiocommande	285
Programmation du chauffage stationnaire ...	287
Consignes d'utilisation	288

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut être utilisé aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Sur le combiné d'instruments, réglez la fonction souhaitée **Chauffage** ou **Ventilation** ⇒ page 287.

En hiver, avant de prendre le volant, la combinaison du mode **Chauffage** et du chauffage stationnaire permet de dégivrer le pare-brise, de le désembuer et même de le débarrasser d'une fine couche de neige.

En été, avant de prendre le volant, le mode **Ventilation** permet de ventiler l'habitacle chauffé avec de l'air frais afin de faire baisser la température dans l'habitacle.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 275
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 289
- Informations pour le consommateur (déclaration de conformité) ⇒ page 380

⚠ DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile au lithium risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de rechange, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.

⚠ DANGER (suite)

- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire peuvent être très chaudes et déclencher un incendie.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie du véhicule fortement déchargée ou remplacée ou après un démarrage d'urgence, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie du véhicule est suffisamment rechargée.

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

Activation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat du climatiseur. → page 276

ON

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 285

Automatiquement avec une heure de déclenchement programmée et activée. → page 287

Désactivation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat du climatiseur. → page 276

OFF

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 285

Automatiquement après écoulement de la durée de fonctionnement réglée (durée). → page 287

Automatiquement à l'allumage du témoin de contrôle  (indicateur de niveau de carburant). → page 289

Automatiquement, si le niveau de charge de la batterie du véhicule a baissé trop fortement. → page 331

Particularité

Une fois désactivé, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps afin de brûler le reste de carburant contenu dans le chauffage stationnaire. De plus, les gaz d'échappement du système sont évacués vers l'extérieur. ◀

Radiocommande

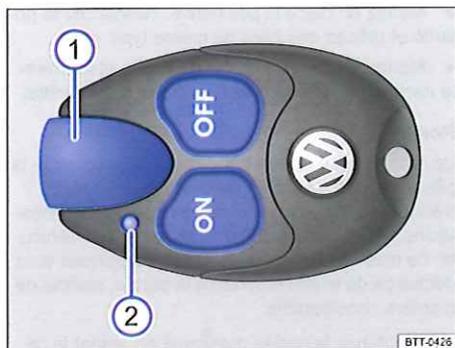


Fig. 180 Chauffage stationnaire : radiocommande

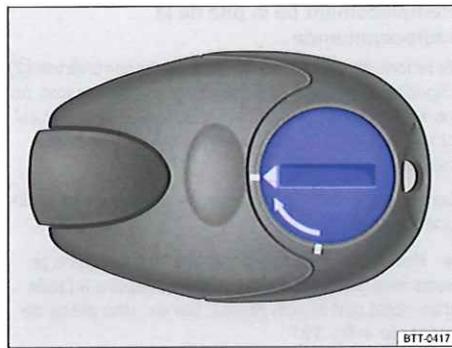


Fig. 181 Chauffage stationnaire : cache de la pile de radiocommande ▶



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

fig. 180 Signification

ON	Activation du chauffage stationnaire.
OFF	Désactivation du chauffage stationnaire.
①	Antenne.
②	Témoin de contrôle.

Une simple pression sur la touche de la radiocommande peut entraîner l'activation involontaire du chauffage stationnaire. C'est également le cas lorsque l'on se trouve en dehors du périmètre d'action ou lorsque le témoin de contrôle clignote.

Témoin de contrôle intégré à la radiocommande

Le témoin de contrôle intégré à la radiocommande donne à l'utilisateur, après l'appui sur une touche, différentes informations en retour :

Témoin de pile ②.	Signification
Vert, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été activé à l'aide de la touche  .
Rouge, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été désactivé à l'aide de la touche  .
Vert, clignote lentement pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal d'activation n'a pas été reçu ^{a)} .
Vert, clignote rapidement pendant environ deux secondes (environ dix fois par seconde).	Le chauffage stationnaire est bloqué. Raisons possibles : le réservoir à carburant est presque vide, la tension de la batterie du véhicule est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement.
Rouge, clignote pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal de désactivation n'a pas été reçu ^{a)} .
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation a cependant été reçu.
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis clignote en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.
Orange, clignote pendant env. cinq secondes.	La pile de la radiocommande est déchargée. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.

a) La radiocommande se trouve en dehors de la zone de portée. Réduisez la distance par rapport au véhicule et réappuyez sur la touche correspondante.

Remplacement de la pile de la radiocommande

Si le témoin de pile intégré à la radiocommande ② clignote en orange pendant 5 secondes environ ou ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile de la radiocommande doit être remplacée.

La pile se trouve sous un cache au dos de la radiocommande.

- Pour ouvrir le cache, tournez la fente dans le sens inverse de la flèche jusqu'au repère à l'aide d'un objet plat et non pointu, par ex. une pièce de monnaie \Rightarrow fig. 181.
- Retirez la pile.

- Mettez en place la pile neuve. Respectez la polarité et utilisez des piles du même type \Rightarrow ①.
- Mettez en place le cache de la pile et tournez-le dans le sens de la flèche jusqu'au repère initial.

Portée

Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile diminuent la portée, parfois de manière considérable.

Vous obtenez la portée maximale en tenant la radiocommande avec l'antenne \Rightarrow fig. 180 ① à la verticale vers le haut. Veillez à ne pas mettre les doigts ou la main sur l'antenne. 

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres *minimum*.

! MISE EN GARDE

• La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.

! MISE EN GARDE (suite)

• Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Ne remplacez la pile usagée que par une pile neuve ayant le même tension, la même taille et les mêmes spécifications.



Les piles usées doivent être éliminées dans le respect de l'environnement.



La pile de la radiocommande peut contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.



Protégez la radiocommande de tout actionnement involontaire afin d'éviter d'activer par erreur le chauffage stationnaire.

Programmation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 284.

Vous pouvez programmer le chauffage ou la ventilation de l'habitacle à une certaine heure et pour une durée donnée.

Avant de procéder à la programmation, contrôlez le réglage du jour dans le menu **Chauffage stationnaire - Jour de la semaine** ⇒ ⚠.

Appelez le menu **Chauffage stationnaire** sur l'afficheur du combiné d'instruments

- Dans le menu principal, sélectionnez le sous-menu **Chauffage stationnaire** puis appuyez sur la touche **(OFF/RESET)** du levier d'essuie-glace.
- **OU** : appuyez autant de fois que nécessaire sur les touches fléchées **(←)** ou **(→)** du volant multifonction jusqu'à ce que le menu **Chauffage stationnaire** s'affiche.

Entrées de menu	Description
Activer Désactiver	Déterminez si le chauffage stationnaire doit s'activer automatiquement, et si oui, à quel moment. Activez à cet effet une heure d'enclenchement : – L'heure d'enclenchement activée est repérée par une ⏰. – Un seul horaire d'enclenchement peut être activé à la fois. Lorsqu'une heure de démarrage est activée, l'indication Prog. marche apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Si <i>aucune</i> heure de démarrage est activée, l'indication Prog. marche apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. – Pour modifier une heure d'enclenchement activée, activez une autre heure d'enclenchement ou sélectionnez la fonction Désactiver .
Heure démarrage 1 Heure de démarrage 2 Heure de démarrage 3	Réglage de trois heures de déclenchement différentes (hh.mm) que vous pouvez sélectionner dans l'option de menu Activer . Si vous souhaitez en plus activer le chauffage stationnaire un certain jour de la semaine seulement, vous pouvez sélectionner, en plus de l'heure de déclenchement, le jour de la semaine.
Durée	La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes et peut être réglée par pas de 5 minutes.
Mode fonction.	Régalez, selon vos souhaits, le chauffage ou la ventilation de l'habitacle lors de la mise en marche du chauffage stationnaire.
Jour de la semaine OU Jour actuel	Régalez le jour de la semaine actuel.
Régl. usine	Remettez les fonctions de ce menu sur les réglages effectués en usine.
Retour	Retour au menu principal.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'une heure de déclenchement (heure décl.) est activée, le témoin de contrôle intégré à la touche de chauffage immédiat  s'allume durant dix secondes après la coupure du contact d'allumage.

AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de manière à ce qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

Consignes d'utilisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 284.

Le système d'échappement du chauffage stationnaire, qui se trouve sous le véhicule, ne doit pas être bloqué ou obstrué par de la neige, de la boue ou d'autres objets. Les gaz d'échappement doivent pouvoir s'échapper librement. Les gaz qui se forment quand le chauffage stationnaire est activé s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule.

Lors du réchauffement de l'habitacle, l'air chaud est d'abord dirigé sur le pare-brise, puis vers l'habitacle par le biais de diffuseurs d'air, en fonction de la température ambiante. En réglant les diffuseurs d'air, par ex. en direction des glaces latérales, vous pouvez adapter la répartition de l'air à votre convenance.

En fonction de la température ambiante, la température à laquelle le chauffage stationnaire réchauffe l'habitacle peut être légèrement supérieure si le régulateur de température du système de chauffage et d'air frais ou du climatiseur était positionné sur la puissance maximale avant la mise en circuit du chauffage stationnaire.

En fonction de la motorisation, les véhicules avec chauffage stationnaire peuvent être équipés d'une batterie auxiliaire montée dans le coffre à bagages et assurant l'alimentation électrique du chauffage stationnaire.

Quand le chauffage stationnaire refuse-t-il de fonctionner ?

- Le chauffage stationnaire consomme environ autant de courant électrique que les feux de croisement. Si le niveau de charge de la batterie du véhicule a fortement baissé, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement ou alors il n'est même pas possible de le mettre en marche. Des dysfonctionnements sont ainsi évités au démarrage du moteur.
- L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'heure de déclenchement à chaque nouveau démarrage.

 Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

 En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et de ventilation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

 Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie du véhicule se décharge. Afin de recharger la batterie du véhicule, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. De manière générale, la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.

 À des températures inférieures à +5 °C (+41 °F), le chauffage stationnaire peut se mettre automatiquement en marche lors du lancement du moteur. Le chauffage stationnaire s'arrête de nouveau quelque temps après.

À la station-service

Ravitaillement en carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle et indicateur de niveau de carburant	290
Ravitaillement en essence ou en gazole	291
Capacités	292
Contrôles lors du ravitaillement en carburant ..	292

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 284
- Carburant ⇒ page 294
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314

AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et une manipulation non conforme du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit correctement fermé afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Le carburant est hautement explosif et facilement inflammable, ce qui peut occasionner des brûlures graves ainsi que d'autres blessures.
- Si, lors du ravitaillement en carburant, le moteur n'est pas arrêté ou que le pistolet distributeur n'est pas complètement introduit dans la goulotte de remplissage, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions ainsi que des brûlures et des blessures graves.
- Lors du ravitaillement en carburant, le moteur, le chauffage stationnaire (⇒ page 284) et le contact d'allumage doivent être coupés pour des raisons de sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Lors du ravitaillement en carburant, éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur ainsi que d'autres équipements radio. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui est en train d'être ravitaillé. Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement en carburant.
- Ne procédez jamais au ravitaillement en carburant et ne remplissez jamais un jerricane à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets combustibles (par ex. des cigarettes).
- Lors du ravitaillement en carburant, évitez toute décharge électrostatique et tout rayonnement électromagnétique.
- Veuillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous recommande de ne jamais transporter de jerricane à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerricane plein ou vide et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Cela risque de provoquer des explosions, un incendie et des blessures.

- Si, exceptionnellement, vous devez transporter du carburant dans le jerricane, tenez compte de ce qui suit :

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lors de son remplissage, ne placez jamais le jerricane dans ou sur le véhicule, par exemple dans le coffre à bagages. Cela pourrait entraîner une charge électrostatique et enflammer les vapeurs de carburant.
- Posez toujours le jerricane sur le sol.
- Lors du remplissage du jerricane, introduisez le pistolet distributeur à fond dans l'orifice de remplissage.
- En cas de jerricanes en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerricane lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
- Veuillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerricane.
- Assurez-vous que le jerricane est conforme à la norme industrielle, par ex. ANSI ou ASTM F852-86.

ⓘ MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Si vous ravitaillez un véhicule à moteur diesel en essence ou un véhicule à moteur à essence en gazole, vous risquez de causer des

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen. Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Lorsque le moteur tourne, les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur lui-même.

- Les véhicules équipés d'un moteur diesel ne doivent en aucun cas être ravitaillés ni rouler avec de l'essence, du kérosène, du mazout ou d'autres carburants qui ne sont pas expressément homologués pour les moteurs diesel ⇒ page 295. L'utilisation d'autres types de carburant peut entraîner des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen.

🌸 Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

ⓘ Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !

Témoins de contrôle et indicateur de niveau de carburant



Fig. 182 Dans le combiné d'instruments : indicateur de niveau de carburant (essence et gazole).

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 289.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Lorsque le témoin de contrôle 🛢 s'allume, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement.

Indicateur de niveau de carburant (essence et gazole)

Allumé	Position de l'aiguille ⇒ fig. 182	Cause éventuelle ⇒ ⚠	Pour y remédier
🛢	Repère rouge (flèche)	Réservoir à carburant presque vide La réserve du réservoir est atteinte ⇒ page 292.	Ravitaillez le véhicule à la prochaine occasion ⇒ ⓘ.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne sur la voie publique et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites toujours le plein lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

! MISE EN GARDE

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement. Le filtre du catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !

i La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence dans le cadran ⇒ fig. 182 indique le côté du véhicule sur lequel se trouve la trappe à carburant.

Ravitaillement en essence ou en gazole

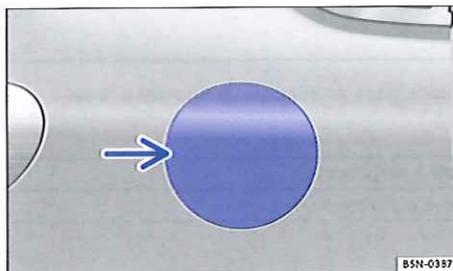


Fig. 183 Côté arrière droit du véhicule : ouverture de la trappe à carburant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 289.

Avant de procéder au ravitaillement en carburant, coupez toujours le moteur, le contact d'allumage et le chauffage stationnaire et laissez-les coupés pendant toute la durée du ravitaillement.

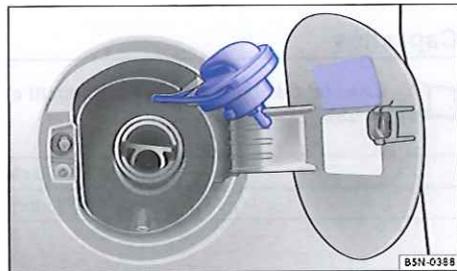


Fig. 184 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir accroché.

Ouverture du bouchon de réservoir

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé  dans la porte du conducteur ⇒ page 52.
- La trappe à carburant se trouve du côté arrière droit du véhicule.
- Appuyez sur le côté extérieur gauche de la trappe à carburant ⇒ fig. 183 (flèche) ; la trappe à carburant sort légèrement.

- Ouvrez la trappe à carburant.
- Dévissez le bouchon en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le en haut de la trappe à carburant ⇒ fig. 184.

Ravitaillement en carburant

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant ⇒ page 294.

- Le réservoir à carburant est *plein* dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois ⇒ ⚠.
- Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! Sinon, l'espace de dilatation du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder, même en cas de réchauffement.

Fermeture du bouchon de réservoir

- Décrochez la partie supérieure du bouchon de réservoir de la trappe à carburant et vissez-le sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible. La trappe à carburant doit affleurer la carrosserie.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le pistolet distributeur coupe le débit, cessez le ravitaillement. Le réservoir à carburant pourrait être sinon trop rempli. Du carburant risque alors de gicler ou de déborder. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions et de graves blessures.

! MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur la peinture du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Afin d'éviter tout endommagement du moteur et du système d'alimentation en carburant, respectez toujours la proportion de bioéthanol lors du mélange.

Capacités



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 289.

Capacité du réservoir à carburant

environ 63,5 l, dont réserve d'environ 7,0 l.

Contrôles lors du ravitaillement en carburant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 289.

Liste de contrôle

N'intervenez jamais sur le moteur et dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des fluides, des ingrédients et des outils adéquats ⇒ page 314, *Préparation des interventions dans le compartiment-moteur* ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Contrôlez ce qui suit régulièrement, de préférence lors du ravitaillement :

- ✓ Niveau de liquide de lave-glace ⇒ page 133
- ✓ Niveau de liquide de frein ⇒ page 208
- ✓ Niveau d'huile-moteur ⇒ page 320
- ✓ Niveau de liquide de refroidissement ⇒ page 326

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Pression de gonflage des pneus ⇒ page 352
 - ✓ Éclairage du véhicule nécessaire à la sécurité routière :
 - Clignotants
 - Feux de position, feux de croisement et feux de route
 - Feux arrière
 - Feux stop
 - Feu arrière de brouillard ⇒ page 123
-

Informations relatives au remplacement des ampoules ⇒ page 416



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures.

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

Carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Essence	294
Gazole	295

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule respectif a été apposé en usine.

Volkswagen recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de parer à des endommagements du moteur.

Si, durant la conduite, vous constatez un fonctionnement irrégulier ou saccadé du moteur, cela peut être dû à une qualité mauvaise ou insuffisante du carburant, par ex. en cas de présence d'eau dans le carburant. Dès la survenue de tels symptômes, réduisez votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement, arrêtez immédiatement le moteur (pour éviter également des dommages collatéraux) et faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 289
- Gestion moteur et système d'échappement ⇒ page 384

Essence

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 294.

Types d'essence

Les véhicules à moteur à essence doivent rouler avec de l'essence sans plomb conforme à la norme EN 228 ⇒ . Le ravitaillement peut être effectué avec des carburants contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 % (E10).

AVERTISSEMENT

Toute manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets combustibles (par ex. des cigarettes).
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.

à la norme EN 228 n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen et les stations-service vous renseignent sur les carburants qui correspondent à cette norme.

Pour les moteurs à essence, Volkswagen vous recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation.

Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité distribuée par l'industrie pétrolière et contenant déjà des additifs appropriés sans métal. Ces additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation en carburant et préviennent la formation de dépôts dans le moteur.

Si vous ne trouvez pas d'essence de qualité contenant des additifs sans métal ou si votre moteur présente des dysfonctionnements, vous devez incorporer les additifs nécessaires lorsque vous prenez de l'essence ⇒ ①.

Volkswagen vous recommande les « additifs Volkswagen et Audi d'origine pour moteurs à essence ». Ces additifs pour essence ainsi que des informations relatives à leur utilisation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Tous les additifs pour essence ne se révèlent pas forcément efficaces. L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques.

Les additifs métalliques peuvent également être contenus dans les additifs pour essence destinés à améliorer la résistance au cliquetis ou à augmenter l'indice d'octane ⇒ ①.

Gazole



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 294.

Gazole

Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590 (en Allemagne DIN EN 590).

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

! MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en essence, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 228 et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation en carburant risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- N'utilisez pas de carburant contenant du métal. Le carburant LRP (lead replacement petrol) présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le mo-

⇒ ①. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Si du gazole conforme à la norme EN 590 n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen et les stations-service vous renseignent sur les gazoles qui correspondent à cette norme.

Ne mélangez aucun additif pour carburant ni aucun produit antifigeant ou similaire avec le gazole. ►

Gazole d'hiver

L'utilisation de « gazole d'été » par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du « gazole d'hiver », qui peut être utilisé sans problème en dessous de -20 °C (-4.0 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide.

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-service du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ce pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales que par des températures estivales. De plus, les gaz d'échappement peuvent être légèrement bleutés lors du démarrage et de la phase de montée en température du moteur. La quantité de gaz d'échappement dépend de la température extérieure.

Préchauffage du filtre

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. En cas d'utilisation de gazole d'hiver résistant à -15 °C (+5.0 °F), le fonctionnement de votre système d'alimentation en carburant est ainsi assuré même jusqu'à -24 °C (-11.2 °F).

Si malgré cela, par des températures inférieures à -24 °C (-11.2 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération su-

AVERTISSEMENT (suite)

bité du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.

MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en gazole, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 590 et présentant un indice de cétane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation en carburant risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Votre véhicule n'est pas conçu pour l'utilisation de biodiesel et ne doit en aucun cas être ravitaillé avec du biodiesel (EMC) ni rouler avec ce carburant. Vous risquez sinon d'endommager le système d'alimentation en carburant ainsi que le moteur.
- L'ajout de biodiesel au gazole par le producteur de carburant dans le cadre de la norme EN 590 ou d'une norme équivalente est autorisé et n'entraîne pas de dommage sur le moteur ni sur le système d'alimentation en carburant.
- Nettoyez immédiatement le gazole qui a débordé sur la peinture du véhicule, les pneus et les pièces en plastique. Nettoyez avec soin les pièces du véhicule concernées avec du savon et de l'eau chaude afin d'éviter des défauts d'étanchéité et des dommages considérables.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant inapproprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.
- En cas d'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre, la durée de vie du filtre à particules peut diminuer considérablement. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Conduite en tout-terrain

Avant le départ

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Avertissement contre le risque de retournement	298
Avant une sortie tout-terrain	299
Règles et remarques générales concernant la conduite	300
Faces avant du véhicule	301
Explication de certains termes techniques ...	301
Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain	303
Ceintures de sécurité et conduite en tout-terrain	303

Outre leur aptitude à une utilisation sur route normale, les véhicules dotés d'une transmission intégrale (4MOTION) peuvent également être utilisés en conduite tout-terrain. Cette section contient des informations importantes sur les possibilités de conduite du véhicule. Veuillez impérativement lire le contenu de cette section avant d'effectuer une sortie tout-terrain.

La conduite hors des sentiers battus constitue un défi tant pour le conducteur que pour les passagers et le véhicule ⇒ .

La conduite tout-terrain exige en effet d'autres connaissances et aptitudes que la conduite sur route. Par exemple, le fait de posséder des notions de physique et une expérience pratique permet de réagir correctement dans les situations attendues et inattendues ⇒ .

La sécurité doit toujours rester au premier plan. Vous ne devez jamais surestimer vos capacités ni sous-estimer les difficultés que vous pouvez rencontrer lors d'une sortie tout-terrain. Ne prenez jamais de décision au-delà du raisonnable. Si la conduite devient trop difficile, faites demi-tour et cherchez un chemin plus facile pour arriver à destination.

La multitude des terrains différents et les risques ainsi que les dangers qui y sont liés ne permettent pas de décrire toutes les situations de conduite possibles dans la Notice d'Utilisation. Il n'est pas possible de prévoir à l'avance tout type de conduite tout-terrain. C'est pourquoi il est d'une importance vitale de savoir ce qui peut survenir et d'évaluer les dangers possibles avant d'effectuer une sortie en terrain difficile ou inhabituelle.

Le véhicule n'a pas été conçu pour des voyages de type « expédition ».

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite ⇒ page 39
- Réglage de la position assise ⇒ page 74
- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Conditions de conduite en tout-terrain ⇒ page 305

AVERTISSEMENT

Un manque d'expérience ainsi qu'une méconnaissance de la conduite en tout-terrain peuvent être à l'origine de situations critiques et provoquer des blessures graves.

- Ne choisissez jamais d'itinéraire dangereux et ne prenez jamais de risque pouvant mettre en danger votre vie et celle des occupants. Si vous ne pouvez pas continuer ou si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- La technique intelligente du véhicule ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Sur un sol défavorable, le blocage des roues peut entraîner une instabilité du véhicule et ce malgré l'intervention de l'ABS, par exemple en cas de freinage d'urgence sur une piste caillouteuse meuble. Dans ce cas, une stabilisation du véhicule par un ESC activé n'est possible qu'avec certaines restrictions.
- N'exploitez jamais la limite de charge du véhicule. Laissez toujours une marge de sécurité suffisante.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.
- En tout-terrain, ce qui paraît facile peut s'avérer difficile voire dangereux et vous mettre, vous et vos passagers, dans des situations critiques. La meilleure solution est d'effectuer une reconnaissance à pied du terrain.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En tout-terrain, adoptez une conduite particulièrement prudente tout en anticipant. Une vitesse trop élevée ou une mauvaise manœuvre de conduite risque de provoquer des blessures graves et des dommages au niveau du véhicule.
- Ne roulez jamais à une vitesse supérieure à celle qui est appropriée aux sorties en tout-terrain, aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.
- Ne franchissez pas de talus, de crêtes ou de pentes avec une vitesse excessive. Cela peut entraîner le décollage du véhicule ; vous ne pouvez alors plus manœuvrer la direction et vous perdez le contrôle du véhicule.
- En cas de décollage éventuel du véhicule, gardez toujours les roues alignées. Si les roues sont braquées lors du contact avec le sol, le véhicule risque de se retourner.
- Personne ne doit se tenir derrière ou devant le véhicule lorsque des pierres, des branchages, des morceaux de bois ou d'autres objets ont été placés sous les roues pour assurer la motricité sur sol sablonneux ou glissant, par exemple. Les roues qui patinent risquent de projeter violemment ces objets et de provoquer de très graves blessures.
- Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et bourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'her-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

be ou des branches se trouvant sur le sol. Si nécessaire, effectuez une reconnaissance à pied du terrain.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne en tout-terrain et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.
- Faites toujours le plein lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

! MISE EN GARDE

Lorsque les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique sont ouverts, des précipitations subites peuvent mouiller l'équipement intérieur du véhicule et endommager le véhicule. En conduite tout-terrain, les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique doivent toujours être maintenus fermés. ◀

Avertissement contre le risque de retournement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 297.

Le centre de gravité du véhicule influe sur son aptitude au retournement. Pour les sorties tout-terrain, le véhicule dispose d'une garde au sol plus importante et par conséquent d'un centre de gravité plus élevé que des véhicules routiers « normaux ». Le centre de gravité plus élevé entraîne donc un risque de retournement plus élevé du véhicule lors de son déplacement. Vous devez toujours en avoir conscience lors de la conduite et vous devez tenir compte des conseils de sécurité et des avertissements contenus dans cette Notice d'Utilisation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les véhicules de sport polyvalents sont exposés à un risque de retournement bien plus élevé que les véhicules classiques.

- En cas d'accident avec retournement, une personne non attachée est exposée à des risques de blessures mortelles nettement plus importants qu'une personne ceinturée.
- Votre véhicule possède un centre de gravité plus élevé et présente, lorsqu'il roule, un risque de retournement plus élevé qu'un véhicule routier « normal » non adapté à la conduite en tout-terrain. ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne roulez jamais à une vitesse trop élevée, en particulier dans les virages et n'effectuez jamais de manœuvres de conduite extrêmes.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite au terrain, aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les bagages et d'autres objets transportés sur le toit du véhicule élèvent également le centre de gravité et augmentent le risque de retournement.
- Évitez toujours de conduire en dévers
⇒ page 309, *Conduite en dévers*.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule se trouve en dévers sur une pente, ne sortez jamais par les portes du véhicule orientées du côté aval. Le centre de gravité combiné du véhicule et son chargement (occupants et chargement) peuvent se déplacer, entraîner un renversement du véhicule et lui faire dévaler la pente. Sortez toujours tranquillement du véhicule par les portes du côté amont ⇒ page 309, *Conduite en dévers*.

Avant une sortie tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 297.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers, veuillez toujours respecter les points suivants avant une sortie tout-terrain ⇒ ⚠ :

- ✓ Informez-vous correctement avant de partir à la reconnaissance de la nature et du terrain.
- ✓ Ne prévoyez pas d'étapes journalières trop longues. Tenez compte de l'augmentation de la consommation de carburant lors de la conduite en tout-terrain.
- ✓ Faites le plein. En tout-terrain, la consommation de carburation est nettement plus élevée que sur route.
- ✓ Vérifiez si les pneus sont adaptés à la sortie tout-terrain prévue. Recommandation en cas de sortie en terrain difficile : faites toujours équiper votre véhicule de pneus tout-terrain spéciaux.
- ✓ Contrôlez et corrigez si nécessaire la pression de gonflage de tous les pneus, y compris la roue d'urgence (si le véhicule en est équipé).
- ✓ Faites l'appoint d'huile-moteur jusqu'au repère MAX. Le moteur est ainsi correctement alimenté en huile, même en position inclinée.
- ✓ Remplissez entièrement le réservoir de liquide de lave-glace avec de l'eau et du nettoyant pour glaces.
- ✓ Montez l'œillet de remorquage avant ou arrière. Lorsque le véhicule est enlisé, le montage des œillets de remorquage n'est pas toujours possible.
- ✓ Contrôlez l'outillage de bord et complétez-le en fonction de vos besoins ⇒ page 303.
- ✓ Rangez vos bagages dans le véhicule en veillant à ce qu'ils soient le plus bas et le plus à plat possible. Attachez tous les objets en vrac.

Avant la première sortie tout-terrain

Avant de pratiquer le tout-terrain, Volkswagen vous conseille de suivre un « stage de conduite tout-terrain ». Ceci est particulièrement important si vous n'avez pas ou peu d'expérience en conduite tout-terrain. Même les conducteurs expérimentés en conduite tout-terrain peuvent suivre un « stage de conduite tout-terrain ».

Un bon stage de conduite tout-terrain vous permettra d'apprendre à maîtriser le véhicule dans différentes situations tout-terrain et à conduire en terrain difficile. La conduite en tout-terrain exige des aptitudes et comportements différents de ceux requis pour la conduite sur route. La sécurité du conducteur et des occupants du véhicule dépend des connaissances du conducteur, de son habileté et de sa prudence ⇒ ⚠.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle, respectez les consignes de sécurité générales en vigueur et utilisez votre bon sens.
- Tous les occupants du véhicule doivent toujours être correctement attachés lorsque le véhicule se déplace.

Règles et remarques générales concernant la conduite

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

Règles de comportement pour la conduite en tout-terrain

Un conducteur responsable doit respecter la nature, même en conduite tout-terrain. La conduite en sous-bois ou dans les prés peut être nuisible pour la faune et la flore.

- Ne roulez qu'aux endroits autorisés.
- Évitez de faire du bruit ou de la poussière.
- Laissez la nature comme vous l'avez trouvée en arrivant.
- Restez toujours sur les chemins et sentiers balisés.
- Évitez les réserves naturelles sensibles.
- Accordez la priorité aux conducteurs qui montent ou qui vous dépassent.

Recommandations pour la conduite

Des règles particulières sont applicables à la conduite en tout-terrain ⇒  :

- Ne pratiquez jamais le tout-terrain seul. Lors d'une sortie tout-terrain, partez au moins à deux véhicules. Des situations imprévues sont toujours susceptibles de se produire. Il est particulièrement conseillé d'emporter un équipement vous permettant d'alerter les secours en cas d'urgence.
- Arrêtez-vous avant les passages critiques et effectuez à pied une reconnaissance du parcours.
- Franchissez les bosses lentement pour éviter que le véhicule décolle et soit ainsi endommagé et perde toute manœuvrabilité.
- Avancez lentement dans les passages difficiles. Lorsque le sol est glissant, montez en rapport et veillez à ce que votre véhicule reste toujours en mouvement.

- Assurez-vous toujours que les surfaces sont fermes et planes. En tout-terrain, la plupart des sols sont meubles et les pneus s'y enfoncent. La garde au sol ainsi que la profondeur guéable s'en trouvent diminuées.
- Même à faible vitesse, maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport aux autres véhicules. Si le premier véhicule s'enlise brusquement, le véhicule qui suit peut alors encore s'arrêter à temps et éviter de s'enliser lui aussi.

AVERTISSEMENT

La conduite en tout-terrain peut s'avérer dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves, des endommagements au niveau du véhicule ainsi que son immobilisation, et ce, loin de toute assistance.

- Ne roulez jamais à une vitesse qui soit trop élevée et non adaptée aux conditions du terrain et aux conditions météorologiques.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite au terrain, aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- N'effectuez pas de manœuvres de conduite violentes et brusques afin d'éviter un enlèvement ainsi que la perte du contrôle du véhicule.
- En tout-terrain, adoptez une conduite particulièrement responsable tout en anticipant et attendez-vous à des situations imprévues.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves. Le régulateur de vitesse a été conçu pour une utilisation du véhicule sur routes. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

⚠ MISE EN GARDE

- Assurez-vous toujours que la garde au sol sous le véhicule est suffisante. Des endommagements importants peuvent survenir sur le soubassement du véhicule s'il touche le sol. L'endommagement peut entraîner l'immobilisation de votre véhicule et empêcher la poursuite du parcours.
- En conduite tout-terrain, évitez de faire patiner l'embrayage ou de laisser le pied sur la pédale d'embrayage. En terrain accidenté, vous

⚠ MISE EN GARDE (suite)

risquez sinon de débrayer involontairement, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, la liaison par friction entre le moteur et la boîte de vitesses n'est plus assurée. Par ailleurs, la conduite en faisant patiner l'embrayage entraîne une usure rapide de ce dernier.

Faces avant du véhicule

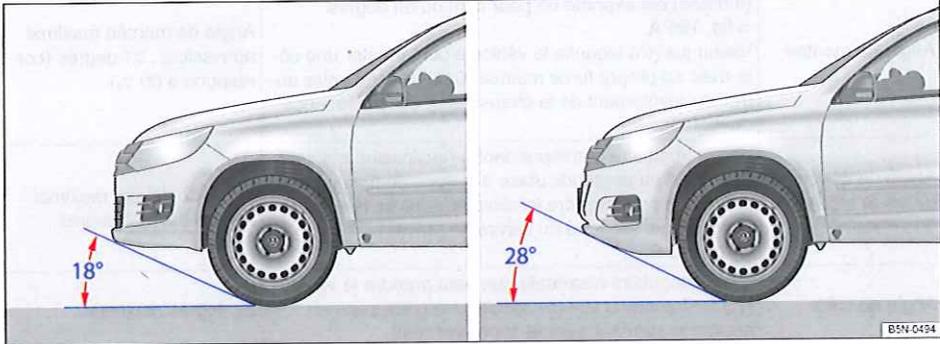


Fig. 185 Vue d'ensemble : véhicule avec face avant standard (angle d'attaque de 18°) et avec face avant tout-terrain (angle d'attaque de 28°).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

En raison des différentes faces avant montées et des dimensions qui en résultent, l'angle d'attaque varie \Rightarrow page 301.

Selon la variante, deux modèles de face avant de dimensions différentes sont montées.

Explication de certains termes techniques

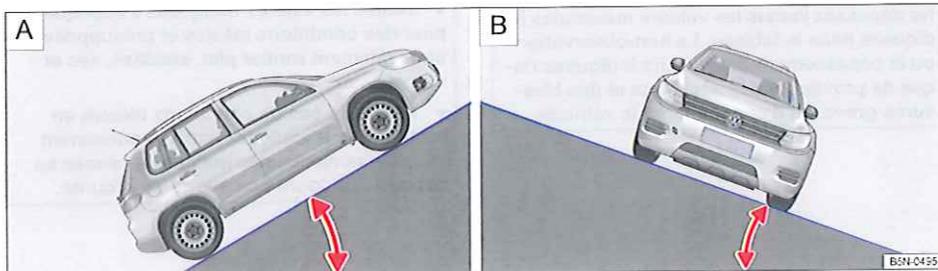


Fig. 186 A : angle de montée B : angle de dévers



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

Ces valeurs peuvent varier en fonction du chargement, de la nature du sol et de l'environnement. Il incombe donc au conducteur de décider si le véhicule peut maîtriser une situation donnée \Rightarrow .

Les cotes figurant dans ce tableau font référence à des conditions idéales. Les valeurs ont été déterminées sur revêtement routier plat, stabilisé, non glissant, et par temps sec.

Terme	Explication	Caractéristiques techniques
Garde au sol	Distance située entre le revêtement routier et le point le plus bas du soubassement du véhicule.	Sous les essieux : 180 mm maxi. Entre les essieux : 194 mm maxi.
Angle de montée	Le dénivelé en mètres pour une distance de 100 m (montée) est exprimé en pour cent ou en degrés \Rightarrow fig. 186 A. Valeur jusqu'à laquelle le véhicule peut monter une côte avec sa propre force motrice. Cela dépend entre autres du revêtement de la chaussée et de la puissance du moteur.	Angle de montée maximal admissible : 31 degrés (correspond à 60 %).
Angle de dévers (position inclinée du véhicule)	Valeur angulaire correspondant à l'inclinaison maximale latérale ou perpendiculaire à la ligne de plus grande pente que peut prendre le véhicule sans se renverser latéralement (dépend du centre de gravité) \Rightarrow fig. 186 B.	Angle de dévers maximal admissible : 27 degrés.
Angle de crête	Valeur angulaire maximale que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite une crête sans en heurter le sommet avec le soubassement.	20 degrés maximum.
Angle d'attaque	Passage du plan horizontal à une montée ou recul de la pente au plan horizontal. Valeur angulaire que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite un talus sans que le pare-chocs ou le soubassement le heurte.	En cas d'avant standard : 18 degrés maximum.
		En cas d'avant tout-terrain : 28 degrés maximum.
		Arrière : 25 degrés maximum.
Ligne de plus grande pente	Trajectoire verticale en descente.	
Croisement de ponts	Capacité de franchissement du véhicule lors du franchissement unilatéral d'un obstacle.	

AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais les valeurs maximales indiquées dans le tableau. La non-observation ou le dépassement des valeurs indiquées risque de provoquer des accidents et des blessures graves et d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Toutes les valeurs indiquées s'appliquent pour des conditions idéales et présupposent un revêtement routier plat, stabilisé, sec et non glissant.
- Il n'existe pas de conditions idéales en tout-terrain. N'exploitez jamais entièrement les valeurs maximales indiquées, laissez au contraire toujours une marge de sécurité.

Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

rain, munissez-vous des éventuelles instructions de montage ou de la notice d'utilisation des équipements optionnels et tenez-en compte.

Cette liste de contrôle n'énumère que certains des équipements qui peuvent se révéler utiles en conduite tout-terrain \Rightarrow . Pendant la sortie tout-ter-

Liste de contrôle

Objets utiles pour la conduite en tout-terrain \Rightarrow  :

-  Boissons, boussole, cartes topographiques et lampe de poche avec piles de rechange.
-  Treuil, barre ou corde de remorquage présentant une résistance suffisante.
-  Téléphone mobile, pelle, couvertures et bottes en caoutchouc.
-  Véhicules non équipés de kit de crevaison : le compresseur d'air électrique doit être branché sur les prises 12 volts du véhicule pour le gonflage des pneus.
-  Une planche de bois d'environ 4 cm d'épaisseur et de 1 m de long ou un support en aluminium de mêmes dimensions pouvant servir d'aide au démarrage en cas d'enlèvement du véhicule ou de support de cric.
-  Chaînes à neige pour les quatre roues, roues de secours supplémentaires et kit de crevaison.



AVERTISSEMENT

L'utilisation d'objets et d'outils qui n'ont pas été conçus pour cette fonction, qui sont endommagés ou utilisés de manière inappropriée, risque de provoquer des accidents et de graves blessures.



Ceintures de sécurité et conduite en tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

Une position assise correcte et un bouclage des ceintures de sécurité sont toujours importants, que ce soit sur route ou en tout-terrain !

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet \Rightarrow page 74.
- Chaque occupant du véhicule doit toujours ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et également lorsque vous roulez en tout-terrain \Rightarrow page 89.

Les ceintures de sécurité sauvent des vies – sur route et en tout-terrain !

Distance par rapport au volant

Une position assise différente peut se révéler mieux adaptée à la conduite en tout-terrain.

En fonction du terrain, l'effort nécessaire pour tourner le volant peut augmenter car des forces sont transmises au volant par l'intermédiaire des roues avant.

Asseyez-vous de manière à avoir une bonne visibilité vers l'avant, en particulier lorsque vous conduisez en montée ou en descente. Réglez toujours le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction \Rightarrow page 74.

Chaussures adéquates

Ne conduisez jamais pieds nus et ne portez en aucun cas des chaussures lâches ou à semelles glissantes. Portez toujours des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles lors de la conduite en tout-terrain. Une mauvaise position du volant de direction peut réduire la capacité de contrôle du véhicule. Cela peut augmenter le risque de blessures lors de la conduite en tout-terrain.

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident.

AVERTISSEMENT (suite)

Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.

- Ne posez jamais les pouces autour de la jante du volant de direction. Si, lors de la conduite en tout-terrain, les roues avant rencontrent un obstacle, le volant de direction peut tourner subitement et de manière inattendue dans la direction opposée et provoquer des blessures au niveau des mains. Posez les pouces sur la jante du volant et tenez le volant en plaçant vos deux mains dans la position 9 h et 3 h.

Situations de conduite en tout-terrain

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Sélection du bon rapport	305
Conduite par monts et par vaux	306
Passages à gué	307
Conduite en terrain enneigé	307
Conduite en terrain pentu	308
Conduite en dévers	309
Éviter les ornières et les creux	310
Traversée de fossés	311
Conduite sur le sable et dans la boue	311
Véhicule enlisé	312
Après une sortie tout-terrain	313

Règle de base pour la conduite en tout-terrain : ramper au lieu de foncer ! Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux ⇒ .

Avant toute conduite en tout-terrain, Volkswagen vous recommande de descendre du véhicule et d'examiner la situation sur place. Parcourez le terrain à pied et vérifiez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés. Il vous faut alors tenir compte des règles et remarques générales concernant la conduite ⇒ page 297.

Considérez les exemples figurant dans ce chapitre comme des recommandations pour une conduite sûre en tout-terrain. Il est toutefois impossible de prédire si ces recommandations pourront s'appliquer à toutes les situations susceptibles de se présenter.

Il n'est pas possible de prendre en compte toutes les situations de conduite éventuelles étant donné la multitude des terrains existants et les différents risques et dangers qu'ils comportent. Les exemples constituent des directives générales pour une conduite sûre en tout-terrain. Il est toutefois impossible de prédire si ces directives pourront s'appliquer à toutes les situations susceptibles de se pré-

senter. Avant de vous aventurer en terrain inconnu, vous devez impérativement savoir comment se présente le terrain. Ceci vous permettra d'évaluer à l'avance les dangers pouvant survenir.

Si nécessaire, utilisez uniquement les systèmes d'assistance au démarrage en tout-terrain. Les autres assistants de démarrage ont été conçus uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Avant le départ ⇒ page 297

AVERTISSEMENT

Des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et bourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'herbe ou des branches se trouvant sur le sol. La conduite dans des passages tout-terrain risque de provoquer des accidents, de graves blessures ainsi que l'immobilisation du véhicule.

- Avant de vous aventurer dans des passages tout-terrain inconnus, effectuez soigneusement à pied une reconnaissance du trajet.
- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au chargement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.

Sélection du bon rapport

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

La sélection du bon rapport dépend du terrain. ▶

Avant de franchir un passage difficile, il est utile de s'arrêter pour savoir quel rapport vous devez sélectionner. Une fois que vous aurez effectué plusieurs sorties tout-terrain, l'expérience vous montrera quel est le rapport le mieux adapté à certains passages tout-terrain spécifiques.

Généralités

- Lorsque la vitesse ou le rapport correct a été sélectionné, le freinage du véhicule en descente à l'aide de la pédale de frein n'est pas toujours nécessaire car le frein moteur se révèle suffisant dans la plupart des cas.
- Dosez l'accélération à sa juste mesure. Une accélération trop forte peut entraîner le patinage des roues et par conséquent la perte de contrôle du véhicule.

Boîte mécanique

- Lorsque vous conduisez en terrain difficile, n'appuyez **jamais** sur la pédale d'embrayage et ne changez jamais de vitesse. En raison de l'adhérence accrue des pneus, le véhicule peut se bloquer lorsque la pédale d'embrayage est actionnée, par ex. dans la boue, le sable profond ou en montée. Un redémarrage lorsque vous êtes enlisé dans de telles conditions peut se révéler difficile voire impossible.
- En cas de pente abrupte ou de montée raide, passez la première ou la seconde.

Conduite par monts et par vaux

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.

Roulez toujours au pas lorsque vous franchissez des passages rocheux.

Si vous ne pouvez pas contourner une pierre, grimpez avec précaution la pierre en question avec l'une des roues avant puis roulez lentement par-dessus ⇒ ①.

① MISE EN GARDE

- **Ne franchissez jamais d'obstacles importants (fragments de rocher ou troncs d'arbre, par ex.), avec le milieu ou le côté du véhicule.**

- Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.
- Sur sol mou, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible.

Boîte automatique

- Sélectionnez la position **D** dans les passages tout-terrain plats et normaux.
- Lorsque vous traversez de la boue, du sable, de l'eau ou lorsque vous circulez en terrain vallonné, passez la **3ème** ou la **2ème** vitesse avec la commande Tiptronic ⇒ page 198.
- En cas de pente abrupte ou de montée raide, passez la **1re** vitesse avec la commande Tiptronic ⇒ page 198.
- Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.
- Sur sol mou ou glissant, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible avec la commande Tiptronic. <

① MISE EN GARDE (suite)

Les obstacles dont la taille est supérieure à la garde au sol endommagent les composants du véhicule et risquent d'entraîner la panne de ce dernier.

- **Même les obstacles dont la taille est inférieure à la garde au sol peuvent entrer en contact avec le soubassement du véhicule et occasionner des dégâts ainsi que la panne du véhicule. Ceci est particulièrement le cas lorsqu'un creux ou un sol meuble se trouve devant ou derrière l'obstacle en question. C'est également le cas si vous franchissez l'obstacle trop rapidement et que le véhicule s'affaisse à ce moment-là.**

 Les fuites d'huile-moteur et de liquide de frein peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur. <

Passages à gué



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

Les terrains mouillés, par ex. suite à de fortes pluies, ne représentent aucun problème. La traversée de terrains inondés peut provoquer des endommagements sur le véhicule. C'est pourquoi il est important de vérifier la présence éventuelle de nappes d'eau relativement profondes avant d'emprunter un passage.

En roulant prudemment, le véhicule peut franchir des passages où le niveau de l'eau atteint le rebord inférieur de la carrosserie, par ex. des flaques d'eau ou des cours d'eau stagnante. Il convient alors de rouler au pas afin d'éviter les remous de l'eau. Ne restez en aucun cas immobilisé dans l'eau, ne reculez pas et ne coupez jamais le moteur.

Les passages où le niveau de l'eau dépasse le rebord inférieur de la carrosserie sont susceptibles d'endommager le véhicule et doivent être évités ⇒ ①.

Si la traversée de cours d'eau n'a pu être évitée, le véhicule doit ensuite être contrôlé si possible dans les plus brefs délais par un Partenaire Volkswagen afin de détecter d'éventuels endommagements.



AVERTISSEMENT

Des eaux à courant rapide peuvent être très fortes et emporter le véhicule. Cela peut conduire à des situations très dangereuses pouvant provoquer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

Conduite en terrain enneigé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

Montez les chaînes à neige sur les quatre roues avant de vous engager dans un terrain enneigé.

Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Ceci s'applique en particulier aux passages ne comportant pas d'ornières ou d'autres traces visibles.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Ne vous arrêtez jamais dans l'eau.
- De l'eau qui pénètre dans le compartiment-moteur peut entraîner une immobilisation du véhicule dans l'eau. Le véhicule risque alors de devenir incontrôlable et d'être emporté par le courant.
- Un sol meuble, des obstacles sous l'eau et les bas-fonds risquent de provoquer des accidents ainsi qu'une immobilisation du véhicule dans l'eau. Cela risque de conduire à des situations critiques.
- Une eau à fort courant ou impétueuse peut emporter le véhicule dans le sens du courant. Cela risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.
- N'effectuez le passage à gué que sur un sol ferme, et dont la profondeur est inférieure à la profondeur guéable maximale admissible sur toute la longueur.

① MISE EN GARDE

- La traversée de cours d'eau est susceptible d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la chaîne cinématique, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée, car le sel risque de provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec du sel ou de l'eau salée.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite en terrain enneigé est très dangereuse.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

- Les nids de poule, qu'ils soient profonds ou non, les creux, fossés, précipices, croûtes gelées ou autres obstacles sont souvent partiellement ou totalement recouverts de neige.
- Les dangers enfouis dans la neige peuvent provoquer un accident, des blessures graves ou l'immobilisation du véhicule dans des conditions météorologiques extrêmes.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au chargement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.

Conduite en terrain pentu



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

Conduite en montée ou en descente

Avant toute conduite en montée ou en descente, arrêtez-vous, descendez du véhicule et examinez la situation :

- Parcourez le terrain à pied et vérifiez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés ⇒ ⚠.
- Regardez ce qui vous attend après la montée.
- Si le parcours est trop raide, trop accidenté ou si le sol est trop meuble, n'empruntez pas ce terrain et choisissez un autre parcours.
- Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.
- Roulez lentement et à vitesse constante tout droit, en montée ou en descente.
- Dosez l'accélération afin qu'elle soit juste suffisante pour venir à bout de la montée. Une accélération trop forte entraîne le patinage des roues et la perte de contrôle du véhicule. Une accélération trop faible augmente la probabilité de faire caler le moteur.
- En montée, vous ne devez jamais vous arrêter ou faire demi-tour.
- Évitez de faire caler le moteur.
- Évitez de passer les vitesses ou de débrayer durant la phase de montée.

Si vous ne pouvez pas venir à bout de la montée

- En montée, ne faites jamais demi-tour.
- Si le moteur cale, enfoncez la pédale de frein et redémarrez le moteur.

- Engagez la marche arrière et reculez lentement tout droit.

- Gardez la vitesse du véhicule constante à l'aide de la pédale de frein jusqu'à ce que vous trouviez une place sécurisée.

Conduite en descente

Ne dépassez jamais l'angle de dévers du véhicule ! Si une conduite en dévers se révèle impérative et que le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement en direction de la ligne de plus grande pente.

La conduite en descente présente un risque élevé de retournement. En descente, concentrez-vous particulièrement sur le braquage du véhicule.

Dans les descentes abruptes, utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.

- Lorsque vous conduisez en descente abrupte, engagez la première vitesse.
- Appuyez modérément sur la pédale de frein pour éviter de perdre le contrôle du véhicule.
- Dans la mesure du possible et si cela ne présente aucun danger, conduisez tout droit en suivant la ligne de plus grande pente (pente maximale).
- Évitez de débrayer ou de sélectionner le point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

N'essayez jamais de rouler en montées ou en descentes si elles sont trop abruptes pour le véhicule. Le véhicule risque de dérapier, de se renverser ou de faire un tonneau.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

- L'angle de montée ou de descente ne doit pas dépasser la valeur maximale admissible pour le véhicule.
- Conduisez toujours en montée et en descente uniquement en suivant la ligne de plus grande pente.
- En montée et en descente, vous ne devez jamais tourner ou faire demi-tour. Le véhicule risque de basculer ou de dérapé.
- Si le moteur cale ou qu'il s'arrête pour une toute autre raison : arrêtez-vous et actionnez la pédale de frein. Redémarrez le moteur. Engagez la marche arrière, relâchez la

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

pédale de frein et exploitez le frein moteur pour ramener le véhicule avec précaution sur la ligne de plus grande pente. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.

- Si vous n'arrivez pas à démarrer le moteur, actionnez la pédale de frein en exerçant une force constante et laissez reculer le véhicule dans sa trajectoire. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Ne laissez jamais reculer le véhicule jusqu'au bas de la pente au point mort. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule.

Conduite en dévers

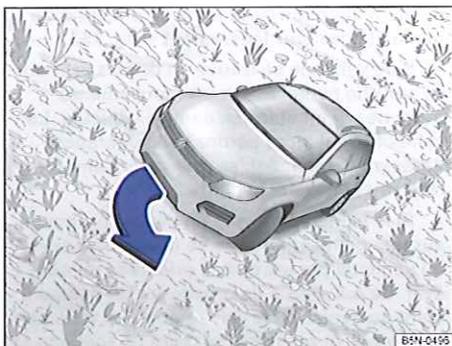


Fig. 187 Braquez en direction de la ligne de plus grande pente.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

La conduite en dévers constitue l'une des situations les plus dangereuses en tout-terrain ⇒ ⚠.

Cela peut paraître sans danger au premier abord, mais ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers ! Un véhicule se trouvant en travers de la pente peut dérapé, se renverser ou faire un tonneau. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles chez les occupants.

Conduite en dévers

Avant de prendre la route, vérifiez s'il n'existe vraiment pas d'autre itinéraire plus sûr.

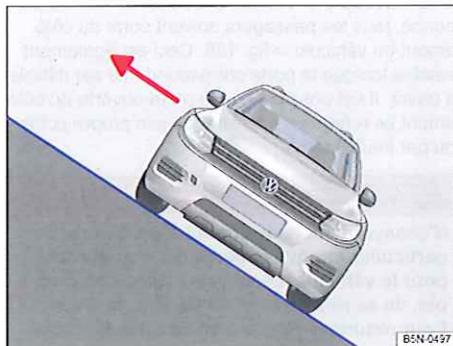


Fig. 188 En dévers, sortez du véhicule toujours du côté amont.

Si vous devez conduire en dévers, le sol doit être, dans la mesure du possible, ferme et plat. Sur sol glissant ou sol meuble, le véhicule a tendance à dérapé latéralement ou à basculer. Veillez toujours à ce que l'inclinaison due aux inégalités du terrain ne soit pas trop importante. Si c'est le cas, le véhicule peut basculer ou faire un tonneau.

Lorsque le véhicule se trouve dans un dévers prononcé, les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.

Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement du « côté bas de la pente » en accélérant légèrement ⇒ fig. 187. S'il n'est pas possible de braquer en direction de la ligne de plus grande pente, tournez le volant dans le sens de la montée et accélérez légèrement.

Le centre de gravité doit être aussi bas que possible. Le poids de l'ensemble des occupants doit être uniformément réparti. Il est conseillé aux personnes fortes ou de grande taille de s'asseoir du côté amont du véhicule. Il est conseillé de retirer les bagages du toit et d'attacher les objets lourds car leur déplacement brusque risque d'entraîner le renversement du véhicule ⇒ ⚠.

Lors de la conduite en dévers, il est conseillé au passager arrière de toujours occuper une place située du côté amont. Dans le pire des cas, le passager doit quitter le véhicule du côté correspondant jusqu'à ce que le dévers soit franchi en toute sécurité.

Sortie en pente

Si le véhicule s'arrête sur une pente en dévers prononcé, tous les passagers doivent sortir du côté amont du véhicule ⇒ fig. 188. Ceci est également valable lorsque la porte correspondante est difficile à ouvrir. Il est possible que la porte ouverte du côté amont se referme sous l'effet de son propre poids ou par inadvertance.

⚠ AVERTISSEMENT

N'essayez jamais de conduire en dévers. En particulier lorsque la pente est trop abrupte pour le véhicule. Le véhicule risque de déraiper, de se renverser et de faire un tonneau. Pour réduire le risque d'accident et de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers. Ne choisissez jamais des trajets

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

- Lors de la conduite en dévers, le véhicule peut alors perdre son adhérence, déraiper latéralement, se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente.
- Les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.
- Avant la conduite en dévers, assurez-vous de pouvoir braquer en direction de la ligne de plus grande pente. Si cela n'est pas possible, empruntez un autre chemin. Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement en direction de la ligne de plus grande pente et accélérez légèrement ⇒ fig. 187.
- Si le véhicule se trouve en dévers prononcé sur une pente, évitez les mouvements brusques et incontrôlés dans le véhicule. Le véhicule peut alors perdre son adhérence, déraiper latéralement, se renverser, faire un tonneau et dévaler la pente.
- Si le véhicule s'arrête en dévers prononcé sur une pente, personne ne doit jamais sortir du véhicule par les portes orientées du côté aval. Ce qui risque de provoquer un déplacement du centre de gravité global. Le véhicule peut alors se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente. Pour éviter cela, quittez toujours le véhicule prudemment côté amont ⇒ fig. 188.
- Lorsque vous sortez du véhicule, veillez à ce que la porte ouverte du côté amont ne se ferme pas sous l'effet de son propre poids ou par inadvertance afin d'éviter d'éventuelles blessures.

Éviter les ornières et les creux

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

Sur les chemins forestiers, dans les prés et dans les champs ainsi que sur les itinéraires tout-terrain fréquentés, vous rencontrerez souvent des ornières.

Si les ornières et les creux sont fermes et peu profonds, il vous suffit simplement de suivre les ornières.

Il est conseillé de ne pas rouler dans des ornières ou des creux trop profonds ⇒ ①. Si vous ne pouvez pas les éviter, faites demi-tour.

⚠ MISE EN GARDE

Si les ornières ou les creux sont trop profonds, le soubassement du véhicule risque d'être endommagé en touchant le sol et le véhicule peut se retrouver immobilisé.

Traversée de fossés

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

- Vérifiez si l'angle d'attaque/de dévers est suffisamment faible pour pouvoir traverser le fossé avec le véhicule.
- Franchissez le fossé dans la mesure du possible en angle aigu ⇒ ①.
- Il faut que l'angle de dévers ne soit pas trop important lors de la traversée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne traversez jamais de fossés si l'angle d'attaque/de dévers est trop abrupt pour le véhicule ou si le fossé est trop profond. Le véhicule risque de déraper, de se renverser et de faire un tonneau.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous franchissez le fossé de face, les roues avant tombent dans le fossé. Le soubassement du véhicule risque de toucher le sol, ce qui peut entraîner un endommagement du véhicule ainsi que son immobilisation. Dans ce cas, et malgré la transmission intégrale, une sortie du fossé se révèle quasiment impossible.

Conduite sur le sable et dans la boue

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 305.

Roulez toujours à vitesse constante sur le sable ou dans la boue, ne passez pas de vitesses manuellement et ne vous arrêtez pas.

- Vérifiez que l'ESC est activé. Le témoin de contrôle  ou  du combiné d'instruments ne doit pas s'allumer ⇒ page 208.
- Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.
- Sélectionnez un rapport adapté et conservez-le jusqu'à ce que vous ayez rejoint le sol ferme ⇒ page 305.
- Veillez à ce que le véhicule reste constamment en mouvement.

Ne roulez pas trop vite dans la boue et sur le sable, sinon les roues risquent de patiner et le véhicule de s'enliser. Si les pneus n'adhèrent plus, tournez rapidement le volant dans un sens puis

dans l'autre. Ceci vous permet d'obtenir rapidement une meilleure adhérence des roues avant sur ce type de sol.

Conduite sur le sable

Ne réduisez en aucun cas la pression de gonflage des pneus pour conduire sur le sable ⇒ ⚠. Cependant, pour la conduite sur le sable, si la pression de gonflage des pneus a chuté, vous devez toujours rétablir la pression correcte de gonflage des pneus avant de continuer votre route. La conduite avec une pression de gonflage des pneus insuffisante peut provoquer la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves voire mortelles.

Conduite dans la boue

Ne modifiez ni votre vitesse ni votre direction. Les pneus peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Si le véhicule dérape, braquez immédiatement dans la direction opposée pour retrouver le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

La conduite dans la boue et sur le sable peut se révéler dangereuse. Le véhicule peut déra- per de façon incontrôlée et faire ainsi courir un risque de blessures accru. Conduisez tou- jours avec prudence si vous devez rouler sur le sable et dans la boue.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi- tour et empruntez un autre itinéraire.

AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage incorrecte des pneus peut provoquer un accident grave ou mortel.

- Une pression de gonflage incorrecte des pneus entraîne une usure accrue des pneus et dégrade le comportement routier du véhi- cule.
- Une pression de gonflage incorrecte des pneus peut provoquer une surchauffe, un en- dommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de rou- lement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Véhicule enlisé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

Le dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient nécessite de l'entraînement et beau- coup d'adresse.

En cas de fausse manœuvre lors du dégagement du véhicule, le véhicule peut s'enliser encore da- vantage. Vous ne pouvez alors continuer qu'en de- mandant de l'aide à autrui.

Lorsqu'il devient impossible de continuer...

- Dégagez avec précaution les roues et assurez- vous qu'aucun autre élément du véhicule n'est enli- sé.
- Passez la marche arrière.
- Accélérez en douceur et reculez le véhicule dans sa trace.

Si cela s'avère inefficace, placez des branchages, des tapis de sol ou de la toile à sac devant les pneus pour augmenter l'adhérence et obtenir ainsi une motricité plus importante ⇒ .

Dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient

Ne faites jamais patiner les roues de façon prolon- gée, le véhicule risquant alors de s'enliser encore davantage ⇒ .

- Désactivez l'ASR ⇒ page 208.
- Utilisez le mode tout-terrain ⇒ page 228.
- Tournez le volant de direction en position droi- te.
- Reculez jusqu'à ce que les roues commencent à patiner.
- Engagez immédiatement la première vitesse et avancez jusqu'à ce que les roues recommencent à patiner.
- Répétez ce va-et-vient jusqu'à ce que votre élan soit suffisant pour vous permettre de vous dé- gager.
- Après avoir dégagé le véhicule, activez l'ASR ⇒ page 208.

AVERTISSEMENT

Personne ne doit jamais se trouver devant ou derrière le véhicule en particulier lorsque vous essayez de dégager un véhicule enlisé.

- Les roues qui patinent risquent de proje- ter violemment des pierres, des branchages, des morceaux de bois ou d'autres objets se trouvant sous les roues et de provoquer ainsi de très graves blessures.
- Si le véhicule enlisé se déplace brusque- ment, il risque d'écraser les personnes se trouvant devant ou derrière le véhicule.

Après une sortie tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 305.

Après une sortie tout-terrain, vous devez contrôler le véhicule pour détecter d'éventuels dégâts au niveau du soubassement et, si nécessaire, nettoyer la grille de calandre \Rightarrow .

Liste de contrôle

Effectuez-la après chaque sortie tout-terrain \Rightarrow  :

- ✓ Réactivez l'ASR \Rightarrow page 208.
- ✓ Nettoyez les clignotants, les feux, la plaque de police et l'ensemble des glaces.
- ✓ Démontez si nécessaire l'œillet de remorquage ainsi que les chaînes à neige.
- ✓ Contrôlez l'état des pneus, des jambes de force et des essieux pour détecter d'éventuels dégâts et ôtez les grosses saletés, les pierres et les corps étrangers logés entre les sculptures des pneus.
- ✓ Contrôlez le soubassement du véhicule et ôtez tous les objets coincés dans le système de freinage, sur les roues, sur les trains roulants, sur le système d'échappement et dans le moteur, comme par ex. des feuilles, des brindilles ou des morceaux de bois \Rightarrow . Si vous constatez des dégâts ou des fuites, rendez-vous dans un atelier spécialisé ou faites appel à un spécialiste.
- ✓ Ôtez les grosses saletés de la calandre et du soubassement du véhicule \Rightarrow page 336.
- ✓ Vérifiez dans le compartiment-moteur la présence de saletés pouvant gêner le fonctionnement du moteur  \Rightarrow page 314.



AVERTISSEMENT

Les objets coincés sous le plancher du véhicule représentent un danger. Après une sortie tout-terrain, vous devez toujours vérifier qu'aucun objet coincé ne se trouve dans le soubassement du véhicule.

- Ne conduisez jamais lorsque des objets sont coincés sur le soubassement, dans le système de freinage, les roues, les trains roulants, le système d'échappement ou dans le moteur.



AVERTISSEMENT (suite)

- Des matériaux inflammables comme les feuilles ou les brindilles sèches peuvent s'enflammer au contact de pièces brûlantes du véhicule. Un incendie peut provoquer des blessures graves.
- Les objets coincés peuvent en effet endommager les conduites de carburant, le système de freinage, les joints ou d'autres éléments des trains roulants. Cela peut entraîner des accidents et la perte de contrôle du véhicule.

Entretien, nettoyage, maintenance

Dans le compartiment-moteur

Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	316
Préparation du véhicule avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur	317
Ouverture et fermeture du capot-moteur	318

Avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur, garez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez jamais sur le moteur et dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des fluides, des ingrédients et des outils adéquats ⇒  ! Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Cadrons ⇒ page 21
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 133
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 191
- Liquide de frein ⇒ page 208
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant ⇒ page 289
- Huile-moteur ⇒ page 320
- Liquide de refroidissement ⇒ page 326
- Batterie du véhicule ⇒ page 331
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367



AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance risquent de provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé en toute sécurité. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que la clé du véhicule soit retirée du contact-démarrreur.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut provoquer des blessures graves.
- Le système Start/Stop doit être désactivé.

AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves !

- Quelles que soient les opérations à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et prudent et tenez compte des consignes de sécurité générales en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.
- N'intervenez vous-même sur le moteur ou dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot-moteur tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer de graves brûlures. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'écouler du compartiment-moteur.
- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot-moteur.

AVERTISSEMENT (suite)

- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le compartiment-moteur.
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou le levier de vitesses au point mort.
 - Retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et des blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie.

AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitez jamais le système électrique. La batterie du véhicule risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, tenez compte de ce qui suit :
 - Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.
 - Ne touchez jamais les câbles électriques et les raccords des lampes à décharge (lampes au xénon).

AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur comporte des pièces rotatives risquant de provoquer des blessures graves.

- Ne touchez jamais cette zone ni le ventilateur de radiateur. Tout contact avec les pales du rotor peut entraîner des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en route automatiquement – même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule a été retirée du contact-démarreur.
- Si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (courroie multipistes, alternateur, ventilateur de radiateur, par ex.) et l'allumage haute tension présentent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
 - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les partie du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements reposent bien le long du corps afin d'éviter qu'ils ne se coincent dans les pièces du moteur.
 - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement est activé.
- Ne laissez aucun objet (outils ou chiffons, par ex.) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer sur les pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si des interventions sur le système d'alimentation en carburant ou sur le système électrique sont nécessaires, tenez compte de ce qui suit :
 - Déconnectez toujours la batterie du véhicule. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
 - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur opérationnel ayant été contrôlé.

 Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol se trouvant sous votre véhicule. Si vous remarquez sur le sol des tâches d'huile ou d'autres fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé. Mettez au rebut les fluides qui se sont écoulés dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

MISE EN GARDE

Lors du remplissage de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 314.

Indication	Cause possible	Pour y remédier
	Capot-moteur ouvert ou mal fermé.	 Arrêtez de rouler ! Fermez le capot-moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le capot-moteur est ouvert ou mal fermé, le témoin d'alerte  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Selon l'équipement du véhicule, il se peut qu'un symbole apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte pour indiquer que le capot-moteur est ouvert ou mal fermé. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'env. 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé, les portes étant fermées.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

Préparation du véhicule avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 314.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur ⇒ ▲ :

- ✓ Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.
- ✓ Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- ✓ Fermez le frein de stationnement électronique ⇒ page 208.
- ✓ Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position **P** ⇒ page 198.
- ✓ Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur ⇒ page 191.
- ✓ Laissez refroidir suffisamment le moteur.
- ✓ Éloignez toujours les enfants et toute autre personne du compartiment-moteur.
- ✓ Assurez-vous que le véhicule soit correctement immobilisé.



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Ouverture et fermeture du capot-moteur

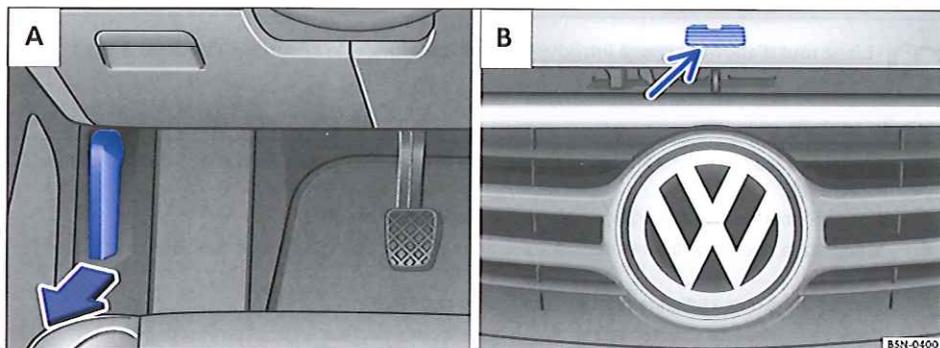


Fig. 189 A : au niveau du plancher côté conducteur : levier de déverrouillage du capot-moteur ; B : au-dessus de la grille de calandre : levier d'ouverture.

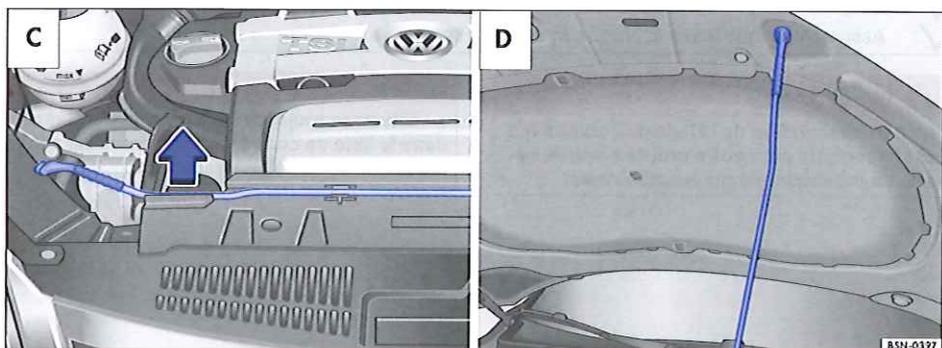


Fig. 190 Dans le compartiment-moteur : C : béquille de capot-moteur dans sa fixation ; D : capot-moteur ouvert.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 314.

Ouverture du capot-moteur

- Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise ⇒ .
- La porte du conducteur étant ouverte, tirez le levier de déverrouillage ⇒ fig. 189 A dans le sens de la flèche. Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort ⇒ .
- Soulevez le capot-moteur par le levier d'ouverture ⇒ fig. 189 B (flèche) et maintenez-le dans cette position.
- Retirez, dans le sens de la flèche, la béquille de sa fixation ⇒ fig. 190 C et accrochez-la dans l'ouverture du capot-moteur ⇒ fig. 190 D.

Fermeture du capot-moteur

- Soulevez légèrement le capot-moteur et décrochez la béquille ⇒ .
- Rabattez la béquille dans le sens inverse de la flèche ⇒ fig. 190 C.
- Laissez tomber le capot-moteur dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot-moteur !

Si le capot-moteur n'est pas fermé, rouvrez-le puis fermez-le correctement.

Le capot-moteur est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent. Le témoin de contrôle ne doit plus s'allumer sur le combiné d'instruments ⇒ page 316. 

AVERTISSEMENT

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir subitement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Après avoir fermé le capot-moteur, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serre est correctement encliqueté. Le capot-moteur doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Si vous constatez en cours de route que le capot-moteur n'est pas correctement fermé, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ouvrez ou ne fermez le capot-moteur que lorsque personne ne se trouve dans la zone de débattement.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez-le capot-moteur que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.
- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route. <

Huile-moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	320
Spécifications de l'huile-moteur	321
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur	322
Consommation d'huile-moteur	324
Vidange d'huile-moteur	324

Informations complémentaires et avertissements :

- => brochure *Plan d'Entretien*
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur => page 314
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications => page 367

AVERTISSEMENT

Toute manipulation impropre de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et des blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lors de la manipulation de l'huile-moteur.

AVERTISSEMENT (suite)

- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.
- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur ; cela pourrait inciter des tiers à en boire le contenu.
- Être en contact régulier avec l'huile-moteur peut nuire à la peau. Lavez toujours avec soin la peau avec de l'eau et du savon lorsqu'elle est humectée d'huile-moteur.
- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante et peut causer des brûlures graves sur la peau. Laissez toujours refroidir le moteur.



De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 320.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Niveau d'huile-moteur insuffisant.	Coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur => page 322.
Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Pression d'huile-moteur insuffisante.	 Arrêtez de rouler ! Coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur. – Si le témoin d'alerte clignote, bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, <i>ne poursuivez pas</i> votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste !
	Dysfonctionnement du système d'huile-moteur.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le capteur de niveau d'huile-moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Spécifications de l'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 320.

Utilisez une huile-moteur strictement conforme aux spécifications.

Le choix d'une huile-moteur appropriée est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade de qualité supérieure qui peut être généralement utilisée toute l'année.

N'utilisez si possible que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen . Si vous souhaitez maintenir le Service Vidange à intervalles variables, vous devez faire l'appoint uniquement avec de l'huile spécialement homologuée pour le Service Vidange à intervalles variables, conformément à la norme VW correspondante (⇒ tabl. à la page 321). Les huiles-moteur mentionnées sont des huiles multigrades superlubrifiantes.

Les huiles-moteur font l'objet de perfectionnements constants. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifica-

tions. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un Partenaire Volkswagen.

La qualité de l'huile-moteur est conforme, non seulement aux exigences du moteur et du système d'épuration des gaz d'échappement, mais également à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur le vieillissement de l'huile-moteur.

Étant donné que la qualité des carburants peut diverger fortement d'un marché à l'autre, il importe d'en prendre compte lors du choix de l'huile-moteur appropriée.

L'utilisation d'une huile-moteur conforme aux normes VW 504 00 et VW 507 00 suppose l'utilisation de carburant répondant aux normes EN 228 (essence) et EN 590 (gazole) ou présentant des qualités semblables. **Par conséquent, les huiles-moteur conformes aux normes VW 504 00 et VW 507 00 ne sont pas appropriées pour de nombreux marchés.**

	Spécifications autorisées de l'huile-moteur 		Spécifications alternatives de l'huile-moteur 
Type de moteur	Entretien variable QI6 (LongLife)	Entretien fixe QI1, QI2, QI3, QI4, QI7 (asservi à la durée ou au kilométrage)	Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie ^{a)}
Moteurs à essence	VW 504 00	VW 502 00	VW 504 00
Moteurs diesel avec filtre à particules, sauf CLJA	VW 507 00	VW 507 00	-----

Type de moteur	Spécifications autorisées de l'huile-moteur ⇒ ⓘ		Spécifications alternatives de l'huile-moteur ⇒ ⓘ
	Entretien variable QI6 (LongLife)	Entretien fixe QI1, QI2, QI3, QI4, QI7 (asservi à la durée ou au kilométrage)	Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie ^{a)}
Moteurs diesel avec filtre à particules LRM CLJA	-----	VW 505 01	-----
Moteurs diesel sans filtre à particules	VW 507 00	VW 505 01	-----

a) Les spécifications alternatives de l'huile-moteur ne peuvent être utilisées que pour les entretiens fixes QI1, QI2, QI3, QI4 et QI7 et uniquement si les carburants de qualité conforme à la norme EN 228 (essence) ou à la norme EN 590 (gazole) ou de qualité semblable sont disponibles dans le pays où vous vous trouvez.

ⓘ MISE EN GARDE

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- N'utilisez que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen pour votre moteur. L'utilisation d'autres types d'huile-moteur risque d'endommager le moteur !
- Si les huiles-moteur mentionnées (⇒ tabl. à la page 321) ne sont pas disponibles, vous pouvez faire l'appoint avec une autre-huile mo-

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

teur en cas d'urgence. Afin de ne pas endommager le moteur, ne versez qu'une seule fois une quantité maximale de 0,5 litre de l'huile-moteur suivante jusqu'à la prochaine vidange d'huile :

- Moteurs à essence : norme ACEA A3/B4 ou API SN (API SM).
- Moteurs diesel : norme ACEA C3 ou API CJ-4.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

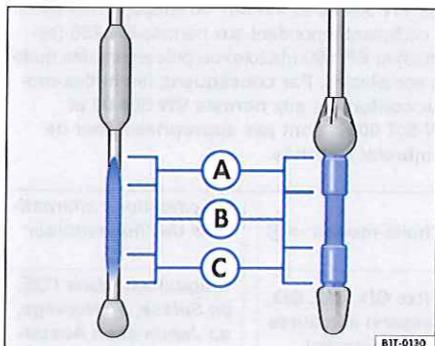


Fig. 191 Jauge d'huile avec repères du niveau d'huile-moteur.

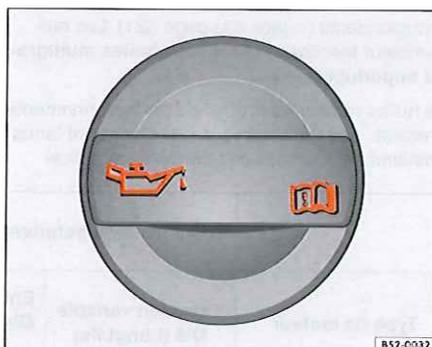


Fig. 192 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 320.

Liste de contrôle

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué \Rightarrow  :

1. Le moteur ayant atteint sa **température de fonctionnement**, garez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.
2. Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot-moteur  \Rightarrow page 314.
4. Identifiez l'orifice de remplissage du moteur et la jauge d'huile. Vous pouvez reconnaître l'orifice de remplissage d'huile-moteur grâce au symbole  figurant sur le couvercle \Rightarrow fig. 192 ainsi que la jauge d'huile grâce à la poignée de couleur. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
5. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.
6. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve sur la jauge d'huile, il doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.
7. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis relevez le niveau d'huile-moteur sur la jauge \Rightarrow fig. 191 comme suit :
 - (A) : **ne faites pas** d'appoint d'huile \Rightarrow (D). Poursuivez avec l'étape 15.
 - (B) : vous pouvez faire l'appoint d'huile (environ 0,5 l). Poursuivez avec l'étape 8 ou 15.
 - (C) : faites **impérativement** l'appoint d'huile (environ 1,0 l). Poursuivez avec l'étape 8.
8. Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez correctement en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
9. Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur \Rightarrow fig. 192.
10. Faites l'appoint uniquement avec de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour le moteur concerné, en versant pas à pas de petites quantités (pas plus de 0,5 l).
11. Pour éviter un remplissage excessif, attendez environ une minute après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
12. Relevez de nouveau le niveau d'huile-moteur sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais une quantité excessive d'huile-moteur \Rightarrow (D).
13. Une fois le remplissage effectué, le niveau d'huile-moteur doit atteindre au minimum le milieu de la zone \Rightarrow fig. 191 (B) sans toutefois jamais dépasser la zone (A) \Rightarrow (D).
14. Après avoir fait l'appoint, vissez soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage.
15. Remettez ensuite correctement en place la jauge d'huile dans le tube de guidage jusqu'en butée.
16. Fermez correctement le capot-moteur  \Rightarrow page 314.

AVERTISSEMENT

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact de pièces brûlantes du moteur. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et de graves blessures.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces du moteur froides risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.

AVERTISSEMENT (suite)

- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage est fermement vissé et que la jauge d'huile est remise en place correctement dans le tube de guidage. L'huile-moteur risquerait sinon de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur lorsque celui-ci tourne.

❗ MISE EN GARDE

- Si le niveau d'huile-moteur se trouve au-dessus de la zone **A**, ne démarrez pas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Sinon, le catalyseur ainsi que le moteur peuvent être endommagés !
- Lors du remplissage de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage respectifs. L'utilisa-

❗ MISE EN GARDE (suite)

tion de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !



Le niveau d'huile-moteur ne doit en aucun cas dépasser la zone **A**. Sinon, de l'huile risque d'être aspirée par l'aération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement.

Consommation d'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 320.

La consommation d'huile-moteur peut varier selon le moteur et être modifiée pendant la durée de vie du moteur.

La consommation d'huile-moteur peut aller jusqu'à 1 l/2 000 km, suivant votre style de conduite et les conditions d'utilisation – Pour les véhicules neufs, la consommation d'huile peut être supérieure du-

rant les 5 000 premiers kilomètres. C'est pourquoi le niveau d'huile-moteur doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par exemple en été lors de longs parcours sur autoroute, en cas de traction d'une remorque ou de franchissements de cols de haute montagne, le niveau d'huile-moteur doit se trouver dans la zone \Rightarrow fig. 191 **A**.

Vidange d'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 320.

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement une vidange d'huile-moteur conformément aux directives définies dans le Plan d'Entretien.

En raison des outils spéciaux nécessaires ainsi que des connaissances techniques requises pour la mise au rebut de l'huile usagée, faites toujours vidanger l'huile et changer le filtre dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les intervalles d'entretien dans le Plan d'Entretien.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrit l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas de vidanger plus souvent l'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si, dans certains cas exceptionnels, vous deviez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte de ce qui suit :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Tenez les bras en position horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts afin d'empêcher l'huile qui s'écoule de couler sur les bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier.
- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.

 Avant de procéder à une vidange d'huile, cherchez d'abord un endroit approprié pour la mise au rebut de l'huile usagée.

 Mettez au rebut l'huile usagée dans le respect de l'environnement. Ne mettez jamais au rebut l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les forêts, les canalisations, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.



Liquide de refroidissement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte et indicateur de température du liquide de refroidissement	327
Spécifications du liquide de refroidissement ..	328
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint	329

N'intervenez jamais sur le système de refroidissement du moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et si vous ne disposez pas de l'outillage nécessaire et des fluides adéquats ⇒  ! Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

AVERTISSEMENT (suite)

- **Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.**
- **N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.**
- **Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.**
- **Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.**
- **Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.**

 Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoin d'alerte et indicateur de température du liquide de refroidissement

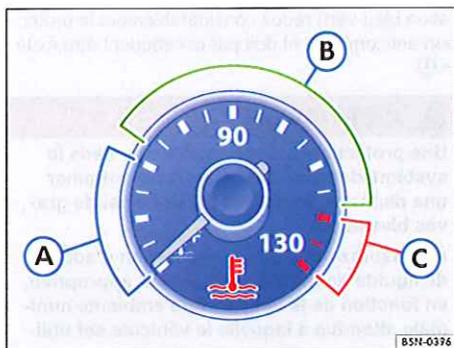


Fig. 193 Indicateur de température du liquide de refroidissement dans le combiné d'instrument : A Zone froide; B Zone normale; C Zone d'alerte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 326.

Tant que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement se trouve dans la zone froide \Rightarrow fig. 193 A, le moteur n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement et il convient d'éviter de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur.

En conduite normale, l'aiguille doit se trouver dans la zone centrale de l'échelle graduée. Si le moteur est fortement sollicité – en particulier lorsque la température ambiante est élevée – l'aiguille peut aussi se déplacer loin vers la droite.

Cligno- te	Position de l'ai- guille \Rightarrow fig. 193	Cause possible	Pour y remédier
	 Zone d'alerte	Température du liquide de refroidissement trop élevée.	Arrêtez de rouler ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Coupez le moteur, laissez refroidir le moteur jusqu'à ce que l'aiguille revienne dans la zone normale. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement \Rightarrow page 329.
	 Zone normale	Niveau de liquide de refroidissement insuffisant.	Le moteur étant refroidi, contrôler le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire \Rightarrow page 329. Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, il y a un dysfonctionnement.
	--	OU : dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement.	Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
-	 Zone froide	Le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement.	Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur tant qu'il n'a pas atteint sa température de fonctionnement.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Spécifications du liquide de refroidissement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 326.

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement G 13 (TL-VW 774 J). L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Ce mélange constitué d'eau et d'additif de liquide de refroidissement offre non seulement une protection antigel jusqu'à -25 °C (-13 °F), mais protège également les pièces en alliage léger du système de refroidissement contre la corrosion. En outre, le mélange empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum, même si l'utilisation d'une protection antigel n'est pas nécessaire lorsqu'il fait chaud.

Si, pour des raisons climatiques, une protection antigel plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 60 %, la protection antigel risquant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % de l'additif de liquide de refroidissement G 13 ou G 12 plus-plus (TL-VW 774 G) (coloration violette pour les deux), afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale ⇒ . Un mélange de G 13 avec les liquides de refroidissement G 12 plus (TL-VW 774 F), G 12 (coloration rouge) ou G 11 (colo-

ration bleu-vert) réduit considérablement la protection anticorrosion et doit par conséquent être évité ⇒ .

AVERTISSEMENT

Une protection antigel insuffisante dans le système de refroidissement peut entraîner une panne du moteur et causer ainsi de graves blessures.

- **Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.**
- **Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.**

MISE EN GARDE

Ne mélangez jamais les additifs d'origine avec d'autres additifs non homologués par Volkswagen. En cas de mélange avec d'autres liquides de refroidissement, des dégâts importants risquent de survenir sur le moteur et le système de refroidissement.

- **Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas violet mais, par ex., marron, l'additif G 13 a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager le moteur !**

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

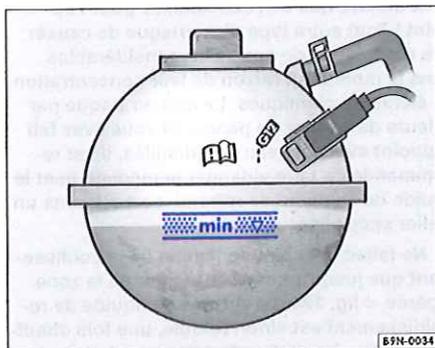


Fig. 194 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 326.

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

Opérations préalables

- Garez votre véhicule sur un plan horizontal et solide.
- Laissez refroidir le moteur \Rightarrow .
- Ouvrez le capot-moteur  \Rightarrow page 314.
- Vous pouvez reconnaître le vase d'expansion du liquide de refroidissement grâce au symbole  figurant sur le bouchon \Rightarrow fig. 195.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à l'aide du repère latéral du vase d'expansion \Rightarrow fig. 194.
- Si le niveau du liquide dans le réservoir est en dessous du repère minimal (« min »), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est chaud, le niveau du liquide de refroidissement peut dépasser légèrement la ligne supérieure de la zone repérée.

Appoint de liquide de refroidissement

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le couvercle du vase d'expansion.
- Dévissez le couvercle avec précaution \Rightarrow .

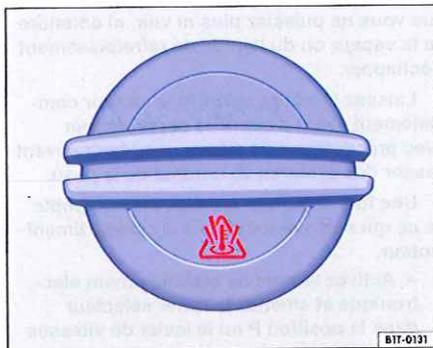


Fig. 195 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

- Faites l'appoint uniquement avec du liquide de refroidissement neuf conforme aux spécifications de Volkswagen \Rightarrow page 328 \Rightarrow .
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que s'il reste une certaine quantité de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement ; vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Si le vase d'expansion du liquide de refroidissement semble vide, **arrêtez de rouler** et faites appel à un spécialiste.
- S'il reste du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement, faites l'appoint jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement reste stable.
- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères du vase d'expansion \Rightarrow fig. 194. **En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée \Rightarrow .**
- Revissez le bouchon à fond.
- Si, en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications \Rightarrow page 328 n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de l'eau distillée \Rightarrow . Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit \Rightarrow page 328.

AVERTISSEMENT

La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peut causer de graves brûlures.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si un écoulement de vapeur ou de liquide de refroidissement est visible ou audible dans le

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

compartiment-moteur. Attendez jusqu'à ce que vous ne puissiez plus ni voir, ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper.

- Laissez toujours refroidir le moteur complètement avant d'ouvrir le capot-moteur avec précaution. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le compartiment-moteur.
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou le levier de vitesses au point mort.
 - Retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et des blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie. Dans certaines circonstances, l'éthylène-glycol du liquide de refroidissement peut prendre feu.

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de leur concentration en éléments chimiques. Le moteur risque par ailleurs de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec une eau non distillée, il est recommandé de faire vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée ⇒ fig. 194. Le surplus de liquide de refroidissement est sinon refoulé, une fois chauffé, hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.
- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, il est conseillé de ne faire l'appoint qu'après le *refroidissement total* du moteur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement si le vase d'expansion du liquide de refroidissement est vide ! De l'air pourrait parvenir dans le système de refroidissement. Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Lors du remplissage de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Batterie du véhicule

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	332
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule	333
Recharge, remplacement, débranchement et rebranchement de la batterie du véhicule	334

La batterie du véhicule fait partie intégrante du système électrique du véhicule.

N'intervenez jamais sur l'équipement électrique si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des outils adéquats ⇒ ⚠ ! Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

Emplacement de montage de la batterie du véhicule

La batterie du véhicule se trouve dans le compartiment-moteur.

Explication des mises en garde figurant sur la batterie

Symbole	Signification
	Portez toujours des lunettes de protection !
	L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et des lunettes de protection !
	Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !
	Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie du véhicule.
	Gardez toujours l'électrolyte et la batterie du véhicule hors de portée des enfants !

Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*
- Systèmes d'assistance au démarrage (système Start/Stop) ⇒ page 226

- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 284
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367
- Démarrage de fortune ⇒ page 426

⚠ AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer de graves brûlures, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez et respectez toujours les avertissements et les consignes de sécurité :

- Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, coupez le contact d'allumage ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- Portez toujours des lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie du véhicule, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques et aux décharges électrostatiques.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- N'utilisez jamais une batterie endommagée. Elle risquerait d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie si elle est endommagée.
- Remplacez immédiatement une batterie endommagée ou qui a gelé. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).

⚠ MISE EN GARDE

- N'exposez pas la batterie du véhicule pendant une durée prolongée à la lumière directe du jour, car les rayons UV peuvent endommager le bac de la batterie.

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Pendant les longues périodes d'immobilisation, protégez la batterie du froid pour éviter qu'elle ne « gèle » et ne devienne ainsi inutilisable.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie du véhicule fortement déchargée ou remplacée ou après un démarrage d'urgence, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie du véhicule est suffisamment rechargée.

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 331.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement de l'alternateur.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler l'équipement électrique. Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin. En cours de route, la batterie du véhicule n'est plus rechargée par l'alternateur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule

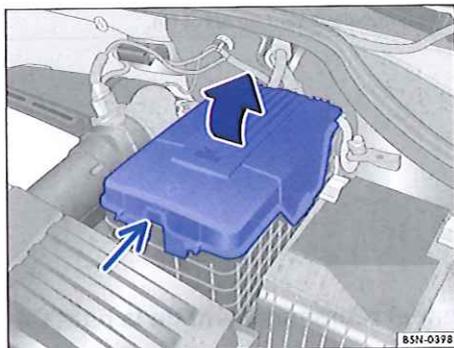


Fig. 196 Dans le compartiment-moteur : dépose du cache de la batterie du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 331.

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte des batteries de véhicules totalisant de forts kilométrages, de celles utilisées dans les pays chauds et des batteries d'un certain âge. La batterie du véhicule ne nécessite sinon aucun entretien.

Certains véhicules sont équipés de batteries spéciales sur lesquelles il n'est pas possible de contrôler le niveau d'électrolyte. Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte de ces batteries de véhicule ne peut pas être contrôlé.

Opérations préalables

- Préparation du véhicule avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur → page 314.
- Ouvrez le capot-moteur  → page 314.

Ouverture du cache de la batterie du véhicule

Les caches de la batterie du véhicule sont de conception différente selon la motorisation du véhicule :

- Dans le cas d'un cache : ⇒ fig. 196 : appuyez sur la languette (petite flèche) et retirez le cache par le haut dans le sens de la flèche.
- Dans le cas d'un soufflet ⇒ fig. 197 : rabattez le cache sur le côté.

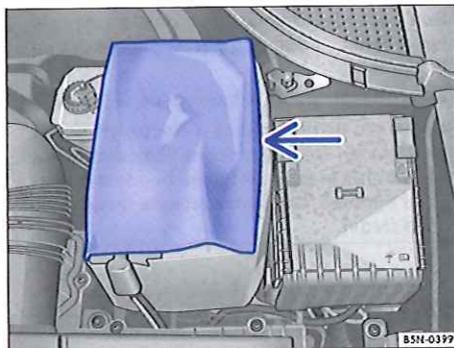


Fig. 197 Dans le compartiment-moteur : rabattement du soufflet de la batterie du véhicule.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule

- Veillez à ce que la luminosité soit suffisante de manière à pouvoir reconnaître facilement les couleurs. N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets combustibles pour vous éclairer.
- Le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie du véhicule change de couleur en fonction du niveau d'électrolyte.

Affichage de l'indicateur coloré	Mesure à prendre
Jaune clair ou incolore	Le niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule est insuffisant. Faites contrôler et remplacer la batterie du véhicule dans un atelier spécialisé.
Indicateur coloré noir	Le niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule est correct.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie du véhicule peut causer de graves brûlures, des explosions ou des décharges électriques.

- Portez toujours des gants et des lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie du véhicule, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne basculez jamais la batterie du véhicule. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais la batterie du véhicule.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou sur les yeux, rincez immédiatement à l'eau froide la partie touchée pendant quelques minutes. Consultez ensuite un médecin sans tarder.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas d'absorption d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

Recharge, remplacement, débranchement et rebranchement de la batterie du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 331.

Recharge de la batterie du véhicule

Il est recommandé de faire recharger la batterie du véhicule dans un atelier spécialisé étant donné que la batterie montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge \Rightarrow **⚠**. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement de la batterie du véhicule

La batterie du véhicule a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présenter des caractéristiques de sécurité. Si vous devez remplacer une batterie avant d'en acheter une neuve, renseignez-vous auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises pour la nouvelle batterie. Volkswagen vous recommande de faire changer la batterie du véhicule chez un Partenaire Volkswagen.

Utilisez exclusivement des batteries de véhicule sans entretien conformes aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater de juillet 2012 ou être plus récentes.

Sur les véhicules équipés d'une batterie spéciale, par exemple sur les *véhicules avec système Start/Stop* (\Rightarrow page 230), vous devez remplacer la batterie uniquement par une batterie ayant les mêmes spécifications.

Débranchement de la batterie

Si vous devez débrancher la batterie du système électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif \Rightarrow **⚠**.

Branchement de la batterie

- Avant de rebrancher la batterie du véhicule, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif \Rightarrow **⚠**.

Après le branchement d'une batterie de véhicule et la mise du contact d'allumage, différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou calculée correctement \Rightarrow page 21. Tenez-compte des périodicités d'entretien maximales admissibles \Rightarrow brochure *Plan d'Entretien*.

Véhicules équipés du système Keyless Access : si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage après le branchement de la batterie, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Essayez ensuite à nouveau de mettre le contact d'allumage. Si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage, faites appel à un spécialiste. **▶**

Coupage automatique des consommateurs électriques

Pour éviter la décharge des batteries, une gestion de réseau de bord intelligente permet de recourir automatiquement à diverses mesures en cas de forte sollicitation des batteries :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Le cas échéant, certains gros consommateurs de courant sont limités en puissance, voire entièrement désactivés.
- L'alimentation en tension des prises de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie de se décharger. Par exemple, lorsque le contact d'allumage reste mis pendant une période prolongée alors que le moteur est éteint ou en cas de stationnement prolongé avec les feux allumés.

Comment se décharge la batterie du véhicule ?

- Longues périodes d'immobilisation, sans faire tourner le moteur, notamment lorsque le contact d'allumage est mis.
- Utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire ⇒ page 284.

AVERTISSEMENT

Une fixation incorrecte et l'utilisation d'une batterie inadéquate peuvent provoquer des court-circuits, un incendie et des blessures graves.

- N'utilisez que des batteries exemptes d'entretien et étanches qui présentent les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie de première monte. Les spécifications sont indiquées sur le bac de la batterie.

AVERTISSEMENT

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.

- Ne chargez la batterie du véhicule que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais une batterie de véhicule gelée, même après son dégel. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).
- Remplacez impérativement toute batterie du véhicule qui a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.

MISE EN GARDE

- Ne débranchez et ne raccordez jamais les batteries du véhicule lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. De même, n'utilisez jamais une batterie non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques risquent d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques, par ex. au niveau du système Start/Stop.
- Ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou un chargeur de batterie de véhicule sur la prise de courant 12 volts ou sur l'allume-cigares. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.

 Mettez au rebut la batterie du véhicule conformément à la législation en vigueur. Les batteries peuvent contenir des substances toxiques telles que de l'acide sulfurique et du plomb.

 L'électrolyte de batterie peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Entretien et remise en état du véhicule

Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Lavage du véhicule	337
Lavage au nettoyeur haute pression	338
Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs	339
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace	340
Traitement et lustrage de la peinture du véhicule	341
Entretien et nettoyage des éléments décoratifs en chrome et en aluminium	342
Nettoyage et entretien des films décoratifs ..	342
Nettoyage des jantes	343
Entretien des joints en caoutchouc	344
Dégivrage des barilletts de serrures de portes	344
Protection du soubassement	344
Nettoyage du compartiment-moteur	345

Un entretien régulier et adéquat contribue au **maintien de la valeur** du véhicule. Un entretien réalisé en bonne et due forme peut constituer l'une des conditions de bénéfice de la garantie en cas de dommages de corrosion et de défauts de peinture sur la carrosserie.

Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Lève-glaces électriques ⇒ page 67
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 133
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 346
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impro-

AVERTISSEMENT (suite)

pre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que des tiers puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer ainsi des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

MISE EN GARDE

Les nettoyants contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager.

 Ne lavez le véhicule qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne

soient rejetées aux égouts. Dans certaines régions, il est interdit de laver son véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet.



Lorsque vous achetez des produits d'entretien, choisissez de préférence des produits écologiques.



Les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères. Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.

Lavage du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Plus les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs restent collés longtemps sur la surface extérieure du véhicule, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, suite à un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. De même, le soubassement du véhicule doit être régulièrement lavé avec soin.

Installation de lavage

Suivez les instructions affichées par l'exploitant des installations de lavage. Prenez les mesures de sécurité habituelles avant d'effectuer un lavage automatique, fermez toutes les glaces et rabattez les rétroviseurs extérieurs par ex., afin d'éviter tout endommagement. Si des accessoires extérieurs particuliers se trouvent sur le véhicule, (par ex. un spoiler, une galerie porte-bagages, une antenne radio), il est impératif de demander l'avis de l'exploitant de l'installation de lavage .

La résistance de la peinture de votre véhicule est telle que vous pouvez en principe laver celui-ci sans problème dans des installations de lavage automatique. Cependant, la sollicitation réelle de la peinture dépend fortement de la construction de l'installation de lavage. Volkswagen recommande le lavage dans des installations de lavage sans brosses.

Pour éliminer d'éventuels résidus de cire sur les glaces et pour remédier si nécessaire au broutement des essuie-glaces, veuillez tenir compte des remarques suivantes \Rightarrow page 339, *Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs*.

Lavage à la main

Lors du lavage à la main, détrempez tout d'abord la saleté à grande eau et rincez autant que possible.

Nettoyez ensuite le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le toit et continuez du haut vers le bas. N'utilisez de shampooing qu'en cas de saleté tenace.

Rincez abondamment et fréquemment l'éponge ou le gant de lavage.

Nettoyez en dernier lieu les roues, le bas de caisse, etc. Utilisez à cet effet une deuxième éponge.

AVERTISSEMENT

La présence de pièces à arêtes vives sur le véhicule peut causer des blessures.

- Protégez vos mains et vos bras des pièces à arêtes vives lorsque vous nettoyez par exemple le soubassement ou la face intérieure des passages de roue.

AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselles rugueuses ni d'objets similaires, ce qui risquerait d'endommager la surface extérieure.

① MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez jamais les projecteurs avec un chiffon sec ou une éponge sèche ; utilisez uniquement un chiffon mouillé ou une éponge mouillée. Utilisez de préférence de l'eau savonneuse.
- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

① MISE EN GARDE

Tenez impérativement compte des points suivants avant de passer le véhicule dans une installation de lavage afin d'éviter tout endommagement sur le véhicule :

- Comparez la voie du véhicule avec l'écart des rails de guidage de l'installation de lavage afin de ne pas endommager les jantes et les pneus !

① MISE EN GARDE (suite)

- Désactivez le détecteur de pluie/de luminosité et la fonction Auto Hold avant de faire entrer le véhicule dans une installation de lavage.
- Comparez la hauteur et la largeur du véhicule avec la hauteur et la largeur de passage de l'installation de lavage !
- Rabattez les rétroviseurs extérieurs. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ne doivent en aucun cas être rabattus à la main mais uniquement électriquement !
- Pour éviter tout endommagement de la peinture du capot-moteur, rabattez les essuie-glaces sur le pare-brise après le séchage des balais d'essuie-glace. Ne les laissez pas tomber !
- Verrouillez le hayon afin d'empêcher son ouverture involontaire lors du passage du véhicule dans l'installation de lavage.

Lavage au nettoyeur haute pression



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 336.

Lors du lavage du véhicule avec un nettoyeur haute pression, suivez impérativement les instructions d'utilisation du nettoyeur haute pression. Ceci vaut en particulier pour la pression et pour la distance de nettoyage ⇒ ⚠️.

Maintenez un espace suffisant par rapport aux matériaux souples tels que les flexibles en caoutchouc ou les insonorisants ainsi que les capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot). Les capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) se trouvent dans les pare-chocs arrière et éventuellement avant ⇒ ⚠️.

N'utilisez en aucun cas les buses à jet circulaire ou les rotabuses ⇒ ⚠️.

⚠️ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du nettoyeur haute pression peut entraîner des endommagements durables, visibles ou invisibles, sur les pneus et sur d'autres matières. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Respectez une distance suffisante de la buse par rapport aux pneus.
- Ne nettoyez jamais les pneus avec des buses à jet circulaire (« rotabuses »). Même si la distance de nettoyage est relativement grande et la durée du jet très brève, les pneus risquent d'être endommagés de façon apparente ou cachée.

⚠️ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

① MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les capteurs ultrasons situés dans les pare-chocs doivent toujours être propres et exempts de givre ou de glace. En cas de nettoyage haute pression ou à la vapeur, n'exposez les capteurs ultrasons directement au jet que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm environ.
- Ne nettoyez pas les glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 336.

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

Vaporisez les glaces et les rétroviseurs extérieurs avec du nettoyant pour glaces de commercialisation courante à base d'alcool.

Séchez les glaces à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux. Une peau de chamois utilisée pour essuyer des surfaces peintes contient des résidus gras de traitements de protection et risquerait de salir les glaces.

Les résidus de caoutchouc, d'huile, de graisse ou de silicone peuvent être éliminés à l'aide d'un nettoyant pour glaces ou d'un dégraissant antisilicone ➡️❗.

Élimination des résidus de cire

Les installations de lavage et autres produits d'entretien peuvent laisser des **résidus de cire** sur toutes les glaces. De tels résidus de cire ne peuvent être éliminés qu'à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons. Les résidus de cire sur le pare-brise peuvent entraîner le broutement des essuie-glaces. Volkswagen vous recommande, après chaque lavage du véhicule, d'éliminer les résidus de cire sur toutes les glaces et rétroviseurs extérieurs à l'aide du chiffon de nettoyage des glaces G 052 522 A1.

Le remplissage du réservoir de lave-glace avec un nettoyant pour glaces aux propriétés dissolvantes pour la cire permet d'éliminer ce broutement. Lors du remplissage avec des produits de nettoyage,

respectez la proportion correcte du mélange. Les nettoyants à effet dégraissant ne peuvent pas éliminer de tels résidus de cire ➡️❗.

Les nettoyants pour glaces, les nettoyants spéciaux et les chiffons de nettoyage des glaces sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Déblayage de la neige

À l'aide d'une balayette, éliminez la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs.

Dégivrage

Utilisez de préférence un aérosol dégivrant pour le dégivrage. Lorsque vous utilisez une raclette, ne lui imprimez pas des mouvements de va-et-vient, mais déplacez-la uniquement dans un sens. Lors du mouvement de retour, de la saleté peut rayer la glace.

⚠️ AVERTISSEMENT

Les glaces sales et embuées réduisent la vision et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- Enlevez le givre, la neige et la buée de toutes les glaces à l'intérieur et à l'extérieur.

❗ MISE EN GARDE

- Dans le réservoir du lave-glace, ne mélangez en aucun cas les produits de nettoyage recommandés avec d'autres produits. Sinon, il

❶ MISE EN GARDE (suite)

peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.

- Ne déneigez ou ne dégivrez pas les glaces et les rétroviseurs avec de l'eau chaude ou bouillante. La glace pourrait se fissurer !
- Les fils chauffants du dégivrage de glace arrière se trouvent sur la face intérieure de la glace. N'apposez pas d'autocollant sur les fils chauffants et ne nettoyez jamais la face intérieure de la glace arrière avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

❶ MISE EN GARDE (suite)

- Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'endommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

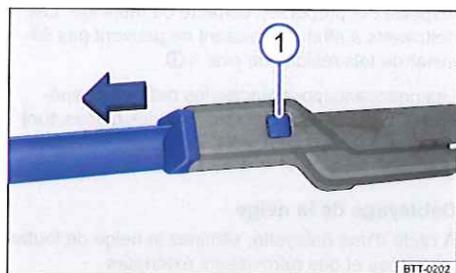


Fig. 198 Remplacement des balais d'essuie-glace avant.

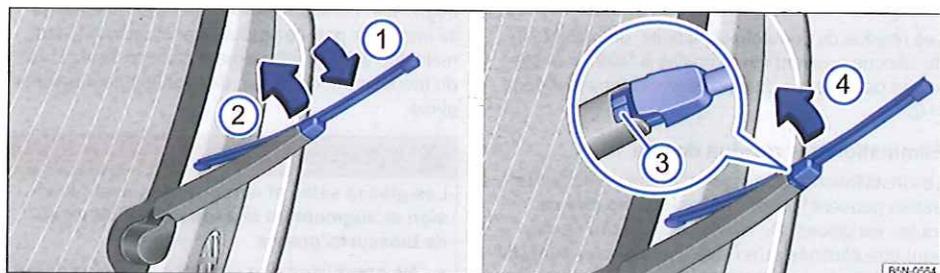


Fig. 199 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **broutement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés ⇒ ❶.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé. ▶

Nettoyage des balais d'essuie-glace

Pour l'essuie-glace avant : amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance avant de les soulever ⇒ page 133.

- Pour soulever un bras d'essuie glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide ⇒ ①.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance ⇒ page 133.
- Pour soulever un bras d'essuie glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage ⇒ fig. 198 ① enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de **longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

- Pour soulever le bras d'essuie glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Soulevez les bras d'essuie glace et rabattez le balai d'essuie-glace de 90°.
- Tenez le balai d'essuie-glace à la main.
- Basculez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche ⇒ fig. 199 ① jusqu'en butée.

- Relevez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche ②. Un interstice ③ se trouve entre le bras d'essuie-glace et le déverrouillage du balai d'essuie-glace (agrandissement).
- Retirez le balai d'essuie-glace orienté vers le côté extérieur du véhicule (sens de la flèche) ④.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de **longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace dans le sens opposé à la flèche ④.
- Tenez le balai d'essuie-glace à la main.
- Refermez l'interstice ③ (agrandissement) situé entre le bras d'essuie-glace et le déverrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette pour verrouiller le balai d'essuie-glace.
- Remettez en place le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- **Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés et usés ou lorsqu'ils ne nettoient plus suffisamment les glaces.**

ⓘ MISE EN GARDE

- Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer les glaces.
- Les nettoyants contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives endommagent la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.
- **Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.**

Traitement et lustrage de la peinture du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 336.

Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit à nouveau être protégé avec un *traitement de protection à la cire dure* de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture propre.

Même si vous utilisez régulièrement un **traitement de protection** dans l'installation de lavage automatique, Volkswagen recommande de traiter la peinture du véhicule à la cire dure au moins deux fois par an.

Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Si le produit de lustrage ne contient pas de substances protectrices, appliquez ensuite un traitement de protection.

⚠ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout risque d'endommagement, ne traitez pas les pièces de couleur mate, les pièces en matière plastique, les verres de projecteurs et les feux arrière avec des produits de lustrage ou des cires dures.
- Ne polissez pas la peinture du véhicule dans un environnement sableux ou poussiéreux ou lorsque la peinture est sale.



Entretien et nettoyage des éléments décoratifs en chrome et en aluminium



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 336.

- Imbibez d'eau un chiffon doux, propre et non pelucheux, puis servez-vous-en pour nettoyer les surfaces.
- En cas de salissures tenaces, utilisez un produit d'entretien sans solvants.
- Lustrez ensuite les éléments décoratifs en chrome et en aluminium à l'aide d'un chiffon doux et sec.

⚠ MISE EN GARDE

Consignes prescrites pour ne pas endommager les éléments décoratifs en chrome et en aluminium :

- N'exposez jamais les pièces au rayonnement solaire direct lors de leur nettoyage ou de leur lustrage.

⚠ MISE EN GARDE (suite)

- Évitez de les nettoyer ou de les lustre dans un environnement sableux ou poussiéreux.
- N'utilisez pas de produit d'entretien fortement abrasif (par ex. crème récurante).
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselle rugueuses ou d'objets similaires.
- Ne lustrez pas de surfaces encrassées.
- N'utilisez pas de nettoyants contenant des solvants.
- N'utilisez pas de cire dure.

⚠ MISE EN GARDE

Les enjoliveurs centraux ou pleins en chrome peuvent également être peints et ne doivent pas être traités avec des produits d'entretien ou de polissage pour chrome ou aluminium. Utilisez un produit d'entretien et de polissage pour peintures de commercialisation courante.



Nettoyage et entretien des films décoratifs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 336.

Les films décoratifs sont des éléments de design en chlorure de polyvinyle souple (PVC).

Dans les zones du véhicule dotées d'un film décoratif, la couche de peinture située sous ce film est protégée des influences météorologiques et des influences de l'environnement.

Si le film décoratif reste longtemps sur le véhicule, il peut y avoir une différence optique entre la zone de peinture protégée par le film décoratif et la zone non protégée. Un polissage permet généralement d'éliminer ces différences.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

Longévité des films décoratifs

Les influences de l'environnement, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les éclats par gravillonnage, etc ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs. Les traces d'usure et de vieillissement sont des traces d'usure normale et ne constituent aucun défaut.

Après avoir posé les films décoratifs, il est possible que des bulles se forment pendant un certain temps, par ex. en raison d'une forte chaleur d'été.



En règle générale, les bulles disparaissent. L'utilisation des films décoratifs ne s'en trouve aucunement restreinte.

Dans les zones à climat modéré ou chaud, la couleur des films décoratifs peut légèrement pâlir au bout de deux ou trois ans. Dans les zones à climat chaud ou modéré, la couleur des films décoratifs peut présenter des traces d'usure et légèrement pâlir au bout d'un an environ.

Dans des zones à climat très chaud, les films décoratifs peuvent présenter des dommages au bout d'un an, tels que le pâlissement de la couleur causé notamment par l'échauffement dû à une exposition directe au soleil.

Nettoyage des films décoratifs

Un véhicule avec des films décoratifs est approprié pour le nettoyage dans des installations de lavage si aucun programme de lavage à cire chaude n'est sélectionné.

Tenir compte des informations et des remarques relatives au lavage du véhicule → page 337 et au lavage au nettoyeur haute pression → page 338.

Lors du pré-lavage au jet ou et du nettoyage au jet de vapeur, respectez toujours un écart minimum de 20 cm entre la buse et les films décoratifs ⇒ ①.

Les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs risquent d'endommager les films décoratifs.

Plus ses dépôts agressifs restent sur le film décoratif, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, à la suite d'un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. Lavez immédiatement avec soin le véhicule en utilisant de l'eau chaude ou une solution savonneuse douce ⇒ ①.

Éliminez avec précaution les salissures tenaces à l'aide d'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude. N'utilisez aucun produits agressifs tels que de l'essence, des diluants ou des solvants pour le nettoyage !

Entretien des films décoratifs

En règle générale, les consignes d'entretien s'appliquant à la peinture valent également pour les films décoratifs ⇒ page 341.

Traitez les films décoratifs régulièrement (tous les trois mois au plus tard) avec de la cire dure liquide. La cire dure lisse la surface et a pour effet de la rendre antisalissante.

Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons doux à microfibrés.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

ⓘ MISE EN GARDE

- Dirigez toujours la buse à la verticale sur les bords et la surface des films décoratifs.
- Selon la structure des rouleaux utilisés dans les installations de lavage, de fines rayures peuvent apparaître au bout d'un certain temps sur les films décoratifs.
- Éliminez les salissures du film décoratif le plus rapidement possible à l'aide de produits de nettoyage appropriés pour éviter un endommagement durable du film.

ⓘ Les dommages présents sur la surface du film décoratif, causés par ex. par des gravillons, peuvent être supprimés en remplaçant des parties entières du film décoratif. Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé. ◀

Nettoyage des jantes

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 336.

Nettoyage des jantes en acier

Les résidus collés provenant de l'usure des plaquettes de frein peuvent être éliminés à l'aide d'un détachant pour poussières industrielles. Nettoyez donc régulièrement les jantes en acier à l'aide d'une éponge spéciale.

Retouchez les dégâts de peinture sur les jantes en acier avant la formation de rouille.

Entretien et nettoyage des jantes en alliage léger

Rincez le sel de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein des jantes en alliage léger **toutes les 2 semaines**. Traitez ensuite les jantes avec un produit de nettoyage exempt d'acide. Volkswagen recommande d'enduire entièrement les jantes de cire dure **tous les 3 mois**. ▶

Si vous n'enlevez pas régulièrement les sels de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein, ces substances risquent d'attaquer l'alliage léger.

Utilisez un produit de nettoyage exempt d'acide pour jantes en alliage léger. N'utilisez pas de produits de lustrage pour peinture ou autres produits abrasifs pour l'entretien des jantes.

Si la couche de peinture de protection a été endommagée, par exemple par gravillonnage, procédez immédiatement à une retouche.

Entretien des joints en caoutchouc

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Les joints en caoutchouc des portes, des fenêtres, etc. conservent leur souplesse, sont plus étanches et durent plus longtemps si vous les enduisez de temps à autre d'un produit d'entretien approprié pour caoutchouc.

Éliminez la poussière et la saleté des joints en caoutchouc à l'aide d'un chiffon doux avant l'entretien.

Dégivrage des barilletts de serrures de portes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Pour dégeler les barilletts de serrures de portes, Volkswagen recommande l'utilisation de l'aérosol d'origine à action revitalisante et anticorrosive.

MISE EN GARDE

Les barilletts de serrures de portes peuvent rouiller en cas d'utilisation de dégivreurs de serrures de porte contenant des solvants pour graisse.

Protection du soubassement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Le soubassement du véhicule bénéficie d'un traitement de protection durable contre les agressions chimiques et mécaniques. La couche protégeant le soubassement peut être endommagée lors de l'utilisation du véhicule. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire régulièrement effectuer un contrôle, et le cas échéant une retouche, du dessous du véhicule et du châssis.

ATTENTION

La protection du soubassement et les produits anticorrosion peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement chaud ou d'autres pièces brûlantes du moteur.

- N'appliquez pas de produit de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion sur les tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou autres composants du véhicule qui deviennent très chauds.

Nettoyage du compartiment-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 336.

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse  ⇒ page 314.

Le nettoyage du compartiment-moteur doit être effectué dans un atelier spécialisé. Un nettoyage non conforme peut entre autres éliminer la protection anti-corrosion et endommager les composants électriques. De l'eau peut en outre pénétrer directement dans l'habitacle par le caisson d'eau ⇒ .

Si le compartiment-moteur est fortement encrassé, il convient toujours de se rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer un nettoyage professionnel du compartiment-moteur. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Caisson d'eau

Le caisson d'eau se trouve dans le compartiment-moteur, entre le pare-brise et le moteur, sous un cache perforé. L'air extérieur est aspiré du caisson d'eau dans l'habitacle à travers le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur.

Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement éliminés du cache de caisson d'eau au moyen d'un aspirateur ou à la main.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

- Avant toute intervention, familiarisez-vous avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur ⇒ page 314.
- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

De l'eau versée manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.



Ne lavez le compartiment-moteur qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne parviennent dans les égouts. Dans certaines régions, il est interdit de nettoyer le compartiment-moteur en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Nettoyage et entretien de l'habitacle

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des garnitures de sièges	347
Nettoyage des garnitures et des revêtements en tissu et en Alcantara®	347
Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel	349
Nettoyage des garnitures en similicuir	350
Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers	350
Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, des placages en bois et du tableau de bord	351
Nettoyage des ceintures de sécurité	351

Les tissus de vêtements modernes, par ex. les jeans sombres, présentent en partie une teinte qui n'est pas suffisamment résistante. En particulier sur les garnitures de siège claires (tissu ou cuir), de tels vêtements peuvent déteindre sur la garniture et laisser des traces visibles, même en cas d'utilisation conforme. Cela n'est pas imputable au tissu de la garniture mais à une faible stabilité de la teinte des vêtements.

Plus les taches, les saletés et autres dépôts adhèrent sur les surfaces des pièces du véhicule et des garnitures, plus le nettoyage et l'entretien risquent d'être difficiles. Il se peut notamment qu'au bout d'un temps d'action prolongé, les taches, les saletés et les dépôts ne puissent plus être éliminés.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 336
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 367

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.

AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que des tiers puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

MISE EN GARDE

- Les nettoyeurs contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible.
- Les taches, les saletés et autres dépôts contenant des substances agressives à teneur en solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible, même après un bref temps d'action.
- Éliminez dans les plus brefs délais les taches, les saletés et autres dépôts avant qu'ils ne soient secs.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces afin d'éviter tout endommagement.

 Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. <

Utilisation des garnitures de sièges

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

Liste de contrôle

Pour l'utilisation et la conservation des garnitures de sièges, veuillez tenir compte de ce qui suit ⇒  :

- ✓ Avant de monter à bord du véhicule, fermez toutes les bandes autoagrippantes susceptibles d'entrer en contact avec les garnitures et revêtements en tissu. Des bandes autoagrippantes ouvertes peuvent endommager les garnitures et revêtements en tissu.
- ✓ Évitez le contact direct d'objets et d'applications à arêtes vives sur les garnitures et revêtements en tissu afin de prévenir tout endommagement. Par applications, on entend par exemple les fermetures éclair, les rivets et les pierres strass présents sur les vêtements et les ceintures.
- ✓ Éliminez régulièrement les particules de poussière et de saleté qui se logent dans les pores, les plis et les coutures afin que la surface extérieure des sièges ne soit pas continuellement endommagée par des frottements.
- ✓ Vérifiez la stabilité de la teinte de vos vêtements afin d'éviter toute trace de décoloration sur la garniture de siège. Ceci concerne avant tout les garnitures de sièges claires.

MISE EN GARDE

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour la conservation des garnitures de sièges risque d'endommager ou de décolorer les garnitures et revêtements en tissu.

MISE EN GARDE (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

 Volkswagen recommande de faire éliminer toute trace de décoloration sur les garnitures de sièges par un atelier spécialisé. <

Nettoyage des garnitures et des revêtements en tissu et en Alcantara®

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables

Des éléments de sacs gonflables et des connecteurs électriques peuvent être montés dans le siège du conducteur, le siège du passager avant et éventuellement, dans les places arrière latérales. Tout endommagement, tout nettoyage et traitement non conformes ou encore toute imbibition des assises et des dossiers risquent non seulement de provoquer des endommagements de l'équipement électrique du véhicule mais aussi un dysfonctionnement du système de sacs gonflables ⇒ .

Les sièges à réglage électrique et les assises équipées d'un chauffage sont dotés de composants électriques et de connecteurs pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée ⇒ . Cela risque également de causer des endommagements en d'autres points de l'équipement électrique du véhicule.

C'est la raison pour laquelle vous devez tenir compte des indications de nettoyage suivantes :

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas une imbibition. ▶

- Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen.
- En cas d'incertitude, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Nettoyage des garnitures sur les sièges sans chauffage et sur les sièges sans réglage électrique ou non équipés d'éléments de sacs gonflables

- Avant toute utilisation de produits de nettoyage, veuillez lire et tenir compte des instructions relatives à l'utilisation, des remarques et des mises en garde figurant sur l'emballage.
- Nettoyez régulièrement les garnitures, les revêtements en tissu, les garnitures en Alcantara® ainsi que la moquette à l'aide d'un aspirateur (embout à brosse).
- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- Pour le nettoyage en règle générale, utilisez une éponge douce ou un chiffon microfibras non pelucheux de commercialisation courante → ①.
- Nettoyez les surfaces en Alcantara® avec un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau ou avec un chiffon en microfibres non pelucheux de commercialisation courante → ①.

En cas d'encrassement général de la surface des garnitures et revêtements en tissu, il est possible d'utiliser une mousse de nettoyage de commercialisation courante.

En cas de fort encrassement des garnitures et des revêtements en tissu, il est recommandé de s'informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les possibilités de nettoyage appropriées avant d'effectuer tout nettoyage. Le cas échéant, chargez une société de nettoyage spécialisé d'effectuer le nettoyage.

Élimination des taches

Lors du nettoyage des taches, il peut s'avérer nécessaire de nettoyer toute la surface et non uniquement les endroits où se trouvent les taches. C'est le cas notamment lorsque la surface présente des traces d'utilisation courantes. Sinon, les surfaces traitées risquent d'être plus claires que celles qui n'ont pas été traitées. En cas d'incertitude, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Type de tache	Nettoyage recommandé pour les assises et les garnitures
<i>Taches à base d'eau, comme par ex. café ou jus de fruit.</i>	– Humidifiez une éponge avec un flacon pulvérisateur et traitez la tache en cercle. – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
<i>Taches tenaces, comme par ex. chocolat, maquillage etc.</i>	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une société de nettoyage spécialisé.
<i>Taches grasses, comme par ex. huile, rouge à lèvres.</i>	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une société de nettoyage spécialisé.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

Si la garniture d'assises de sièges à réglage électrique ou équipés de chauffage ou d'éléments de sacs gonflables est trempée, les composants électriques et l'équipement électrique du véhicule risquent d'être endommagés.

- Faites immédiatement sécher l'assise trempée par une société spécialisée et vérifier les pièces du système.
- N'utilisez pas de nettoyeur à vapeur, car la vapeur a pour effet que la saleté s'incruste et se fixe davantage dans les tissus.
- Les nettoyeurs haute pression et les sprays réfrigérants peuvent endommager la garniture. ►

! MISE EN GARDE

- Ne nettoyez que la moquette et les tapis de sol avec des brosses ! Les brosses risquent d'endommager les autres surfaces en textile.
- Si des pâtes de lavage ou des lessives pour textiles délicats sont appliquées à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide, il se peut que des auréoles, causées par ex. par les agents détersifs, apparaissent sur la garniture une fois

! MISE EN GARDE (suite)

celle-ci séchée. En général, ces auréoles ne peuvent être que difficilement éliminées, voire pas du tout.

! MISE EN GARDE

- Veillez à ce que l'Alcantara® ne soit en aucun cas imbibé.
- L'Alcantara® ne doit pas être traité avec des produits d'entretien pour cuirs, des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- N'utilisez pas de brosses pour le nettoyage humide afin d'éviter tout risque d'endommagement de la surface du matériau.

Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

Pour toutes questions concernant le nettoyage et l'entretien de l'intérieur en cuir du véhicule, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen ou à un autre atelier spécialisé.

Entretien et traitement

Le cuir nappa est sensible car il ne possède aucune couche de couleur couvrante.

- Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage une crème d'entretien dotée d'une protection contre la lumière et d'un effet imperméabilisant. Grâce à cette crème, le cuir est nourri, assoupli, hydraté et il respire davantage. Elle offre en même temps une protection de surface.
- Nettoyez le cuir tous les 2 à 3 mois et éliminez les salissures fraîches.
- Traitez le cuir tous les six mois avec du produit approprié d'entretien pour cuir → .
- Appliquez le produit de nettoyage et d'entretien avec une extrême parcimonie et toujours à l'aide d'un chiffon de laine ou de coton sec et non pelucheux. N'appliquez pas le produit de nettoyage et d'entretien directement sur le cuir.

- Éliminez si possible immédiatement les taches fraîches de stylo, d'encre, de rouge à lèvres, de cirage, etc.
- Entretenez la couleur du cuir. Si nécessaire, ravivez les zones pâlies à l'aide d'une crème pour cuir teintée spécialement conçue à cet effet.
- Essuyez ensuite avec un chiffon doux.

Nettoyage

Pour le nettoyage général, Volkswagen recommande l'utilisation d'un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau.

Veillez systématiquement à ce que cette solution ne trempe le cuir à aucun endroit et qu'elle ne s'infilte pas dans les points de couture.

Avant le nettoyage des garnitures en cuir, suivez les consignes suivantes → page 347, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables.*

Type de tache	Nettoyage
Salissures plus importantes	– Appliquez une solution savonneuse avec un chiffon bien essoré ^{a)} . – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
Taches à base d'eau, comme par ex. café, thé, jus, sang, etc.	– Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. – Si la tache est déjà sèche, utilisez un nettoyeur approprié →  .

Type de tache	Nettoyage
Taches graisseuses, comme par ex. huile, rouge à lèvres etc.	– Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. – Pour les taches qui n'ont pas encore pénétré dans les surfaces, utilisez un nettoyant approprié ⇒ ①.
Taches spéciales, par ex. stylo-bille, crayon-feutre, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, etc.	– Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec. – Nettoyez à l'aide d'un détachant spécialement prévu pour le cuir.

a) Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillères à soupe de savon neutre pour un litre d'eau.

ⓘ MISE EN GARDE

- Le cuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- Si une tache a pénétré la surface de cuir suite à un temps d'action de longue durée, la tache ne peut plus être éliminée.

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Si du liquide est renversé sur du cuir, appliquez immédiatement un chiffon absorbant, la surface du cuir et les coutures ne pouvant résister longtemps à la pénétration de liquides.
- En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, protégez le cuir contre une exposition directe au soleil pour éviter toute décoloration.

ⓘ De légères altérations de la couleur dues à l'utilisation sont tout à fait normales.

Nettoyage des garnitures en similicuir

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 346.

Avant le nettoyage des garnitures en similicuir, suivez les consignes suivantes ⇒ page 347, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables*.

Pour le nettoyage des garnitures en similicuir, utilisez uniquement de l'eau et des produits de nettoyage neutres.

ⓘ MISE EN GARDE

Le similicuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires. Ceux-ci entraînent le durcissement et, par conséquent, la rupture prématurée du matériau.

Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 346.

Nettoyage des rangements et des porte-boissons

Certains rangements et porte-boissons comportent, au fond, un insert amovible en caoutchouc.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Si cela s'avère inefficace, utilisez un produit de nettoyage et d'entretien **sans solvants** spécialement conçu pour les matières plastiques.

Nettoyage des cendriers

- Retirez le cendrier et videz-le.
- Nettoyez-le à l'aide de papier essuie-tout.

Si vous souhaitez nettoyer l'éteignoir, utilisez par exemple un cure-dents ou un objet semblable pour éliminer les restes de cendres.

Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, des placages en bois et du tableau de bord



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 346.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Traitez les *pièces en matière plastique (à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule) et le tableau de bord* avec un produit de nettoyage et d'entretien sans solvants spécial, homologué par Volkswagen ⇒ ⚠.
- Traitez les *placages en bois* avec une solution savonneuse douce.

⚠ AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Nettoyage des ceintures de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 346.

Une sangle fortement encrassée gêne l'enroulement de la ceinture de sécurité et ainsi le fonctionnement de la ceinture de sécurité.

Les ceintures de sécurité ne doivent jamais être déposées pour le nettoyage.

- Ôtez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple ⇒ ⚠.
- Dérivez entièrement la ceinture de sécurité encrassée et laissez-la déroulée.
- Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse *douce*.
- Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture après les avoir nettoyées.
- Ne laissez la ceinture s'enrouler que lorsque celle-ci est sèche.

⚠ AVERTISSEMENT

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, faites immédiatement déposer et remplacer la ceinture de sécurité dans un atelier spécialisé. Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les ceintures de sécurité et leurs éléments ne doivent jamais être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques ou entrer en contact avec des liquides corrosifs, des solvants ainsi que des objets coupants. Ceux-ci peuvent diminuer considérablement la résistance des fibres textiles de la ceinture.
- Une ceinture de sécurité nettoyée doit être parfaitement sèche avant d'être enroulée, l'humidité risquant sinon d'endommager l'enrouleur automatique et d'entraver son fonctionnement.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- N'essayez jamais de réparer, de changer ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des ceintures de sécurité neuves, agréées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

Roues et pneus

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des roues et des pneus	353
Jantes	354
Pneus neufs et remplacement des pneus	355
Pression de gonflage des pneus	357
Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure	358
Endommagements des pneus	359
Roue d'urgence	360
Marquage des pneus	362
Pneus d'hiver	365
Chaînes à neige	366

Volkswagen recommande de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les roues dans un atelier spécialisé. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par la mise au rebut des pneus usés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport ⇒ page 143
- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 246
- Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus ⇒ page 267
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380
- Outillage de bord ⇒ page 396
- Enjoliveurs de roue ⇒ page 399
- Changement de roue ⇒ page 401
- Kit de crevaison ⇒ page 408

⚠️ AVERTISSEMENT

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

- Une utilisation impropre des roues et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés étant donné que, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une pression de gonflage de pneu insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures ou boursoffures) et des pneus usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater, de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la marche ou le tirage de la direction d'un seul côté, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Pour réduire les risques de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les assemblages vissés des jantes avec anneaux de jantes visés.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des roues et pneus déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves. Les pneus de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

 Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Tenez compte des papiers du véhicule et adressez-vous le cas échéant à un Partenaire Volkswagen. ◀

Utilisation des roues et des pneus

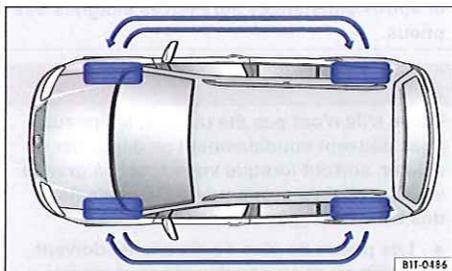


Fig. 200 Schéma de permutation des roues.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 352.

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leur surface de portée étroite est le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

Les pneus et les jantes constituent des éléments importants dans la conception du véhicule. Les roues et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Pour éviter tout endommagement des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires que lentement et si possible de face.
- Vérifiez régulièrement si les pneus ne sont pas endommagés, par ex. trous, entailles, déchirures ou boursouflures.
- Enlevez les corps étrangers qui se trouvent à l'extérieur dans les sculptures du pneu et qui n'ont pas accès à l'intérieur des pneus \Rightarrow page 359.
- Le cas échéant, tenez compte des messages d'avertissement du système de contrôle de la pression des pneus \Rightarrow page 267.
- Faites remplacer sans délai un pneu défectueux ou usé \Rightarrow page 359.
- Contrôlez régulièrement les pneus en vérifiant qu'ils ne présentent pas de dommages non visibles \Rightarrow page 359.
- N'excédez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus montés \Rightarrow page 362.
- Protégez les pneus ainsi que la roue d'urgence de tout contact avec des substances agressives y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein \Rightarrow .
- Remplacez sans tarder les capuchons anti-poussière manquants.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré \blacktriangleright

par des flèches ⇒ page 362. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma ⇒ fig. 200. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Les pneus stockés longtemps sans être utilisés, durcissent et se fragilisent plus vite que ceux utilisés en permanence sur le véhicule.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de six ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus, y compris la roue d'urgence, qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimum prescrite par la loi ⇒ ⚠.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé en consultant la date de fabrication qui fait partie intégrante du numéro d'identification de pneu (TIN) ⇒ page 362.

Jantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 352.

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter les uns aux autres. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent ⇒ page 401.

Stockage des pneus

Identifiez les roues avant de les démonter pour conserver le sens de marche précédent lors de la repose (gauche, droite, avant, arrière). Stockez les roues ou pneus démontés dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. **N'entreposez pas** les pneus montés sur leur jante à la verticale.

Emballer les pneus qui ne sont pas dotés de jantes dans des housses appropriées pour les protéger contre la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.



AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.



AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves.

- Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.



Mettez au rebut les pneus usés conformément à la législation en vigueur et dans le respect des règles en vigueur.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Les roues et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés au véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Boulons de roue

Veillez toujours à visser les boulons de roue au couple de serrage prescrit ⇒ page 401.

Jantes à anneau vissé

Les jantes à anneau vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont assemblés à l'aide de vis spéciales et suivant une procédure spécifique. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité et la concentricité de la roue. C'est la raison pour laquelle les jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen ⇒ ⚠.

Jantes avec éléments enjoliveurs vissés

Les jantes peuvent comporter des éléments enjoliveurs interchangeables fixés sur la jante à l'aide de vis autoserreuses. Faites remplacer les enjoliveurs endommagés dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen ⇒ ⚠.

Identification des jantes

En raison de la législation en vigueur dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Selon le pays, les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante

- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout desserrage ou serrage non conforme des vis sur les jantes à anneau vissé peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne desserrez jamais les assemblages visés sur les jantes à anneau vissé.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes à anneau vissé dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◀

Pneus neufs et remplacement des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 352.

Pneus neufs

- Roulez avec prudence pendant les 600 premiers kilomètres car le *rodage* des pneus doit d'abord s'effectuer. Des pneus non rodés présentent, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures ⇒ ⚠.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Remplacement des pneus

- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu (les deux pneus de l'essieu avant ou les deux pneus de l'essieu arrière) ⇒ ⚠.
- Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question. Tenez compte de la taille, du diamètre, de la capacité de charge et de la vitesse maximale.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus homologués par Volkswagen. Des pneus de plus grande taille risqueraient de patiner et de frotter contre la carrosserie ou d'autres pièces. ▶

Remarques supplémentaires pour les véhicules équipés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut « réadapter » le système après chaque montage de roue, qu'il s'agisse de la roue déjà montée à cet emplacement ou d'une autre roue ⇒ page 267.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir ⇒ page 267.

En supplément sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus

Lorsque vous remplacez les roues de première monte du véhicule, veillez à ce que les roues neuves soient équipées de capteurs compatibles avec le système de contrôle de la pression des pneus installé en première monte. Les roues neuves dotées de capteurs sont *reconnues* et intégrées au système. Pour la reconnaissance des roues neuves, le véhicule doit rouler à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) pendant un certain temps.

En cas de remplacement ou de modification des capteurs, Volkswagen recommande d'utiliser systématiquement un jeu de valves neuf et un kit d'étanchéité neuf. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Si vous utilisez des pneus d'autres dimensions que celles prescrites par Volkswagen pour le véhicule et le modèle en question, il faut modifier la programmation des valeurs de pression des pneus du système de contrôle de la pression des pneus. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Si vous montez des roues qui n'ont pas de capteurs ou qui ont des capteurs non compatibles, le système de contrôle de la pression des pneus ne pourra pas *reconnaître* ces roues. Le système de contrôle de la pression des pneus n'est alors pas en mesure de mesurer la pression de gonflage des pneus. Un dysfonctionnement est alors indiqué ou le système se déconnecte.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir ⇒ page 267.

AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés étant donné que, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.

AVERTISSEMENT

Les roues doivent avoir le débattement nécessaire compte tenu de la construction. En cas de manque de débattement, les pneus peuvent frotter sur des pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner une panne du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer par là-même l'éclatement d'un pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus homologués par Volkswagen et ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.

 En dépit des indications identiques de taille des pneus, les cotes réelles des différents types de pneus peuvent dévier de ces valeurs nominales ou bien les contours des pneus peuvent être très différents.

 Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre type de pneu, le vendeur doit remettre un certificat du fabricant dans lequel il est mentionné que le type de pneu est également adapté au véhicule. Conservez le certificat et transportez-le dans le véhicule. ◀

Pression de gonflage des pneus

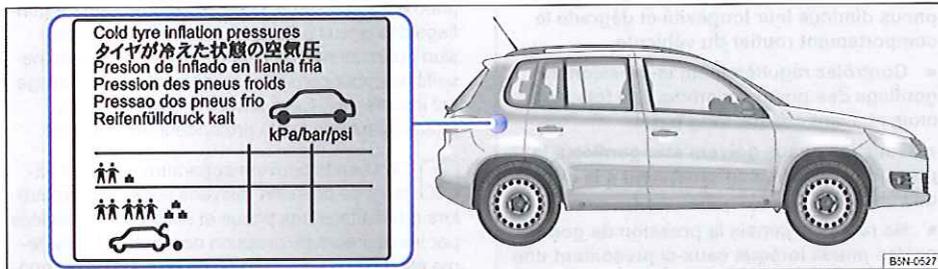


Fig. 201 À l'intérieur de la trappe à carburant : plaque de pression de gonflage des pneus.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 352.

La pression de gonflage prescrite des pneus de première monte est indiquée sur un autocollant - elle s'applique aux pneus tous temps, aux pneus d'été et aux pneus d'hiver. L'autocollant \Rightarrow fig. 201 se trouve soit sur le montant de la porte du conducteur soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue considérablement leur longévité et dégrade le comportement de conduite du véhicule \Rightarrow . La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**. Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue, voire leur éclatement.

Nous vous conseillons de contrôler la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant tout long trajet.

La pression de gonflage des pneus indiquée vaut pour des **pneus froids**. La pression de gonflage des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids.

Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée. La pression de gonflage des pneus serait alors si insuffisante que cela risquerait de provoquer l'éclatement soudain du pneu.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus ne doit être contrôlée que lorsque les pneus n'ont pas parcouru plus de quelques kilomètres à basse vitesse au cours des 3 dernières heures.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage lorsque les pneus sont froids. Contrôlez toujours tous les pneus, y compris la roue d'urgence. Dans les régions froides, il convient de contrôler la pression des pneus plus souvent, à condition cependant que le véhicule n'ait pas été déplacé auparavant. Utilisez toujours un système de contrôle de la pression des pneus opérationnel.
- Si le véhicule est fortement chargé, adaptez la pression de gonflage en conséquence.
- Après l'adaptation de la pression de gonflage des pneus, veillez à ce que les capuchons de valves soient vissés et tenez compte, si nécessaire, des informations et remarques relatives au réglage du système de contrôle de la pression des pneus \Rightarrow page 267.
- Veillez à ce que la pression de gonflage nécessaire des pneus soit définie par le constructeur du véhicule et non par le fabricant. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu.

La **roue d'urgence** reçoit la pression de gonflage maximale admissible pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus peut entraîner le dégonflage soudain du pneu ou son éclatement pendant la marche. Cela peut causer des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Une pression de gonflage insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, conformément à la charge du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

ⓘ MISE EN GARDE

- Lorsque vous mettez le contrôleur de pression des pneus en place, veillez à ne pas le disposer de biais par rapport au corps de valve. Ceci peut sinon endommager la valve et le capteur de pression du pneu.
- L'absence de capuchon de valves ou le montage de capuchons inappropriés ou mal vissés peut endommager les valves de pneus ainsi que des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves.

 Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.

 Si l'indicateur de pression des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si la pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.

 Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les capteurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression de gonflage des pneus est plus précis !

 Si le système de contrôle de la pression des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si la pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.

 Lors du contrôle de la pression des pneus, tenez compte des particularités du système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 267. <

Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure

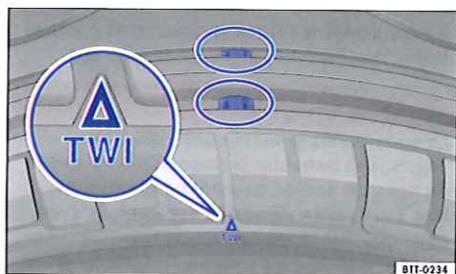


Fig. 202 Sculptures du pneu : indicateurs d'usure

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 352.

Profondeur des sculptures

Des situations de conduite particulières requièrent une profondeur des sculptures des pneus aussi importante que possible ainsi qu'une profondeur de sculpture approximativement identique aux essieux avant et arrière. C'est notamment le cas pour la conduite en hiver et par temps froid et sur route mouillée ⇒ ⚠.

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures – mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure – est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez les prescriptions du Code de la route spécifiques à chaque pays.

Les **pneus d'hiver** perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm.. ▶

En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Indicateurs d'usure des pneus

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement ⇒ fig. 202. Plusieurs de ces indicateurs d'usure sont répartis à intervalles réguliers, sur la bande de roulement du pneu. Des repères situés sur les flancs des pneus, par ex. les lettres « TWI » ou d'autres symboles, indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure.

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus usés constituent un danger et peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule « flotte » plus tôt (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la capacité de maîtrise du véhicule dans des situations de conduite normales et difficiles et augmentent la distance de freinage ; le véhicule risque alors de glisser.

Endommagements des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 352.

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus. Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé ⇒ ⚠.

- Si vous supposez qu'une roue est endommagée, réduisez immédiatement la vitesse !
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez pas votre route si un pneu est endommagé, mais faites appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez en revanche retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.
- *Véhicules avec roue d'urgence* : remplacez la roue endommagée ⇒ page 401. Pour le remplacement de la roue endommagée, faites appel à un spécialiste si nécessaire. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- *Véhicules avec kit de crevaison* : le cas échéant, colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaison ⇒ page 408. Ren-

dez-vous dans un atelier spécialisé ! Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- Contrôler la pression de gonflage et rectifiez-la si nécessaire.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- Le style de conduite.
- Le balourd des roues.
- Le réglage de la géométrie des trains roulants.

Style de conduite – Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, en dépit d'un style de conduite normal, faites contrôler la géométrie des trains roulants dans un atelier spécialisé.

Balourd des roues – Les roues d'un véhicule neuf sont équilibrées. Au cours de la marche du véhicule, un balourd peut apparaître sous l'influence de divers facteurs et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd entraîne également une usure de la direction et de la suspension. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues. Un pneu neuf doit être rééquilibré après le montage.

Réglage de la géométrie des trains roulants – Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité routière et entraîne une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, il convient de faire effectuer un contrôle de géométrie dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Réduisez immédiatement la vitesse et arrêtez-vous en tenant compte de la circulation et du code de la route.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez jamais votre route si des pneus ou des jantes sont endommagés. Faites plutôt appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Roue d'urgence



Fig. 203 Dans le coffre à bagages : roue d'urgence.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 352.

Retrait de la roue d'urgence

- Ouvrez le hayon, soulevez le plancher de coffre à bagages, poussez la goupille d'arrêt \Rightarrow fig. 203 ① vers la droite et abaissez lentement le plancher de coffre à bagages.
- En tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, dévissez entièrement la molette située au centre de la roue d'urgence ② et retirez la roue d'urgence.

Rangement de la roue défectueuse

Une roue normale n'est pas adaptée au cuvelage de la roue d'urgence situé dans le plancher de coffre à bagages. C'est pourquoi, en cas de crevaisson, vous devez fixer en toute sécurité la roue défectueuse dans le coffre à bagages, par ex. avec des sangles d'arrimage.

Différences entre la roue d'urgence et les roues du véhicule

La roue d'urgence est différente des autres roues et ne doit être utilisée qu'en cas de panne et uniquement pour un court trajet et en roulant avec précaution \Rightarrow **⚠**.

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale opérationnelle.

Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence \Rightarrow page 366
- Après le montage de la roue d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu \Rightarrow page 357.

Il est conseillé de contrôler la pression de gonflage de la roue d'urgence en même temps que les autres roues du véhicule, et ce au moins une fois par mois. La pression de gonflage de la roue d'urgence est indiquée sur l'autocollant de la roue d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres types d'accident ainsi que des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez en aucun cas la roue d'urgence si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Sur certains véhicules, la roue de secours peut être plus petite que la monte pneumatique d'origine. La roue de secours de taille inférieure se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h » ou « 50 mph ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph). Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne parcourez jamais plus de 200 km avec une roue d'urgence si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- La roue d'urgence doit toujours être fixée par les boulons de roue fournis en première monte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne conduisez jamais avec plus d'une roue d'urgence.
- Après le montage de la roue d'urgence, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible ⇒ page 357.
- Il n'est pas possible de monter des chaînes à neige sur la roue d'urgence.

MISE EN GARDE

La roue d'urgence n'est pas équipée de capteurs électroniques. Lorsque la roue d'urgence est montée, le témoin du système de contrôle de la pression des pneus clignote au bout d'environ 10 minutes sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 267.

 Dans la mesure du possible, fixez en toute sécurité la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages. Sur les véhicules avec kit de crevaison, la roue défectueuse ne peut pas être fixée. 

Marquage des pneus

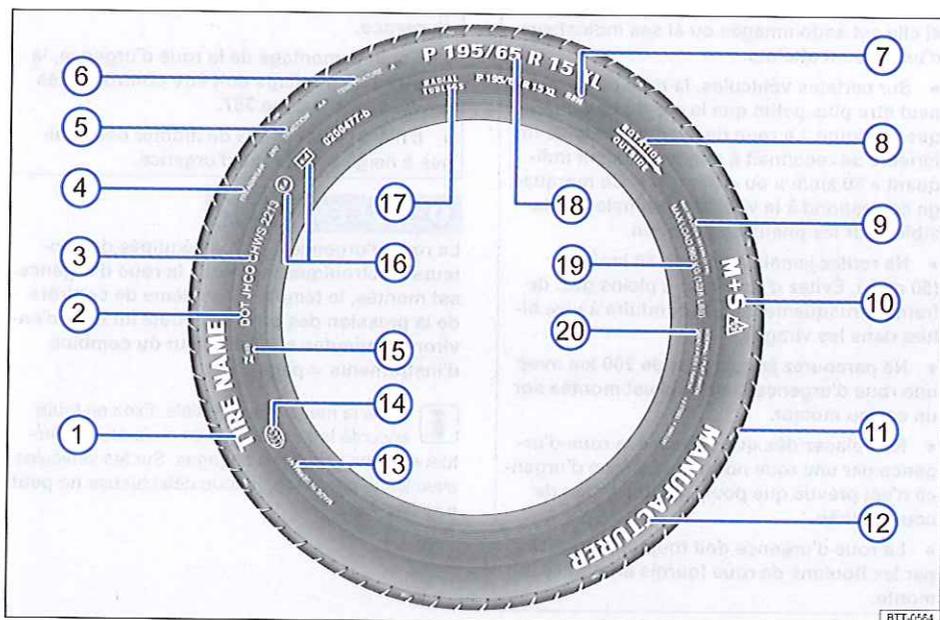


Fig. 204 Marquage international des pneus.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 352.

⇒ fig. 204	Marquage des pneus (exemple)	Signification		
①	Nom du produit	Désignation individuelle du pneu par le manufacturier.		
②	DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).		
③	JHCO CHWS 2213	Numéro d'identification de pneu (TIN ^a) – parfois uniquement sur sa face intérieure) et date de fabrication :		
		<table border="1"> <tr> <td>JHCO CHWS</td> <td>Code de l'usine de fabrication et indications du manufacturier relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu.</td> </tr> <tr> <td>2213</td> <td>Date de fabrication : 22^e semaine de l'année 2013.</td> </tr> </table>	JHCO CHWS	Code de l'usine de fabrication et indications du manufacturier relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu.
JHCO CHWS	Code de l'usine de fabrication et indications du manufacturier relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu.			
2213	Date de fabrication : 22 ^e semaine de l'année 2013.			

Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs de comparaison des pneus de base indiqués (méthodes de test normalisées) ⇒ page 380 :

④	TREADWEAR 280	Espérance de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu portant l'indication 280 s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal présentant une valeur Treadwear de 100. La performance d'un pneu dépend des conditions d'utilisation respectives et peut donc différer considérablement de la norme en fonction du style de conduite, de l'entretien, de l'état de la chaussée et des conditions climatiques.
---	---------------	--

⇒ fig. 204	Marquage des pneus (exemple)	Signification	
⑤	TRACTION AA	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C). Cette capacité de freinage est testée sur des parcours d'essai certifiés et dans des conditions contrôlées. Un pneu qui porte la notation C présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée pour les pneus est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale.	
⑥	TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C). Les pneus notés A et B surpassent les exigences légales. L'évaluation de la température se base sur un pneu correctement gonflé et exclut tout surgonflage. Une vitesse excessive, une pression de gonflage incorrecte ou un surgonflage peuvent provoquer individuellement ou conjointement une surchauffe ou un endommagement du pneu.	
⑦	88 H	Indice de charge ⇒ page 364 et code de vitesse ⇒ page 364.	
⑧	Rotation et flèche	Identification de sens de rotation des pneus ⇒ page 364.	
	OU : Outside	Identification du côté extérieur des pneus ⇒ page 364.	
⑨	MAX INFLATION 350 KPA (51 psi / 3,51 bars)	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage.	
⑩	M+S ou M/S ou 	Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) ⇒ page 365. Les pneus cloutés sont repérés par E derrière le S.	
⑪	TWI	Repère la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) ⇒ page 358.	
⑫	Nom de la marque, Logo	Manufacturier.	
⑬	Made in Germany	Pays de fabrication.	
⑭		Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification).	
⑮	 023	Code spécifique au Brésil.	
⑯	E4 e4 0200477-b	Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception. Les pneus certifiés conformes norme ECE sont repérés par la lettre E, les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre e. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.	
⑰	RADIAL TUBELESS	Pneu radial sans chambre à air.	
⑱	P 195 / 65 R 15 XL	Désignation des dimensions :	
		P	Désigne une voiture particulière.
		195	Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.
		65	Rapport hauteur/largeur en %.
		R	Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.
		15	Diamètre de la jante en pouces.
XL	Pneus en version renforcée (« Reinforced »).		
⑲	MAX LOAD 615 KG (1 235 LBS)	Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue. ▶	

=> fig. 204	Marquage des pneus (exemple)	Signification
	SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne
20	TREAD 4 PLIES 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	Indications relatives aux composants de la bande de roulement : L'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

a) Le numéro TIN est le numéro de série d'un pneu.

Le marquage des pneus se trouve sur la face intérieure du pneu. Le cas échéant, certains marquages tels que le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication, se trouvent sur la partie intérieure du pneu.

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour n'être tournés que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, des repères sont situés sur les flancs intérieur et extérieur. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

sées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Charge des pneus

L'indice de charge indique le poids maximal en kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter (capacité de charge).

Quelques exemples :

85	515 kg
87	545 kg
88	560 kg
91	615 kg
92	630 kg
93	650 kg
95	690 kg
97	730 kg
99	775 kg
100	800 kg
101	825 kg
102	850 kg
103	875 kg
104	900 kg

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P	150 km/h maxi (93 mph)
Q	160 km/h maxi (99 mph)
R	170 km/h maxi (106 mph)
S	180 km/h maxi (112 mph)
T	190 km/h maxi (118 mph)
U	200 km/h maxi (125 mph)
H	210 km/h maxi (130 mph)
V	240 km/h maxi (149 mph)
Z	plus de 240 km/h (149 mph)
W	270 km/h maxi (168 mph)
Y	300 km/h maxi (186 mph)

Certains manufacturiers utilisent le code « ZR » pour identifier les pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km (149 mph). <

Pneus d'hiver



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 352.

En conditions de circulation hivernales, les pneus d'hiver améliorent nettement les qualités routières du véhicule. Du fait de leur conception (largeur, mélanges de gommes, dessin des sculptures), les pneus d'été sont moins antidérapants sur la neige et le verglas. Volkswagen recommande vivement d'utiliser des pneus d'hiver ou des pneus tous temps sur les 4 roues du véhicule, en particulier si des conditions de circulation hivernales sont attendues. Les pneus d'hiver améliorent également le comportement au freinage du véhicule et permettent de réduire la distance d'arrêt par un temps hivernal. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à + 7 °C (+45° F).

Les pneus d'hiver perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la **profondeur de leurs sculptures** est inférieure à 4 mm (1/16 po). De même, les pneus d'hiver perdent considérablement de leurs propriétés avec le **vieillessement** - quelle que soit la profondeur de sculpture restante.

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte de ce qui suit :

- Respectez la réglementation en vigueur spécifique au pays.
- Équipez simultanément les 4 roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus d'hiver autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type radial, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- Tenez compte des limitations de vitesses selon le code de vitesse ⇒ ▲.

Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse ⇒ page 364.

Sur certaines versions de véhicules, une alerte de vitesse peut être réglée dans le menu MFA (**Indicateur multifonction**) du combiné d'instruments ⇒ page 29.

Sur les **pneus d'hiver code V**, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaire des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps *sur les quatre roues*, ce qui permet également et avant tout d'accroître l'effet de freinage.

Lors de l'utilisation de **chaînes à neige**, tenez compte des informations et des remarques correspondantes ⇒ page 366.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait que dans des conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- **Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.**
- **N'excédez jamais la vitesse maximale et la capacité de charge autorisées pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.**



Après l'hiver, remontez à temps les pneus d'été. Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45 °F), les pneus d'été présentent de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement deviennent alors plus faibles, de même que l'usure des pneus et la consommation de carburant.



Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut « réadapter » le système après le changement d'une roue ⇒ page 267. ►

 Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Chaînes à neige

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 352.

Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

En conditions de circulation hivernales, les chaînes à neige améliorent non seulement la motricité mais également le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent être montées **uniquement sur les roues avant** – même sur les véhicules à **transmission intégrale (4MOTION)** – et **uniquement pour les combinaisons de pneus et de jantes suivantes** :

Taille des pneus	Jante
215/65 R 16	6 1/2 J x 16 ET 33
215/60 R 17	6 1/2 J x 17 ET 33

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

Utilisez si possible des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 15 mm, attache comprise.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les enjoliveurs centraux et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes \Rightarrow . Pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent cependant être alors munis de capuchons. Ces derniers sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Roue d'urgence

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence n'est pas autorisée \Rightarrow page 360.

S'il s'avère nécessaire de monter des chaînes à neige alors qu'une roue d'urgence est montée sur le véhicule, faites passer la roue d'urgence sur l'essieu arrière en cas de crevaison à l'avant. Montez alors la roue arrière ainsi libérée à la place de la roue avant endommagée. Tenez alors compte du sens de rotation des pneus. Volkswagen recommande de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation non conforme peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- Tenez compte de la notice de montage jointe aux chaînes à neige.
- Ne roulez jamais plus vite que ce qui est autorisé avec les chaînes à neige montées.

MISE EN GARDE

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. En effet, sur de telles routes, les chaînes dégradent les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Volkswagen recommande d'utiliser des chaînes à neige gainées.

 Des chaînes à neige existent en différentes tailles pour votre type de véhicule.

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rodage	368
Accessoires et pièces de rechange	368
Fluides	369
Réparations et modifications techniques	370
Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables	370
Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs	371
Informations mémorisées dans les calculateurs	372
Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure	373
Points de prise pour le lavage du véhicule avec un pont élévateur	375

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité ⇒ page 89
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 100
- Galerie porte-bagages ⇒ page 157
- Traction d'une remorque ⇒ page 160
- Cendrier et allume-cigare ⇒ page 185
- Prises de courant ⇒ page 187
- Lecteur de cartes de péage ⇒ page 190
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 232
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 238
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 246
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 254
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 258
- Système de détection de la signalisation routière ⇒ page 261
- Détecteur de fatigue ⇒ page 264
- Suspension adaptative (DCC) ⇒ page 266
- Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus ⇒ page 267

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Huile-moteur ⇒ page 320
- Liquide de refroidissement ⇒ page 326
- Batterie du véhicule ⇒ page 331
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 346
- Informations pour le consommateur ⇒ page 380
- Autoradio ou système de navigation ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*
- Préréquipement téléphone mobile ⇒ brochure *Préréquipements téléphone mobile*

AVERTISSEMENT

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi qu'une réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et de graves blessures.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués par Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces montées d'origine.
- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez que des combinaisons jantes/pneus homologuées par Volkswagen pour le type de véhicule.

Rodage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Tenez compte des règles de rodage s'appliquant aux pièces neuves.

Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé pendant les 1 500 premiers kilomètres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés que lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une influence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage. Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ». Jusqu'à 1 000 kilomètres :

- N'accélérez pas à fond.
- Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.
- Ne tractez pas de remorque.

De 1 000 à 1 500 kilomètres, augmentez *progressivement* les performances jusqu'à atteindre la vitesse et le régime moteur maxi.

Rodage des pneus et des plaquettes de frein neufs

- Pneus neufs et remplacement des pneus ⇒ page 352
- Informations sur les freins ⇒ page 213

 Si le moteur neuf est ménagé lors du rodage, sa durée de vie est prolongée et sa consommation d'huile-moteur s'en trouve également réduite.

Accessoires et pièces de rechange

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Volkswagen vous recommande de vous adresser à un Partenaire Volkswagen avant tout achat d'accessoires, de pièces de rechange ou de fluides. Par exemple si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou lorsque des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les **accessoires Volkswagen** et les **Pièces d'Origine Volkswagen®**. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un Partenaire Volkswagen est en outre qualifié pour le montage de ces pièces dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits **non homologués par Volkswagen** pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne saurait en être tenu responsable, même si, dans certains cas isolés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les **appareils installés en deuxième monte** et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule doivent être porteurs du label **e** (marque d'homologation de l'Union européenne), et être homologués par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le raccordement d'équipements électriques supplémentaires qui n'ont pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur, n'est possible que si lesdits équipements sont

porteurs du label CE (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union Européenne). Les réfrigérateurs, les ordinateurs ou les ventilateurs font partie de ces équipements.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraver l'efficacité des sacs gonflables en cas de déclenchement et causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- Des objets attachés ou fixés sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables peuvent provoquer des blessures graves ou mortelles lors du déclenchement des sacs gonflables.

Fluides



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Tous les fluides, comme les liquides de refroidissement, les huiles-moteur, mais aussi les pièces nécessaires au fonctionnement comme la courroie crantée, les pneus, les bougies d'allumage et les batteries du véhicule, font l'objet de perfectionnements constants. C'est pourquoi la vidange des fluides doit être réalisée dans un atelier spécialisé. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications.

AVERTISSEMENT

Les fluides inappropriés, de même que leur utilisation incorrecte, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Maintenir les fluides hors de la portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.

AVERTISSEMENT (suite)

- Manipulez toujours les produits dégageant des vapeurs nocives dehors ou dans un endroit bien aéré.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour entretenir le véhicule. Ces produits sont toxiques et hautement inflammables. Ils risquent de provoquer un incendie ou des explosions !

MISE EN GARDE

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !
- Le montage d'accessoires et d'autres pièces rapportées devant la prise d'air de refroidissement affaiblit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement du moteur. Vous risquez de faire surchauffer le moteur en le sollicitant fortement à des températures ambiantes élevées.



Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés dans des récipients appropriés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Réparations et modifications techniques

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées ⇒  !

Toute intervention sur les composants électroniques et sur leurs logiciels peut conduire à des dysfonctionnements. En raison de la mise en réseau des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Cela signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et qu'au final, la validité du certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes.

Le Partenaire Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés par des réparations et des modifications techniques non conformes ; en outre, ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des Pièces d'Origine Volkswagen®.

Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (équipements de transformation) soient conformes aux lois et dispositions de

protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE sur la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage des équipements de transformation et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Réparations sur le pare-brise

Certains équipements nécessitent un équipement électrique ou électronique fixés à l'intérieur du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé au niveau du champ de vision de l'équipement électrique ou électronique, par ex. par des impacts de gravillonnage, il est nécessaire de remplacer le pare-brise. Une réparation des impacts de gravillonnage peut causer des dysfonctionnements des équipements.

Après avoir remplacé le pare-brise, il est nécessaire de régler et de calibrer la caméra et les capteurs.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Ne faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule que dans un atelier spécialisé.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées ⇒  !

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou la carrosserie uniquement

dans un atelier spécialisé. Des composants et capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Les sacs gonflables risquent alors de ne pas se déclencher correctement ou pas du tout en cas d'accident. ▶

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou ne polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Par exemple, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen, un rabaissement du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement des jantes, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de sacs gonflables et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension, peuvent, par exemple, augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devrait se déclencher.

AVERTISSEMENT

Toute réparation ou modification effectuée de façon non conforme sur le véhicule peut provoquer des dommages et des dysfonctionne-

AVERTISSEMENT (suite)

ments sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Ne faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule que dans un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.

AVERTISSEMENT

Toute modification de la suspension du véhicule – y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées – peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et ainsi augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

- Ne montez jamais d'éléments de la suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées sur le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen.

Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

L'utilisation d'émetteurs-récepteurs dans le véhicule nécessite l'installation d'une antenne extérieure.

L'installation en deuxième monte dans le véhicule d'appareils électriques ou électroniques affecte l'homologation du véhicule. Elle peut éventuellement annuler le certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule.

Volkswagen a homologué pour le véhicule l'utilisation d'émetteurs-récepteurs aux conditions suivantes :

- Une antenne extérieure installée dans les règles de l'art.
- Une puissance émettrice maximale de 10 watts.

Seule une antenne extérieure permet d'obtenir la portée maximale des appareils.

Si un émetteur-récepteur d'une puissance émettrice supérieure à 10 watts est utilisé, adressez-vous à un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés connaissent les possibilités techniques envisageables en deuxième monte. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les directives légales en vigueur ainsi que les instructions et conseils figurant dans les notices d'utilisation des émetteurs-récepteurs.

AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, l'émetteur-récepteur peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, l'émetteur-récepteur doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

ATTENTION

Si vous utilisez des émetteurs-récepteurs sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- N'utilisez l'émetteur-récepteur dans le véhicule qu'avec une antenne extérieure raccordée correctement.

Informations mémorisées dans les calculateurs

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Votre véhicule est équipé en première monte de calculateurs électroniques qui assurent, entre autres, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. De plus, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des sacs gonflables.

Les calculateurs électroniques analysent en permanence les données relatives au véhicule durant la marche de ce dernier. En cas de dysfonctionnements ou de divergences par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. En principe, ces anomalies sont signalées par les témoins de contrôle du combiné d'instruments.

Les données enregistrées dans les calculateurs ne peuvent être lues et exploitées qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier les dysfonctionnements qui sont survenus et de les éliminer que si les données correspondantes ont été enregistrées. Ces données enregistrées peuvent concerner, entre autres :

- le moteur et la boîte de vitesses
- la vitesse,
- le sens de déplacement,
- l'intensité du freinage,
- le bouclage de la ceinture.

Les calculateurs montés n'enregistrent en aucun cas les conversations dans le véhicule. Les profils de déplacement sur les trajets parcourus ne peuvent et ne doivent pas être créés à partir des données enregistrées.

Il peut arriver que les données enregistrées lors de l'utilisation du véhicule conduisent directement à l'identification de l'utilisateur ou y contribuent grâce

à la disposition d'autres informations (constat d'accident, dommages du véhicule, témoignages etc.) et avec le concours éventuel d'un expert et des informations complémentaires fournies par ce dernier.

Sur les véhicules dotés de la fonction d'appel d'urgence via le téléphone mobile ou d'autres appareils connectés, le lieu où le véhicule se trouve peut être transmis. En cas d'accidents lors desquels les calculateurs enregistrent le déclenchement d'un ou de plusieurs sacs gonflables, le système peut émettre automatiquement un signal. Cette fonction dépend du fournisseur de service. Fondamentalement, la transmission du signal ne fonctionne que dans les zones suffisamment couvertes par le réseau de radiocommunication mobile.

Certaines fonctions supplémentaires convenues contractuellement avec le client, par ex. la localisation du véhicule en cas d'urgence, autorisent la transmission de certaines données du véhicule.

Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Le véhicule n'est pas équipé d'un enregistreur de données de route.

Les informations du véhicule sont temporairement enregistrées dans l'enregistreur de données de route. Il est ainsi possible, en cas d'accident, d'obtenir des informations détaillées sur le déroulement de l'accident. Sur les véhicules dotés d'un système de sacs gonflables, des données relatives à l'accident telles que par exemple, la vitesse de collision, l'état des boîtiers de verrouillage de ceinture, la position des sièges et les temps de déclenchement, peuvent être enregistrées. Le volume des données dépend du fabricant respectif.

La pose de ce type d'enregistreur de données de route ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du propriétaire et est réglementée par la loi dans certains pays.

Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement enregistrées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, comme par exemple le clignotement confort, l'ouverture individuelle des portes et les indications sur l'afficheur. Si les fonctions de confort sont reprogrammées, les indications et descriptions contenues dans ce Livre de Bord ne correspondent pas aux fonctions modifiées. Volkswagen recommande de faire attester toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, à la section « Autres notes de l'atelier ».

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

Lecture de la mémoire d'événements du véhicule

Une prise de diagnostic permettant la lecture de la mémoire d'événements se trouve dans l'habitacle ⇒ . La mémoire d'événements stocke des don-

nées concernant le fonctionnement et l'état des calculateurs électroniques. Des informations supplémentaires concernant les données enregistrées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

La prise de diagnostic se situe au plancher, côté conducteur, à côté du levier de déverrouillage du capot-moteur.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés de façon continue.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.
- Confiez la lecture de la prise de diagnostic uniquement à un atelier spécialisé.

Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Tant pendant une communication qu'en mode de veille, les téléphones mobiles émettent et captent des ondes radio qui sont également désignées sous le terme d'énergie haute fréquence. À l'heure actuelle, les ouvrages spécialisés scientifiques font observer que les ondes radio peuvent avoir une influence néfaste sur l'organisme lorsqu'elles dépassent un certain seuil limite. Les instances gouvernementales et les comités internationaux ont fixé des valeurs limites et promulgué des directives pour que le rayonnement électromagnétique émis par les téléphones mobiles reste à un niveau inoffensif pour la santé de l'être humain. Cependant, il n'existe pas de preuve scientifiquement fondée que les téléphones sans fil soient absolument inoffensifs.

C'est pourquoi un certain nombre d'experts appellent à une attitude préventive quant à l'utilisation de téléphones mobiles en recourant à des mesures permettant de réduire les effets du rayonnement sur l'organisme.

Lors de l'utilisation dans l'habitacle d'un téléphone mobile non raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule, il se peut que le rayonnement électromagnétique soit plus élevé que lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne extérieure intégrée ou autre.

Lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif mains libres approprié permettant l'utilisation de diverses fonctions supplémentaires des téléphones mobiles compatibles avec la technologie Bluetooth®, il est conforme aux directives légales de nombreux pays n'autorisant l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire de ce type de dispositif.

Le dispositif mains libres installé en première monte dans le véhicule a été développé pour être utilisé avec des téléphones compatibles avec la technologie Bluetooth®. Les téléphones mobiles doivent se trouver dans un support adéquat ou être rangés en toute sécurité dans le véhicule. En cas d'utilisation d'un support de téléphone, veillez à ce que celui-ci soit correctement encliqueté dans la plaque de base. Ceci est la seule manière de fixer solidement le téléphone mobile au tableau de bord et de le mettre toujours à portée de mains du conducteur. Le raccordement du téléphone mobile à une antenne extérieure s'effectue, selon le dispositif mains libres, à l'aide du support de téléphone ou via une connexion Bluetooth® existante entre le téléphone mobile et le véhicule.

Lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne téléphonique intégrée ou à une antenne téléphonique extérieure, le rayonnement électromagnétique qui est émis par le téléphone et qui agit sur le corps humain est réduit. La qualité de la connexion est alors en outre accrue.

Lorsque le téléphone mobile est utilisé dans l'habitacle sans ce dispositif mains libres, il n'est pas correctement fixé dans le véhicule et n'est pas raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule. Le téléphone mobile n'est en outre pas rechargé par le support. Il est également probable que des communications téléphoniques en cours soient interrompues et que la qualité de la connexion soit réduite.

Un téléphone mobile ne peut être utilisé dans le véhicule que s'il est raccordé à un dispositif mains libres. Volkswagen vous recommande de recourir à une antenne extérieure si vous souhaitez utiliser un téléphone mobile à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.

AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le téléphone mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage soudaines ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- **Durant la marche du véhicule, le téléphone mobile ainsi que les autres appareils et accessoires de téléphone tels que les supports de téléphone, les bloc-notes et les systèmes de navigation mobiles doivent toujours être correctement fixés ou rangés à l'abri, hors des zones de déploiement des sacs gonflables.**

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants du véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- **Il est conseillé de respecter une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes du téléphone mobile et un stimulateur cardiaque, car les téléphones mobiles sont susceptibles de perturber le fonctionnement de stimulateurs cardiaques.**
- **Ne portez pas le téléphone mobile allumé dans la poche de poitrine, directement contre le stimulateur cardiaque.**
- **En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un stimulateur cardiaque ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement le téléphone mobile.**

Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur



Fig. 205 Points de prise avant pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 367.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise indiqués sur les figures \Rightarrow fig. 205 et \Rightarrow fig. 206. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués sur les figures, il peut s'en suivre des dommages sur le véhicule \Rightarrow  ainsi que de graves blessures \Rightarrow .

Il ne faut pas utiliser de ponts élévateurs à coussins fluides (ponts de réparation) pour soulever le véhicule.

Lorsque le véhicule est soulevé à l'aide d'un pont élévateur ou d'un cric, de nombreuses mesures de sécurité doivent être prises en compte. Ne soulevez jamais un véhicule avec un pont élévateur ou un cric si vous ne disposez pas des qualifications, des connaissances et de l'expérience requises à cet effet.

Informations concernant le levage du véhicule avec le cric \Rightarrow page 404.

AVERTISSEMENT

Tout soulèvement incorrect du véhicule avec un pont élévateur ou un cric peut causer des accidents et des blessures graves.

- Avant de soulever le véhicule, consultez la notice d'utilisation du fabricant du pont élévateur ou du cric et, le cas échéant, les dispositions légales.
- Lors du levage du véhicule ou lorsque le véhicule est soulevé, personne ne doit se trouver à bord.

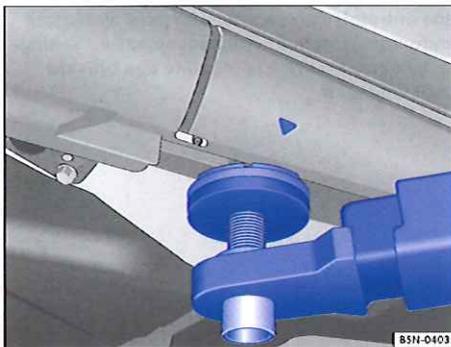


Fig. 206 Points de prise arrière pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne levez le véhicule que par les points représentés sur les figures \Rightarrow fig. 205 et \Rightarrow fig. 206. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points indiqués, il peut tomber du pont élévateur, par ex. lors de la dépose du moteur ou de la boîte de vitesses.
- Les points de prise du véhicule présentent la plus grande surface possible et prennent appui au centre des plaques-supports du pont élévateur.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé ! Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du pont élévateur.
- Si des interventions doivent être effectuées sous le véhicule lorsqu'il est soulevé, immobilisez ce dernier sur des chandelles appropriées possédant une capacité de charge suffisante.
- N'utilisez jamais le pont élévateur comme marchepied.
- Veillez toujours à ce que le poids du véhicule ne soit pas supérieur à la capacité de charge du pont élévateur.

MISE EN GARDE

- Ne soulevez jamais le véhicule au niveau du carter d'huile, de la boîte de vitesses, de l'essieu arrière ou de l'essieu avant. 

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Lors du levage, il est impératif d'intercaler une entretoise en caoutchouc pour éviter tout endommagement du soubassement du véhicule. Veillez en outre à la mobilité des bras du pont élévateur.

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Les bras du pont élévateur ne doivent pas entrer en contact avec les bas de caisse latéraux ni avec d'autres pièces du véhicule. ◀

Services en ligne mobiles

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Services « Car-Net » 377

Programmes d'application (« Apps ») 379

Des informations en ligne peuvent être transmises directement au véhicule et y être intégrées par le biais des services mobiles en ligne « Car-Net » et des programmes d'application (« Apps »).

Des informations sur les services « Car-Net », sur les programmes d'application, leurs conditions techniques, leur disponibilité ainsi que sur les terminaux compatibles sont disponibles sous www.volkswagen.com/car-net.

Informations complémentaires et avertissements :

- à l'utilisation d'un téléphone mobile dans le véhicule sans raccord à l'antenne extérieure ⇒ page 373
- Autoradio ou système de navigation ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*
- Préréquipement téléphone mobile ⇒ brochure *Préréquipements téléphone mobile*

AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le terminal mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage soudaines ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Durant la marche du véhicule, le terminal mobile doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Des programmes d'application ou des services « Car-Net » inappropriés ou exécutés de manière incorrecte risquent d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Volkswagen recommande d'utiliser uniquement les programmes d'application et les services « Car-Net » proposés par Volkswagen pour votre véhicule.
- Protégez le terminal mobile ainsi que ses programmes d'application de tout abus.
- Ne modifiez jamais les programmes d'application et les services « Car-Net ».
- Tenez compte de la notice d'utilisation du terminal mobile.

AVERTISSEMENT

L'utilisation des programmes d'application et des services « Car-Net » durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Restez toujours attentif et ayez un comportement responsable au volant.

MISE EN GARDE

Dans les environnements soumis à des prescriptions particulières et lorsque l'utilisation de terminaux mobiles est interdite, le terminal mobile doit systématiquement être éteint. Le rayonnement émis par le terminal mobile allumé peut provoquer des interférences sur des appareils techniques et médicaux sensibles, ce qui peut entraîner un dysfonctionnement ou un endommagement de ces appareils.

Services « Car-Net »

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 377.

On entend par services télématiques (« Car-Net ») – appelés ci-après services « Car-Net » – aussi bien les services d'information, par ex. les extensions de la navigation que les services relatifs au

véhicule, comme le statut du véhicule, les fonctions d'appel d'urgence et de dépannage, les fonctions de la commande confort.

La liaison radio nécessaire aux services « Car-Net » est assurée soit à l'aide d'un calculateur de première monte avec carte SIM intégrée, soit directement à l'aide du terminal mobile de l'utilisateur (par ex. téléphone mobile, lecteur de cartes SIM).

Par le biais de la liaison radio, les services « Car-Net » peuvent recevoir des données en ligne, transmettre en ligne des données du véhicule et communiquer des informations, de nouvelles fonctions ou des extensions des fonctions du véhicule existantes. « Car-Net » peut ainsi proposer à l'utilisateur ou au conducteur des fonctions d'assistance basées sur les données du véhicule combinées avec les données transmises par Internet et les données de systèmes informatiques.

L'utilisation de « Car-Net » et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payantes. En raison d'un volume de données éventuellement transmis, Volkswagen recommande d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

En fonction du service « Car-Net » peut être commandé ou exécuté par le biais du système intégré d'autoradio et de navigation (→ brochure *Système de navigation* ou → brochure *Autoradio, système de navigation*), d'un terminal mobile ou d'un portail Internet (www.volkswagen.com/car-net). L'accès au portail Internet s'effectue généralement au moyen d'un navigateur Internet.

Disponibilité

Les services « Car-Net » peuvent être soumis à une disponibilité temporelle restreinte et modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus à tout moment et sans préavis.

Le contenu, l'étendue et le fournisseur des services « Car-Net » peuvent varier et être définis en fonction du véhicule et du pays. En outre, certains services « Car-Net » dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Les services « Car-Net » peuvent être soumis à certaines restrictions en fonction de la région. Un service peut donc ne pas être disponible dans toutes les régions – Cela vaut en particulier pour les pays dont la surface est importante comme la Chine ou la Russie. La disponibilité dépend également de la couverture du réseau de chaque pays.

Détermination de la position actuelle du véhicule

Pour effectuer certaines fonctions, plusieurs services « Car-Net » doivent connaître la position exacte du véhicule. Selon le service installé, la position actuelle du véhicule est transmise sur demande du conducteur ou est transmise automatiquement au fournisseur de service. En cas de transmission automatique, il est également possible de déterminer la position actuelle du véhicule à intervalles réguliers.

Prêt ou vente du véhicule

Lorsque vous prêtez ou vendez le véhicule, le propriétaire ou le prêteur doit informer l'acheteur ou l'emprunteur des services « Car-Net » installés dans le véhicule et de leurs fonctionnements.

Dysfonctionnements

Les points suivants peuvent entraîner l'interruption du téléchargement ou de l'exécution d'un service « Car-Net » ou l'impossibilité d'exécution d'un service installé :

- Vitesse élevée et mauvaises conditions météorologiques,
- Dans les régions où le réseau de radiocommunication mobile est insuffisant voire inexistant,
- Dans les tunnels, garages et passages souterrains,
- Dans les pays n'offrant aucun service « Car-Net »,
- Dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule,
- Batterie du véhicule déchargée ou tension trop basse,
- Si le calculateur nécessaire à l'exécution du service « Car-Net » est endommagé.

Remplacement de l'appareil

Si le système intégré d'autoradio et de navigation de première monte ou le calculateur est endommagé ou doit être remplacé, les services « Car-Net » étant installés, rendez-vous dans un atelier spécialisé. Un nouvel enregistrement ou une activation des services « Car-Net » peut alors s'avérer nécessaire.

Enregistrement nécessaire

Pour utiliser les services « Car-Net », il est nécessaire d'effectuer un enregistrement, une authentification ainsi qu'une activation conventionnelle. De plus amples informations sont disponibles sur Internet par l'intermédiaire du portail (www.volkswagen.com/car-net) ou auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Avant toute utilisation et activation des services « Car-Net », Volkswagen recommande de se faire conseiller par un Partenaire Volkswagen. Le Partenaire Volkswagen peut vous informer sur l'étendue des services spécifiques à chaque pays ainsi que sur la compatibilité des systèmes intégrés d'autoradio et de navigation.

Lorsqu'un service Car-net est activé pour un véhicule, le contractant est, dans le cadre de la législation en matière de protection des données, obligé d'informer chaque conducteur du véhicule que le véhicule peut recevoir et

transmettre des données en ligne ! En fonction des services activés, les informations correspondantes doivent également être transmises au conducteur.

 Volkswagen recueille, traite, transmet et utilise les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le respect des prescriptions légales pour garantir le bon fonctionnement et la prestation des différents services « Car-Net ». Les don-

nées ne sont pas transmises à des tiers. Les conditions d'utilisation actuelles sont disponibles sur Internet sous www.volkswagen.com/car-net.

 Pour ce qui est des services « Car-Net », il s'agit d'un système basé sur la téléphonie mobile. Si des dysfonctionnements apparaissent bien que toutes les conditions soient remplies, veuillez réutiliser le service plus tard.

Programmes d'application (« Apps »)

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 377.**

Beaucoup de terminaux mobiles offrent la possibilité de télécharger des programmes d'applications (« App »). Grâce à cette application « App », il est possible de faire apparaître des informations supplémentaires sur le système intégré d'autoradio et navigation de première monte ou d'activer, de commander ou de désactiver certaines fonctions dans le véhicule.

Les programmes d'application, l'utilisation de programmes d'application et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payantes.

L'étendue des programmes d'application proposés peut être variée et spécifique à chaque véhicule et à chaque pays \Rightarrow . Le contenu, l'étendue et le fournisseur de programmes d'application peuvent varier. En outre, certains programmes d'application dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers. Pour utiliser les programmes d'application, il faut toujours disposer d'un réseau de radiocommunication mobile avec un signal réseau suffisamment fort pour l'échange de données.

La description du programme d'application peut être effectuée par le fournisseur respectif.

En raison de la multitude de terminaux mobiles et de l'évolution rapide des logiciels, les programmes d'application proposés ne sont pas compatibles avec tous les terminaux mobiles et leurs systèmes d'exploitation. Cela peut même s'appliquer aux terminaux mobiles d'une même série. Ainsi, il se peut que la version 2 d'un terminal mobile avec son système d'exploitation soit compatible tandis que la version 3 ne l'est pas.

Les programmes d'application peuvent être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus sans préavis.

Pour exécuter les programmes d'application, il est nécessaire d'avoir une liaison radio ou par câbles suffisante et sans perturbations entre l'autoradio ou le système de navigation de première monte et un terminal mobile compatible et opérationnel.

MISE EN GARDE

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité, d'une programmation insuffisante des programmes d'application, d'un signal réseau de puissance insuffisante, de la perte de données lors de la transmission ou d'une mauvaise utilisation de terminaux mobiles.

Informations pour le consommateur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Autocollants et plaquettes	380
Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents	381
Réception radio et antenne	381
Informations de réparation Volkswagen	382
Déclaration de conformité	382
Déclaration de conformité pour les roues et pneus	382
Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut	382

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 367

Autocollants et plaquettes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes contenant des informations importantes pour l'utilisation du véhicule sont apposés en usine dans le compartiment-moteur et sur certaines parties du véhicule, comme par ex. dans la trappe à carburant, sur le pare-soleil côté passager avant, dans le montant de la porte du conducteur ou dans le plancher de coffre à bagages.

- Ne retirez en aucun cas les certificats de sécurité, les autocollants et les plaquettes et ne les rendez ni inutilisables ni illisibles.
- Si des pièces du véhicule dotées de certificats de sécurité, d'autocollants et de plaquettes sont remplacées, l'atelier spécialisé doit apposer des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme du véhicule peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément au Plan d'Entretien.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation. 

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. Le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent également être indiqués.

Autocollant d'avertissement de haute tension

Près du verrouillage du capot-moteur est apposé un autocollant qui vous avertit que l'équipement électrique du véhicule se trouve sous haute tension. L'allumage du véhicule satisfait entre autres à la norme canadienne ICES-002. 

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Le véhicule est produit pour un pays particulier et est conforme aux conditions d'agrément valables au moment de sa production.

Si vous devez utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes
⇒ page 40.

Lorsque vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Cela peut également concerner certaines rubriques d'entretien et certains types de Service.

Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

Parce que les bandes de fréquence peuvent être différentes à travers le monde, il est possible que l'autoradio ou le système de navigation de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.

MISE EN GARDE

- Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen ne peut être tenu responsable si le véhicule n'est pas, ou de manière incomplète, conforme à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents.

Réception radio et antenne

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Dans le cas de systèmes intégrés d'autoradio et navigation de première monte, l'antenne de réception radio peut être montée à différents endroits du véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière, en même temps que le dégivrage de glace arrière.
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière,
- Sur la face intérieure du pare-brise,
- Sur le toit du véhicule.

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces se reconnaissent par des fils fins.

MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'en-

MISE EN GARDE (suite)

dommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

MISE EN GARDE

En cas de montage ultérieur d'un autoradio ou d'un appareil de navigation, veillez à ce que l'amplificateur d'antenne monté de série soit compatible avec l'autoradio ou l'appareil de navigation ; si tel n'est pas le cas, utilisez un adaptateur d'antenne. L'amplificateur d'antenne risque sinon d'être détruit sous l'effet d'une surtension.

 Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace.

Informations de réparation Volkswagen

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Les informations Service Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen peuvent être achetées aux adresses suivantes :

Clients en Europe, Asie, Australie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale

Veillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou encore commander la documentation correspondante sur www.erwin.volkswagen.de.

AVERTISSEMENT

Toute réparation et modification effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer les réparations et modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.

Déclaration de conformité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Gen Issue 1 :

Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique.
- Clé du véhicule.

- Système de contrôle de la pression des pneus.
- Radiocommande du chauffage stationnaire.
- Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Équipements électriques

- Prise de courant 12 volts.
- Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts, prise de courant 100 volts

Déclaration de conformité pour les roues et pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Les pneus montés sur le véhicule répondent aux exigences de la norme BIS et correspondent aux directives du Central Motor Vehicle Rules (CMVR), 1989.

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 380.

Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filière de valorisation écologique. Des réseaux ►

denses de systèmes de récupération sont disponibles dans de nombreux états européens pour prendre en charge les véhicules hors d'usage. Une fois la récupération effectuée, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester la réalisation en bonne et due forme de la valorisation écologique.

La reprise du véhicule hors d'usage est par principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Mise au rebut

Si le véhicule ou des composants du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut impérativement respecter les directives de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	384
Catalyseur	385
Filtre à particules	385

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports ⇒ page 198
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 289
- Carburant ⇒ page 294
- Huile-moteur ⇒ page 320
- Batterie du véhicule ⇒ page 331
- Informations mémorisées dans les calculateurs ⇒ page 367
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 429

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 384.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 191
	Dysfonctionnement du catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.
	Filtre à particules obstrué par de la saie.	Roulez pendant une durée de 15 minutes en 4e vitesse (boîte mécanique) ou en engageant le rapport D (boîte automatique), à une vitesse minimale de 70 km/h (44 mph). Tenez compte des limitations de la vitesse en vigueur ⇒  . Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas par la suite, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Cilignote	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement de la gestion moteur (moteur diesel).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Ratés de combustion endommageant le catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Tenez compte des dispositions légales du Code de la Route pour nettoyer le filtre à particules.

- Ne suivez la recommandation pour la conduite que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne mettez pas en danger d'autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

 Tant que les témoins de contrôle  ou  sont allumés, il faut s'attendre à un dysfonctionnement du moteur, une consommation accrue de carburant ainsi qu'à une réduction de la performance du moteur.

Catalyseur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 384.

Le catalyseur sert au traitement des gaz d'échappement et permet de réduire les émissions polluantes dans les gaz d'échappement.

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas de quantité excessive d'huile dans le moteur ⇒ page 320.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage ⇒ page 426.

Si vous constatez en cours de route des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur, réduisez immédiatement votre vitesse et faites vérifier votre véhicule dans un atelier spécialisé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait également d'être endommagé par surchauffe !

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Filtre à particules

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 384.

Le filtre à particules filtre les particules de suie des gaz d'échappement. Ces particules s'accumulent dans le filtre pour y être brûlées périodiquement à des températures élevées (Régénération). La chaleur provoquée peut réchauffer le compartiment-moteur.

La régénération peut entraîner des bruits, des déagements d'odeurs et un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur indépendamment de la température extérieure, même après avoir arrêté le moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets. En outre, le régime moteur augmente pendant la marche sur les véhicules avec boîte automatique Le témoin de contrôle  ne s'allume pas lors de cette opération.

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du filtre à particules :

- Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole à faible teneur en soufre ⇒ page 294.
- N'utilisez jamais de biodiesel, de l'essence ou du mazout.

- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas de quantité excessive d'huile dans le moteur ⇒ page 320.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage ⇒ page 426.

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.



Faites-le vous-même

Conseils pratiques

Questions et réponses

Si, lors de l'utilisation du véhicule, vous soupçonnez un éventuel dysfonctionnement ou un endommagement du véhicule, veuillez lire et suivre les conseils suivants **avant** de vous rendre chez un

Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé. Les mots-clés « particularités » ou « liste de contrôle » peuvent également vous aider.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
Le moteur ne démarre pas	La batterie du véhicule est déchargée.	– Effectuer un démarrage de fortune ⇒ page 426. – Rechargez la batterie ⇒ page 331.
	Vous n'avez pas utilisé la bonne clé du véhicule.	Utilisez une clé de véhicule valide ⇒ page 48.
	La réserve de carburant est insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 289.
	La pédale d'embrayage n'est pas actionnée à fond.	Levez le pied de la pédale d'embrayage et appuyez à nouveau à fond sur la pédale d'embrayage ⇒ page 198.
Fumée se dégageant de l'aile.	Chauffage stationnaire en marche.	Désactivez le chauffage stationnaire ⇒ page 284.
Vous ne parvenez pas à verrouiller ou à déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule	– La pile de la clé du véhicule est déchargée. – Vous êtes trop éloigné du véhicule. – Les touches sont commandées en dehors de la zone de portée.	– Remplacement de la batterie ⇒ page 48. – Rapprochez-vous du véhicule. – Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 48. – Verrouillez ou déverrouillez manuellement le véhicule ⇒ page 392.
Bruits inhabituels.	Moteur froid, systèmes d'assistance de freinage, frein de stationnement électronique, Auto Hold, chauffage stationnaire.	Reportez-vous au terme « Bruits » dans l'index de la brochure.
Comportement routier anormal.	Le mode tout-terrain est activé.	Reportez-vous au terme « Mode tout-terrain » dans l'index de la brochure.
	Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®.	Stoppez immédiatement le véhicule ⇒ page 204.
Il n'y a pas de cric, ou pas de roue d'urgence ou pas de kit de crevaison dans le véhicule.	Équipement dépendant de la version du véhicule.	Pas de remède direct possible, car cela dépend de l'équipement. Adressez-vous si nécessaire à un Partenaire Volkswagen ⇒ page 396.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
La protection volumétrique déclenche une fausse alarme.	<ul style="list-style-type: none"> – Glace ou toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ouvert. – Range-lunettes ou rangements dans la console de pavillon ouvert(s). – Le pendentif suspendu au rétroviseur intérieur bouge. – Le téléphone mobile vibre dans le véhicule. 	Éliminez les risques de fausse alarme ⇒ page 60
Les fonctions ne sont pas comme la Notice d'Utilisation les décrit	Des réglages ont été effectués dans le système d'information Volkswagen.	Contrôlez et réinitialisez les fonctions sur les réglages d'usine si nécessaire ⇒ page 29.
La chaussée n'est pas éclairée correctement.	<ul style="list-style-type: none"> – Le projecteur a été masqué pour une circulation à gauche ou à droite. – Projecteurs mal réglés. – Ampoules défectueuses. – Feux de croisement éteints. 	<ul style="list-style-type: none"> – Retirez le film adhésif ⇒ page 120. – Adaptez les projecteurs pour une circulation à gauche ou à droite. ⇒ page 120 – Réglez le site des projecteurs ⇒ page 120. – Changez les ampoules ⇒ page 416. – Allumez les feux de croisement ⇒ page 120.
Les consommateurs électriques ne fonctionnent pas.	Faible état de charge de la batterie du véhicule.	Rechargez la batterie du véhicule ⇒ page 331.
	Réserve de carburant insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 289.
	Fusible grillé.	Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire ⇒ page 413.
La consommation de carburant est plus importante que la valeur indiquée.	<ul style="list-style-type: none"> – Courts trajets. – « Fonctionnement irrégulier de l'accélérateur ». 	<ul style="list-style-type: none"> – Évitez les courts trajets. – Anticipez. – Accélérez de manière régulière.
	Consommateurs électriques activés.	Désactivez les consommateurs dont vous n'avez pas besoin.
	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	Faites éliminer le dysfonctionnement ⇒ page 384.
	Pression de gonflage des pneus insuffisante.	Adaptez la pression de gonflage des pneus ⇒ page 352.
	Conduite en montagne.	Pas de remède direct possible.
	Conduite avec une remorque ou une galerie porte-bagages.	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôlez l'utilisation. – Déposez en cas de non-utilisation.
	Conduite avec une charge élevée.	Pas de remède direct possible.
	Conduite avec un régime moteur élevé.	Engagez un rapport supérieur.



En cas d'urgence

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Protection des occupants et du véhicule	389
Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur	391

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage ⇒ page 120
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 392
- Outillage de bord ⇒ page 396
- Changement de roue ⇒ page 401

⚠️ AVERTISSEMENT

Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Gare le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de verrouiller toutes les portes en toute sécurité en situation d'urgence. Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes handicapées ou dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Ils risquent sinon d'être enfermés dans le véhicule en situation d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

Protection des occupants et du véhicule

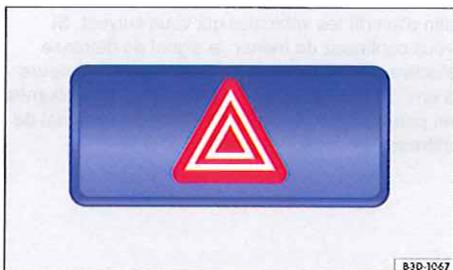


Fig. 207 Au centre du tableau de bord : touche du signal de détresse.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 389.

Veillez respecter les dispositions légales concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant ⇒ page 391.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué ⇒ ⚠️ :

1. Gare votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée ⇒ ⚠️.
2. Activez le signal de détresse à l'aide de la touche  ⇒ fig. 207.
3. Fermez le frein de stationnement électronique ⇒ page 208.
4. Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P ⇒ page 198.
5. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage ⇒ page 191.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.

Liste de contrôle (suite)

7. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation, afin que le véhicule soit bien visible des autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, par ex. pendant le remorquage, un changement de direction ou de voie peut être signalé en raison de l'actionnement du levier des clignotants et de l'inverseur-codes. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

Activez le signal de détresse dans les cas suivants :

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent subitement ou si vous rencontrez un embouteillage, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule tombe en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- **Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.**

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- **Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.**

 La batterie du véhicule se décharge si le signal de détresse reste activé durant une période prolongée – même si le contact d'allumage est coupé.

 Sur certains véhicules, en cas de freinage d'urgence à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à env. 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement. ◀

Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

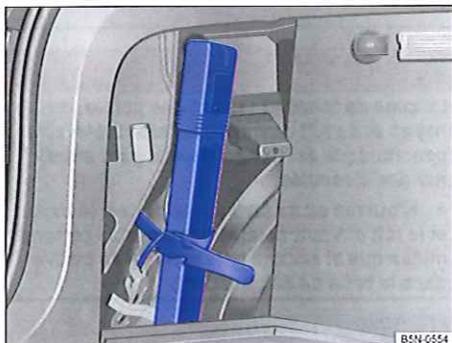


Fig. 208 Dans le rangement gauche du coffre à bagages : logement pour triangle de présignalisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 389.

Gilet rétro-réfléchissant

Selon l'équipement du véhicule, un rangement est prévu dans la porte du conducteur pour un gilet de signalisation ⇒ page 8.

Triangle de présignalisation

Ouvrez le hayon et le rangement dans le coffre à bagages côté gauche. Ouvrez la sangle de maintien et retirez le triangle de présignalisation ⇒ [fig. 208](#).

Kit de premiers secours

Un kit de premiers secours se trouve dans le rangement latéral droit ⇒ [fig. 209](#) du coffre à bagages.

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption du contenu.

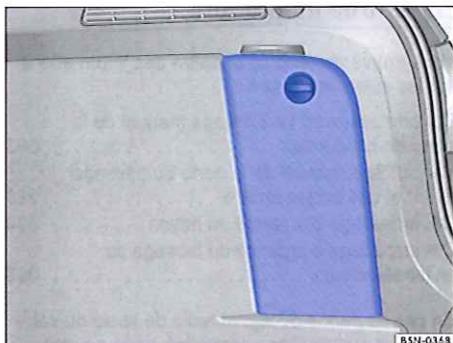


Fig. 209 Dans le coffre à bagages, côté droit : rangement latéral.

Extincteur

Un extincteur peut être rangé sur une fixation située au plancher devant le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur, présenter un bon état de fonctionnement et être contrôlé régulièrement. Veuillez vous reporter au cachet de contrôle sur l'extincteur.

AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer de graves blessures.

- Fixez solidement l'extincteur, le kit de premiers secours ainsi que le triangle de présignalisation et le logement de signalisation dans les logements.

Fermeture ou ouverture d'urgence

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur	393
Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière	393
Déverrouillage d'urgence du hayon	394
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	395

En cas de panne du signal radio de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller manuellement les portes et le hayon et les déverrouiller partiellement.

Vous ne pouvez pas utiliser la fermeture d'urgence du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique au moyen de l'outillage de bord. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Jeu de clés du véhicule → page 48
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 52
- Portes → page 62
- Hayon → page 64
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique → page 70
- En cas d'urgence → page 389



AVERTISSEMENT

Toute fermeture ou ouverture d'urgence accidentelle peut causer de graves blessures.

- Sur un véhicule fermé de l'extérieur, les portes et glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.



AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes, du hayon et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes, le hayon et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique que si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.



MISE EN GARDE

En effectuant une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et reposez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé.



Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur

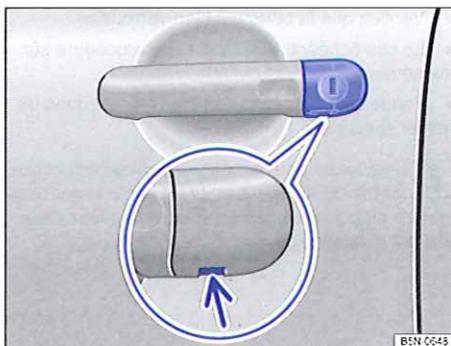


Fig. 210 Poignée de porte du conducteur : barillet masqué

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 392.

En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont en règle générale verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme antivol \Rightarrow page 52.

- Dégagez le panneton de la clé du véhicule \Rightarrow page 48.
- Insérez le panneton par le bas, dans l'ouverture du cache de la poignée de porte du conducteur \Rightarrow fig. 210 (flèche).

- Tournez la clé du véhicule pour déclipser le cache.
- Tirez sur le levier d'ouverture de porte et retirez le cache.
- Insérez le panneton dans le barillet et verrouillez ou déverrouillez le véhicule.

Particularités lors du déverrouillage :

- L'alarme antivol reste activée lorsque le véhicule est déverrouillé. Toutefois, l'alarme ne se déclenche pas encore \Rightarrow page 52.
- Si vous ouvrez la porte du conducteur, l'alarme se déclenche.
- Mettez le contact d'allumage. Au moment où vous mettez le contact d'allumage, l'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valide et désactive l'alarme antivol.

 Le panneton ne permet pas d'activer l'alarme antivol lors du verrouillage manuel du véhicule \Rightarrow page 52.

Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière

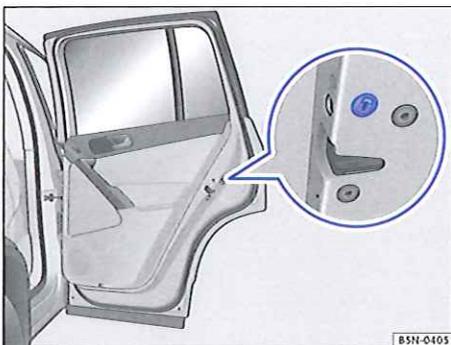


Fig. 211 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence masqué par un joint en caoutchouc.

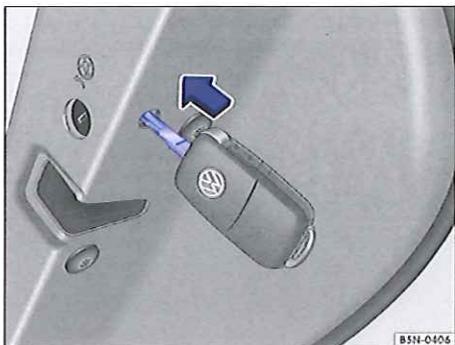


Fig. 212 Verrouillage d'urgence du véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 392.

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme anti-vol n'est pas activée dans ce cas.

- Ouvrez la porte.
- Retirez le joint en caoutchouc du chant de la porte. Le joint est repéré par un cadenas  ⇒ fig. 211.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 48.
- Insérez le panneton dans la fente verticale, en procédant dans le sens de la flèche, et tournez-le vers l'extérieur du véhicule ⇒ fig. 212.

- Remettez le joint en caoutchouc en place et fermez entièrement la porte.
- Vérifiez que la porte est bien verrouillée.
- Le cas échéant, effectuez cette procédure sur les autres portes.
- Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.

 Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le cas échéant, il faut tirer deux fois sur le levier d'ouverture de porte ⇒ page 52. 

Déverrouillage d'urgence du hayon

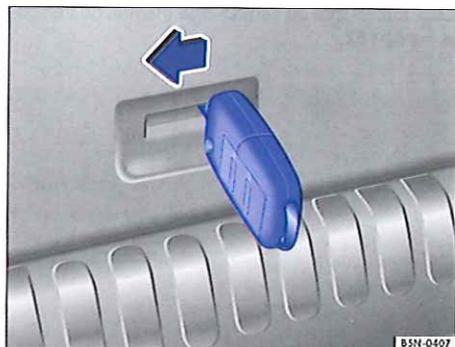


Fig. 213 Déverrouillage d'urgence du hayon : depuis le coffre à bagages avec la clé du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 392.

- Le cas échéant, rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 86.
- Le cas échéant, retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au hayon.
- Faites passer le panneton de la clé du véhicule dans l'ouverture du revêtement de hayon et appuyez dans le sens de la flèche ⇒ fig. 213 pour déverrouiller le hayon. 

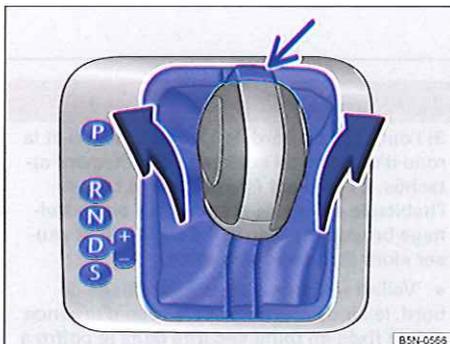


Fig. 214 Dépose du cache de la grille de guidage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 392.

Si, en cas de panne de courant, vous devez manœuvrer le véhicule ou le remorquer, le levier sélecteur doit être amené en position N à l'aide du déverrouillage d'urgence (par ex. dans le cas d'une batterie déchargée).

Le déverrouillage d'urgence se trouve sous le cache de la grille de guidage, vu dans le sens de la marche, côté droit. Un objet approprié, comme par ex. un tournevis, est nécessaire pour déverrouiller le blocage du levier sélecteur.

Opérations préalables

- Fermez le frein de stationnement électronique. S'il n'est pas possible d'activer le frein de stationnement électronique, vous devez utiliser d'autres moyens pour immobiliser le véhicule.
- Coupez le contact d'allumage.

Dépose du cache de la grille de guidage

- Tirez vers le haut dans le sens de la flèche le cache dans la zone du soufflet du levier sélecteur \Rightarrow fig. 214.
- Rabattez le cache vers le haut par dessus le levier sélecteur \Rightarrow .

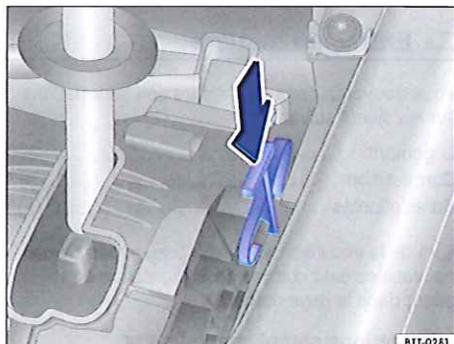


Fig. 215 Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur.

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur

- Poussez le levier de déverrouillage \Rightarrow fig. 215 dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur \Rightarrow fig. 214 (flèche) et amenez le levier sélecteur en position N.

AVERTISSEMENT

Ne dégagez jamais le levier sélecteur de la position P tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement de manière imprévue et provoquer des accidents et des blessures graves.

MISE EN GARDE

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position N, vous risquez d'endommager la boîte automatique.

Outillage de bord

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Logement	396
Composition	397
Cales pliantes	398

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez tenir compte de la législation en vigueur dans le pays respectif.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- En cas d'urgence ⇒ page 389
- Changement de roue ⇒ page 401
- Kit de crevaison ⇒ page 408

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue d'urgence ne sont pas correctement attachés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou en cas d'accident, et causer alors de graves blessures.

- Veuillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue d'urgence soient fixés en toute sécurité dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord est inapproprié ou endommagé, il peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

Logement



Fig. 216 Dans le coffre à bagages côté gauche : rangement.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 396.

Ouverture et fermeture du rangement

L'outillage de bord se trouve dans le rangement gauche du coffre à bagages.



Fig. 217 Dans le coffre à bagages côté droit : rangement.

- Pour ouvrir, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ fig. 216 (flèche).
- Pour fermer, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le kit de crevaison se trouve dans le rangement droit du coffre à bagages.

- Pour *ouvrir*, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ fig. 217 (flèche).
- Pour *fermer*, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.

 Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

Composition

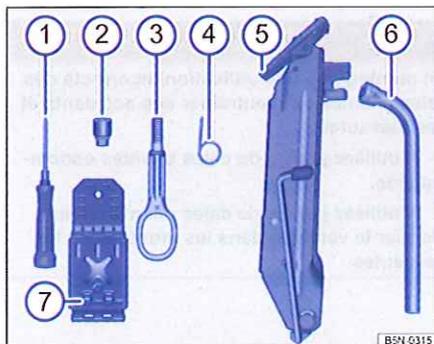


Fig. 218 Composition de l'outillage de bord.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 396.

Les outils compris dans l'outillage de bord sont fonction de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue maximale de fourniture de l'outillage de bord.

Composition de l'outillage de bord ⇒ fig. 218

- ① Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. La lame du tournevis est réversible. Le tournevis se trouve le cas échéant sous la clé démonte-roue.
- ② Adaptateur pour boulon antivol de roue. Volkswagen vous recommande de toujours conserver l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon antivol de roue est gravé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr.
- ③ Œillet de remorquage vissable.
- ④ Étrier métallique permettant de retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roue pleins, les capuchons des boulons de roue ou les caches des projecteurs dans le pare-chocs avant.
- ⑤ Cric. Avant de ranger le cric, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle. Attachez ensuite la manivelle sur le côté du cric.
- ⑥ Clé démonte-roue.
- ⑦ Cales pliantes ⇒ page 398.

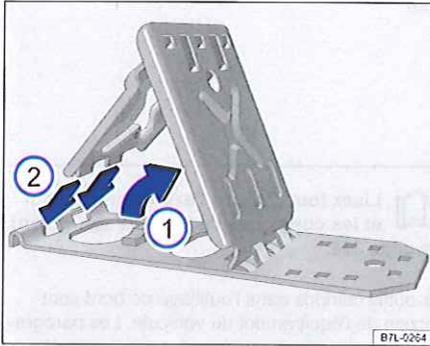


Fig. 219 Montage des cales pliantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 396.

Les cales pliantes sont rangées avec l'outillage de bord \Rightarrow fig. 218.

Montage des cales pliantes

- Soulevez la plaque d'appui \Rightarrow fig. 219 ①.
- Dégagez la plaque d'arrêt et insérez complètement les deux « ergots » de la plaque d'arrêt dans les trous oblongs de la plaque de base ②.

Utilisation correcte

Vous pouvez utiliser les cales pliantes pour bloquer la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé à la roue devant être remplacée.

Les cales pliantes doivent être placées directement devant et derrière la roue et être utilisées sur un sol ferme.

AVERTISSEMENT

Un montage ou une utilisation incorrecte des cales pliantes peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais de cales pliantes endommagées.
- N'utilisez jamais de cales pliantes pour bloquer le véhicule dans les montées ou les descentes.

Enjoliveurs de roue

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Enjoliveur central	399
Enjoliveur de roue plein	400
Capuchons des boulons de roue.	400

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 336
- Outillage de bord ⇒ page 396
- Changement de roue ⇒ page 401
- Kit de crevaison ⇒ page 408

⚠️ AVERTISSEMENT

Des enjoliveurs de roue inappropriés et un mauvais montage des enjoliveurs de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Des enjoliveurs de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.
- N'utilisez pas d'enjoliveurs endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur d'enjoliveurs de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

⚠️ MISE EN GARDE

Déposez avec précaution les enjoliveurs et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Enjoliveur central

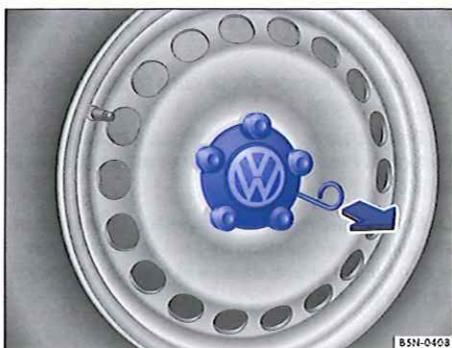


Fig. 220 Retrait de l'enjoliveur central.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 399.

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

- Pour le *retirer*, retirez l'étrier métallique de l'outillage de bord ⇒ page 396 et accrochez-le sur l'arête de l'enjoliveur ⇒ fig. 220.
- Détachez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- Pour le *mettre en place*, compressez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

Enjoliveur de roue plein

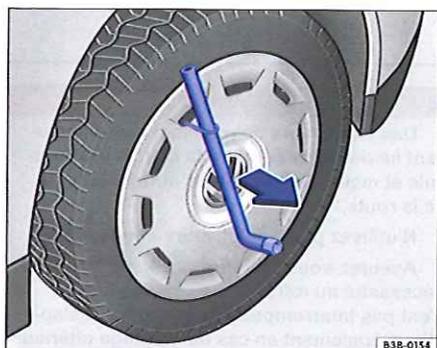


Fig. 221 Retrait de l'enjoliveur de roue plein

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 399.

L'enjoliveur plein sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord \Rightarrow page 396.
- Accrochez l'étrier métallique dans l'un des éviements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique \Rightarrow fig. 221 et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

Avant de remettre en place l'enjoliveur de roue plein, vous devez visser le boulon antivol de roue en position \Rightarrow fig. 224 ② ou ③. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

L'enjoliveur de roue plein doit être enfoncé sur la jante de telle sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu \Rightarrow fig. 224 ①. Lorsque vous remettez en place l'enjoliveur de roue plein, veillez à ce qu'il s'encliquette correctement sur toute sa circonférence. \triangleleft

Capuchons des boulons de roue.



Fig. 222 Retrait des capuchons de boulons de roue

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 399.

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent être remis en place après le changement de la roue.

- Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord \Rightarrow page 396.
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon \Rightarrow fig. 222 et retirez-le dans le sens de la flèche.

Le boulon antivol de roue possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique. \triangleleft

Changement de roue

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Mesures préalables au changement de roue	402
Boulons de roue	402
Levage du véhicule à l'aide du cric	404
Changement de roue	406
Après le changement d'une roue	406

Certaines versions ou certains modèles de véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démonter-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue dans un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une seule roue dont le pneu est endommagé et doit être remplacé. Si les deux pneus d'un même côté du véhicule ou les deux pneus d'un même essieu ou tous les pneus sont endommagés, faites appel à un spécialiste.

N'effectuez un changement de roue que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez de l'outillage approprié. Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 48
- Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus ⇒ page 267
- Roues et pneus ⇒ page 352
- En cas d'urgence ⇒ page 389
- Outillage de bord ⇒ page 396
- Enjoliveurs de roue ⇒ page 399

AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dangereux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.
- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.
- Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Mesures préalables au changement de roue

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue  :

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Fermez le frein de stationnement électronique \Rightarrow page 208.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P \Rightarrow page 198.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur \Rightarrow page 191.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse \Rightarrow page 198.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.
8. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité.
9. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
10. Retirez la roue d'urgence et l'outillage de bord du coffre à bagages.
11. Retirez les enjoliveurs de roue \Rightarrow page 399.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Boulons de roue

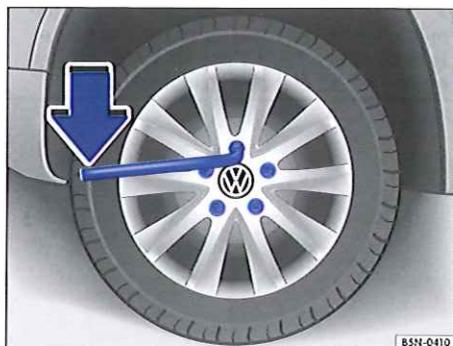


Fig. 223 Changement d'une roue : desserrage des boulons de roue.

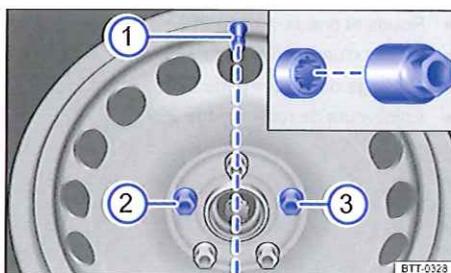


Fig. 224 Changement d'une roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antiviol de roue ② ou ③.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 401.

Utilisez exclusivement la clé démonte-roue du véhicule pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

Desserrage des boulons de roue

- Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue ⇒ fig. 223.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ ▲.

Desserrage du boulon antivol de roue

- Sortez de l'outillage de bord l'adaptateur pour boulons antivols de roue.
- Enfoncez l'adaptateur jusqu'en butée dans le boulon antivol de roue ⇒ fig. 224.
- Enfoncez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur l'adaptateur.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ ▲.

Remarques importantes sur les boulons de roue

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter aux roues montées en usine. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Dans certaines circonstances, vous ne devez pas utiliser de boulons de roue provenant d'un même modèle de véhicule.

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé sur la position ② ou ③ par rapport à la position de la valve du pneu ①. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

Couple de serrage des boulons de roue

Le couple de serrage prescrit pour les boulons de roues sur les jantes en acier et les jantes en alliage léger est de **140 Nm** sur les véhicules à traction

avant ou **120 Nm** sur les véhicules à transmission intégrale (4MOTION). Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Avant de contrôler le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et difficiles à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.

▲ AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, de graves blessures ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue adaptés aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages visés sur les jantes à anneau vissé.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage fortement majoré peut endommager les boulons de roue ou les taraudages.

Levage du véhicule à l'aide du cric



Fig. 225 Points de prise du cric

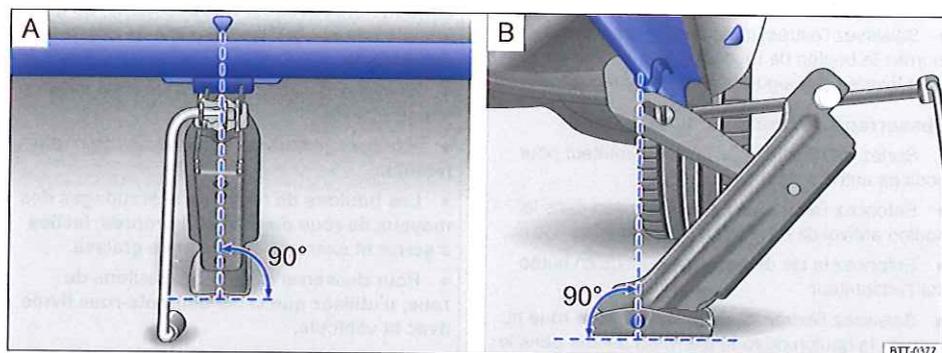


Fig. 226 Positionnement du cric côté arrière gauche du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise du cric.

Positionnez le cric uniquement sur les points de prise indiqués (repères dans la carrosserie) \Rightarrow fig. 225. Un point de prise est prévu à côté de chacune des roues \Rightarrow .

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué \Rightarrow  :

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Coupez le moteur, passez une vitesse (boîte mécanique) ou mettez le levier sélecteur en position P (boîte automatique) \Rightarrow page 198 et activez le frein de stationnement électronique \Rightarrow page 208.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.
4. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité.
5. Desserrez les boulons de la roue à remplacer \Rightarrow page 402.

Liste de contrôle (suite)

6. Sous le véhicule, cherchez le point de prise du cric qui se trouve le plus près possible de la roue à remplacer.
7. Déployez le cric sous le point de prise en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le véhicule.
8. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien verticalement sous le point de prise ⇒ [fig. 226](#).
9. Orientez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule ⇒ [fig. 226](#).
10. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte de ce qui suit :

- Utilisez uniquement des crics agréés par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- Si le sol est glissant, comme par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse ⇒ [fig. 226](#).
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Changement de roue



Fig. 227 Changement d'une roue : dévissage des boulons de roue à l'aide du manche de tournevis.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle ⇒ page 402.
- Desserrer les boulons de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ page 402.
- Levez le véhicule ⇒ page 404.
- Dévissez, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, les boulons de roue desserrés à l'aide du six pans creux situé dans le manche du tournevis ⇒ fig. 227 et posez-les sur un support propre.
- Retirez la roue.

Montage de la roue d'urgence

- Mettez en place la roue d'urgence.
- Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre le boulon antivolt de roue avec l'adaptateur sur la position ⇒ fig. 224 ② ou ③ et serrez-le légèrement.

Après le changement d'une roue

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 401.

- Nettoyez l'outillage de bord si nécessaire et remettez-le dans le rangement prévu dans le coffre à bagages ⇒ page 396.
- Fixez en toute sécurité la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages.

- Vissez tous les autres boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les *légèrement* à l'aide du six pans creux situé dans le manche de tournevis.
- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue ⇒ . Ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons sur la roue mais serrez toujours des boulons opposés.
- Mettez en place les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein ⇒ page 399.

AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière impropre peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.
- N'utilisez pas le six pans creux situé dans le manche du tournevis pour desserrer ou resserrer les boulons de roue, mais seulement pour les tourner.

i Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus à mesures indirectes, il faut éventuellement « réadapter » le système après le changement d'une roue
=> page 267.



Kit de crevaison

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Composition du kit de crevaison	409
Mesures préalables	410
Colmatage et gonflage des pneus	410
Contrôle après un parcours de 10 minutes ..	411

Grâce au kit de crevaison (Kit Tire Mobility), vous pouvez colmater de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre inférieur à 4 mm. **Les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou, ne doivent pas être enlevés du pneu !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, vous devez impérativement contrôler de nouveau la pression de gonflage environ 10 minutes après avoir repris la route.

Si plusieurs pneus du véhicule sont endommagés, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaison n'est conçu que pour le gonflage d'un seul pneu.

N'utilisez le kit de crevaison pour gonfler un pneu que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez du kit de crevaison approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas de dommage sur la jante.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date limite de conservation indiquée sur le produit de colmatage est écoulée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 48
- Prises de courant ⇒ page 187
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 208
- Roues et pneus ⇒ page 352
- En cas d'urgence ⇒ page 389
- Enjoliveurs de roue ⇒ page 399

AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaison peut s'avérer dangereux, surtout si vous gonflez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit immédiatement être éliminé s'il entre en contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais un cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) puis contrôlez le pneu.

 Mettez au rebut, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.

-  Les produits de colmatage neufs sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.
-  Respectez la notice d'utilisation du fabricant du kit de crevaison.

Composition du kit de crevaison

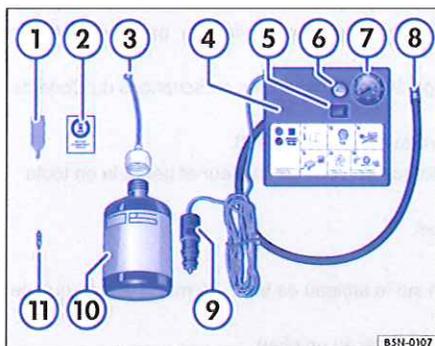


Fig. 228 Schéma de principe : composition du kit de crevaison.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 408.

Le kit de crevaison se trouve dans le coffre à bagages, sous le revêtement de plancher. Il se compose des éléments suivants → fig. 228 :

- ① Extracteur d'obus de valve
- ② Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »

- ③ Flexible de remplissage avec bouchon
- ④ Compresseur d'air
- ⑤ Interrupteur MARCHÉ/ARRÊT
- ⑥ Vis de décharge de pression d'air¹⁾
- ⑦ Indicateur de pression de gonflage du pneu¹⁾
- ⑧ Flexible de gonflage de pneu
- ⑨ Fiche de câble 12 volts
- ⑩ Bouteille de produit de colmatage pour pneus
- ⑪ Obus de valve de rechange

L'extracteur d'obus de valve ① possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Ce n'est que de cette manière que l'obus de valve peut être retiré puis réinséré dans la valve du pneu. Ceci vaut également pour l'obus de valve de rechange ⑪.

¹⁾ Il peut également être intégré dans le flexible de gonflage de pneu.

Mesures préalables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 408.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au gonflage d'un pneu .

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Fermez le frein de stationnement électronique \Rightarrow page 208.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P \Rightarrow page 198.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur \Rightarrow page 191.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse \Rightarrow page 198.
6. Activez le signal de détresse \Rightarrow page 389.
7. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation \Rightarrow page 389. Respectez les prescriptions du Code de la route.
9. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison \Rightarrow page 408.
10. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité.
11. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
12. Sortez le kit de crevaison du coffre à bagages.
13. Collez l'autocollant \Rightarrow fig. 228  du kit de crevaison sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.
14. **N'enlevez pas** du pneu les corps étrangers (par ex. une vis ou un clou).



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.



AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Colmatage et gonflage des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 408.

Colmatage des pneus

- Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
- Dévissez l'obus de valve de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus \Rightarrow fig. 228  et placez-le sur un support propre.
- Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus \Rightarrow fig. 228 .

- Vissez fermement le flexible de remplissage \Rightarrow fig. 228  sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage \Rightarrow fig. 228  et enfoncez l'extrémité libre sur la valve.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.

- Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
- Revissez l'obus de valve dans la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus ⇒ fig. 228 ①.

Gonflage des pneus

- Vissez fermement le flexible de gonflage du pneu ⇒ fig. 228 ⑧ du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air ⇒ fig. 228 ⑥ soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
- Branchez la fiche électrique ⇒ fig. 228 ⑨ dans une prise de courant 12 volts du véhicule ⇒ page 187.
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT ⇒ fig. 228 ⑤.
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) ⇒ ⚠. **Durée maximale de fonctionnement : 8 minutes** ⇒ ⑩.
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression atmosphérique de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) **ne peut pas être atteinte**, dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage de pneus du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaison. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste ⇒ ⚠.

- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.
- Dès qu'une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) est atteinte, poursuivez votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Contrôlez la pression du pneu après un trajet de **10 minutes** ⇒ page 411.

⚠ AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage de pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- **Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.**
- **Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.**
- **Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.**
- **Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi / 200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !**

⑩ MISE EN GARDE

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter une surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Contrôle après un parcours de 10 minutes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 408.

Raccordez à nouveau le flexible de gonflage du pneu ⇒ fig. 228 ⑧ et consultez la pression indiquée sur le manomètre ⑦.

Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :

- **Arrêtez de rouler !** Le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.
- Faites appel à un spécialiste ⇒ ⚠.

**Pression supérieure ou égale à 1,4 bar
(20 psi / 140 kPa) :**

- Ramenez la pression de gonflage du pneu à la valeur correcte ⇒ page 352.
- Rendez-vous avec précaution dans l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Faites remplacer le pneu endommagé dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un pneu qui n'a pas été colmaté, la conduite peut être dangereuse et entraîner des accidents ainsi que de graves blessures.

- **Arrêtez de rouler si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa).**
- **Faites appel à un spécialiste !**

Fusibles

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fusibles du véhicule	414
Remplacement des fusibles grillés	415

De par les perfectionnements permanents apportés au véhicule, l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et la protection de plusieurs consommateurs par un fusible commun, il n'est pas possible au moment de l'impression de fournir une vue d'ensemble actuelle des emplacements des fusibles d'un consommateur électrique donné. Des informations détaillées sur l'affectation des fusibles sont disponibles chez un Partenaire Volkswagen.

En principe, plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Ne remplacez les fusibles que lorsque la source d'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314

AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

- Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.

AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer un incendie et provoquer des blessures graves.

- Ne posez jamais de fusibles qui possèdent une protection par fusibles plus élevée. Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais un fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout endommagement sur l'équipement électrique, coupez toujours le contact d'allumage, éteignez l'éclairage, désactivez tous les consommateurs électriques et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur avant de remplacer un fusible.
- Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique. <

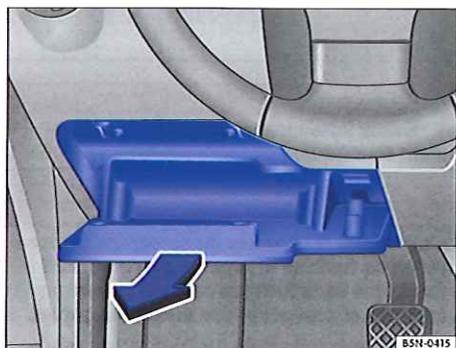


Fig. 229 Côté conducteur dans le tableau de bord : cache de la boîte à fusibles.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 413.

Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.

Repère-couleur des fusibles

Coloris	Intensité du courant en ampères
Mauve	3
Marron clair	5
Marron	7,5
Rouge	10
Bleu	15
Jaune	20
Blanc ou transparent	25
Vert	30
Orange	40

Ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez le rangement et tirez-le vigoureusement vers l'arrière \Rightarrow fig. 229.

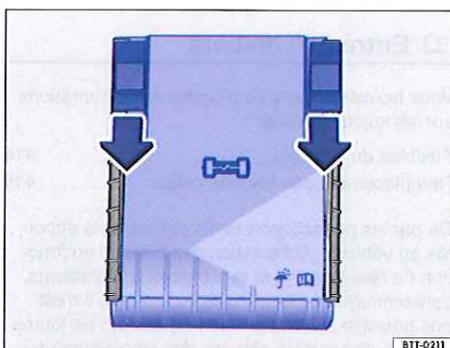


Fig. 230 Dans le compartiment-moteur : cache de boîte à fusibles

Ouverture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot-moteur  \Rightarrow page 314.
- Poussez les touches de verrouillage vers l'avant dans le sens des flèches pour déverrouiller le cache de la boîte à fusibles \Rightarrow fig. 230.
- Retirez le cache par le haut.
- Pour **reposer** le cache, placez-le sur la boîte à fusibles. Poussez les touches de verrouillage vers l'arrière, dans le sens opposé aux flèches, jusqu'à ce qu'elles s'encliquettent de façon audible.

MISE EN GARDE

- Déposez avec précaution les caches des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

 Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé. 

Remplacement des fusibles grillés

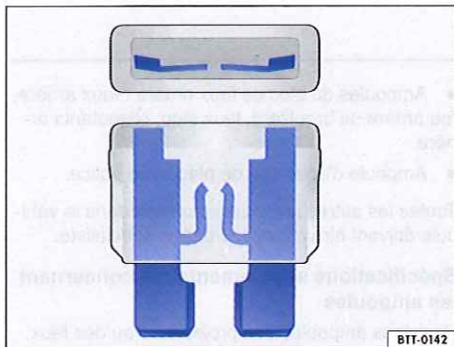


Fig. 231 Représentation d'un fusible grillé.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 413.

Mesures préalables

- Le cas échéant, retirez la pince en matière plastique du cache de la boîte à fusibles.
- Pour les *petits fusibles*, engagez l'agrafe par le haut \Rightarrow fig. 232 A.
- Pour les *fusibles de plus grande taille*, faites glisser l'agrafe \Rightarrow fig. 232 latéralement sur le fusible \Rightarrow fig. 232 B.
- Coupez le contact d'allumage, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante \Rightarrow page 414

Détection des fusibles grillés

Un fusible grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu \Rightarrow fig. 231.

Éclairiez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.

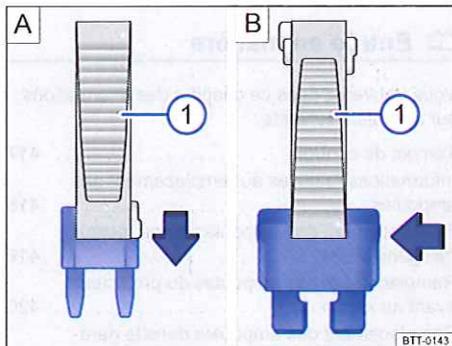


Fig. 232 Retrait ou mise en place d'un fusible à l'aide de l'agrafe de la pince en plastique ①.

Remplacement d'un fusible

- Le cas échéant, retirez la pince en matière plastique du cache de la boîte à fusibles.
- Pour les *petits fusibles*, engagez l'agrafe par le haut \Rightarrow fig. 232 A.
- Pour les *fusibles de plus grande taille*, faites glisser l'agrafe latéralement sur le fusible \Rightarrow fig. 232 B.
- Débranchez le fusible grillé.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de *même* intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de même taille \Rightarrow ①.
- Remettez en place le cache.

MISE EN GARDE

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique. 

Remplacement des ampoules

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	417
Informations relatives au remplacement des ampoules	418
Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant	419
Remplacement des ampoules du projecteur avant au xénon	420
Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant	421
Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans le hayon	422
Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie	423
Remplacement de l'ampoule du feu de plaque de police	425
Remplacement des ampoules du feu de recul	425

Le remplacement d'une ampoule requiert une certaine habileté manuelle. C'est pourquoi Volkswagen vous recommande, en cas d'incertitudes, de faire remplacer les ampoules par un Partenaire Volkswagen ou de faire appel à un spécialiste. L'intervention d'un spécialiste est toujours nécessaire si, en plus des lampes correspondantes, vous devez déposer d'autres pièces du véhicule ou si des lampes à décharge (lampes au xénon) doivent être remplacées.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Dans certains pays, la loi prescrit d'avoir toujours ces ampoules de rechange à bord du véhicule.

Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

- Ampoules du projecteur à iode : feux de croisement, feux de route ou feux de jour, feux de position, clignotants avant.
- Ampoules du projecteur avant au xénon : clignotants avant, feux directionnels.
- Ampoules dans le pare-chocs avant : projecteurs antibrouillard, feux directionnels.

- Ampoules du bloc de feux arrière : feux arrière, feu arrière de brouillard, feux stop, clignotants arrière.
- Ampoule d'éclairage de plaque de police.

Toutes les autres ampoules montées dans le véhicule doivent être changées par un spécialiste.

Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

Feux dotés de la technologie à diodes électroluminescentes

Le remplacement des DEL sur les feux à DEL n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste ! Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Éclairage et vision ⇒ page 120
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Outillage de bord ⇒ page 396
- Fusibles ⇒ page 413

AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

Un changement non conforme des ampoules peut entraîner des accidents ainsi que de graves blessures.

- Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements ⇒ page 314. Le ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves !

- Les lampes à décharge (lampes aux xénon) fonctionnent sous haute tension, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas d'utilisation impropre.
- Les ampoules H7/H15 et les lampes à décharge sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne changez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne changez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales se trouvant sur l'ampoule s'évaporent à la chaleur de l'ampoule allumée et « ternissent » le réflecteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le boîtier de projecteur situé dans le compartiment-moteur ainsi que le boîtier du bloc de feux arrière comportent des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lorsque vous changez une ampoule.

! MISE EN GARDE

Si, après le remplacement d'une ampoule, vous n'avez pas monté correctement les caches en caoutchouc ou les capuchons en plastique du boîtier de projecteur, l'équipement électrique risque d'être endommagé, notamment en cas d'infiltration d'eau.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 416.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant.	Remplacez l'ampoule défaillante. Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé.
	OU : défaut du système de feux directionnels.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ⇒ page 120.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Contrôle des ampoules de la remorque raccordée

Sur les véhicules dotés d'un dispositif d'attelage de première monte, certaines ampoules de la remorque sont en même temps surveillées à partir du moment où la remorque est correctement raccordée à la prise de courant.

La défaillance d'un clignotant de remorque est signalée par une double impulsion du clignotant (⚡ ou ⚡) sur le combiné d'instruments ⇒ page 120.

- Défaillance simultanée de tous les clignotants d'un côté.
- Défaillance du feu arrière d'un côté (également défaillance du feu de plaque de police sur certains modèles).
- Défaillance des deux feux stop.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



La défaillance d'une diode électroluminescente (DEL) intégrée à un feu arrière n'est pas signalée. Une défaillance simultanée de toutes les DEL est toutefois signalée par l'allumage du témoin de contrôle

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Informations relatives au remplacement des ampoules



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 416.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au remplacement d'une ampoule :

1. Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Fermez le frein de stationnement électronique \Rightarrow page 208.
3. Tournez la commande d'éclairage dans la position **0** \Rightarrow page 120.
4. Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position neutre \Rightarrow page 120.
5. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position **P** \Rightarrow page 198.
6. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur \Rightarrow page 191.
7. Boîte mécanique : passez une vitesse \Rightarrow page 198.
8. Éteignez l'éclairage d'orientation \Rightarrow page 120.
9. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
10. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé \Rightarrow page 413.
11. Changez l'ampoule correspondante conformément à la notice \Rightarrow ⓘ ; si nécessaire, gardez une lampe de poche à portée de main. Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même type. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.
12. Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait à la chaleur de l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.
13. Après avoir changé une ampoule, vérifiez son fonctionnement. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place ou qu'elle soit de nouveau défaillante ou encore qu'une fiche soit mal branchée.
14. Après chaque changement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

❗ MISE EN GARDE

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution, afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant

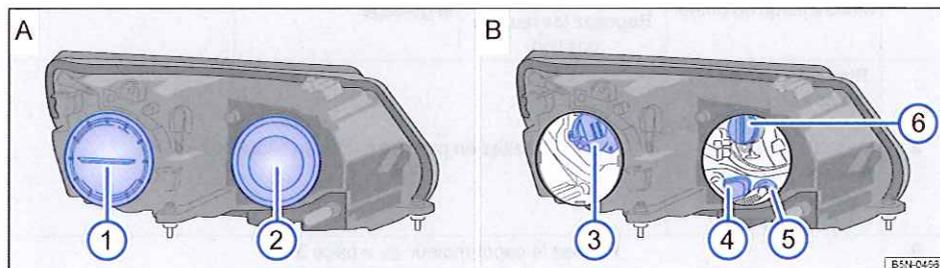


Fig. 233 Dans le compartiment-moteur : A caches et B : ampoules du projecteur avant gauche.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 416.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

fig. 233	Feux de croisement	Clignotant	Feux de position	Feux de route/feux de jour
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 418.			
2.	Ouvrez le capot-moteur ⇒ page 314.			
3.	Tournez le cache A situé au dos du projecteur jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez-le.			
4.	Tournez le porte-ampoule B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Déposez les feux de position. Tournez le porte-ampoules B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Poussez le porte-ampoule B vers le haut jusqu'à ce qu'il se décliquette et retirez-le vers l'arrière.	Tournez l'ampoule B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-la par l'arrière.
5.	Le cas échéant, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.			
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.			

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

fig. 2 33	Feux de croisement	Clignotant	Feux de position	Feux de route/feux de jour
7.	Placez le porte-ampoule ③ B dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.	Placez le porte-ampoule ④ B dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. Reposez les feux de position.	Placez le porte-ampoule ⑤ B dans le projecteur puis poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette dans le guidage.	Placez l'ampoule ⑥ B dans le projecteur puis tournez-la jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.
8.	Placez le cache ① A au dos du projecteur (tenon de maintien à la verticale) et tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.	Mettez en place le cache en caoutchouc ② A.		
9.	Fermez le capot-moteur ▲ ⇒ page 314.			

 La figure montre le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée. ◀

Remplacement des ampoules du projecteur avant au xénon

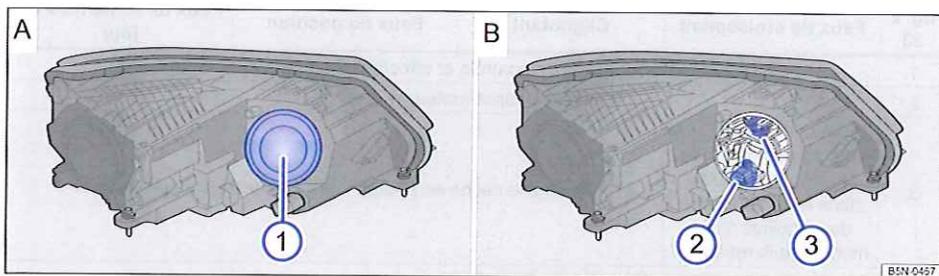


Fig. 234 Dans le compartiment-moteur : caches et ampoules du projecteur avant gauche.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 416.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

⇒ fig. 234	Clignotant	Éclairage adaptatif
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 418.	
2.	Ouvrez le capot-moteur ▲ ⇒ page 314.	
3.	Retirez le cache en caoutchouc ① A sur le côté du projecteur.	
4.	Tournez le porte-ampoule ② B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Tournez le porte-ampoule ③ B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule. ▶

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

⇒ fig. 234	Clignotant	Éclairage adaptatif
5.	Le cas échéant, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.	
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	
7.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.	
8.	Mettez en place le cache en caoutchouc ① A.	
9.	Fermez le capot-moteur ▲ ⇒ page 314.	

Remplacement de la lampe à décharge

Pour remplacer la lampe à décharge (feux de croisement et feux de route au xénon), faites appel à un spécialiste .



La figure montre le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant

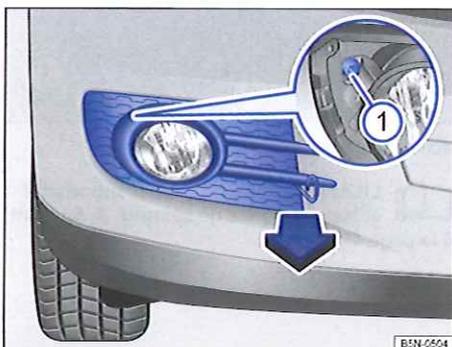


Fig. 235 Dans le pare-chocs avant, côté droit : dépose du projecteur.

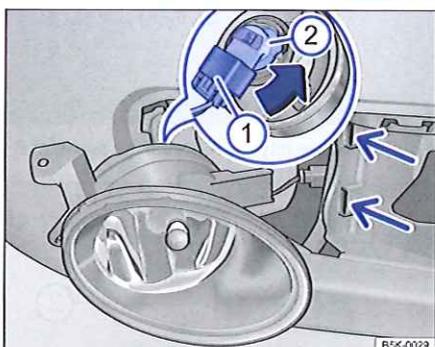


Fig. 236 Changement d'une ampoule dans le projecteur.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 416.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 418.
2.	Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord et accrochez-le dans l'ouverture située sur le cache ⇒ fig. 235. Retirez le cache vers l'avant, dans le sens de la flèche.
3.	Dévissez la vis de fixation ① à l'aide du tournevis faisant partie de l'outillage de bord ⇒ page 396.
4.	Retirez du pare-chocs le projecteur orienté vers le côté extérieur du véhicule.
5.	Déverrouillez puis débranchez la fiche de raccordement ⇒ fig. 236 ①.
6.	Tournez le porte-ampoule ② dans le sens de la flèche jusqu'en butée (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre), puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.
7.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
8.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Rebranchez la fiche de raccordement ① sur le porte-ampoule ②. La fiche doit s'enclencher de manière audible.
- Insérez le projecteur depuis l'extérieur dans les évidements ⇒ fig. 236 (flèches) et mettez-le en place dans le pare-chocs
- Vissez fermement la vis de fixation ⇒ fig. 235 ① à l'aide du tournevis.
- Mettez le cache en place dans le pare-chocs ⇒ fig. 235.
- Rangez l'étrier métallique et le tournevis dans l'outillage de bord.

Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans le hayon

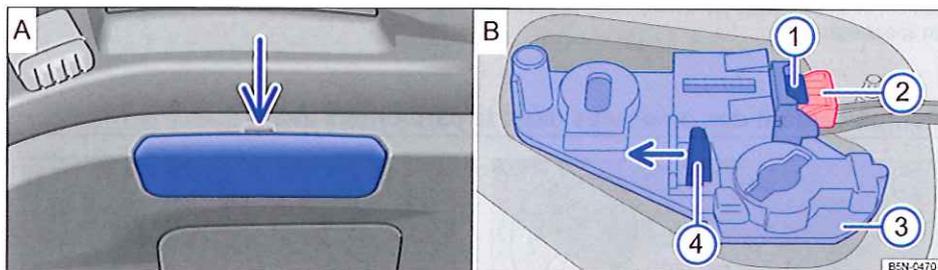


Fig. 237 Dans le hayon : A : retrait du cache et B : extraction du porte-ampoules.

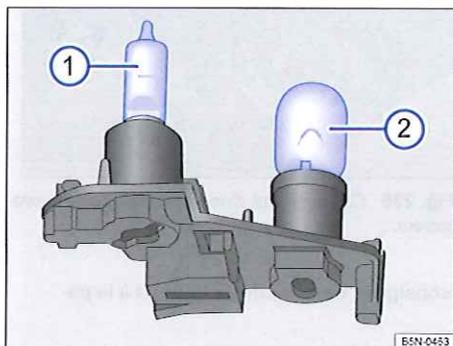


Fig. 238 Porte-ampoule avec ampoule de feu arrière de brouillard ① et ampoule de feu rouge arrière ②.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 416.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 418.
- Ouvrez le hayon ⇒ page 64.
- Retirez avec précaution le cache de l'évidement en faisant levier avec la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord (⇒ page 396) ⇒ fig. 237 A.
- Retirez l'étrier de sûreté rouge ② B, comme représenté sur la figure, puis débranchez le connecteur électrique lorsque le levier ① B est poussé.
- Poussez la languette de verrouillage ④ B dans le sens de la flèche puis retirez le porte-ampoule ③ B.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

6. Remplacez l'ampoule de feu arrière de brouillard ⇒ fig. 238 ① ou l'ampoule de feu de recul déflectueuse ② par une ampoule neuve de même version.
7. Remettez en place le porte-ampoule. La languette de verrouillage doit s'enclencher de manière audible.
8. Enfoncez le connecteur électrique dans le porte-ampoule jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible. Enfoncez l'étrier de sûreté rouge ⇒ fig. 237 ② B.
9. Remettez en place le cache. Le cache doit s'encliqueter et être fermement fixé.
10. Rangez le tournevis dans l'outillage de bord.
11. Fermez le hayon ⇒ page 64.

Remplacement des ampoules du bloc de feu arrière dans la carrosserie

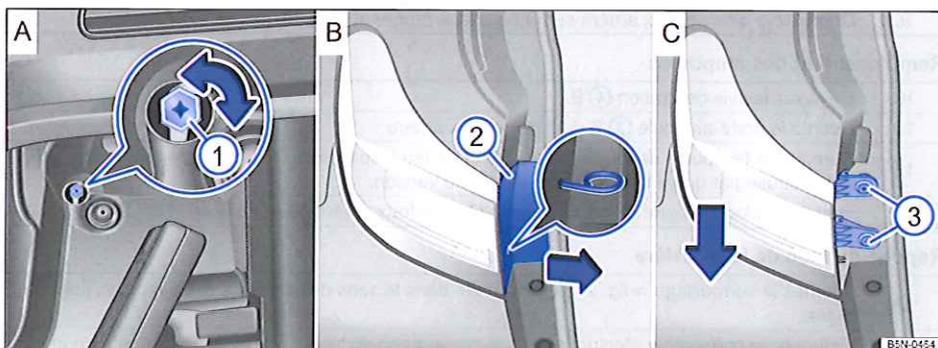


Fig. 239 Sur les côtés du coffre à bagages : déverrouillez le bloc de feu arrière, retirez le revêtement et dévissez les vis de fixation.

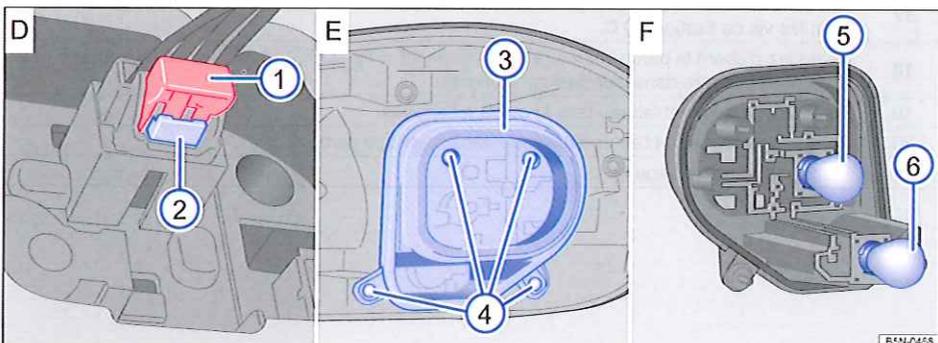


Fig. 240 Bloc de feu arrière déposé : déposez le porte-ampoule et remplacez l'ampoule de feu rouge arrière et de feu stop ⑤ ou l'ampoule de clignotant ⑥.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 416.

Veillez à toujours effectuer les opérations dans l'ordre indiqué. 

Dépose du bloc de feux arrière

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 418.
2. Ouvrez le hayon ⇒ page 64.
3. Placez l'étrier métallique compris dans l'outillage de bord (⇒ page 396) dans le petit alésage du revêtement ⇒ fig. 239 ② B. Retirez le revêtement dans le sens de la flèche à l'aide de l'étrier métallique.
4. Ouvrez le rangement latéral dans le coffre à bagages ⇒ page 181.
5. Tournez jusqu'en butée le verrouillage ① A de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide du tournevis à lame cruciforme compris dans l'outillage de bord.
6. Dévissez les vis de fixation ③ C.
7. Retirez avec précaution par l'arrière le bloc de feux arrière de la carrosserie jusqu'à ce que le connecteur électrique soit visible.
8. Retirez l'étrier de sûreté rouge ⇒ fig. 240 ① D, comme représenté sur la figure, puis débranchez le connecteur électrique lorsque le levier ② D est poussé.
9. Déposez le bloc de feux arrière sur une surface propre et lisse.

Remplacement des ampoules

10. Dévissez les vis de fixation ④ E.
11. Retirez le porte-ampoule ③ E du bloc de feux arrière.
12. Remplacez l'ampoule de feu rouge arrière et de feu stop ⑤ F ou l'ampoule de clignotant ⑥ F défectueuse par une ampoule neuve de même version.
13. Mettez en place le porte-ampoule dans le bloc de feux arrière puis vissez-le ⇒ fig. 240 E.

Repose du bloc de feux arrière

14. Tournez le verrouillage ⇒ fig. 239 ① A de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
15. Enfoncez le connecteur électrique dans le porte-ampoule jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible. Enfoncez l'étrier de sûreté rouge ⇒ fig. 240 ① D.
16. Mettez en place le bloc de feux arrière avec précaution dans l'ouverture de la carrosserie.
17. Maintenez d'une main le bloc des feux arrière en position de montage puis serrez de l'autre main les vis de fixation ③ C.
18. Remettez d'abord la partie inférieure du revêtement ⇒ fig. 239 ② B du bloc de feux arrière puis la partie supérieure dans leur position d'origine.
19. Fermez le rangement latéral dans le coffre à bagages.
20. Rangez le tournevis et l'étrier métallique dans l'outillage de bord.
21. Fermez le hayon ⇒ page 64. ◀

Remplacement de l'ampoule du feu de plaque de police

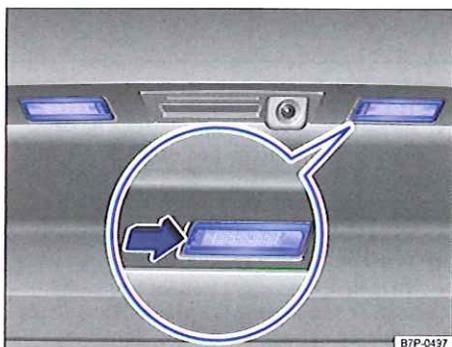


Fig. 241 Dans le hayon : feu de plaque de police clipsé.



Fig. 242 Dans le hayon : feu de plaque de police vissé.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 416.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

	Feu de plaque de police clipsé ⇒ fig. 241	Feu de plaque de police vissé ⇒ fig. 242
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 418.	
2.	Poussez dans l'évidement du feu de plaque de police la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord en procédant dans le sens de la flèche ⇒ fig. 241.	À l'aide du tournevis compris dans l'outillage de bord, dévissez les vis du feu de plaque de police dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ⇒ fig. 242.
3.	Retirez légèrement le feu de plaque de police. Il n'est pas nécessaire dans ce cas de débrancher le connecteur.	
4.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	
5.	Mettez en place le feu de plaque de police avec précaution dans l'ouverture du hayon. Veillez à respecter le sens de montage du feu de plaque de police.	Mettez en place le feu de plaque de police avec précaution dans l'ouverture du hayon. La bande anti-éblouissante doit alors être orientée vers l'avant.
6.	Enfoncez le feu de plaque de police dans le hayon jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.	À l'aide du tournevis, vissez fermement les vis de fixation du feu de plaque de police dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement des ampoules du feu de recul



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 416.

Les ampoules de feu de recul sont des ampoules « Lifetime » offrant une très longue durée de vie. En cas de défaut, vous ne pouvez pas effectuer le

remplacement vous-même étant donné que cette opération requiert la dépose d'autres pièces du véhicule. Vous devez faire remplacer les ampoules de feu de recul défectueuses dans un atelier spécialisé.

Démarrage de fortune

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Comment effectuer un démarrage de fortune 427

Si le moteur ne démarre pas à la suite d'une décharge de la batterie du véhicule, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour démarrer le moteur. Vérifiez si nécessaire le regard de la batterie du véhicule avant tout démarrage de fortune ⇒ page 331.

Pour le démarrage de fortune, il vous faut des câbles de démarrage conformes à la norme DIN 72553 (voir indications du fabricant des câbles). La section des câbles doit être d'au moins 25 mm² pour les véhicules à moteur à essence et d'au moins 35 mm² pour ceux à moteur diesel.

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 226
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 314
- Batterie du véhicule ⇒ page 331

⚠️ AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie du véhicule et causer ainsi de graves blessures. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie du véhicule, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité ⇒ page 331, *Batterie du véhicule*.
- La batterie du véhicule fournissant le courant doit avoir la même tension (12 volts) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie du véhicule) que la batterie du véhicule déchargée.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne rechargez jamais une batterie de véhicule gelée, même après son dégel. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).
- Toute batterie de véhicule gelée ou qui a été dégelée doit être remplacée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie du véhicule lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie du véhicule. N'utilisez jamais un téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Ne chargez la batterie du véhicule que dans des locaux bien aérés, car un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervertir les pôles et branchez correctement les câbles de démarrage.
- Respectez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.

⚠️ MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque de dommage considérable sur l'équipement électrique, tenez compte de ce qui suit :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant pourrait circuler dès le raccordement des bornes positives. ◀

Comment effectuer un démarrage de fortune

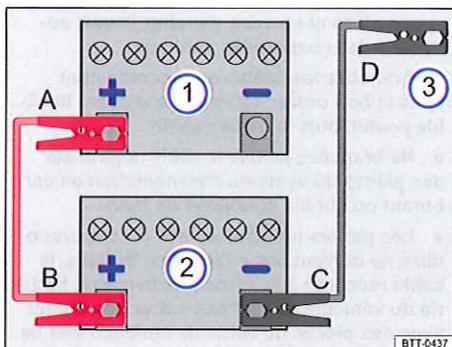


Fig. 243 Schéma de branchement des câbles de démarrage quand l'aide au démarrage est fournie par des véhicules non équipés du système Start/Stop : batterie de véhicule déchargée (1) et batterie de véhicule fournissant le courant (2).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 426.

- ① Véhicule avec batterie déchargée, bénéficiaire de l'aide au démarrage.
- ② Véhicule avec batterie délivrant le courant, fournisseur de l'aide au démarrage.
- ③ Raccord à la masse approprié. Une pièce métallique massive fermement vissée au bloc-moteur ou le bloc-moteur lui-même.

La batterie du véhicule déchargée doit être branchée en bonne et due forme sur le réseau de bord.

Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant pourrait sinon circuler dès le raccordement des bornes positives.

Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ une minute avant de recommencer.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

Branchement des câbles de démarrage

- Coupez le contact d'allumage sur les deux véhicules \Rightarrow page 191.
- Dans le compartiment-moteur, ouvrez le cache de la batterie si nécessaire \Rightarrow page 333.

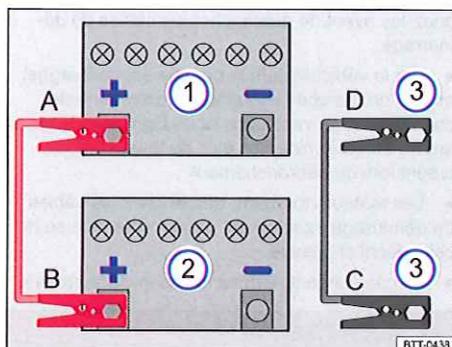


Fig. 244 Schéma de branchement des câbles de démarrage quand l'aide au démarrage est fournie par des véhicules équipés du système Start/Stop : batterie de véhicule déchargée (1) et batterie de véhicule fournissant le courant (2).

- Raccordez une extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive \oplus \Rightarrow fig. 243 \oplus ou \Rightarrow fig. 244 \oplus du véhicule dont la batterie est déchargée (1) \Rightarrow .
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive \oplus de la batterie du véhicule fournissant le courant (2).
- Sur les véhicules sans dispositif start/stop de mise en veille : raccordez une extrémité du câble de démarrage noir à la borne négative \ominus de la batterie de véhicule fournissant le courant (2) \Rightarrow fig. 243.
- Sur les véhicules avec système Start/Stop : raccordez une extrémité du câble de démarrage noir (3) à un raccord à la masse approprié, une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même \Rightarrow fig. 244.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage noir (3) à une pièce métallique pleine, fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même, mais pas à proximité de la batterie (1) \Rightarrow .
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée et attendez 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il « tourne régulièrement ».

Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, mettez en marche la soufflante du système de chauffage et de ventilation et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension qui se créent lors du débranchement.
- Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus.
- Le cas échéant, fermez le cache de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie du véhicule ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie du véhicule, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité ⇒ page 331.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Portez toujours des lunettes de protection appropriées et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie de véhicule.
- Branchez les câbles de raccordement dans le bon ordre : rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble raccordé à la borne positive de la batterie du véhicule ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard de la batterie en utilisant, si nécessaire, une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie du véhicule. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie du véhicule.
- N'effectuez jamais un démarrage de fortune si la batterie du véhicule est endommagée, gelée ou dégelée.

Remorquage et démarrage par remorquage

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conseils relatifs au démarrage par remorquage	430
Conseils relatifs au remorquage	430
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant ..	431
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière ..	432
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (R-Line)	433
Consignes de conduite lors du remorquage ..	434

Respectez les prescriptions du Code de la route lors du remorquage et du démarrage par remorquage.

Pour des raisons techniques, un véhicule dont la batterie est déchargée ne doit pas être remorqué.

Les véhicules équipés du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access ne peuvent être remorqués que si le contact d'allumage est mis !

Un remorquage effectué lorsque le moteur est à l'arrêt et le contact d'allumage mis, décharge la batterie du véhicule. En fonction de l'état de charge de la batterie, la tension peut, au bout de quelques minutes, chuter à un point tel qu'aucun consommateur électrique du véhicule (par ex. le signal de détresse) ne fonctionne plus. Sur les véhicules équipés d'un système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access, le volant de direction peut se verrouiller ⇒ ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 5
- Passage des rapports ⇒ page 198
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement ⇒ page 384
- Démarrage de fortune ⇒ page 426

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur ou ne coupez jamais le contact d'allumage à l'aide du bouton de dé-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

marrage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access. Le verrouillage électronique de colonne de direction peut s'activer subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Si, lors du remorquage, le véhicule était privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.

⚠ AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés en cas de remorquage du véhicule. Pour réduire le risque d'accident ou de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- En tant que conducteur du véhicule tracté :
 - Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Restez toujours vigilant afin de ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
 - La direction assistée ne fonctionnant pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez déployer plus de force pour tourner le volant.
- En tant que conducteur du véhicule tracteur :
 - Accélérez prudemment et modérément.
 - Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
 - Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

! MISE EN GARDE

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage afin de ne pas endommager le véhicule, par ex. la peinture.
- Du carburant imbrûlé risque sinon de parvenir dans le catalyseur et de l'endommager lors du remorquage.

Conseils relatifs au démarrage par remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 429.

N'effectuez pas de démarrage par remorquage sur votre véhicule. Préférez un démarrage de fortune ⇒ page 426.

Pour des raisons techniques, vous ne devez pas faire démarrer les véhicules suivants par remorquage :

- Véhicules à boîte automatique.
- Véhicules avec système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, parce que le verrouillage électronique de la colonne de direction pourrait ne pas se déverrouiller.
- Véhicules avec frein de stationnement électronique car il est possible que le frein ne se desserre pas.
- Sur un véhicule dont la batterie est déchargée, il se peut que les calculateurs du moteur ne fonctionnent pas de façon irréprochable.

S'il est malgré tout nécessaire de faire démarrer le véhicule par remorquage (boîte mécanique) :

- Engagez la 2e ou la 3e vitesse.
- Maintenez l'embrayage enfoncé.
- Mettez le contact d'allumage et activez les feux de détresse.
- Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, levez le pied de la pédale d'embrayage.
- Dès que le moteur a démarré, appuyez sur la pédale d'embrayage et passez au point mort pour éviter d'entrer en collision avec le véhicule tracteur.

⚠ MISE EN GARDE

Quand vous faites démarrer votre véhicule par remorquage, du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le catalyseur et de l'endommager.

Conseils relatifs au remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 429.

Câble ou barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre de remorquage que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets prévus à cet effet ou au dispositif d'attelage.

Les véhicules équipés d'un **dispositif d'attelage de première monte** doivent remorquer **uniquement** avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage ⇒ page 163..

Si votre véhicule à boîte mécanique doit être remorqué :

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule page 431, *Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?*

- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez le levier de vitesses au point mort ⇒ page 198.
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.

Si votre véhicule à boîte automatique doit être remorqué :

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule page 431, *Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?*

- Mettez le contact d'allumage.
- Mettez le levier sélecteur en position **N**.
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).

- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.
- Le remorquage avec une dépanneuse ne doit être effectué qu'avec les roues avant soulevées. Tenez compte des conseils relatifs au remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION).

Remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION)

Les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) peuvent être remorqués à l'aide d'une barre de remorquage ou d'un câble de remorquage. Si vous remorquez le véhicule avec l'essieu avant ou arrière soulevé, le moteur ne doit pas tourner, sinon la chaîne cinématique risque d'être endommagée.

Pour les véhicules à boîte DSG à double embrayage®, tenez également compte des conseils relatifs au remorquage des véhicules à boîte automatique ⇒ page 430.

Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?

- Lorsque, à la suite d'un endommagement, la boîte de vitesses du véhicule ne contient plus de lubrifiant.
- Lorsque la batterie du véhicule est déchargée parce que la direction reste bloquée et que le frein de parking électronique éventuellement activé en amont ne peut pas être désactivé.

- Lorsque la distance de remorquage sur les véhicules à boîte automatique est supérieure à 50 km.
- Lorsque la mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peut plus être assuré(e), par exemple suite à un accident.

Lors du remorquage d'un autre véhicule, tenez compte de ce qui suit :

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte des consignes de remorquage figurant dans le Livre de Bord du véhicule à remorquer.

 Le véhicule ne peut être remorqué que si le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

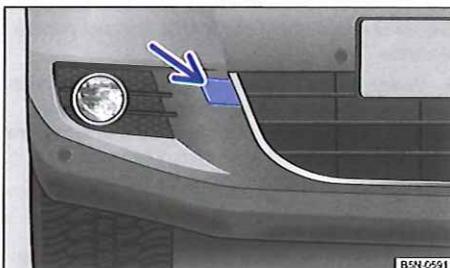


Fig. 245 Dans le pare-chocs avant droit : cache du logement de l'œillet de remorquage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 429.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant côté droit, derrière un cache ⇒ fig. 245.

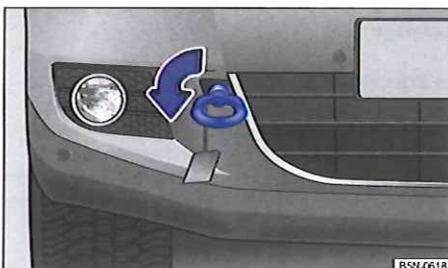


Fig. 246 Dans le pare-chocs avant, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage.

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage ⇒ page 430.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages ⇒ page 396.
- Appuyez sur le bord du cache orienté vers le côté du véhicule.
- Passez votre main derrière le cache, retirez-le et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ fig. 246 ⇒ ①. Utilisez un objet approprié pour visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.

- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre** et remettez en place le cache.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord.

⚠ MISE EN GARDE

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage. ◀

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

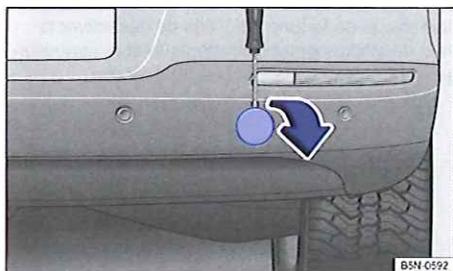


Fig. 247 Dans le pare-chocs arrière droit : cache du logement de l'œillet de remorquage.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 429.**

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs arrière côté droit, derrière un cache ⇒ fig. 247. Sur les *véhicules avec dispositif d'attelage de première monte*, aucun logement n'est prévu derrière le cache pour l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être basculée et utilisée pour le remorquage ⇒ page 160, ⇒ ①.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage ⇒ page 430.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage et le tournevis dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages ⇒ page 396.
- Insérez la lame plate du tournevis dans la fente située entre le cache et le pare-chocs.

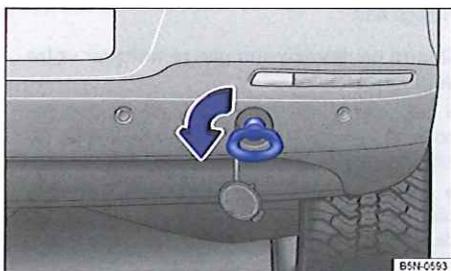


Fig. 248 Dans le pare-chocs arrière, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage.

- Retirez le cache avec précaution en faisant levier. Il se peut que vous deviez pour cela exercer une force relativement importante. Laissez pendre le cache.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ ①. Utilisez un objet approprié pour visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre** et remettez le cache en place.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et le tournevis et remettez-les dans l'outillage de bord. ▶

⚠ MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.
- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage

⚠ MISE EN GARDE (suite)

spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (R-Line)

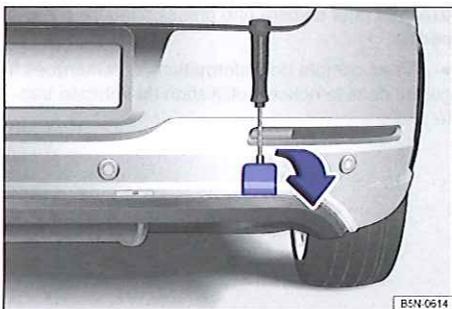


Fig. 249 Pare-chocs arrière droit : cache du logement de l'œillet de remorquage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 429.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs R-Line côté arrière droit, derrière un cache \Rightarrow fig. 249. Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte il n'existe pas, derrière le cache, de fixation destinée à l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être montée et utilisée pour le remorquage \Rightarrow page 160, \Rightarrow ①.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage \Rightarrow page 430.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage et le tournevis dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages \Rightarrow page 396.
- Insérez la lame plate du tournevis dans la fente située entre le cache et le pare-chocs.

- Retirez le cache avec précaution en faisant lever. Il se peut que vous deviez pour cela exercer une force relativement importante. Laissez pendre le cache.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre \Rightarrow ①. Utilisez un objet approprié pour visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et remettez le cache en place.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et le tournevis et remettez-les dans l'outillage de bord.

Le remorquage peut également être effectué à l'aide d'un dispositif d'attelage \Rightarrow ①.

⚠ MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage.
- Le remorquage peut également être effectué à l'aide du dispositif d'attelage, si le véhicule en est équipé. Seule une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage peut alors être utilisée. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule.

Consignes de conduite lors du remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 429.

Le remorquage requiert un certain entraînement, en particulier si vous utilisez un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs connaissent les particularités du remorquage. Il est donc recommandé aux conducteurs inexpérimentés de ne pas effectuer de remorquage.

Veillez à adopter un style de conduite excluant des forces de traction non admissibles et des à-coups. En cas de remorquage en dehors des chaussées bitumées, il y a toujours un risque que les éléments de fixation soient surchargés.

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué en dépit d'un signal de détresse activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants et de l'inverseur-codes, le contact d'allumage étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est de nouveau activé automatiquement.

Conducteur du véhicule tracté :

- Laissez le contact d'allumage allumé afin que le volant de direction ne soit pas bloqué et afin de pouvoir desserrer le frein de stationnement électronique et activer les clignotants, l'avertisseur sonore, les essuie-glaces et le lave-glace.
- Étant donné que la direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez exercer une force plus importante pour braquer.

- Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Veillez à ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.

- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracteur.

Conducteur du véhicule tracteur :

- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre soudaine.

- Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracté. ◀

Abréviations utilisées

Abréviation	Signification
1 tr/min	Nombre de tours par minute du moteur (régime)
A2DP	Technologie utilisée par tous les fabricants pour la transmission de signaux audio via Bluetooth (Advanced Audio Distribution Profile).
ABS	Dispositif antiblocage (Antiblockiersystem)
AFS	Feux directionnels (Adaptive Frontlighting System)
AFU	Assistance au freinage d'urgence
AM	Petites ondes (modulation d'amplitude)
App	Programme d'application
ASR	AntipatinageAntipatinage (Antriebsschlupfregelung)
AUX	Entrée audio supplémentaire (Auxiliary Input)
BA6	Boîte automatique à 6 rapports
BM6	Boîte mécanique à 6 vitesses
BVA	Indicateur d'usure des plaquettes de frein
cm ³	Centimètre cube Unité de mesure de la cylindrée
CO ₂	Dioxyde de carbone (ou gaz carbonique)
DCC	Suspension adaptative (Dynamic Drive Control)
DEL	Diode électroluminescente
DIN	Institut allemand de normalisation (Deutsches Institut für Normung)
DSG [®] 6	Boîte DSG [®] à double embrayage à 6 rapports
DSG [®] 7	Boîte DSG [®] à double embrayage à 7 rapports
DWA	Alarme antivol (Diebstahlwarnanlage)
EDS	Blocage électronique de différentiel (elektronische Differenzialsperre)
EN	Norme européenne
EPC	Gestion moteur (Electronic Power Control)
ESC	Programme électronique de stabilisation (Electronic Stability Control)
ETC	Télépéage (Electronic Toll Collection)
FAP	Filtre à particules
FLA	Assistant de feux de route
FSI	Injection directe d'essence en mode stratifié (Fuel Stratified Injection)
g/km	Quantité de dioxyde de carbone (en grammes) produite par kilomètre parcouru
GRA	Régulateur de vitesse (Geschwindigkeitsregelanlage)
IT	Technique d'information
kN	Kilonewton, force de traction
kPa	Kilopascal, indication de pression de gonflage des pneus
kW	Kilowatt, indication de puissance du moteur
LRM	Lettres-repères moteur
MFA	Indicateur multifonction (Multifunktionsanzeige)
mpg	Milles par gallon

Abréviation Signification

Nm	Newton-mètre, unité de mesure indiquant le couple-moteur
OBD	Diagnostic embarqué
PS	Cheval DIN, indication (obsolète) de puissance du moteur
psi	Pound-force per square inch, unité de mesure de pression anglo-saxonne
PVC	Chlorure de polyvinyle
RON	Indice d'octane recherche (Research Octane Number), unité de mesure permettant de déterminer la résistance au cliquetis de l'essence
SIM	Module d'identification de l'abonné (Subscriber Identity Module)
TDI [®]	Moteurs diesel à injection directe et turbocompresseur (Turbo Direct Injection)
TSI [®]	Injection directe d'essence et double suralimentation (Turbo Stratified Injection)
VIN	Numéro d'identification du véhicule.
XDS	Blocage électronique de différentiel



Index alphabétique

A

Abaissement du rétroviseur côté passager avant	141
ABS	
voir Systèmes d'assistance au freinage ..	215
Accessoires	367, 368
Accoudoir central arrière	84
Arrière	84
Accoudoir central avant	83
Avant	83
Adaptateur pour iPod	175
Affichage	
Régulateur de vitesse	255
Système de détection de la signalisation routière	262
Affichage de la température extérieure	24
Alerte verglas	24
Affichages sur le combiné d'instruments ..	29
Afficheur	22, 23
Combiné d'instruments	23
AFS	
voir Feux directionnels	125
AFU	
voir Systèmes d'assistance au freinage ..	216
Aide au démarrage	
voir Démarrage de fortune	426
Aide au stationnement	246
voir ParkPilot	232
Ajustement de la ceinture	96
Alarme antivol	59
Description	59
Protection anti-soulèvement	60
Protection volumétrique	60
Remorque	166
Risques de fausses alarmes	60
Alerte de vitesse	35
Alerte verglas	24
Allumage automatique des projecteurs ..	124
Allume-cigare	186
Alternateur	332
À l'étranger	
Séjour prolongé avec le véhicule	381
Vente du véhicule	381
Angle de crête	302
Angle de dévers	302
Angle de montée	302
Angle d'attaque	302
Avant standard	301
Avant tout-terrain	301
Faces avant du véhicule	301
Antenne de glace	381

Antenne de pavillon	381
Antenne extérieure	371
Antidémarrage	197
Dysfonctionnement	191
Antidémarrage électronique	197
Antigel	328
Antipatinage (ASR)	216, 217
Application (App)	379
Appui-tête	80, 81
Après une sortie tout-terrain	313
ASR	
Activation et désactivation	217
voir Systèmes d'assistance au freinage	216, 217
Assistance au freinage d'urgence (AFU) ..	216
Assistant aux manœuvres de stationnement ..	246
Conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement	251
Conditions requises pour le stationnement ..	248
Dysfonctionnement	247
Fin prématurée	248
Interruption	248
Intervention de freinage automatique ..	252
Sortie d'une place de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)	251
Stationnement	249
Stationnement parallèle à la chaussée (en créneau)	249
Stationnement perpendiculaire à la chaussée (en bataille)	249
Utilisation du nettoyeur haute pression ..	338
Assistant de descente	228
Témoin	228
Assistant de maintien de voie	258, 259
Dysfonctionnement	258
Fonctionnement	259
Quand faut-il le désactiver ?	260
Témoin de contrôle	259
Autocollants	380
Auto Hold	227
Avant de se rendre dans un atelier spécialisé ..	387
Avertissement contre le risque de retournement ..	298
Avertisseur sonore	11

B

Balais d'essuie-glace	
Nettoyage	340
Remplacement	340

Banquette	149	Boîte mécanique	
Banquette arrière	149	Sélection du bon rapport en tout-terrain .	198
Basculement de la boule d'attelage		voir Passage des rapports	198
R-Line	164	Boîte multifonction	
Batterie du véhicule	331	Porte-boissons	184
Contrôle du niveau d'électrolyte	333	Rangements	179
Coupure automatique des consommateurs	334	Boîte noire	372
Coupure automatique des consommateurs		Bouchon de réservoir	
électriques	335	Essence	291
Débranchement du réseau de bord	334	Gazole	291
Débranchement lors du déclenchement des		Ouverture et fermeture	291
sacs gonflables	334	Boule à basculement mécanique	
Débranchement ou rebranchement	334	Basculement	163
Décharge	52, 193, 288, 335, 390	Montage du porte-vélos	165
Démarrage de fortune	427	Boule d'attelage à basculement mécanique	
Électrolyte	333	Basculement R-Line	164
Emplacement de montage	331	Boulons antivols de roue	402
Explication des symboles	331	voir Boulons de roue	397, 401
Opérations préliminaires	333	Boulons de roue	401, 402
Recharge	334	Capuchons	400
Remplacement	334	Couple de serrage	403
Témoin d'alerte	332	Boussole	26
Biodiesel	296	Bouton de démarrage	194
Blocage de différentiel		Bruits	
voir Systèmes d'assistance au freinage .	216	Chauffage stationnaire	288
Blocage du levier sélecteur	203	Frein de stationnement électronique .	212
Blocage électronique de différentiel (EDS)	216	Moteur	196, 296
BlueMotion		Pneus	365
Recommandation de rapport	206	Régénération	385
Boîte à double embrayage		Systèmes d'assistance au freinage .	217
Dysfonctionnement	206		
voir Boîte automatique	204		
Boîte à gants		C	
Éclairer	130	Câble de rupture d'attelage	162, 166
voir Rangement pour Livre de Bord .	178	Cache du dispositif d'attelage	
Boîte automatique	198	R-Line	164
Arrêt en côte	205	Cadrams	22
Blocage de retrait de la clé de contact .	198	Caisson d'eau	345
Boîte à double embrayage	204	Calculateurs	372
Conduite	204	Reprogrammation	373
Démarrage en côte	205	Cales pliantes	
Déverrouillage d'urgence du levier sélec-		voir Outillage de bord	398
teur	395	Caméra	240
Dispositif de kick-down	204	Caméra de recul	
Dysfonctionnement	206	Caméra	240
Passage des rapports	202	Conditions préalables	239
Remorquage	430	Consignes d'utilisation	239
Sélection du bon rapport en tout-terrain .	305	Lentille de caméra	240
Système de départ automatique	204	Mise en marche et arrêt	241
voir Passage des rapports	198	Nettoyage	240
Boîte de premiers secours		Réglages	239
voir Kit de premiers secours	391	Stationnement (mode 1)	242
Boîte de vitesses automatique		Stationnement (mode 2)	244
Blocage de retrait de la clé de contact .	193	Utilisation	241
voir Boîte automatique	193	Caméra de recul (mode 1)	
Boîte de vitesses mécanique		Stationnement	242
voir Boîte mécanique	305		

Caméra de recul (mode 2)		Témoin d'alerte	90
Stationnement	244	Utilisation	93
Capacités		Cendriers	185
Réservoir à carburant	292	À l'avant	185
Réservoir de liquide de lave-glace	138	Avant	186
Capot-moteur		Chaînes à neige	366
Ouverture et fermeture	318	Roue d'urgence	366
Témoin d'alerte	316	Transmission intégrale	366
Capuchons de valves	358	Changement de roue	401, 406
Car-Net		Après le changement d'une roue	406
Activation	378	Boulons de roue	402
Disponibilité	378	Levage du véhicule	404
Dysfonctionnements	378	Opérations préliminaires	402
Enregistrement	378	Changeur de CD	175
Prêt ou vente du véhicule	378	Charge des pneus	363, 364
Remplacement de l'appareil	378	Chargement	
Services	377	Circulation avec le hayon ouvert	144
Caractéristiques du moteur	43	Coffre à bagages	148
Caractéristiques techniques	42	Consignes générales	143
Capacités	138, 292	Galerie porte-bagages	159
Caractéristiques du moteur	43	Ceillets d'arrimage	151
Charges sur essieux	145	Rangement des bagages	144
Charge sur le pavillon	159	Remorque	167
Cotes	45	Trappe de chargement	151
Cylindrée	43	Charges sur essieux	145
Étiquette d'identification du véhicule	42	Chauffage de siège	86
Performances	46	Chauffage d'appoint	
Plaquette du constructeur	42	voir Chauffage stationnaire	284
Poids	145	Chauffage stationnaire	284
Poids à vide	145	Activation	287
Poids sur flèche	160	Activation ou désactivation	285
Poids total	145	Consignes d'utilisation	288
Poids total roulant	172	Désactivation automatique	290
Poids tractés	171	Particularités	285, 288
Pression de gonflage des pneus	357	Portée de la radiocommande	286
Puissance	43	Programmation	287
Spécifications de l'huile-moteur	321	Radiocommande	285
Vitesse maximale	46	Clé à radiocommande	
Carburant	294	voir Clés du véhicule	49
Essence	294	Clé de contact	
Gazole	295	voir Clés du véhicule	49
Carénage sous moteur	39	Clé de rechange	
Catalyseur	385	voir Clés du véhicule	49
Dysfonctionnement	385	Clés	48
Témoin de contrôle	384	Clés du véhicule	
Ceintures de sécurité	89	Affectation	49
Ajustement de la ceinture	96	Remplacement de la pile	50
Bouclage	94	Synchronisation	51
Ceinture vrillée	94	Témoin de contrôle	50
Débouclage	94	Touche panique	49
Enrouleur automatique de ceinture	98	Clignotement confort	122
Limiteur d'effort de ceinture	98	Climatiseur	275
Liste de contrôle	93	Chauffage stationnaire	284
Nettoyage	351	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)	276
Non bouclées	92	Climatiseur à régulation manuelle	276
Réglage en hauteur de la ceinture	97		
Rétracteur de ceinture	98		

Conseils d'utilisation	280	Stationnement en côte	212
Diffuseurs d'air	281	Stationnement en descente	212
Dysfonctionnement	280	Voyages à l'étranger	40
Éléments de commande	276	Conduite économique	220
Particularités	280	Conduite en descente	308
Recyclage de l'air ambiant	282	Conduite en montée	308
Réglage	280	Conduite en terrain enneigé	307
Climatiseur à régulation automatique (Climatron)		Conduite en tout-terrain	
voir Climatiseur	275	Accessoires utiles	303
Climatiseur à régulation manuelle		Après une sortie tout-terrain	313
voir Climatiseur	275	Avant le départ	297
Code de vitesse	364	Avant une sortie tout-terrain	299
Coffre à bagages	148	Avertissement contre le risque de retourne-	
Couvre-coffre	150	ment	298
Éclairage de coffre à bagages	130	Carénage sous moteur	39
Filet	153	Chaussures adéquates	303
Combiné d'instruments	17	Conduite en descente	308
Affichages	29	Conduite en montée	308
Afficheur	22, 23	Dégagement par mouvements de va-et-	
Cadrans	22	vient	312
Commande des menus	31	Distance par rapport au volant	303
Éclairage	129	En dévers	309
Indicateur de maintenance	27	En eau salée	307
Structure du menu	29	Enlèvement	312
Symboles	17	En montée	308
Témoins de contrôle	17	En rivière	307
Témoins d'alerte	17	Éviter les ornières et les creux	310
Commande à clé		Liste de contrôle	299
Désactivation du sac gonflable frontal du		Par monts et par vaux	306
passager avant	106	Passages à gué	307
Compartment-moteur	314	Recommandations pour la conduite	300
Batterie du véhicule	331	Règles de comportement	300
Caisson d'eau	345	Sélection du bon rapport	305
Huile-moteur	320	Situations de conduite	305
Liquide de refroidissement	326	Sortie en pente abrupte	309
Nettoyage	345	Sur le sable et dans la boue	311
Opérations préliminaires	317	Terrain enneigé	307
Compte-tours	22	Terrain pentu	308
Conditions préalables		Traversée de fossés	311
Caméra de recul	239	Conduite respectueuse de l'environnement	220
Conduite	39	Console centrale	12, 13
Arrêt en côte	205	Console de pavillon	177
Avant-propos	39	Consommateurs électri-	
Avec boîte automatique	204	ques	166, 187, 188, 288, 390
Avec une remorque	167	Consommation de carburant	
Carénage sous moteur	39	Conduite économique	220
Démarrage en côte	205	Qu'est-ce qui l'augmente ?	385
Économique	220	Consultation d'un message d'entretien	27
En eau salée	41	Contact-démarrreur	193
Indicateur de niveau de carburant	290	Blocage de retrait	193
Mémorisation de données	372	Clé de véhicule non appropriée	193
Niveau de carburant insuffisant	291, 298	Contact d'allumage	
Passages à gué sur routes	41	voir Moteur et contact d'allumage	191
Préparatifs de départ	39	Contrôle du niveau d'huile	322
Remorquage	434	Contrôles lors du ravitaillement en carbu-	
Respect de l'environnement	220	rant	292

Cotes	45	Dispositif antipincement	
Couple de serrage		Lève-glaces électriques	69
Boulons de roue	403	Store pare-soleil	73
Coupage automatique des consommateurs	334	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	73
Coupage automatique des consommateurs électriques	335	Dispositif de kick-down	204
Coupage des consommateurs	193, 334	Dispositif de sécurité Safe	58
Crevaison		Dispositif d'attelage	
voir Kit de crevaison	408	Basculement	163
Cric	401	Basculement R-Line	164
Crochets pour sac	152	Dysfonctionnement	166
Croisement de ponts	302	Installation en deuxième monte	170
		Montage du porte-vélos	165
		voir Remorque	160
D		Dossier de la banquette arrière	
Data Link Connector (DLC)	373	Escamotage et relèvement	149
DCC		Doubles feux de braquage	125
voir Suspension adaptative	266	DSG	204
Déblayage de la neige	339	Dynamic Light Assist	
Déclaration de conformité	382	voir Régulation automatique des feux de route	125
Défaillance d'une ampoule		Dysfonctionnement	
voir Remplacement des ampoules	416	Antidémarrage	191
Défaut présumé	387	Assistant aux manœuvres de stationnement	247
Dégivrage	339	Assistant de maintien de voie	258
Dégivrage de glace arrière	277, 279	Boîte à double embrayage	206
Dégivrage des serrures	344	Boîte automatique	206
Démarrage de fortune	426	Catalyseur	385
Câbles de démarrage	427	Climatiseur	280
Procédure	427	Détecteur de fatigue	264
Démarrage en poussant le véhicule	191	Détecteur de pluie/de luminosité	137
Démarrage par remorquage	191, 429, 430	Dispositif d'attelage	166
Détecteur de fatigue	264	Filtre à particules	385
Activation et désactivation	265	Lève-glaces électriques	69
Dysfonctionnement	264	Prise de courant 115 volts	189
Fonctionnement	264	Prise de courant européenne 230 volts ..	189
Utilisation	264	Réception radio	187, 381
Détecteur de pluie/de luminosité	136	Régulation des feux de route	126
Dysfonctionnement	137	Rétroviseurs extérieurs électriques	142
Déverrouillage		Suspension adaptative	266
Avec le système Keyless Access	56	Système de contrôle de la pression des pneus	268, 269
De l'extérieur	54	Système d'aide au stationnement (ParkPIlot)	233, 234
De l'intérieur	55	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	70
Diffuseurs d'air	281	Dysfonctionnement du moteur	384
Direction	223		
Direction assistée	224	E	
Électromécanique	224	E10	
Fonction de contre-braquage	225	Revitalissement en carburant	294
Témoin de contrôle	223	Éclairage	120
Témoin d'alerte	223	Allumage et extinction	123
Tirage d'un côté	359	AUTO	124
Verrouillage de la colonne de direction ..	224	Coming home	128
Vibrations	359		
Dispositif antiblocage (ABS)	215		

Commande d'éclairage	123	Entretien de l'aluminium	342
Éclairage des cadrans	129	Entretien des chromes	342
Éclairage des commandes	129	Entretien du véhicule	
Éclairage du combiné d'instruments	129	Alcantara	347
Feux antibrouillard	123	Aluminium	336
Feux continus	124	Antenne de glace	381
Feux de braquage	125	Assises de sièges avec chauffage	347
Feux de croisement	123	Assises de sièges sans chauffage	348
Feux de jour	124	Champ de vision de la caméra 127, 258,	261
Feux de position	123	Chromes	336
Feux de stationnement	124	Compartment-moteur	345
Feux de stationnement continus des deux côtés	124	Cuir naturel	349
Feux directionnels	125	Dégivrage des barillets de serrures de por- tes	344
Fonctions	124	Éléments décoratifs en aluminium	342
Lampes à décharge	123	Éléments décoratifs en chrome	342
Lampes au xénon	123	Extérieur	336
Lampes de lecture	130	Garnitures	347
Leaving home	128	Glaces	339
Levier de l'inverseur-codes	122	Installation de lavage	337
Levier des clignotants	122	Intérieur	346
Plafonniers	130	Joints en caoutchouc	344
Réglage dynamique du site des projec- teurs	129	Lavage à la main	337
Régulation automatique des feux de route	125	Lavage du véhicule	337
Régulation des feux de route	125	Modules de sacs gonflables (tableau de bord)	351
Signaux sonores	123	Nettoyage des balais d'essuie-glace	340
Témoin de contrôle	120	Nettoyage des ceintures de sécurité	351
Éclairage de plancher	37	Nettoyage des jantes	343
Éclairage d'ambiance	130	Nettoyage des rangements	350
EDS		Nettoyeur haute pression	338
Adaptation en mode tout-terrain	228	Particularités	337, 338
voir Systèmes d'assistance au freinage ..	216	Peinture du véhicule	341
Électrolyte	333	Pièces en matière plastique	351
Éléments de commande		Placages en bois	351
Siège avant mécanique	77	Position de maintenance	136
Élimination des résidus de cire	339	Protection du soubassement	344
Émetteurs-récepteurs	371	Remplacement des balais d'essuie-glace	340
En cas d'urgence	389	Rétroviseurs extérieurs	339
Boîte de premiers secours	391	Revêtements en tissu	347
Extincteur	391	Sièges à réglage électrique	347
Liste de contrôle	389	Sièges équipés d'éléments de sacs gonfla- bles	347
Panne	389	Sièges non équipés d'éléments de sacs gonflables	348
Protection des occupants et du véhicule	389	Sièges sans réglage électrique	348
Signal de détresse	389	Similicuir	350
Triangle de présignalisation	391	Surfaces anodisées	342
Endommagements des pneus	359	Tableau de bord	351
Engagement d'une vitesse		Utilisation des garnitures de sièges	347
Boîte mécanique	201	Épuration des gaz d'échappement	384
Engagement d'un rapport		Témoin de contrôle	384
Boîte automatique	202	Équipements de sécurité	103
Enjoliveurs de roue	399	Équipements de transformation	370
Capuchons des boulons de roue	400	ESC	
Enjoliveur central	399	voir Systèmes d'assistance au freinage ..	215
Enjoliveur de roue plein	400		
Enregistreur de données de route	372		
Enrouleur automatique de ceinture	98		

Escamotage du dossier de siège du passager avant	87	Fermeture	
ESC (Programme électronique de stabilisation)		Avec le système Keyless Access	56
Activation et désactivation	215	De l'extérieur	54
ESP		De l'intérieur	55
voir Programme électronique de stabilisation (ESC)	215	Glaces	67
Essence	294	Hayon	66
Additifs	294	Portes	62
Carburant	294	Store pare-soleil	72
Indicateur de niveau de carburant	290	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	71
Ravitaillement en carburant	291	Fermeture confort	
Types	294	Lève-glaces électriques	68
Essuie-glaces	133	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	72
Détecteur de pluie/de luminosité	136	Fermeture ou ouverture d'urgence	392
Fonctions	135	Hayon	394
Gicleurs de lave-glace dégivrants	135	Porte du conducteur	393
Lave-projecteurs	135	Porte du passager avant	393
Lévier d'essuie-glace	134	Portes arrière	393
Particularités	135	Feux antibrouillard	123
Position de maintenance	136	Feux continus	124
Rabattement des balais d'essuie-glace ..	136	Feux de braquage	125
Soulèvement des balais d'essuie-glace ..	136	Doubles feux de braquage	125
ETC		Lorsque la marche arrière est engagée ..	125
Lecteur de cartes de péage	190	Feux de croisement	123
Étiquette d'identification du véhicule	42	Feux de jour	124
Être assis	74	Feux de position	123
Chauffage de siège	86	Feux de stationnement	124
Dépose de l'appuie-tête	81	Feux de stationnement continus	124
Dossier de la banquette arrière	149	Feux directionnels	
Escamotage du dossier de siège du passager avant	87	directionnels	125
Nombre de places assises	74	Feux directionnels (AFS)	125
Position assise correcte	76	Filet à bagages	153
Réglage de la position du volant de direction	82	Filet de séparation	153
Réglage de l'appuie-tête	80	Films décoratifs	
Repose de l'appuie-tête	81	Entretien	342
Siège avant à réglage électrique	78	Filtre à particules	385
Siège avant mécanique	77	Dysfonctionnement	385
Event Data Recorder		Particularités	296
Enregistreur de données de route	372	Recommandation de rapport	207
Explication de certains termes techniques	301	Régénération	385
Extincteur	391	Témoin de contrôle	384
Traction d'une remorque	162	Filtre à poussière et à pollen	275
F		Fluides	369
Face avant du véhicule		Fonction Auto Hold	227
Angle d'attaque de 18	301	Fonction Coming home	128
Angle d'attaque de 28	301	Fonction de contre-braquage	225
Avant standard	301	Fonction de freinage d'urgence	211
Avant tout-terrain	301	Fonction Leaving home	128
FAQs	387	Fonctions confort	
Fenêtre de communication	131	Reprogrammation	373
		Fonctions des sièges	86
		Escamotage du dossier de siège du passager avant	87

Frein	208	GRA	254
Activation du signal de détresse en cas de freinage d'urgence	390	H	
Fonction de freinage d'urgence	211	Habitacle	
Frein de stationnement électronique	211	Vue d'ensemble du coffre à bagages	15
Liquide de frein	218	Hayon	64
Niveau de liquide de frein	218	Circulation avec le hayon ouvert	144
Plaquettes de frein	213	Déverrouillage	65
Rodage des plaquettes de frein	213	Déverrouillage et verrouillage	54
Servofrein	214	Fermeture	66
Témoin de contrôle	209	Fermeture ou ouverture d'urgence	394
Témoin d'alerte	209	Ouverture	65
Vidange du liquide de frein	218	Témoin d'alerte	64
Freinage d'urgence	390	Verrouillage	66
Frein à main		Huile-moteur	320
voir Frein de stationnement électronique ..	211	Appoint	322
Frein de stationnement électronique	211	Consommation	324
Activation	211	Contrôle du niveau d'huile	322
Désactivation	211	Jauge	322
Desserrage automatique	211	Orifice de remplissage	322
voir Frein de stationnement électronique ..	211	Spécifications	321
Freins		Témoin de contrôle	320
Systèmes d'assistance au freinage	215	Témoin d'alerte	320
Fusibles	413	Vidange	324
Boîte à fusibles	414	I	
Détection des fusibles grillés	415	Identification du véhicule	42
Mesures préalables au remplacement ..	415	Immobilisation	
Remplacement	415	Protection du véhicule	389
Repère-couleur	414	Indicateur de contrôle de la pression des pneus	271
G		Remplacement des pneus	356
G 12 plus	328	Indicateur de maintenance	
G 12 plus-plus	328	Service Entretien	27
G 13	328	Service Vidange	27
Galerie porte-bagages	157	Indicateur de niveau de carburant	290
Garde au sol	302	Essence ou gazole	290
Garnitures de sièges	346, 347	Témoin de contrôle	290
Liste de contrôle	347	voir Indicateur de niveau de carburant ..	290
Nettoyage de l'Alcantara	347	Indicateur de température	
Nettoyage des garnitures	347	Liquide de refroidissement	327
Nettoyage des revêtements en tissu	347	Indicateur multifonction	
Nettoyage et entretien du cuir naturel ..	349	MFA	33
Similicuir	350	Indicateurs d'usure	359
Utilisation	347	Indice d'octane	294
Gazole	295	Informations mémorisées dans les calculateurs	372
Biodiesel	296	Informations pour le consommateur	380
Gazole d'hiver	296	Installation de lavage	337
Indicateur de niveau de carburant	290	Installation en deuxième monte	371
Préchauffage du filtre	296	Émetteurs-récepteurs	371
Ravitaillement en carburant	291	ISOFIX	117
Gazole d'hiver	296	voir Siège pour enfants	110
Gestion moteur	384		
Témoin de contrôle	384		
Gilet rétro-réfléchissant	391		
Glaces			
voir Lève-glaces électriques	67		

J

Jantes	354
Anneau vissé	355
Éléments enjoliveurs vissés	355
Identification	355
Nettoyage	343
Jauge d'huile	322
Jerricane	289
Jeu de clés du véhicule	48
Joints en caoutchouc	344

K

Keyless Access	
Bouton de démarrage	194
Déverrouillage et verrouillage du véhicule ..	56
Keyless-Entry	56
Keyless-Exit	56
Keyless-Go	56
Particularités	57
Kit de crevaison	408
Colmatage des pneus	410
Composition	409
Contrôle après 10 minutes	411
Endommagement de plusieurs pneus ..	408
Gonflage des pneus	410
Non utilisation	408
Opérations préliminaires	410
Kit de premiers secours	391
Rangement	391
Kit de réparation des pneus	
voir Kit de crevaison	408

L

Lampes à décharge (lampes au xénon)	123, 416
Réglage	167
Lampes au xénon	
voir Lampes à décharge	123
Lampes de lecture	130
Lane Assist	
voir Assistant de maintien de voie	258
Lavage du véhicule	336, 337
À la main	337
Au nettoyeur haute pression	338
Capteurs	233, 247
Particularités	57, 337
Rabattement des rétroviseurs	142
Lave-glace	133
Lecteur de cartes de péage	
Activation	190
Carte ETC	190
Lecteur de cartes de péage	190
Lettres-repères moteur	
Détermination	43

Levage du véhicule	
À l'aide du cric	404
Liste de contrôle	404
Pont élévateur	375
Lève-glaces électriques	67
Abaissement automatique	68
Dispositif antipincement	69
Dysfonctionnement	69
Fermeture confort	68
Ouverture confort	68
Ouverture ou fermeture	67
Remontée et abaissement automatiques ..	68
Touches	67
Levier de l'inverseur-codes	122
Levier des clignotants	122
Levier d'ouverture de porte	5, 8
Light Assist	
voir Régulation des feux de route	125
Ligne de plus grande pente	302
Limiteur d'effort de ceinture	98
Liquide de frein	218
Spécifications	218
Liquide de lave-glace	
Appoint	138
Contrôle	138
Nettoyants pour glaces	138
Produit de nettoyage	138
Témoin de contrôle	133
Liquide de refroidissement	326
Appoint	329
G 12 plus-plus	328
G 13	328
Indicateur de température	327
Orifice de remplissage	329
Spécifications	328
Témoin de contrôle	327
Témoin d'alerte	327
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	329
Liste de contrôle	
Accessoires utiles en tout-terrain	303
Appoint d'huile-moteur	323
Après une sortie tout-terrain	313
Avant toute intervention dans le compartiment-moteur	317
Avant une sortie tout-terrain	299
Ceintures de sécurité	93
Contrôle du niveau d'huile	323
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	292
En cas de panne	389
En cas d'urgence	389
Garnitures de sièges	347
Kit de crevaison	410
Levage du véhicule avec un cric	404
Mesures préalables au changement de roue	402

Préparatifs de départ	39
Remplacement des ampoules	418
Sécurité de conduite	39
Transport d'enfants à bord du véhicule	111
Voyages à l'étranger	40
Lustrage	341
M	
MEDIA-IN	175
Mémoire de données	372
Mémoire d'événements	
Fiche de raccordement	373
Lecture	373
voir Mémoire d'événements	373
Mémorisation de données pendant la marche du véhicule	372
MFA	
Indicateur multifonction	33
Mise au rebut	382
Rétracteur de ceinture	98
Système de sacs gonflables	382
Véhicules hors d'usage	382
Mobile (téléphone de voiture)	
Utilisation sans antenne extérieure	373
Mode tout-terrain	228
Mode voyage	127
Modifications	370
Modifications apportées au véhicule	367
Autocollants	380
Plaquettes	380
Modifications techniques	370
Autocollants	380
Plaquettes	380
Pont élévateur	375
Montre	22
Montre numérique	22
Moteur	
Bruits	196
Fonctionnement irrégulier du moteur	294
Rodage	368
Moteur et contact d'allumage	191
Antidémarrage	197
Arrêt du moteur avec le système Keyless Access	196
Clé de véhicule non appropriée	193
Contact-démarrreur	193
Démarrage du moteur	195
Démarrage du moteur avec le système Keyless Access	194
Établissement du contact d'allumage avec le système Keyless Access	194
Préchauffage	195
Prises de courant 12 volts	187
Moteur neuf	368

N

Nettoyage	
voir Entretien du véhicule	336
Nettoyage de l'Alcantara	347
Nettoyeur haute pression	338
Nombre de places assises	74
Numéro de châssis	42
Numéro de code	397
Numéro d'identification	42
Numéro d'identification du véhicule	42

O

Œillets d'arrimage	151
Œillets pour sacs	152
Opérations préliminaires	
Appoint de liquide de refroidissement	329
Appoint d'huile-moteur	322
Avant chaque départ	39
Batterie du véhicule	333
Changement de roue	402
Contrôle du niveau d'huile	322
Kit de crevaison	410
Remplacement des ampoules	418
Travaux dans le compartiment-moteur	317
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	329
Ornières	310
Outil	
voir Outillage de bord	396
Outillage de bord	396
Cales pliantes	398
Composition	397
Logement	396
Ouverture	
Avec le système Keyless Access	56
De l'extérieur	54
De l'intérieur	55
Glaces	67
Hayon	65
Portes	62
Store pare-soleil	72
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	71
Ouverture confort	
Lève-glaces électriques	68
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	72
Ouverture individuelle de porte	53
Ouverture ou fermeture d'urgence	
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	395

P

Palettes	
Tiptronic	204
Panne	
Protection du véhicule	389
Pare-brise	
Contrôle de l'état	127, 258, 261
En verre isolant	131
Remplacement (remarque)	370
Réparation d'impacts de gravillonnage (remarque)	370
Réparations (remarque)	370
Pare-brise réfléchissant les rayons infrarouges	131
Pare-soleil	131
Park Assist	246
ParkPilot	232
Particularités	
Chauffage stationnaire	285, 288
Conduite avec une remorque	168
Conduite en eau salée	307
Déconnexion de la batterie du véhicule ...	28
Dégagement de fumée	288, 296
Démarrage en poussant le véhicule	191
Démarrage par remorquage	191, 430
Désactivation de la fonction Auto-Hold ..	228
Essuie-glaces	135
Filtre à particules	296
Fonctionnement irrégulier du moteur	294
Fonctionnement saccadé du moteur	294
Immobilisations prolongées	52
Installation de lavage	338
Keyless Access	57
Lampes à décharge (lampes au xénon)	167, 416
Lavage du véhicule	57, 337
Nettoyeur haute pression	164, 338
Présence d'eau sous le véhicule	280
Rabattement des rétroviseurs	142
Réception radio	381
Remorquage	429, 431
Retrait de la clé du véhicule	193
Stationnement	46, 208, 213
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	234
Passage des rapports	198
Avec la commande Tiptronic	204
Boîte automatique	202
Boîte mécanique	201
Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur	395
Engagement d'une vitesse (boîte mécanique)	201
Engagement d'un rapport (boîte automatique)	202
Recommandation de rapport	206
Témoins d'alerte et de contrôle	199
Passages à gué	41, 307
Passages à gué en eau salée	41
Patères	181
Pédales	77, 200
Peinture	
voir Peinture du véhicule	341
Peinture du véhicule	
Lustrage	341
Nettoyage	341
Traitement de protection	341
Performances	46
Pharmacie	
voir Kit de premier secours	391
voir Kit de premiers secours	391
Pièces de rechange	368
Pièces rapportées et superstructures ...	370
Pile	
Remplacement dans la clé du véhicule ...	50
Remplacement dans la radiocommande (chauffage stationnaire)	286
Places assises	74
Plafonniers	130
Plancher modulable de coffre à bagages .	155
Extension vers le bas	155
Extension vers l'avant	155
Système de rangement	156
Plaque du constructeur	42
Plaquettes	380
Pneu crevé	
voir Kit de crevaisson	408
Pneus	
Indicateurs d'usure	359
Pneus anciens	354
voir Roues et pneus	352
Pneus anciens	354
Pneus à profil unidirectionnel	364
Pneus asymétriques	364
Pneus d'hiver	365
Limitation de vitesse	365
Transmission intégrale	365
Pneus neufs	355
Poids	145
Poids à vide	145
Poids sur flèche	160
Chargement de la remorque	167
Poids total	145
Poids total roulant	172
Poids tracté	
Chargement de la remorque	167
Maximum autorisé	171
Pont élévateur	375
Porte-bagages	157

Porte-boissons	183	Protection volumétrique	60
Accoudoir central arrière	184		
Boîte multifonction	184		
Bouteilles	183		
Console centrale arrière	184		
Console centrale avant	183		
Porte-cartes	178		
Porte-vélos			
Charge maximale	165		
Montage sur la boule à basculement mécanique	165		
Porte du conducteur			
Vue d'ensemble	8		
Portes	62		
Fermeture ou ouverture d'urgence	393		
Sécurité enfants	63		
Témoin d'alerte	62		
Port USB	175		
Position assise			
Mauvaise position assise	75		
Position de maintenance des essuie-glaces avant	136		
Poste de conduite	10		
Préchauffage	195		
Préchauffage du filtre	296		
Préparatifs de départ	39		
Pression de gonflage des pneus	357		
Contrôle	357		
Roue d'urgence	357		
Prêt du véhicule			
Car-Net	378		
Principe physique d'une collision frontale ..	91		
Prise de courant pour remorque			
Adaptateur	164		
Prises de courant	187		
110 volts	188		
115 volts	188		
12 volts	188		
230 volts	188		
Cache	188		
Dysfonctionnement	189		
Remorque	165		
Profondeur des sculptures	358		
Programme électronique de stabilisation (ESC)	215		
Programmes d'application	379		
Projecteurs			
Lave-projecteurs	135		
Mode voyage	127		
Voyages à l'étranger	127		
Protection anti-soulèvement	60		
Protection contre le soleil	131		
Protection du soubassement	344		
Protection offerte par les ceintures de sécurité	93		
		Q	
		Que faire si... ?	387
		Questions et réponses	387
		Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	92
		R	
		R-Line	
		Remorquage	433
		Traction d'une remorque	164
		Raccord de diagnostic	373
		Radiocommande (chauffage stationnaire)	
		Chauffage stationnaire	285
		Remplacement de la pile	286
		Range-lunettes	176
		Range-monnaie	176
		Rangement des bagages	144
		Rangement pour Livre de Bord	178
		Rangements	175
		Accoudoir central arrière	179
		Accoudoir central avant	177
		Autres rangements	181
		Boîte à gants	178
		Boîte multifonction	179
		Console centrale	177
		Console de pavillon	177
		Côté conducteur	176
		Côté passager avant	178
		Dans la console de pavillon	176
		Éclaireur de boîte à gants	130
		Livre de Bord	178
		Plancher modulable de coffre à bagages ..	155
		Porte-cartes	178
		Range-lunettes	176
		Range-monnaie	176
		Tablette escamotable	181
		Tiroirs	180
		Ravitaillement en carburant	289
		À la station-service	289
		Contrôles lors du ravitaillement en carburant	292
		E10	294
		Erreur de ravitaillement	290
		Essence	291
		Gazole	291
		Indicateur de niveau de carburant	290
		Témoin de contrôle	290
		Trappe à carburant	291
		Rear Assist	
		Cf. Caméra de recul	238
		Réception radio	
		Antenne de pavillon	381
		Dysfonctionnement	187, 381

Recherche de défauts	387	Œillet de remorquage à l'avant	431
Recommandation de rapport	206	Particularités	429, 431
Recommandations pour la conduite	39	R-Line	433
Roue d'urgence	360	Remorquage interdit	430
Véhicule chargé	143	Transmission intégrale	430
Recyclage de l'air ambiant	282	Remorque	
Désactivation	282	Accrochage	165
Désactivation temporaire	282	Alarme antivol	166
Fonctionnement	282	Basculement de la boule	163
Régénération	385	Basculement de la boule d'attelage R-Line	164
Réglage		Boule à basculement mécanique	163
Appui-tête	80	Boule d'attelage à basculement mécanique	
Banquette arrière	79	R-Line	164
Climatiseur	280	Câble de rupture d'attelage	162, 166
Dossier de banquette arrière	79	Chargement	167
Dossier de la banquette arrière	149	Conduite	167
Escamotage du dossier de siège du passa- ger avant	87	Conduite avec une remorque	167
Position assise correcte	76	Dysfonctionnement	166
Siège avant à réglage électrique	78	Feux arrière	162, 166
Siège avant mécanique	77	Feux arrière à DEL	162, 166
Site des projecteurs	129	Installation d'un dispositif d'attelage en deu- xième monte	170
Volant de direction	82	Poids sur flèche	160, 167
Réglage de l'heure		Poids tracté	167, 171
Montre numérique	22	Prise de courant	165
Réglage du site des projecteurs	11	Raccordement	165
Correcteur d'assiette entièrement automati- que	129	Réglage des projecteurs	167
Réglage dynamique du site des projec- teurs	129	Rétroviseurs extérieurs	162
Réglage en hauteur de la ceinture	97	Système de stabilisation de la remorque ..	168
Règles de comportement en tout-terrain ..	300	Système d'aide au stationnement (ParkPi- lot)	234, 236
Règles et remarques générales concernant la conduite		Traction d'une remorque	160
Conduite en tout-terrain	300	Remplacement de pièces	367, 368
Régulateur de vitesse	254	Remplacement des ampoules	416
Affichage	255	Dans la carrosserie	423
Témoins de contrôle	255	Dans le hayon	422
Utilisation	256	Dans le pare-chocs avant	421
Régulation automatique des feux de route	125	Feu de plaque de police	425
activation et désactivation	125	Feu de recul	425
Régulation de la suspension	266	Feux arrière	422, 423
Régulation des feux de route	125	Liste de contrôle	418
activation et désactivation	125	Opérations préliminaires	418
Dysfonctionnement	126	Projecteur avant au xénon	420
Remorquage	429	Projecteur halogène avant	419
Avec dispositif d'attelage	430	Témoin de contrôle	417
Barre de remorquage	430	Réparation d'impacts de gravillonnage (re- marque)	370
Boîte automatique	430	Réparations	367, 370
Boîte mécanique	430	Autocollants	380
Câble de remorquage	430	Pare-brise	370
Consignes de conduite	434	Plaquettes	380
De votre véhicule	430	Pont élévateur	375
D'un autre véhicule	431	Système de sacs gonflables	370
Œillet de remorquage à l'arrière	432	Reprise des véhicules hors d'usage	382
Œillet de remorquage à l'arrière R-Line ..	433	Reprogrammation de calculateurs	373
		Retournement	298

Rétracteur de ceinture	98	Permutation des roues	354
Maintenance et mise au rebut	98	Pneus anciens	352
Mise au rebut	98	Pneus à profil unidirectionnel	353, 364
Rétroviseur intérieur	140	Pneus asymétriques	364
Rétrovisseurs	139	Pneus d'hiver	365
Abaissement du rétroviseur côté passager		Pneus neufs	355
avant	141	Pour éviter tout endommagement	353
Angle mort	139	Pression de gonflage des pneus	357
Fonction de confort	141	Profondeur des sculptures	358
Rabattement des rétrovisseurs	142	Rangement de la roue défectueuse	360
Réglage synchrone des rétrovisseurs	141	Remplacement des pneus	355
Rétroviseur intérieur	140	Rodage	355
Rétrovisseurs extérieurs	141	Roue d'urgence	360
Zone non visible	139	Stockage des pneus	354
Rétrovisseurs extérieurs	141	Usure des pneus	359
Conduite avec une remorque	162	Utilisation des roues et des pneus	353
Dysfonctionnement	142		
Entretien du véhicule	339		
Mémorisation pour la marche arrière	141		
Rabattement	141		
Réglage synchrone des rétrovisseurs	141		
Rodage			
Moteur	368		
Plaquettes de frein	213		
Pneus	355		
Premiers kilomètres	368		
voir Frein	213		
Roue de secours			
voir Roue d'urgence	273, 360		
Roue d'urgence	360		
Chaînes à neige	366		
Différence par rapport aux roues du véhicule	360		
Recommandations pour la conduite	360		
Retrait	360		
Roue libre	205		
Roues et pneus	352		
Roues et pneus			
Balourd	359		
Capteur de pression	358		
Capuchons de valves	358		
Caractéristiques techniques	362		
Chaînes à neige	366		
Changement de roue	401		
Charge des pneus	364		
Code de vitesse	363, 364		
Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu	359		
Défaut de géométrie	360		
Endommagements des pneus	352, 359		
Équilibrage des roues	359		
Identification	362		
Indicateurs d'usure	352		
Jantes	354		
Marquage des pneus	362		
Numéro de série	362		
Numéro d'identification de pneu (TIN)	362		
		S	
		Sac gonflable frontal du passager avant	
		Désactivation à l'aide de la commande à clé	106
		voir Système de sacs gonflables	100
		Sacs gonflables de tête	
		voir Système de sacs gonflables	109
		Sacs gonflables frontaux	
		voir Système de sacs gonflables	105
		Sacs gonflables latéraux	
		voir Système de sacs gonflables	108
		SAFE	197
		SAFELOCK	
		Dispositif de sécurité Safe	58
		Sécurité de conduite	39
		Sécurité enfants	63
		Sélection du bon rapport	305
		Services en ligne	
		voir Car-Net	377
		Services en ligne mobiles	
		voir Car-Net	377
		Services télématiques	
		voir Car-Net	377
		Servofrein	214, 215
		Siège avant mécanique	
		Éléments de commande	77
		Siège pour enfants	110
		Autocollant de sac gonflable	113
		Catégories de poids	112
		Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	106
		Fixation à l'aide de la ceinture de retenue Top Teiher	119
		Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité blocable	115
		Fixation avec ISOFIX	117
		Fixation d'un siège pour enfants	112
		Norme	111

Siège pour enfants ISOFIX sur les sièges arrière	115	Pression de gonflage	357
Sur le siège du passager avant	113	Roue de secours	273
Sur les sièges arrière	115	Sélection des pressions de gonflage assi- gnées pour charge partielle ou pleine charge	273
Systèmes de fixation	113	Sélection du type de pneu	273
Transport d'enfants à bord du véhicule ...	111	Témoin de contrôle	268, 269
Sièges		Système de départ automatique	204
Banquette arrière	79	Système de détection de la signalisation routière	261, 262
Dossier de banquette arrière	79	Activation et désactivation	263
Sièges chauffants	86	Affichage	262
Signal de détresse	389	Fonctionnement	263
Sign Assist	261	Remorque	263
Signaux sonores		Système de diagnostic embarqué	373
Éclairage	123	Système de freinage	215
Témoins d'alerte et de contrôle	17	Dysfonctionnement	214
Signaux sonores d'avertissement		Système de rangement	156
Ceinture de sécurité non bouclée	90	Système de sacs gonflables	100
Sortie d'une place de stationnement		Coupure automatique de la batterie	334
Assistant aux manœuvres de stationne- ment	251	Désactivation à l'aide de la commande à clé	106
Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de station- nement	251	Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	106
Station de lavage		Description	103
Désactivation de la fonction Auto-Hold ..	228	Différences entre les types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant	101
Désactivation du système d'assistance au démarrage	228	Dysfonctionnements	370
Stationnement	208, 212	Entretien du véhicule	351
avec la caméra de recul (mode 1)	242	Fonctionnement	103
avec la caméra de recul (mode 2)	244	Nettoyage du tableau de bord	351
Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement	249	Réparations	370
Store pare-soleil		Sacs gonflables de tête	109
Dispositif antipincement	73	Sacs gonflables frontaux	105
Ouverture ou fermeture	72	Sacs gonflables latéraux	108
Surfaces anodisées	342	Témoin de contrôle	102
Suspension adaptative		Utilisation de sièges pour enfants	106
Dysfonctionnement	266	Verrouillage du véhicule après un déclen- chement	53
Fonctionnement	266	Système de stabilisation de la remorque ..	168
Utilisation	266	Système d'aide au stationnement	
Suspension adaptative (DCC)	266	voir ParkPilot	232
Symbole de clé à fourches	27	Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	
Symboles		Dysfonctionnement	233, 234
voir Témoins de contrôle	17	En cas de traction d'une remorque	234
voir Témoins d'alerte	17	Signaux sonores et optiques du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ...	235
Système de chauffage et de ventilation		Utilisation	233
Éléments de commande	279	Utilisation du nettoyeur haute pression ..	338
voir Climatiseur	275	Système d'information Volkswagen	29
Système de contrôle de la pression des pneus	272	Affichages	29
Activation et désactivation	273	Structure du menu	29
Adaptation de la pression de gonflage des pneus	273	Systèmes	266
Affichage des pressions de gonflage des pneus	272	ABS	215
Dysfonctionnement	268, 269	Activation et désactivation	32
		AFU	216

Aide au stationnement	246	Systèmes de contrôle de la pression des pneus	
Allumage automatique des projecteurs ..	124	Remplacement des pneus	356
Antipatinage	217	Systèmes de contrôle des pneus	
Antipatinage (ASR)	216	Types de systèmes de contrôle des pneus	267
ASR	216, 217	Systèmes d'aide à la conduite	
Assistance au freinage d'urgence (AFU) .	216	Activation et désactivation	32
Assistant aux manœuvres de stationnement	246	Aide au stationnement	232
Assistant de descente	228	Antipatinage (ASR)	216, 217
Assistant de maintien de voie	258	Assistance au freinage d'urgence (AFU) .	216
Auto Hold	227	Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	246
Blocage électronique de différentiel (EDS)	216	Assistant de descente	228
Caméra de recul	238	Assistant de maintien de voie (Lane Assist)	258
Détecteur de fatigue	264	Auto Hold	227
Dispositif antiblocage(ABS)	215	Blocage électronique de différentiel (EDS)	216
EDS	216	Caméra de recul	238
ESC	215	Détecteur de fatigue	264
Feux de braquage	125	Dispositif antiblocage (ABS)	215
Feux directionnels	125	Indicateur de contrôle de la pression des pneus	271
GRA	254	Lane Assist	258
Indicateur de contrôle de la pression des pneus	271	Mode tout-terrain	228
Lane Assist	258	Park Assist	246
Mode tout-terrain	228	ParkPilot	232
Park Assist	246	Pause recommandée	264
ParkPilot	232	Programme électronique de stabilisation (ESC)	215
Pause recommandée	264	Rear Assist	238
Programme électronique de stabilisation (ESC)	215	Régulateur de vitesse (GRA)	254
Rear Assist	238	Start/Stop	230
Régulateur de vitesse	254	Suspension adaptative (DCC)	266
Régulation automatique des feux de route	125	Système de contrôle de la pression des pneus	272
Régulation des feux de route	125	Système de détection de la signalisation routière (Sign Assist)	261
Sign Assist	261	Système d'assistance au démarrage	227
Start/Stop	230	Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus	267
Suspension adaptative	266	Types de systèmes de contrôle des pneus	267
Système de contrôle de la pression des pneus	272	Systèmes d'assistance au démarrage	
Système de départ automatique	205	Témoins de contrôle	226
Système de détection de la signalisation routière	261	Systèmes d'assistance au freinage	215
Système d'assistance au démarrage	227	Système Start/Stop	230
Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus	267	Traction d'une remorque	160
Types de systèmes de contrôle des pneus	267		
XDS	216		
Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access			
Moteur et contact d'allumage	196		
voir Keyless Access	56		
Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus	267		
Systèmes de contrôle de la pression de gonflage pneus			
Indicateur de contrôle de la pression des pneus	271		

T	
Tableau de bord	10
Nettoyage	351
Système de sacs gonflables	100, 351
Tablette escamotable	181
Tapis de sol	200
Téléphone de voiture	371
Téléphone mobile	
Utilisation sans antenne extérieure	373
Témoin de contrôle	285, 327
Actionnement de la pédale de frein .	192, 209

Assistant de descente	228	Ouverture confort	72
Assistant de maintien de voie	259	Ouverture ou fermeture	71
Capteur de niveau d'huile moteur	320	Toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique	
Catalyseur	384	Store pare-soleil	72
Ceintures de sécurité	90	Totalisateur kilométrique général	22
Clés du véhicule	50	Totalisateur kilométrique partiel	22
Contrôle du niveau d'huile-moteur	320	Touche de blocage	203
Dans la porte du conducteur	52	Touche d'alarme dans la clé du véhicule ..	49
Éclairage	120	Touche panique	49
Épuration des gaz d'échappement	384	Traction	363
ESC	209	Traction d'une remorque	160
Filtre à particules	384	Conditions techniques	161
Fonction Auto Hold	226	Extincteur	162
Gestion moteur	384	R-Line	164
Indicateur d'usure de la plaquette de frein	209	Transformations	380
Mode Start/Stop	226	Transmission intégrale	
Niveau de carburant	290	Chaînes à neige	366
Niveau de liquide de lave-glace	133	Pneus d'hiver	365
Passage des rapports	199	Remorquage	430
Ravitaillement en carburant	290	Transport	143
Remplacement des ampoules	417	Chargement de la remorque	167
Système de contrôle de la pression des		Circulation avec le hayon ouvert	144
pneus	268, 269	Conduite avec une remorque	167
Système de freinage	209	Crochets pour sac	152
Système de sacs gonflables	102	Escamotage du dossier de siège du passa-	
Verrouillage centralisé	52	ger avant	87
Verrouillage de la colonne de direction ..	223	Filet à bagages	153
Vue d'ensemble	17	Galerie porte-bagages	157, 159
Témoin d'alerte		Œillets d'arrimage	151
Actionnement de la pédale de frein	209	Œillets pour sacs	152
Alternateur	332	Poids tractés	171
Batterie du véhicule	332	Rangement des bagages	144
Capot-moteur	316	Recommandations pour la conduite	145
Ceintures de sécurité	90	Traction d'une remorque	160
Hayon	64	Trappe de chargement	151
Liquide de refroidissement	327	Transport d'enfants à bord du véhicule ...	111
Passage des rapports	199	Liste de contrôle	111
Portes	62	Trappe de chargement	151
Pression d'huile-moteur	320	Treadwear	362
Système de freinage	209	Triangle de présignalisation	391
Verrouillage de la colonne de direction ..	223	Trousse de premiers secours	
Vue d'ensemble	17	voir Kit de premiers secours	391
Témoins de contrôle		Types de systèmes de contrôle des pneus	267
Régulateur de vitesse	255		
TIN	362		
Tiptronic	204		
Tire Mobility Set			
voir Kit de crevaison	408		
Tiroirs	180		
Toit ouvrant coulissant			
voir Toit ouvrant coulissant/relevable pano-			
ramique à commande électrique	70		
Toit ouvrant coulissant/relevable panorami-			
que à commande électrique	70		
Dispositif antipincement	73		
Dysfonctionnement	70		
Fermeture confort	72		

U

Usure des pneus	359
Utilisation hivernale	
Antigel pour liquide de lave-glace	138
Chaînes à neige	366
Champ de vision de la caméra	127, 258, 261
Consommation de carburant	221
Gazole d'hiver	296
Gicleurs de lave-glace dégivrants	135
Lave-projecteurs	135

Pneus d'hiver	365
Préchauffage du filtre	296
Pression de gonflage des pneus	357
Profondeur des sculptures	358
Réglage menu	36
Réservoir de liquide de lave-glace	138
Rétroviseurs	139
Stries formées par le sel	137
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	70
Traction d'une remorque	160

V

Véhicule

Chargement	143
Déverrouillage et verrouillage avec le système Keyless Access	56
Déverrouillage et verrouillage de l'extérieur	54
Déverrouillage et verrouillage de l'intérieur	55
Prêt	378
Protection en cas de panne	389
Reprise	382
Stationnement en côte	212
Stationnement en descente	212
Valorisation	382
Vente	378
Véhicule enlisé	312
Vente du véhicule	4
Car-Net	378
Dans d'autres pays/continents	381
Verrouillage	
Après un déclenchement de sac gonflable	53
Avec le système Keyless Access	56
De l'extérieur	54
De l'intérieur	55
Verrouillage centralisé	52
Alarme antivol	59
Description	53
Déverrouillage et verrouillage de l'extérieur	54
Déverrouillage et verrouillage de l'intérieur	55
Dispositif de sécurité Safe	58

Keyless Access	56
Ouverture individuelle de porte	53
Touche de verrouillage centralisé	55
Verrouillage SAFE	
Dispositif de sécurité Safe	58
Vitesse maximale	46
Volant de direction	
Palettes (Tiptronic)	204
Réglage	82
Voyages à l'étranger	
Liste de contrôle	40
Projecteurs	127
Vue d'ensemble	
Cadrams	22
Ciel de pavillon	16
Coffre à bagages	15
Côté conducteur	10
Côté passager avant	14
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes	122
Partie inférieure de la console centrale	13
Partie supérieure de la console centrale	12
Porte du conducteur	8
Structure du menu	29
Témoins de contrôle	17
Témoins d'alerte	17
Vue de côté	5
Vue de derrière	7
Vue de face	6
Vue d'ensemble du véhicule	
Vue de côté	5
Vue de derrière	7
Vue de face	6
Vues extérieures	5
X	
XDS	
voir Blocage électronique de différentiel (EDS)	216

Notice d'Utilisation:
Tiguan
Stand: 12.08.2013
Französisch: 11.2013
Artikel-Nr.: 144.5R1.TIG.40



1445R1TIG40

2.092013